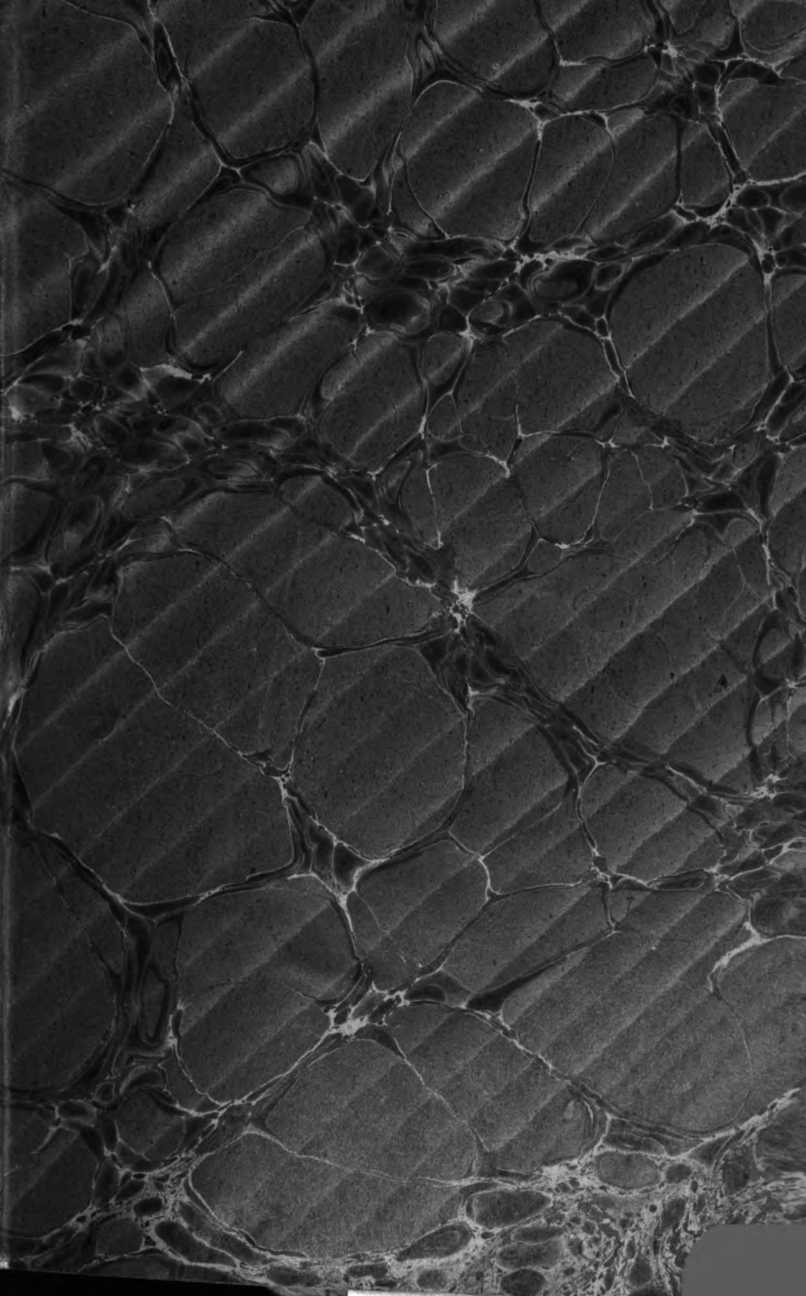




LE

SOMMEIL PROVOQUÉ

ET LES ÉTATS ANALOGUES

DU MÊME AUTEUR

Controverse sur l'agent magnétique. (*Union Magnétique* du 10 février 1868 au 10 novembre).

Ébauche de psychologie. (G. Masson, 1 vol. in-8, 1873).

De la médication par suggestion pendant les états de sommeil. (*Journal du Magnétisme*, juillet 1881).

Emploi de la thérapeutique du sommeil provoqué dans l'apoplexie cérébrale. (*Journal du Magnétisme*, janvier 1882).

Traitement hypnotique de quelques paralysies. (*Journal du Magnétisme*, avril 1882).

Traitement hypnotique de quelques maladies ayant pour siège principal les centres de la moelle épinière. (*Journal du Magnétisme*, octobre 1882 et juin 1884).

Étude sur le zoomagnétisme. (G. Masson, brochure, 1883).

Biographie du général Noizet. (*Journal du Magnétisme*, juin et octobre 1885, février et mai 1886).

Anesthésie par suggestion. (*Journal du Magnétisme*, octobre 1885).

Traitement par suggestion hypnotique de l'incontinence d'urine chez les adultes et les enfants au-dessus de trois ans. (*Revue de l'Hypnotisme*, septembre 1886).

Confession d'un hypnotiseur. (*Revue de l'Hypnotisme*, 1er octobre et 1er novembre 1886).

Emploi de la suggestion hypnotique en obstétrique. (*Revue de l'Hypnotisme*, mai 1887).

Emploi de la suggestion hypnotique pour l'éducation des enfants et des adolescents. (*Revue de l'Hypnotisme*, janvier 1889).

LE
SOMMEIL PROVOQUÉ
ET LES ÉTATS ANALOGUES

PAR

Le Dr A.-A. LIÉBEAULT

C'est un grand ouvrier de miracles que l'esprit humain. (*Essais de Montaigne*, Liv. II, chap. XII).



PARIS
OCTAVE DOIN, ÉDITEUR
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1889

PRÉFACE

Envisagé sous tous les points de vue, l'ouvrage à peine connu pour lequel j'écris cette préface, en est toujours à sa période d'actualité; c'est dire qu'il est encore nouveau, quoique il remonte à l'année 1866. Il fut achevé, à cette époque, au milieu de difficultés qu'il faut avoir rencontrées soi-même, pour se faire une idée de ce que c'est d'être seul de son-opinion. Du moment qu'on s'écarte du courant ordinaire de la science, en s'occupant de choses qu'elle rejette, ainsi que je l'ai fait dans ce traité spécial sur le sommeil provoqué, etc., — et que par conséquent on ne se range pas derrière ses grands prêtres comme des moutons de Panurge, — on se séquestre nécessairement, et les savants et le *servum pecus* s'éloignent de vous. Heureux! si l'on rencontre par ci par là quelques timides adeptes qui vous consolent tout bas!

Mais, au cas particulier, qu'importe l'adhésion

des savants et du public, quand on est sûr des vérités que l'on met au grand jour ! Qu'importent surtout les anathèmes et les dogmes de la médecine classique, lorsque, établi sur le terrain solide de l'observation et de l'expérimentation psychique, on a acquis la conviction d'avoir entrevu : non-seulement de vastes horizons à une branche naissante de la psychologie ; mais encore d'avoir constaté les applications de cette science à l'art de guérir, lesquelles se résument dans la thérapeutique suggestive, thérapeutique révolutionnaire au premier chef !

Cet ouvrage, on le devine, écrit dans le désert, quoique au milieu des hommes, doit se ressentir des conditions, dans lesquelles il est né. Quelque bizarre et étrange pourtant qu'il paraisse à ceux qui le lisent une première fois, je n'y touche que le moins possible, afin de lui conserver son originalité. A part un chapitre concernant le zoomagnétisme et quelques notes complémentaires sur mon procédé d'hypnotisation, sur les degrés du sommeil etc., etc., que j'y apporte en plus, je me contente, et c'est beaucoup, d'y faire les rectifications les plus essentielles et de mettre de l'ordre à sa toilette : bien persuadé que lorsqu'on parle de choses encore peu connues, il faut leur garder la forme et le style qu'on y a adaptés.

Tel que je le réédite, ce livre qui fut, il y a plus de vingt ans, un anachronisme, doit, dans ces derniers temps, sa véritable entrée dans la science proprement dite, aux travaux des savants professeurs de Nancy : MM. Bernheim [1], Liégeois [2], Beaunis [3] ; et avant tous autres, il la doit surtout à l'intelligente initiative de M. Dumont, docteur en droit. Je ne saurais trop ici rendre hommage à la bienveillance de ces hommes distingués, plus amis de la science que des suffrages de leurs semblables.

Il y a vingt ans, dans les corps scientifiques, on regardait de haut tout ce qui touchait aux sciences occultes. C'est que, alors, on n'était pas initié, comme aujourd'hui, à la connaissance des phénomènes singuliers qu'elles présentent, ni surtout à l'étude de la psychologie, science à laquelle se rattache le plus grand nombre de ces phénomènes. La psychologie sortait à peine de ses langes, emmaillottée qu'elle était par les métaphysiciens des écoles. Aussi ce travail, essentiellement psychologique dans le fond, n'attira nullement l'attention et fut incompris par ceux-là même qui, par position, de-

[1] *De la suggestion*. Paris : Octave Doin, 8, place de l'Odéon, 1884.

[2] *De la suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel*. Paris : Alphonse Picard, 62, rue Bonaparte, 1884, et Octave Doin, place de l'Odéon, 8, 1889.

[3] *Études physiologiques et psychologiques sur le somnambulisme provoqué*. Paris : J.-B. Baillière et fils, rue Hautefeuille, 19, 1886.

vaient être aptes à le juger. J'y établissais principalement l'analogie du sommeil artificiel avec le sommeil ordinaire, et j'en signalais les signes communs. J'y parlais de l'action multiple et divergente de la pensée cérébrale, partout et toujours omniprésente sur les fonctions de l'économie animale; je m'appesantissais longuement sur la suggestion verbale, suggestion pouvant calmer ou exciter favorablement, en raison directe de la profondeur de l'état de sommeil, ces mêmes fonctions organiques auxquelles la pensée préside le plus souvent à notre insu. Bref, ce livre, à peine connu encore après vingt ans d'âge, n'était qu'un développement nouveau et bien plus étendu de ce que l'on connaissait déjà sous le nom d'influence du moral sur le physique dont je signalais, un des premiers, la condition la plus essentielle qui est le sommeil provoqué, et dont, le premier, je signalais le plus puissant levier de guérison: la suggestion directe ou verbale employée pendant cet état.

Eh bien! voici pour preuve de la cécité d'esprit que l'on avait à propos de ces choses importantes et en partie encore inconnues, ce qu'en disait un des juges les plus compétents, Foville, membre de la Société médico-psychologique, Société pourtant alors représentée par des hommes quelque peu psychologues, parmi lesquels se trouvaient Bail-

larger, Brière de Boismont, Cerise, Moreau (de Tours), etc. « Ne semble-t-il pas que nous soyons ramenés bien loin en arrière, et que l'attention de M. Liébeault ne soit autre chose que l'accumulation de toutes les archées d'ordre différent qui, d'après Van Helmont, régnaient sur chacun de nos organes et présidaient à l'exercice de leurs fonctions ? En tout cas, nous sommes bien loin de la physiologie moderne et de ses procédés; nous en sommes encore plus éloignés dans ce qui se rapporte aux phénomènes physiques et intellectuels attribués par l'auteur aux sujets mis par lui dans l'état de sommeil artificiel et de somnambulisme... Nous sommes convaincus que la pathologie et la thérapeutique ne peuvent se passer d'une base physiologique, et c'est précisément parce que la physiologie, telle que l'expose M. Liébeault, s'écarte à tous égards de celle qui guide aujourd'hui la pratique médicale dans la voie du progrès, que nous ne saurions accorder notre confiance au mode de traitement qu'il préconise [1]. »

Cette incroyable mise à l'index, sans protestation de qui que ce soit, d'un ouvrage psychologique au nom de la physiologie, et cela de la part d'un membre de la Société médico-psychologique,

[1] Voyez: *Annales médico-psychologiques*. Paris, V. Masson et fils, mars 1867, p. 340, 342.

dans la compétence de laquelle je pouvais espérer, car elle avait déjà autorisé devant elle une lecture de M. Durand (de Gros) sur un sujet analogue, fut pour moi la démonstration que je m'étais trompé d'heure et d'adresse. On n'oserait plus parler ainsi actuellement, ni dans les *Annales* de la Société médico-psychologique, ni dans les journaux inspirés par des immortels de l'Académie de médecine. C'est que les temps ont bien changé. Il y a même déjà des hommes de science qui ont découvert quantité de choses que je publiais alors!

Dans la situation qui me fut faite, comme un condamné maudissant ses juges, je n'eus plus qu'à m'enfermer dans mon manteau, et à attendre de meilleurs jours; comme certains novateurs désespérés, je finis même par ne plus compter que sur d'autres générations pour l'éclosion des vérités dont je me sentais les mains pleines; quand depuis peu, grâce à la perspicacité et au concours inattendu de savants courageux et indépendants, un changement imprévu s'est fait dans le sens de ces vérités, et c'est l'aurore de ce réveil de l'opinion publique en leur faveur, que je salue dans cette nouvelle édition.

A.-A. LIÉBEAULT.

Nancy, 20 novembre 1888.

AVANT-PROPOS

Ce livre diffère de ceux qui sont écrits sur le même sujet. La raison en est que j'ai étudié le sommeil près des dormeurs artificiels. En outre, après cette étude, j'ai été conduit à parler de l'influence de l'esprit sur le corps, pendant la veille et surtout pendant les états hypnotiques dont ceux-ci sont eux-mêmes les effets de cette influence; et enfin, je me suis largement étendu sur la suggestion verbale et sur ses applications à la thérapeutique. Ai-je réussi dans ma tentative ? J'en ai le ferme espoir; non pas que je croie avoir vidé entièrement la question de ce qu'est l'action de la pensée sur l'organisme; mais j'espère, au moins, avoir grandement élargi le chemin d'une étude aussi intéressante et utile qu'elle est pleine de difficulté[1]. N'aurais-je que le

[1] Déjà Braid, en Angleterre, Charpignon et le Dr Durand (de Gros), en France, ont fixé les premiers jalons de cette étude.

mérite de signaler des horizons scientifiques encore nouveaux et d'appeler à leur sujet l'examen des hommes compétents, ce serait déjà pour moi une satisfaction, la science et l'humanité n'ayant qu'à y gagner.

LE

SOMMEIL PROVOQUÉ

ET LES ÉTATS ANALOGUES

PRÉLIMINAIRES

Le but que je me propose étant de porter des éclaircissements dans la partie de la science qui a rapport au sommeil, aux états qui lui sont analogues, etc., et implicitement, à la question de l'influence de la pensée sur l'organisme, je dois, avant de m'aventurer dans le dédale qui s'ouvre devant moi et pour la compréhension de ce qui fait l'objet de mon étude, définir, avec brièveté et à mon point de vue, ce que l'on doit entendre par : attention, impressions, perceptions, sensations, mémoire, idées-images, idées pures, remémoration, pensée, organisme, attention libre, attention accumulée.

L'attention, que nous appellerons encore simplement force nerveuse, est cette force culminante, active, qui, procédant du cerveau et divergeant en deux grands courants, est consciemment ; d'une part, le principe des phénomènes de la vie animale ; et insciemment, de l'autre, des phénomènes de la vie de nutrition. Je ne m'occupe de cette force, pour le présent, qu'en tant qu'elle préside aux fonctions de relation : c'est-à-dire, qu'en tant qu'elle

réagit d'une manière plus ou moins consciente, spontanée et libre. En se transportant, par un effort ou non, sur tout le système cérébro-spinal et principalement sur les organes spéciaux des sens, l'attention consciente permet, à notre su, aux impressions, aux perceptions, aux sensations d'avoir lieu, et aux idées dégagées des objets, idées, fruits des perceptions, de se déposer dans la mémoire et d'y prendre une réalité ; l'attention est une véritable créatrice.

Je viens de parler des impressions, des perceptions, des sensations, des idées et de la mémoire ; ce sont, après l'attention sans laquelle elles ne peuvent exister, d'autres conditions indispensables de la pensée.

On entend par impressions, les actions des corps sur les organes sensibles, intérieurs ou extérieurs ; et par perceptions, la réception au cerveau des impressions transmises à cet organe : les sensations y sont leurs représentations.

La mémoire est cette propriété qu'a le cerveau, à l'aide de l'attention, de conserver les empreintes des perceptions. Ces empreintes conservées se nomment idées. Les idées et la mémoire, on le voit, ne peuvent se comprendre séparées ; les premières sont à la seconde, ce que la peinture est à la toile.

Les idées, je parle de celles qui viennent directement des sens ou idées simples, sont la représentation mémorielle de ce que l'homme perçoit en lui et hors de lui ; ce sont des réalités abstraites qui représentent les objets : réalités que l'attention peut, par un mouvement propre, rendre permanentes dans la mémoire et qu'elle peut, de même, y faire réapparaître, lorsqu'elles y sont devenues latentes. Les idées simples, qui viennent des sens ou idées-images, n'existeraient pas, si elles s'effaçaient en même temps que leur objet disparaît ; mais, à l'aide de l'atten-

tion, les perceptions se déposent en idées dans la mémoire, dont la propriété est de conserver les traces des impressions; ces traces s'y photographient, ce qui ne peut avoir lieu que par un effort initial d'attention plus ou moins grand.

C'est aussi un semblable effort qui redonne la lumière aux idées-images primitivement apparentes dans la mémoire au moment de leur naissance, mais qui y ont ensuite été mises en réserve et dans l'ombre ; il les fait reparaître plus ou moins à l'esprit, et, parfois, avec l'éclat qu'elles avaient au moment de la perception : cette opération s'appelle remémoration. Quand, par l'attention, on recrée les images des objets, comme si elles étaient réelles, les impressions et les perceptions primitives sont reproduites et il n'y manque que la présence extérieure des objets véritables. Et, psychologiquement parlant, pour le sujet qui se représente ces idées-images, les impressions et les perceptions revivifiées sont absolument les mêmes que les impressions et les perceptions premières. C'est donc, qu'en même temps que ces perceptions réflectives se manifestent, a lieu aussi la reproduction des impressions aux extrémités sensitives des nerfs. Ces perceptions à l'inverse peuvent naître pourtant sans organes sensibles spéciaux et sans conducteurs allant de ces organes au cerveau ; que l'élément impressif de ces perceptions accompagne ou non l'élément perceptif, elles sont désignées, dans le cours de cet ouvrage, sous le nom de sensations centrifuges, sensations remémorées, et plus particulièrement, sous celui d'hallucinations. Par extension, et pour avoir plus de facilité de rendre ma pensée, le phénomène primitif presque instantané et inséparable d'impression et de perception réelle des objets, je l'ai nommé sensation centripète ou simplement sensation.

Il y a d'autres idées que les idées simples ou primitives,

ce sont celles qui proviennent d'une élaboration de l'attention sur ces idées-images; elles en sont une filiation : pour bien dire, elles en sont une quintessence. Ces idées secondaires, dites complexes ou pures, se fixent dans la mémoire comme celles dont elles dérivent. Différentes des idées-images remémorées, où l'action nerveuse a lieu presque en même temps au cerveau et à l'extrémité des nerfs du sentiment, lorsque ces derniers existent ; il arrive que si, par l'attention, on se les remet à la mémoire, ces idées pures n'ont pas de contre-coup représentatif sur les filets sensitifs et, conséquemment, sur l'organisme ; la sensation qui les accompagne ne se manifeste qu'au cerveau. Ce fait sera démontré plus loin [1].

Toutes ces idées, qu'elles soient simples ou composées, ayant une existence positive, sont transmises par la parole ou déposées dans les livres où, à l'aide de signes, elles forment comme une création à part, impersonnelle, sans vie et en dehors de l'être qui les a dégagées et produites.

Or, les idées déposées dans la mémoire ou dans des écrits, d'une part; de l'autre, l'attention réagissant sur ces idées, soit en les suscitant, soit en en prenant connaissance, soit en les comparant, soit en en faisant le thème des occupations de l'esprit : tels sont les éléments de la pensée. Penser, c'est donc faire réagir l'attention sur les matériaux venus des sens et gravés dans le champ mémoriel ; l'attention est le propulseur, l'idée est l'élément et la mémoire est le foyer. Dans son expression la plus exacte, la pensée doit se définir : la réaction de l'attention sur des idées mémorielles [2].

[1] Voyez troisième partie, chapitre III.

[2] Il est bon de signaler une fois pour toutes, qu'en ce qui concerne l'attention consciente, les sensations centripètes, les idées, la mémoire, la pensée et autres phénomènes conscients appartenant à la vie de re-

Mais, si l'on ne peut concevoir la pensée sans ses trois éléments constitutifs, l'on ne peut aussi se rendre compte de sa formation sans l'existence des sens, de leurs nerfs et des objets extérieurs, point de départ des idées-images, et à plus forte raison, comprendre cette formation, sans l'ensemble qui constitue l'organisme. C'est par le moyen de ce dernier, sous l'influence de l'attention et de la pensée, qu'à l'aide des sens et de leurs nerfs, l'être se met en rapport avec les milieux environnants et avec soi-même ; mais l'organisme n'est pas seulement un intermédiaire entre l'être pensant et le monde extérieur ; il est encore le Sosie, je dirai plus, l'expression écrite de la pensée, cette maîtresse absolue régnant au cerveau, laquelle si, insciemment, a le pouvoir de mouler le corps à son image, a consciemment, dans certaines circonstances, celui de le modifier à son gré [1].

Les idées, ces extraits dégagés du monde extérieur et déposés au cerveau par le moyen des sens, prennent d'autant plus aisément naissance que la force d'attention est répandue également dans le système nerveux cérébro-spinal, depuis le cerveau, son centre, jusque dans tous les nerfs et spécialement dans ceux qui servent à veiller aux impressions. Il y a, entre le centre cérébral et les sens, un mouvement presque instantané de va-et-vient par lequel l'attention fait percevoir les impressions en même temps qu'elle les fait imprimer dans la mémoire sous forme d'idées ; mouvement qui se répète à l'inverse, par les nerfs moteurs, et du cerveau aux muscles, pour la mise à exécution de ces idées. La propriété qu'a l'attention d'être

lation, je dirai souvent : attention, sensations, idées, mémoire, pensée, etc. Quant aux phénomènes du même genre qui se passent à notre insu dans le système de la vie de nutrition, lorsqu'il en sera question, j'aurai soin d'en exprimer la nature inconsciente.

[1] Voyez première partie, chapitres IV, § 1, 3, 7, 8, 9, etc.

présente partout dans l'organisme et celle qu'elle a, par une spontanéité ou un effort propre, de se porter librement n'importe sur quelle partie du système nerveux, est, après la pensée, l'apanage le plus important que l'homme possède. C'est grâce à cette faculté, la première de toutes, en tant qu'elle a le don d'ubiquité et qu'elle est capable d'être mobilisée, que l'homme a conscience des phénomènes sensibles qui se passent en lui; c'est par elle qu'il prend connaissance des milieux qui l'entourent; qu'il met en réserve dans sa mémoire une masse d'idées; qu'il les suscite au besoin et qu'il agit.

Mais l'attention ne reste pas toujours parfaitement équilibrée : elle a aussi la propriété, sous l'influence d'une excitation ou de la pensée, de se transporter sur une faculté cérébrale ou sur un organe de la vie de relation aux dépens des autres facultés ou des autres organes auxquels elle était distribuée et de s'y accumuler, selon qu'elle y est décidée par des mobiles; elle peut plus encore, affluer de même sur les fonctions nutritives.

L'attention, en s'accumulant ainsi, à la manière d'un fluide, peut exagérer tour à tour l'action propre à chaque organe; c'est ce que chacun a dû remarquer. Si, par exemple, elle se dirige sur l'extrémité d'un nerf sensible et si elle y afflue quelques instants, la sensation éprouvée devient alors plus nette qu'au début. Il est avéré qu'un objet, d'abord obscur aux yeux, sera vu plus distinctement, si on le regarde plus longtemps. Il n'est pas rare aussi de rencontrer des malades, dont les douleurs deviennent d'autant plus vives que cette force s'y applique davantage. Il en est de même pour ce qui concerne les autres sens : plus l'attention est tendue sur eux, plus les sensations deviennent parfaites. Ce que nous disons, pour les organes des sensations, on peut le dire de toutes les autres fonctions.

On observe encore que, chez l'homme attentif, lorsqu'un sens est énergiquement employé à la perception d'un objet quelconque, les autres sens ont besoin, pour être affectés par leurs stimulants directs, d'une excitation beaucoup plus forte que celle qu'il leur faut d'ordinaire. Ainsi, il est prouvé que le son d'un instrument qu'il entendait peut ne plus parvenir à la conscience de l'individu qui s'est mis, tout entier, à fixer les yeux sur une chose qui vient le frapper ; et l'on est obligé, pour qu'il perçoive ce son de nouveau, de rapprocher alors l'instrument de son oreille. L'attention accumulée sur un sens n'en rend donc les sensations et les perceptions cérébrales plus vives qu'aux dépens des autres sens qui, par le retrait de cette force, sont devenus plus obtus.

L'attention, outre ses propriétés de créatrice des sensations, des idées, de la pensée, etc., n'a pas rien encore que la faculté de s'accumuler sur l'extrémité d'un nerf sensible aux dépens des nerfs de même nature; elle possède en même temps et ainsi qu'on le verra, celle de s'accumuler n'importe où aux dépens des fonctions cérébrales, locomotrices, etc., et réciproquement. L'attention, ce qu'avait déjà entrevu Bichat, dans ses recherches sur la vie et la mort [1] où il dit formellement : « Nous pouvons établir comme une loi fondamentale de la distribution des forces nerveuses, que, quand elles s'accroissent dans une partie, elles diminuent dans le reste de l'économie vivante; » l'attention, même en affluant au cerveau, peut ne se porter que sur une seule faculté, l'intelligence, par exemple, pendant que les autres restent sans excitation, ainsi que les nerfs sensibles et moteurs. On l'a remarqué, l'homme qui est plongé dans une profonde méditation est plus ou moins insensible aux exci-

[1] Paris : Charpentier, p. 98, 1864.

tants des sens et, sans initiative, il demeure par cela même dans une immobilité complète. Ce qui vient d'être expliqué relativement à la distribution de l'attention au cerveau et aux nerfs de la vie de relation, lorsqu'il y a rupture d'équilibre de cette force, on peut l'appliquer semblablement aux nerfs ganglionnaires.

C'est sur cette propriété qu'a l'attention de se condenser là où elle est appelée et de diminuer en même temps sur d'autres points, que reposent tous les phénomènes de sommeil et, partant, ceux qui sont le résultat de l'action de la pensée sur l'organisme.

On devine déjà, par ce qui précède, que la force d'attention se présente distribuée dans l'économie sous deux aspects : à l'état libre ou actif ; à l'état d'accumulation ou passif. Tant qu'elle est libre dans ses mouvements (c'est pendant la veille), son action antagoniste sur le corps, action excitante sur une partie et calmante sur les autres, est tellement faible qu'à peine on s'en aperçoit ; mais à l'état d'inertie, lorsque cette force s'arrête sur un objet de perception, une idée, etc. (c'est pendant le sommeil et les états analogues) ; alors les phénomènes d'excitation, d'un côté, et à l'opposé, ceux de sédation qui en sont le résultat obligé, de l'autre, augmentent en raison directe de sa concentration sur cette idée.

Ces quelques préliminaires suffisent, je pense, pour mettre le lecteur de cet ouvrage, parfois abstrait au commencement, dans la condition d'en saisir le sens avec moins de difficulté et de fatigue.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

DE LA PRODUCTION DU SOMMEIL ORDINAIRE ET SURTOUT DU SOMMEIL PROVOQUÉ

Si l'on considère, l'un après l'autre, les signes de la formation du sommeil ordinaire et du sommeil artificiel, on remarquera qu'ils sont les mêmes.

Les psychologues qui se sont occupés du sommeil ordinaire, ont déjà observé que cet état ne peut le plus souvent se manifester sans un consentement préalable de l'esprit. Il est aussi acquis à la science que, lorsqu'on veut s'abandonner au repos, on recherche l'obscurité et le silence; on se couvre la tête et le corps pour éviter le contact d'un air trop vif ou la piqûre des insectes; on se place sur un lit moelleux et l'on chasse de son esprit toutes les idées qui pourraient le préoccuper; bref, on s'isole de ce qui amène la distraction des sens et de ce qui alimente activement les facultés intellectuelles; l'on ne songe qu'à une chose, reposer; l'on ne se berce que d'une idée, dormir. Et ce n'est pas seulement l'homme qui entre ainsi dans le sommeil, les animaux à sang chaud s'isolent de même; les oiseaux se mettent la tête sous l'aile, les mammifères se réfugient dans une retraite ou se roulent en boule, la tête entre leurs pattes; tous cherchent

une place commode et profitent du silence et de l'obscurité de la nuit. Et l'enfant, dès lors qu'il est fatigué par les excitants extérieurs des sens, ne fait-il pas aussi de même quand il se replonge de nouveau dans le sommeil? En se repliant instinctivement sur soi-même, en s'isolant ainsi du milieu qui l'entoure, il entre dans l'état de repos bienfaisant où il était dans le sein de sa mère et où s'accomplissaient les mystères de son développement. Et, quand un élément nouveau, le rêve, s'ajoute à ce sommeil, n'est-ce pas que l'enfant a déjà appris à sentir et à penser?

Outre ces causes essentiellement psychiques du sommeil, il en est qui leur sont antérieures et qui leur viennent en aide. Les unes se révèlent sous forme de besoins ; c'est d'abord un léger degré de faiblesse ou de fatigue, dans lequel les sens sont émoussés, et, par conséquent, peu susceptibles de distractions. C'est ensuite le travail digestif qui exerce une révulsion puissante de l'attention vers l'estomac et les intestins, aux dépens de celle qui se porte aux sensations et au remuement des idées, fonctions qui, devenant moins actives, prédisposent par cela même à un laisser-aller à la pensée naturelle de reposer. Les autres causes sont de véritables procédés pour déterminer le sommeil : ainsi, une lecture ou une conversation ennuyeuse, le bercement, un bruit monotone, la récitation de formules dont la tête est ressassée, toutes choses qui ont pour résultat, en imposant à l'esprit un aliment sans attrait, de conduire l'attention à s'immobiliser sur l'idée plus habituelle et plus agréable de dormir. Les bains tièdes, qui ont la propriété de calmer le sens le plus étendu et le plus impressionnable, le tact, peuvent aussi être rangés dans cette seconde catégorie; ce sont des calmants de la sensibilité, ils éloignent les distractions.

Ainsi, consentement au sommeil, isolement ménagé des

sens, afflux de l'attention sur l'idée de s'endormir, ce qui, physiologiquement, se traduit par le retrait de cette force des organes sensibles pour s'accumuler dans le cerveau sur une idée ; puis, enfin, subsidiairement, besoin plus ou moins pressant de reposer et moyens mécaniques facilitant l'immobilisation de l'attention : tels sont, au premier aperçu, les divers éléments du mode de la formation du sommeil ordinaire.

Pour le développement du sommeil artificiel, ce mode n'est pas différent. On s'est aperçu que les personnes que l'on veut endormir ne sont nullement influencées, si leur attention va d'une sensation à une autre ou voltige, tour à tour, sur une foule d'idées sans s'arrêter à aucune ; si enfin, elles font des efforts pour résister à la pensée de dormir ou sont convaincues qu'elles ne dormiront pas. De plus, on peut faire la remarque que, dans leurs procédés pour amener le sommeil artificiel, les endormeurs mettent d'abord ces personnes dans l'isolement des sens en privant, autant que possible, ces organes de leurs excitants, et en empêchant, par là, l'attention de s'y diriger comme d'habitude. Aussi, leur recommandent-elles le silence et les placent-elles dans l'obscurité, sur un siège commode et dans une chambre dont la température est douce. Pour aider à l'immobilisation de l'attention de ces personnes, ils veillent encore à ce qu'elles fixent les yeux sur les leurs ou à ce qu'elles regardent un objet qui frappe la vue par son éclat, et ils ont soin, ensuite, de les inviter à ne songer à rien autre chose qu'à dormir, comme lorsqu'elles veulent d'habitude se livrer au repos. Au bout de quelque temps, si leurs paupières ne sont pas closes, ils les leur ferment, et d'une voix impérative, ils leur ordonnent le sommeil [1].

[1] Voyez, à la fin du volume, mon procédé pour endormir : Article supplémentaire, A.

Les électro-biologistes sont arrivés à produire un état d'inertie de l'attention ressemblant à celle du sommeil. Ce n'est qu'un état de sommeil moins complet que celui de somnambulisme, car leurs sujets paraissent tout éveillés. Quand, par l'application prolongée des yeux sur un objet, l'esprit de ces sujets est devenu passif, ces hypnotiseurs offrent à leur attention une idée quelconque, soit celle de ne pouvoir fermer les yeux ou de ne pouvoir remuer, etc., alors leur attention ne peut pas plus se dégager de cette idée que, plus tard, celle du dormeur ordinaire ou d'un somnambule peut se dégager de l'idée de reposer ou de toute autre qu'on lui suggère.

On le voit, au fond des procédés des endormeurs, on retrouve, pour le sujet, les mêmes éléments psychiques et rationnels que ceux par lesquels on entre dans le sommeil ordinaire : conviction que l'on peut dormir, consentement au sommeil, isolement des sens, concentration de l'attention sur un seul objet ou une seule idée, et cette idée est ordinairement celle vers laquelle l'esprit tend de lui-même. Il n'y a qu'un élément en moins, le besoin de repos et un autre en plus, l'injonction de dormir ; ce dernier n'est qu'une stimulation au cumul de l'attention sur l'idée de se livrer au sommeil : c'est-à-dire, un moyen de concentrer la pensée avec plus de rapidité.

De la comparaison qui précède, on peut déjà conclure que, dans sa formation et par les côtés mis en regard, le sommeil artificiel ne diffère pas du sommeil ordinaire, et que, dans l'une et l'autre forme de l'état passif, c'est le retrait de l'attention loin des sens et son accumulation dans le cerveau, sur une idée, qui en est l'élément principal.

Une chose m'étonne, c'est que la plupart de ceux qui ont écrit sur le sommeil artificiel, en sont restés à des hypothèses pour s'en expliquer la formation. En pra-

tique, ils n'ignoraient nullement les conditions du développement de cet état, et, cependant, au lieu de s'appuyer sur des faits tout trouvés et de les interpréter, ils ont inventé des théories comme celle du fluide, ou des esprits, ou de l'imagination. C'est un travers de l'esprit humain de ne jamais se contenter de ce qui est simple : quand il n'a qu'à conclure, il se jette dans les hypothèses, ainsi que le voyageur qui, pour couper au court, au lieu de suivre la route tracée, se met en marche dans la forêt et s'y perd.

Le plus souvent, le besoin d'équilibrer les forces dissociées amène le consentement au sommeil ordinaire. Ce besoin est la cause déterminante de la pensée habituelle de dormir, comme celui de manger est la cause déterminante de la pensée de chercher à satisfaire sa faim. Mais ce besoin et le phénomène psychique de la formation du sommeil sont aussi distincts l'un de l'autre, que le désir de prendre de la nourriture l'est des efforts intellectuels de l'esprit pour se la procurer. C'est parce que l'on n'a pas su distinguer ce qui appartient au besoin et ce qui appartient à l'acte psychique presque inconscient, que l'on est resté dans un certain vague pour l'explication de ce sommeil à l'état naissant.

En outre de ce qui a été établi plus haut sur la nature intellectuelle de l'entrée en sommeil, qu'il soit ordinaire ou artificiel, il y a des faits vulgaires qui viennent à l'appui de l'opinion que j'ai émise. On rencontre beaucoup d'individus qui s'endorment du sommeil ordinaire, quand ils veulent et n'importe à quel moment de la journée, sans qu'ils y soient même portés par un besoin; ils ressemblent en cela aux dormeurs artificiels : il n'y a de différence avec ces derniers qu'en ce qu'ils se suggèrent de dormir, au lieu d'en recevoir d'un autre la suggestion. D'autres, en proie à l'insomnie, s'endorment croyant avoir pris de

l'opium, bien qu'en réalité ils n'en aient pas pris [1]. Ce sont bien là des preuves que le phénomène principal du sommeil, en voie de formation, est caractérisé par l'arrêt de l'attention sur l'idée du repos, et que le besoin de dormir n'en est qu'un accessoire précurseur. Ce qui prouve encore indirectement que le sommeil ordinaire est, de même que l'autre, l'effet de l'arrêt de l'attention sur l'idée de reposer, c'est-à-dire, d'un acte intellectuel, c'est que, malgré le besoin, on peut s'empêcher à volonté de dormir en portant son esprit sur des motifs de distraction. N'y a-t-il pas des fous obsédés par de fortes préoccupations, lesquels ne peuvent retrouver le sommeil qu'ils recherchent avec ardeur, et, ne rencontre-t-on pas des malades qui sont incapables de reposer, parce que leur attention est distraite par de trop vives souffrances? Cet antagonisme parle de soi-même : on ne peut à la fois penser activement ou songer à son mal, et penser passivement ou l'oublier et dormir. Si le sommeil n'était pas l'effet d'un arrêt de l'attention sur l'idée de dormir; s'il n'était pas le résultat d'une action psychique; mais s'il était la conséquence d'une action physiologique quelconque, il pourrait toujours prendre naissance, lorsque la pensée serait occupée activement, ce que l'on ne remarque jamais.

De ces derniers faits, il ressort donc aussi que le sommeil ordinaire, comme le sommeil artificiel, est le résultat d'un acte intellectuel caractérisé par la fixation de l'attention sur une idée, qui est ordinairement celle de rester en repos. Faute d'une idée principale captivant cette faculté, il n'y a pas possibilité de dormir.

On peut objecter à ce que je viens d'établir, que l'on s'endort malgré soi. Ainsi, un homme laborieux, après

[1] *De la circulation cérébrale dans ses rapports avec le sommeil*, par Girondeau. Paris, Leclerc, 1868, p. 46.

avoir résisté longtemps, finit par succomber à l'attrait du sommeil. Cette objection, au lieu de combattre la thèse que je soutiens, vient à son appui. Il en est de celui qui s'opiniâtre contre le besoin de dormir et dort comme de celui qui ne peut plus lutter contre le besoin de manger et qui y cède. Il arrive un moment, et j'en ai fait l'expérience sur moi-même, où l'on s'abandonne forcément à la nécessité de dormir avec un laisser-aller de l'esprit aussi fatal que celui par lequel on recherche la satisfaction d'une faim pressante ; alors, la pensée de dormir efface d'autant plus les autres, qu'elle est greffée sur un désir violent qui entraîne irrésistiblement la volonté. On objectera encore que le paresseux qui veut se plonger dans le sommeil, ne le peut pas toujours. Il est vrai ; mais c'est parce qu'il a sûrement dans la tête des idées plus prédominantes que celle de dormir. Il en est de même pour tout le monde, lorsqu'on s'est couché indisposé de corps ou en proie à une forte préoccupation.

Hormis le consentement que le plus souvent l'on met à se livrer au sommeil, l'on ne s'aperçoit pas sur soi-même de l'acte intellectuel que l'on fait en s'endormant. L'habitude prolongée a fini par faire perdre la conscience de la cause psychique pourquoi l'on s endort, de même que l'on perd la conscience du mécanisme des actes par imitation.

Il faut déjà conclure de ce qui précède, qu'il n'y a pas, jusqu'ici, de différence importante entre les phénomènes de formation du sommeil habituel et du sommeil artificiel. Dans l'un et l'autre état, le repos arrive par suite d'un arrêt de l'attention s'accumulant sur une idée ; c'est la pensée qui, dans leur production, joue le plus grand rôle ; le besoin de reposer, chez le dormeur ordinaire, n'est qu'une invitation à dormir précédant l'acte véritablement psychique de l'entrée en sommeil. Et ce qui

confirme encore plus leur ressemblance, c'est que les deux sommeils établis se transforment réciproquement l'un dans l'autre. Ainsi le dormeur ordinaire qui est toujours isolé, si on lui parle bas et avec insistance, se met souvent en rapport et présente, par suite, de la catalepsie, répond, etc., comme le dormeur artificiel ; et, à son tour, ce dernier cesse d'être cataleptique, et par conséquent s'isole pour le restant de son sommeil, si on l'abandonne à lui-même [1].

Il vient d'être exposé que la cause essentielle du sommeil est un mouvement centripète de la force d'attention qui, des organes sensibles où elle était surtout distribuée, s'est concentrée et s'est arrêtée sur une idée. Du moment qu'une force aussi puissante, en s'ébranlant de la sorte, a pour résultat la manifestation physiologique de l'être la plus importante après celle de la veille, il doit en résulter, de toute nécessité, un contre-coup sur l'organisme ; c'est cette répercussion pendant la période de la formation du sommeil qui va être brièvement examinée.

Lorsqu'on est sur le point de s'endormir, par ce fait que l'attention, d'un côté, s'accumule sur une idée et cesse, de l'autre, peu à peu son action et sur les sens et sur les opérations cérébrales, il arrive qu'en même temps que les sensations s'affaiblissent, le travail de l'esprit devient plus lent et plus embarrassé. Pendant la production du sommeil, ce sont d'abord les sens fermés, le goût et la vue, qui perdent de leur délicatesse ; puis ensuite l'odorat, l'ouïe et le tact finissent tour à tour par s'émousser, mais rarement au point de ne plus remplir quelque peu leurs fonctions. Par cela que les idées sont en germe dans les sensations, comme les fruits le sont dans les

[1] Voyez plus loin, page 57, où il est démontré que la catalepsie est le signe d'un rapport.

fleurs, et qu'elles sont une conséquence obligée des sensations, il s'ensuit que, les sens éteints, la pensée ne fonctionne plus aussi activement que pendant la veille ; elle finit, non par disparaître entièrement, mais par n'avoir qu'une existence passive ou un mouvement presque automatique. Dès lors que l'attention par les sens n'est plus en activité sur les objets extérieurs et que le travail intellectuel se ralentit, on ressent une langueur générale et agréable, doux passage des sensations vives et des efforts de la pensée qui fatiguent à cette inertie de l'esprit et à cette insensibilité extrême où les dormeurs arrivent quelquefois. En même temps, les muscles n'étant plus stimulés pour se mettre au service des sens et de la pensée, ils se relâchent et les membres s'appesantissent. Tels sont les faits que l'on observe, lorsqu'on s'endort du sommeil ordinaire ; ce n'est que, par des expériences répétées et difficiles sur les autres et par une observation minutieuse sur soi-même, que l'on est arrivé à connaître le mode de manifestation et l'ordre de filiation de ces faits.

Voici maintenant les phénomènes que l'on observe sur les sujet que l'on fait entrer dans le sommeil artificiel, lorsqu'il devient profond, phénomènes marquant le mouvement intime et progressif de l'attention vers le cerveau.

Si un autre que l'endormeur expérimente sur les sujets qui arrivent dans cet état de sommeil aux différents moments où se manifestent les phénomènes dont il vient d'être question, on remarque, au début, une résolution générale des membres : ils retombent lourdement, lorsque les personnes présentes les soulèvent et ils restent en catalepsie, lorsque c'est l'endormeur. De plus, la sensibilité cutanée s'éteint peu à peu et elle est parfois annulée : j'ai observé qu'elle commence à disparaître aux extrémités et que c'est toujours la périphérie du corps qui est le plus anesthésiée.

Puis en poussant l'examen plus avant sur les organes des sensations, on s'aperçoit que ce sont les deux sens fermés, la vue et le goût, qui deviennent obtus les premiers ; vient ensuite l'odorat, sens peu délicat chez l'homme et dont le larmoiement oculaire, pour peu qu'il abonde dans le canal lacrymal, favorise l'affaiblissement. Ce sont l'ouïe et le tact qui s'amortissent en dernier lieu. Quand on emploie les procédés ordinaires et celui des hypnotiseurs, les yeux sont les sens qui perdent leur propriété après tous les autres, parce que, par l'attention à laquelle les endormeurs les condamnent, ces organes sont forcés de veiller les derniers.

La plupart des physiologistes admettent que le tact est le sens dont les fonctions s'éteignent les dernières dans la production du sommeil. Presque seul, Longet a des raisons pour croire que c'est l'ouïe. Il m'a été possible de m'assurer maintes et maintes fois que l'ouïe s'efface avant le tact. Souvent, j'ai rencontré des dormeurs profonds qui, n'entendant plus la voix des personnes présentes, retiraient leurs mains à la moindre piqûre d'épingle. J'ai accouché des femmes, mises préalablement dans le repos somnambulique, qui, sourdes aux bruits environnants ou aux questions qu'on leur adressait, ressentaient d'une manière assez vive les douleurs de l'enfantement.

Il est rare que la série des changements physiologiques de l'entrée en repos se déclare généralement sur le même individu. Le plus souvent on n'en observe qu'un petit nombre, et, lorsque la personne que l'on endort a déjà été endormie plusieurs fois, elle peut, de même que le dormeur ordinaire, passer de la veille au sommeil tellement vite que, pour tout phénomène objectif appréciable, l'on ne s'aperçoit que du mouvement d'occlusion des paupières.

Dans les tentatives que l'on fait pour endormir, on ne parvient pas fréquemment à rendre tous les sens inertes.

Neuf fois sur dix, dès les premières séances, les personnes soumises aux manœuvres des endormeurs restent plus ou moins influencées [1]. Les unes ne vont que jusqu'à éprouver un léger engourdissement; il y en a qui, en en outre, s'aperçoivent qu'il leur est impossible de se remuer; il en est qui vont d'abord jusqu'à perdre l'odorat et quelque peu la sensibilité de la peau; quelques-uns arrivent jusqu'à fermer les yeux et restent assoupis; on en voit tomber dans un sommeil léger, et d'autres enfin, dans un isolement si profond qu'il est difficile de les éveiller. Ce dernier état d'inactivité, pendant lequel on ne perçoit presque plus les sensations, est toujours l'indice d'un degré élevé du sommeil.

On rencontre aussi, parmi les personnes que l'on cherche à endormir, des sujets qui, à chaque séance nouvelle, parcourent un ou plusieurs degrés des signes de la formation de l'état de repos; tous les jours, avant d'être tirés de leur inertie, ils ont perdu une fonction nerveuse, jusques et y compris la sensibilité tactile.

Des considérations sur les causes et les signes du développement du sommeil dont il est parlé dans ce chapitre, il résulte déjà, que le retrait de l'attention des parties du corps où elle était répandue et son accumulation vers le

[1] Mon expérience actuelle confirme cette assertion En 1887 et 1888, le chiffre des sujets que j'ai influencés à ma clinique monte au moins à plus de 95 °/₀. En voici le tableau, d'après ma nouvelle classification.

	1887		1888	
Somnambulisme profond	24	23,96 °/°	20	4,66 °/°
Somnambulisme léger	92		107	24,94 °/°
Sommeil très profond	49	10,12 °/°	31	7,22 °/°
Sommeil profond	189	39,04 °/°	154	35,89 °/°
Sommeil léger	73	15,08 °/°	75	17,48 °/°
Somnolence, etc.	36	7,43 °/°	26	6,06 °/°
Rien produit	21	4,33 °/°	16	3,72 °/°
	484		429	

cerveau, à l'aide d'une idée, est le caractère principal de la formation de cet état de l'organisme. Il résulte, ensuite, que la distinction du sommeil en ordinaire et en artificiel est sans fondement. Un seul signe paraît différencier ces états : la catalepsie ; mais ce signe, effet d'un rapport établi, peut leur devenir commun. Que l'entrée dans la période de repos ait lieu, naturellement ou d'après des procédés raisonnés, on y retrouve, dans l'un et l'autre cas, les mêmes phénomènes se succédant dans le même ordre. En principe, quelles que soient toutes les modifications organiques du sommeil naissant, elles sont l'effet direct ou indirect d'un mouvement de l'attention sur une idée, c'est-à-dire, d'une action de la pensée. Cette vérité à peine établie ressortira surtout des études auxquelles nous allons nous livrer.

CHAPITRE II

DU SOMMEIL EN GÉNÉRAL

Par son afflux sur une idée, et c'est d'ordinaire celle de reposer, parce qu'elle découle naturellement d'un sentiment de fatigue, l'attention s'accumulant et devenant par là de plus en plus inerte, il s'ensuit une diminution plus ou moins marquée des sensations, un arrêt ou un ralentissement du mouvement de la pensée et l'abolition souvent complète des mouvements musculaires ; c'est-à-dire, le sommeil. Mais cet état ne se présente pas toujours sous le même aspect, ce que l'on observe, lorsque l'on jette un coup d'œil sur les dormeurs, qu'ils se soient endormis par les procédés artificiels ou d'eux-mêmes.

Ainsi, parmi les sujets que l'on a voulu endormir, il en est qui ne tombent que dans un sommeil sans profondeur. Ils sont encore sensibles et sortent de leur état au moindre bruit ; en s'éveillant, il leur reste le souvenir d'avoir rêvé. On en trouve d'autres arrivant seulement dans un engourdissement très curieux et désigné sous le nom de charme [1].

[1] C'est un état approchant de celui que le Professeur Beaunis a étudié plus particulièrement et qu'il a désigné du nom de veille somnambulique dans son ouvrage : Le *Somnambulisme provoqué.* V. page 158. Le professeur Liégeois s'est aperçu le premier que dans un tel état, il y a

Ceux-ci pensent encore activement et ont une conscience assez nette du monde extérieur ; mais si on leur affirme, par exemple, l'impossibilité de parler, de faire certains mouvements, voire même de sentir ; ou bien, si on leur suggère l'idée d'actes absurdes, ou des hallucinations, etc., leur attention déjà sans ressort s'immobilise complètement sur les idées imposées, leur esprit les adopte et l'organisme obéit ; ce sont de véritables automates placés sur les limites de la veille et du sommeil profond.

Cette disposition à recevoir l'affirmation, ils ne l'ont pas seuls, ils la partagent avec des dormeurs ordinaires, de l'attention desquels on a su s'emparer sans les éveiller et, à plus forte raison, la partagent-ils encore avec les somnambules artificiels, dormeurs plus profonds qui, avant que l'on ne leur suggère des rêves en action, ont les sens éteints, la pensée immobile, les muscles détendus, et ne sont en rapport d'idée qu'avec celui qui les a endormis. C'est chez ces derniers, lorsqu'on les réveille, que l'on trouve un signe important qui différencie leur état des états précédents : je veux parler de l'absence de souvenir au sortir du sommeil. Il n'y a plus alors, comme avant, de liaison psychique, mais une solution de continuité brusque du repos à la veille. En ce caractère tranché réside la différence entre l'une et l'autre forme du sommeil.

Une chose remarquable, c'est que le dormeur profond présente successivement les deux sortes de sommeil ; si on ne le tire pas du somnambulisme, il passe peu à peu dans un sommeil moins lourd : la concentration de sa pensée diminuant, il en résulte une plus grande mobilité de l'attention ; les sensations deviennent de moins en moins ob-

consécutivement et le plus souvent perte de souvenir des actes suggérés, et il l'a appelé : condition seconde provoquée — lors du congrès de Nancy, en 1886.

tuses, les idées plus conscientes, et il finit par s'éveiller avec le souvenir des rêves les plus rapprochés de son réveil. Même parmi ceux qui ne reposent que légèrement, on constate aussi le passage graduel d'une certaine concentration de l'esprit et de l'obtusion des sens à plus de mobilité de la pensée et à une sensibilité plus grande. Ainsi qu'on vient de le voir, le sommeil artificiel apparaît donc sous deux formes fondamentales : ou il les présente successivement, ou il les présente séparées ; après l'une, il y a absence de souvenir au réveil, le sommeil est profond ; après l'autre, la mémoire des rèves est conservée, le sommeil est léger [1].

Eh bien ! ce que l'on constate sur les dormeurs artificiels, on le retrouve identiquement sur les dormeurs ordinaires. Chez ces derniers, on rencontre divers degrés dans le sommeil ; mais ils se rattachent toujours aux deux types principaux que je viens de signaler. Le sommeil léger, avec conservation du souvenir des rêves, est le plus commun et celui qui offre le plus de différence dans ses modes de manifestation ; il varie selon les âges, le sexe, le tempérament et sur le même individu, selon le degré de fatigue, la température, les habitudes, etc. C'est cette forme que les psychologistes ont surtout étudiée, ignorants qu'ils étaient du sommeil profond connu des magnétiseurs lequel se révèle pourtant sur un grand nombre de dormeurs ordinaires.

[1] Lorsque, en 1866, nous écrivîmes ces lignes, nous n'avions distingué que deux sortes de dormeurs artificiels : ceux qui se souviennent et ceux qui ne se souviennent pas. Depuis lors, après avoir endormi des milliers d'individus, nous avons constaté que dans le sommeil provoqué, il y a une graduation insensible de l'état de sommeil le plus léger au plus profond, et nous avons trouvé dans cette transition 6 points de repère, 6 degrés bien tranchés. Ces divisions doivent de même se retrouver dans le sommeil ordinaire. Voyez notre classification à la fin du volume, article B.

En effet, il y en a parmi eux qui, après s'être endormis, sont tellement isolés du monde extérieur, qu'afin de les réveiller, il faut les torturer, pour ainsi dire, et qui, une fois revenus à eux-mêmes, ne se rappellent ni d'avoir rêvé ni de ce qu'on leur a fait. Il en est d'autres, isolés semblablement, qui ne présentent plus une aussi parfaite immobilité de corps et qui mettent leur voix au service de pensées, ou mieux, de rêveries habituellement assez raisonnables. Si on les éveille, ils ne se souviennent aussi de rien. Évidemment, les dormeurs de cette catégorie doivent encore être rangés au nombre de ceux qui reposent d'un sommeil profond. Sans parler des somnambules essentiels, les seuls dont on se soit occupé et qui sont les types des dormeurs du même genre, on peut en découvrir d'autres dans le sommeil habituel, qui paraissant ne pas être endormis profondément, le sont en réalité. Comme il y a un sens, le tact, qui ne s'éteint jamais complètement, il est possible, en suivant le procédé employé par le général Noizet [1], de se mettre en rapport à l'aide du toucher, avec quelques personnes endormies. Il suffit, au début du sommeil, pour en obtenir des réponses, de leur appliquer la main, pendant deux à trois minutes, sur le front ou sur une autre partie très sensible du corps ; au réveil, ils ont tout oublié. Voici ce qui se passe : le tact étant le sens qui s'amortit le dernier, il se produit un appel d'attention vers la partie du corps que l'on touche et qui est stimulée ; la sensation éprouvée amène une élaboration de pensées, l'ouïe est sympathiquement excitée et, à la suggestion de parler, la personne endormie entre en conversation. Tous ces dormeurs à sommeil profond, qu'ils traduisent ou non leur pensée par la parole ou l'ac-

[1] *Mémoire sur le somnambulisme*, p. 193. Paris, Plon frères, 1854.

tion, n'en gardent aucun souvenir, si on les éveille alors; mais si on les abandonne à eux-mêmes pour qu'ils puissent naturellement sortir de l'état où ils se trouvent, ils passent, par degrés, vers la forme de plus en plus légère du sommeil, et, au réveil, ils se rappellent seulement des rêves qu'ils viennent de faire dans cette dernière période du repos.

D'après ce coup d'œil jeté au vol sur le sommeil, il ressort que, de quelque manière qu'il naisse, il se présente sous deux aspects: ou il est profond, ou il est léger. Profond, il se manifeste de deux façons: par suite de l'arrêt ou du ralentissement de l'attention sur des idées, il y a abolition des fonctions des sens et du système locomoteur; ou bien la pensée, entrant en mouvement avec l'énergie proportionnelle à sa concentration, certains sens et certaines parties du système musculaire se mettent à son service, et il en résulte le rêve en action, si étrange, connu sous le nom de somnambulisme. Dans l'un et l'autre cas, il y a perte des souvenirs au réveil. Quand, au contraire, le sommeil est léger, les sens ne sont pas fermés, ils ne sont qu'affaiblis et les muscles qu'appesantis. C'est qu'aussi, dans cette forme, l'attention peu accumulée au cerveau est encore stimulée par les sensations et, consécutivement, la pensée ralentie est moins concentrée que dans la forme précédente, et elle a, de plus, moins d'effet sur l'organisme ; les rêves ne s'y traduisent jamais par des mouvements réguliers, parce que les idées sont moins nettes, moins bien formulées, plus changeantes et exprimées avec moins d'énergie. Ce sommeil laisse toujours dans la mémoire le souvenir des rêves que l'on a faits, principalement de ceux qui devancent le réveil.

Les psychologistes ont bien entrevu les deux phases successives du sommeil ; ils ont écrit que, dans la première, les sensations, le mouvement de la pensée et les

contractions des muscles leur paraissaient ralentis ou suspendus et que, dans la seconde, la conscience des perceptions et des idées associées était moins effacée ; qu'ensuite il y avait un retour progressif vers la vie active ; mais ils n'ont jamais soupçonné le signe de distinction et de séparation de ces deux formes, l'oubli au réveil, ni reconnu que leur cause première, c'est l'attention accumulée, inerte sur une idée ou se mouvant sur une série d'idées ; en d'autres termes, ils n'ont pas reconnu que leur point de départ, c'est la pensée en arrêt ou ralentie, capable de recevoir une impulsion et de s'ébranler parfois avec une grande énergie.

Comme conclusion des considérations générales qui précèdent, je suis donc conduit à diviser en deux parties ce que j'ai à dire sur le sommeil. Suivant la marche naturelle des choses, dans la première, je devrais parler du sommeil profond ou somnambulique qui, lorsqu'il existe, est consécutif aux signes avant-coureurs de l'état de repos, et, dans la seconde, je devrais aborder le sommeil léger ; mais, ne m'occupant de ce dernier que d'une manière secondaire, j'ai interverti cet ordre pour plus de clarté [1].

[1] On m'a reproché, avec quelque raison, d'avoir, dans ma première édition, admis à priori la similitude du sommeil ordinaire et du sommeil provoqué. Et en effet, il fallait en donner des preuves, et faire mettre le doigt au lecteur sur ce qui différencie au moins en apparence, ces états passifs d'un même ordre. C'est ce que je fais ici. Cette différence tient à la manière dont les sujets s'endorment. Le dormeur ordinaire entre dans le sommeil par une suggestion qu'il se fait à lui-même : celle de dormir ; tandis que le dormeur artificiel y entre par une suggestion semblable, mais qui lui est faite. C'est la même chose au fond. De la suggestion que l'on se fait et de celle qu'on reçoit des autres, il s'en suit que : par la première, on s'isole de tout ce qui se fasse autour de soi, et que, par la seconde, on ne cesse de rester encore en rapport par les sens avec l'opérateur ; car en s'endormant, on continue à le sentir à l'entendre, etc. De là la production du signe différentiel des deux sommeils : la catalepsie chez le dormeur artificiel. C'est parce que le sujet hypnotisé reste seul en communication par les sens avec celui

qui l'a endormi, qu'il en reçoit consécutivement toutes les impulsions suggestives, soit par le geste soit par la parole ; que ses membres cataleptisés expriment la fixation de ses impulsions, ce qui ne se rencontre jamais immédiatement chez le dormeur ordinaire. Sauf cette différence tranchée tenant à une continuation de rapports, par les sens et l'intelligence de l'hypnotisé avec l'endormeur, ces deux sommeils sont identiques sous tous les autres points de vue Ce qui le prouve surtout, c'est que tous deux sont presque toujours accompagnés de rêves ; c'est que, ainsi que je l'ai dit plus haut, ils se transforment l'un dans l'autre. Par exemple, un dormeur artificiel abandonné à lui-même, cesse d'être cataleptique peu à peu et finit par entrer dans le sommeil ordinaire ; ainsi un dormeur ordinaire, si on le touche en même temps qu'on lui parle avec douceur, parvient lentement et sans s'éveiller à se mettre en communication et à devenir cataleptique.

CHAPITRE III

DU SOMMEIL LÉGER

Le caractère principal du sommeil léger est que, n'importe à quel moment de son cours l'on s'éveille, on se rappelle toujours d'avoir rêvé.

Pendant la veille, l'homme se sert de son attention, alors entièrement à sa disposition, pour recueillir des idées à l'aide des sens, pour les solliciter à son gré dans la mémoire, pour les confronter avec ordre et en faire les matériaux de raisonnements au service desquels, toujours grâce à la même force, il rattache des mouvements et des actes. Il n'en est plus ainsi dans le sommeil léger. Dès qu'il a eu concentré son attention sur l'idée de dormir, il a perdu la plus grande partie de son initiative, il ne peut plus diriger avec facilité cette force là où il la transportait aisément.

Cette impossibilité de faire des efforts volontaires, l'homme qui dort la partage surtout avec ceux qui sont atteints de folie ; c'est que, ainsi que nous le verrons, cette maladie et le sommeil sont des états analogues, seulement, le premier est morbide et le second physiologique. La folie due à des causes psychiques ne vient-elle pas, de

même que le sommeil provoqué, à la suite d'une contention d'esprit, surtout si cette application mentale est accompagnée d'émotions et de passions vives? Les hallucinations, ces symptômes étranges de la folie, ne sont-elles pas favorisées, comme le sommeil encore, par les ténèbres, le silence et, de plus, par un isolement continu, tel que la solitude dans les prisons, le désert et les cloîtres? Nous avons été à même d'observer un homme sujet à des hallucinations de l'ouïe, chez lequel ces sensations centrifuges naissaient dès qu'il regardait un objet avec attention; c'est-à-dire dès, que par ses autres sens, il s'isolait du monde extérieur. Voulait-il s'endormir, ou, ce qui équivaut au même, s'isoler, ses hallucinations se présentaient plus intenses et plus nombreuses à son esprit et se mêlaient à des rêveries qui transformaient son sommeil en un véritable rêve actif; la nuit était pour lui pire que la veille. Puisque, pour s'endormir, cet homme éprouvait les mêmes phénomènes que pour s'appliquer à observer un objet, c'est bien là une indication que le sommeil est véritablement l'effet d'une concentration de la pensée. Évidemment, dans ce fait psychologique, ce qui doit arriver dans la formation de l'aliénation mentale et du sommeil, l'attention se dédoublait; une partie s'accumulait et s'immobilisait sur le sens occupé aux perceptions, tandis que l'autre partie continuait à rester active; mais son action était nécessairement faussée par suite de son amoindrissement. Diminuée dans sa quantité, la portion de cette force encore libre avait perdu la propriété de réagir, d'être la maîtresse des sensations, de conduire la pensée, elle était à la remorque du jeu de l'association des idées et des sensations remémorées. De même que dans ce cas, tout sommeil ne commence-t-il pas à l'aide d'une division de l'attention, laquelle amène une cessation consécutive de l'activité de la pensée? On s'abandonne au

repos comme on se laisse aller à la rêverie. A mesure que, par suite de l'arrêt de l'attention sur une idée, et c'est celle de reposer, les sens cessent de fonctionner, les muscles d'agir et les idées d'être suscitées volontairement : à l'opposé, des conceptions instantanées prennent naissance et se présentent à l'esprit, tumultueusement et sans ordre, même lorsque la sensibilité n'est qu'émoussée et que l'on a encore une conscience presque entière de soi.

Ce dédoublement de l'attention avec cumul et arrêt d'une partie de cette force, d'un côté, et avec liberté amoindrie de la seconde partie de cette même force, de l'autre (car il est par suite impossible au dormeur d'être alors le maître de la gouverner) ; ce dédoublement que l'on voit poindre dans le sommeil naissant, on le retrouve dans le charme, espèce de sommeil déterminé par l'application de l'attention sur un objet de la vision, puis sur une idée suggérée quelconque. Cet état n'est pas encore tout à fait le sommeil léger, puisque la personne influencée conserve une conscience assez nette du monde extérieur et d'elle-même et qu'il lui est toujours possible de réfléchir ; ce n'est déjà plus la veille, du moment qu'après une affirmation reçue, elle est tombée dans l'impossibilité de pouvoir faire un effort de volonté pour contrôler ce qu'on lui affirme ; mais c'est, pour mieux dire, le sommeil à sa plus faible expression. Cette incapacité de réagir par la pensée est bien la preuve que, dans le charme ou le sommeil déjà en voie de se former, il y a de l'attention en arrêt. Nécessairement, d'une part, une minime partie de l'attention est immobilisée sur une idée, tandis que, de l'autre, la plus grande partie en est demeurée libre et n'a pas quitté son domaine habituel de la veille ; ici encore, cette force est donc divisée, et l'on peut dire qu'elle est distribuée à deux pôles opposés ; vers l'un, la première portion est devenue

passive ; vers l'autre, la seconde portion est restée active[1].

Maintenant, on devine qu'à mesure qu'elle se porte de plus en plus vers le pôle où elle s'immobilise, c'est aux dépens de celui où elle est libre; le sommeil naissant, d'apparent à peine, devient alors de moins en moins léger et, finalement, le repos le plus profond doit être celui où il y a le plus d'attention en arrêt. De là, il suit que dans le sommeil léger qui nous occupe spécialement, et où il y a encore plus d'attention fixée au pôle passif qu'au moment où il se formait, l'attention libre, plus diminuée encore, doit avoir une moindre mobilité à l'autre pôle, et partant, une plus faible activité que dès le début de ce sommeil. En effet, ce qu'il en reste fluctue encore des sens au cerveau, mais avec moins d'énergie ; aussi, en même temps que les perceptions sont plus obtuses, le travail intellectuel est moins suivi, le rêve se développe.

Cette élaboration pénible et incomplète de la pensée, le rêve, quoique nous en soyons les auteurs en dormant, nous n'en sommes pas les maîtres; nous n'avons plus alors, faute de force nerveuse suffisante en activité, la possibilité de mettre à volonté et d'une manière raisonnable, les sens, la mémoire et l'organisme au service de la pensée, comme lorsque nous sommes éveillés. En s'arrêtant sur une idée, l'attention qui, de ce côté, s'est accumulée et immobilisée, a perdu par là, de l'autre, sa liberté d'action sur les sens et le cerveau, et l'homme celle de faire acte de volonté pour diriger cette force à sa guise. De cette force mobilisable dépendent ; non

[1] Le professeur Beaunis et moi, avons reconnu, depuis lors, après M. Liégeois, que cet état de charme, que je prenais pour du sommeil léger, est le plus souvent un sommeil profond somnambulique mais partiel, parce qu'il est presque toujours suivi d'amnésie. Mais cette constatation n'annihile pas l'argumentation qui précède et qui est vraie en théorie.

seulement les sensations, les idées, la remémoration, l'intelligence et les fonctions organiques ; mais surtout la puissance de faire effort et de vouloir : elle est réellement le moteur unique et commun de tout ce qui se passe dans l'être humain; cesse-t-elle d'être une et libre, est-elle dissociée ? Les facultés s'affaiblissent ou s'anéantissent et les fonctions mêmes se pervertissent.

Plus le repos est léger, plus est mobile l'attention encore peu diminuée à son pôle actif, et plus aussi les sens et le cerveau gardent une activité qui se rapproche de celle de la veille. Plus au contraire cet état devient profond, et c'est quand l'attention est immobilisée en grande quantité sur une idée ou fortement accumulée à son pôle passif, moins les sens et le cerveau fonctionnent avec énergie ; à moins, comme nous le verrons plus loin, que le mouvement de la pensée n'ait été stimulé.

En règle générale, sauf tout à fait à son début, les errements psychiques sont d'autant plus nombreux dans le sommeil que son degré est faible ou qu'il y a peu d'attention en arrêt. Lors donc que cet état est léger, les sens peuvent apporter au *cerveau* chacun leur contingent de sensations et la mémoire, toute sorte d'idées à la formation ou au développement des rêves : en ce cas, l'esprit, ayant à sa disposition beaucoup de force nerveuse libre, remue un grand nombre de matériaux et s'abandonne nécessairement à des divagations très étendues. Mais lorsque le sommeil est plus marqué, l'attention libre étant moins abondante et partant moins puissante, et c'est en raison directe de l'accumulation d'une partie d'elle-même sur l'idée fixe de reposer, les sens et la mémoire sont plus engourdis et ils offrent en pâture à la pensée des éléments moins nombreux ; de là des rêves soumis à moins d'écartement. Alors les sensations des organes les plus excitables qui, par cela même, s'éteignent les derniers ;

puis les idées les plus fraîches dans la mémoire, fournissent principalement le plus fort contingent à leur construction. Et en effet, l'expérience a démontré que le tact et l'ouïe apportent, en ce cas, proportionnément plus à la pensée des dormeurs que les autres sens, qui s'amortissent plutôt, et que les rêveurs vont, de préférence, puiser dans leurs souvenirs récents la trame de leurs créations idéales. Cela est compréhensible ; ce n'est qu'avec ce qu'elle a encore de pouvoir et de liberté que l'attention, comme à demi paralysée, sert à percevoir sciemment et à élaborer des idées, et alors, elle ne peut plus agir que sur les organes des sensations les plus délicats ou les souvenirs les moins effacés.

Donc en thèse générale, quel que soit le degré du sommeil qui nous occupe, cette force est tellement affaiblie dans son ressort propre, que le dormeur est incapable, avec ce qui lui en reste de libre, de mettre un seul mouvement volontaire à l'appui de ses rêveries ; et, en outre, dans le degré le plus léger, ses rêves étant formés d'éléments puisés à toutes les sources, présentent autrement de diffusion et de variété que lorsque la plupart de ces sources sont taries, ce qui arrive quand cet état est plus concentré.

Maintenant que nous savons que, dans le sommeil léger, le dormeur dont l'attention libre, par cela qu'elle est diminuée, est devenue moins mobile et moins énergique ; qu'il n'a plus conséquemment à son service que des sens affaiblis ou rudimentaires et une mémoire infidèle, et qu'il lui est impossible de gouverner ces organes et cette faculté, il n'est plus difficile de se rendre compte de ce que sont les rêves les plus communs. Sensations diverses et incomplètes, et, par suite, idées vagues, étranges, exagérées ; souvenirs venant s'agencer sans ordre, avec incohérence ; tendance à accepter comme vrai ce qui se

présente à l'esprit, en vertu d'une prédisposition native à croire à ses sens, à ses souvenirs, à soi-même, ce qui est l'effet d'un besoin instinctif de conservation ; impossibilité de faire effort pour susciter des sensations vraies, rappeler des images ou des idées nettes ; impuissance de comparer ces idées, d'en tirer des jugements, d'en rejeter ce qui est absurde : telles sont les bases des rêves ordinaires. C'est donc dans les sensations affaiblies et les idées mémorielles sans éclat que l'on va puiser en rêvant.

Il est facile de comprendre maintenant pourquoi une sensation obscure dégénère alors en illusion dans l'esprit; pourquoi une idée s'y convertit en hallucination décolorée ; pourquoi l'on ne distingue plus la sensation faussée de la sensation vraie, l'objet fictif de l'objet réel ; pourquoi l'on s'objective ses fictions; pourquoi le moi s'efface; pourquoi les sentiments moraux et affectifs sont changés; pourquoi l'on n'a plus qu'une notion vague de la durée, etc. C'est que l'on ne peut, d'aucune manière, empêcher l'attention encore libre, tant la volonté est déjà affaiblie, inerte, on ne peut l'empêcher d'être à la remorque de ce qui se présente à son action : à commencer par les sensations vagues qu'elle transforme en idée, pour finir par les souvenirs de toutes sortes qui se rattachent entre eux ou aux sensations, par l'intermédiaire de la loi de l'association des idées. La preuve évidente de la fausseté et de la pauvreté des conceptions ordinaires du sommeil léger, on la trouve, au réveil, par la comparaison que l'on fait de ce que l'on est avec ce que l'on sort d'être.

Dans ce sommeil au degré le plus élevé; c'est-à-dire, au degré où il y a le plus d'attention immobilisée, il naît une autre espèce de rêve digne d'attirer notre examen, en ce sens qu'il se file, tout au contraire, avec de l'attention accumulée au cerveau et mise en mouvement ; ce qui établit

un point de rapport, entre lui et le somnambulisme sur les limites duquel il est et dont il ne diffère, que parce qu'il reste dans la mémoire après le réveil ; la nature ne fait pas de saut. Aussi, à cause de cette ressemblance, nous nous étendrons un peu à ce sujet : ce sera une préparation à ce que nous émettrons plus loin. Ce rêve marque d'ordinaire les commencements du sommeil léger, moment où, dans cet état, il y a le plus d'attention accumulée sur une idée. Dès que, en affluant sur l'idée de reposer, cette force est devenue inerte à son rôle passif, il arrive parfois, avant de s'endormir ou lorsqu'on s'endort et si l'esprit a été fortement tendu, que les occupations de la pensée passent sans transition de l'état de veille à la période du repos; le mouvement psychique se continuant se fait alors au moyen de la plus grande partie de l'attention accumulée, mais mise sur un thème à développer ; l'impulsion antérieurement imprimée à la pensée par une suggestion inconsciente continue donc son chemin et, de plus, le travail intellectuel, non troublé par les distractions des sens, s'élabore avec une sûreté de déduction qui surpasse quelquefois le travail de la veille et qui ne se remarque jamais dans les rêves les plus communs.

Ou a observé dans ces sortes de songes, et c'est parce que l'attention employée à leur élaboration est fortement concentrée, que si l'on se remémore des idées-images, la représentation que l'on s'en fait se rapproche de la réalité à tel point, qu'en s'éveillant, on n'arrive pas à différencier ces idées-images des objets qu'elles rappellent. C'est qu'en ce moment, chez le dormeur, l'attention réagit avec d'autant plus de vigueur qu'elle est accumulée : et si la sensation centrifuge est égale à la sensation centripète, c'est que cette force retrouve, au moins, la puissance qu'elle avait lors de la perception primitive de l'objet de l'idée-image. Dans le rêve en question, plus l'action nerveuse est éner-

gique sur le centre cérébral, plus elle est affaiblie vers les sens ; elle est tellement amoindrie dans ces derniers organes, qu'elle ne peut plus guère être cause d'incohérences et de divagations aussi fréquentes que dans la plupart des rêves ordinaires. Aussi, au lieu d'être à la remorque des sens externes et internes; au lieu de flotter au hasard dans toutes les directions, de papillonner dans le champ de la mémoire, le rêveur qui a l'esprit concentré sur un sujet d'occupation de la veille poursuit son travail avec une sûreté de raisonnement qui, parfois, n'est pas indigne d'un homme éveillé.

Disons-le par anticipation, de même que le somnambule artificiel qui, immobile dans sa pensée, mais ayant reçu l'impulsion de mouvoir son attention captive dans un cercle d'idées, ne peut empêcher celle-ci de s'ébranler et de broder le canevas du thème qu'on lui donne, et cela avec une logique d'autant plus serrée que sa concentration est plus grande ; de même le dormeur léger, placé dans des conditions qui se rapprochent de celles du somnambule, donne des développements suivis à un rêve qui n'est qu'une continuation transmise de ses préoccupations de la veille ; chez le premier, il y a suggestion du sommeil au sommeil ; chez le second, il y a suggestion de la veille au sommeil ; voilà presque la seule différence entre les rêves de l'un et de l'autre.

Il est connu depuis longtemps que si l'on s'endort dans l'idée qu'un travail parfaitement conçu se fera pendant le sommeil, il arrivera que les pensées continueront leur cours sur le même sujet et qu'au réveil, ce travail aura marché ou sera fini. Comme alors l'esprit est plus concentré, moins distrait par les sens, il fera surgir des idées, il créera, il déduira avec une sûreté d'action quelquefois supérieure à celle qu'il a dans l'état de veille. S'endort-on avec la pensée de s'éveiller à une heure fixe ? L'on compte

le temps et l'on se réveille à quelques minutes près [1]. S'endort-on avec celle de résoudre un problème? En sortant du sommeil, on est étonné d'en avoir trouvé la solution. S'endort-on avec celle d'avoir l'inspiration poétique? On trouve, au réveil, que le feu sacré s'est allumé et que l'on a été plein de verve. C'est dans des rêves semblables que Galien trouvait d'heureuses inspirations médicales, que Frandklin devinait l'issue des affaires, que Burdach découvrit la loi d'alternation fonctionnelle des organes, etc. Un de nos professeurs nous recommandait de répéter nos leçons avant de nous livrer au repos, pour que nous les sussions mieux le lendemain. Plusieurs d'entre nous se trouvaient bien de cette habitude; par une suggestion inconsciente, il s'opérait un mouvement intellectuel qui fixait la leçon apprise, avec plus de force encore, dans la mémoire. Depuis il nous est arrivé plusieurs fois, au réveil, d'avoir des idées paraissant spontanées, qui nous éclairaient sur des faits que nous avions vus ou sur le sens de paroles que nous avions entendues. Là où nous n'avions d'abord supposé que de l'insignifiance, il nous apparaissait, le lendemain, une liaison dans les faits, une signification dans les paroles et même le son de la voix qui nous mettait sur le chemin de projets ou d'intrigues.

C'est aussi à des rèves de la sorte qu'il faut attribuer les prodiges de mémoire des dormeurs. Quand l'attention accumulée et mobilisée se replie dans le domaine des souvenirs, elle fait souvent revivre des impressions mémorielles qu'on croyait effacées depuis longtemps et, avec d'autant plus de facilité, qu'elle ne se porte que peu vers les sens. C'est que, dans ces rêves, le champ de l'attention

1 Nous connaissons particulièrement un homme veuf depuis peu, lequel s'éveille tous les jours à trois heures du matin, moment où il a perdu sa femme.

étant rétréci, la mémoire n'en est que plus développée : il arrive alors que l'on se trouve dans une situation analogue à celle des individus privés d'un ou plusieurs sens, lesquels portant toute leur attention au cerveau sur une moindre étendue, ont une mémoire très développée et très fidèle. Voilà pourquoi il renaît de ces souvenirs étranges qui font croire souvent à ceux qui en sont le sujet que, dans le sommeil, ils sont doués de la faculté de divination. M. A. Maury [1] cite des faits remarquables de mémoire pendant cet état, et M. Macario [2] en relate aussi plusieurs.

Nous croyons devoir en signaler un, à cause de son caractère merveilleux. Une de mes clientes m'a raconté qu'une nuit, pendant qu'elle se noyait en songe, un homme qui se trouvait là, parmi la foule, se jeta à l'eau et l'en retira. Tandis qu'elle le considérait avec gratitude, elle entendit une voix qui prononça le nom de son sauveur. Ce songe pénible restait encore dans son esprit avec ses circonstances principales, lorsque plusieurs années après, elle fut tout étonnée de voir entrer dans son établissement le héros de son rêve. Immédiatement, elle alla demander à ce nouveau venu s'il ne s'appelait pas Olry, c'était le nom qu'elle avait entendu prononcer ; la réponse fut affirmative et vint encore ajouter à sa surprise. Cette femme est depuis lors demeurée convaincue d'avoir deviné cet homme sous l'influence d'une intelligence supérieure. Ce fait est pourtant naturel. La rêveuse avait dû autrefois connaître ce personnage, car il n'habitait qu'à 12 kilomètres de chez elle ; et, dans son sommeil, elle retrouva son nom et le type de ses traits, chose que son attention, faute d'être accumulée, n'avait plus été susceptible de faire apparaître pendant la veille.

[1] *Du Sommeil.* p. 117, 1861. Paris, Didier.
[2] *Du Sommeil*, p. 62, 1857, Lyon et Paris, Périsse frères.

Si la bouche est close ; et si malgré la pression des excréments et de l'urine, les sphincters de l'anus et de la vessie restent fermés tout le temps du sommeil ; si l'oiseau dort sur ses pattes, n'est-ce pas parce qu'en s'endormant, l'attention accumulée de celui qui dort s'est mise en arrêt, non-seulement sur l'idée de dormir ; mais aussi sur les idées de contracter les muscles qui président au remuement des lèvres, aux actes de la défécation, de l'émission des urines et de la station debout, de la même façon qu'elle se met en mouvement sur celles de la trame d'un songe, par une espèce de transition raisonnée et se continuant par suggestion de la veille au sommeil ? N'est-se pas aussi de même, à cause d'une idée fixe devenue permanente, idée née pendant la veille et abstractive de certains sons, que l'on repose bien, malgré les bruits les plus agaçants ; tels sont ceux qui proviennent du tumulte de la rue, des mouvements de machines ?

Il y a donc une seconde espèce de rêve dans le sommeil léger, rêve souvent bien suivi, ce qui est la preuve qu'il est le fruit d'une action de l'attention déjà en grande partie accumulée. Il résulte d'un mouvement suggestif de la pensée se prolongeant, sans solution de continuité, de la veille au sommeil ; et il est d'autant plus raisonnable que les sens amortis et peu excités, par ce qu'il y reste d'attention libre, n'apportent plus de causes de distractions à l'esprit.

La conclusion de ce qui précède, c'est que, dans le sommeil léger, une partie de l'attention, en se portant sur une idée, celle de reposer, s'y accumule et s'y met en arrêt. Une autre partie de l'attention, et c'est la plus grande, reste libre sur les sens et sur les idées mémorielles ; mais elle est devenue folle, sans frein dans son action, par suite de son affaiblissement. C'est cette dernière partie qui crée la trame des rêves les plus communs. La force nerveuse,

diminuée par le côté où elle est libre, est donc par suite paralysée dans son mouvement; elle se porte encore aux sens amortis et dans le champ de la mémoire, mais sans efforts volontaires et d'une manière automatique: d'où des rêves diffus, vagues et à éléments d'autant plus ternes et plus variés que les sources où elle puise sont plus nombreuses. Y a-t-il, au contraire, plus encore de cette force portée sur la même idée fixe de dormir, et c'est nécessairement aux dépens de celle qui était libre et distribuée dans les sens, les rêves deviennent alors les fruits des seules sensations qui ne sont pas éteintes et des idées les plus récemment mises dans la mémoire ; ils sont moins incohérents, plus suivis, puisque le champ des distractions est moins vaste. Enfin, dans cette seconde espèce de rêves, ce que l'on remarque souvent, si une impulsion est transmise à la pensée de la veille au sommeil, il arrive qu'une grande partie de l'attention en arrêt sur une idée se mobilise et est entraînée à la continuation du mouvement psychique ; le dormeur, moins distrait par les sens, suscite des souvenirs, même effacés depuis longtemps, et coordonne des opérations intellectuelles quelquefois supérieures à celles de la veille.

CHAPITRE IV

DU SOMMEIL PROFOND OU SOMNAMBULIQUE PROVOQUÉ

Le sommeil profond formant la partie essentielle et fondamentale de ce travail, nous sommes obligé, à cause de l'étendue du sujet et pour plus de clarté, de diviser par paragraphes ce que nous avons à en dire.

I

ISOLEMENT. — RAPPORT. — CATALEPSIE. — INACTIVITÉ DE LA PENSÉE. — IMMOBILITÉ DU CORPS. — SÉDATION GÉNÉRALE DU SYSTÈME NERVEUX.

Par l'application continue de l'attention sur une idée, et c'est ordinairement celle de dormir, une partie de cette force quitte les sens pour s'accumuler au cerveau, et la partie restée libre devient inerte en proportion de sa diminution. Aussi s'ensuit-il que non-seulement les sens ;

mais la pensée perdent de leur activité et que les muscles, ne recevant plus d'ordres bien formulés, tombent dans une résolution complète. Le sommeil profond prend naissance, quand il ne reste plus assez d'attention libre dans le domaine des idées et des sens, pour que la pensée du sommeil puisse être rendue consciente après réveil.

Le signe qui frappe tout d'abord l'observateur dans l'examen qu'il fait du genre de sommeil dont il s'agit, c'est l'abolition en apparence souvent complète des sensations. On a fait un grand nombre d'expériences pour s'assurer jusqu'à quel point les sens sont fermés; on a tiré des coups de pistolet derrière les oreilles, fait respirer des gaz irritants ou fétides, piqué, brûlé la peau dans les endroits les plus délicats, mis des flambeaux brillants devant les yeux, etc.; et tous les expérimentateurs sont demeurés d'accord pour affirmer que beaucoup de dormeurs profonds, ayant essuyé ces épreuves, y sont restés insensibles. Pour notre part, nous avons répété plusieurs de ces expériences, et excepté pour le tact, nous n'avons pas rencontré de bons somnambules qui aient trahi par le geste ou autrement la plus minime impression. C'est bien là une preuve convaincante que, dans ce sommeil, il ne reste plus guère d'attention libre vers les sens et qu'elle s'est immobilisée en grande partie au cerveau. Quant à ceux de nos somnambules qui ont donné plus ou moins de signes de sensibilité cutanée, ils nous ont paru s'être rapprochés alors de l'état des dormeurs légers, avec lesquels ils présentaient ces signes positifs communs. En règle générale, on peut donc affirmer que, dans le sommeil profond, l'attention paraît cesser tout à fait de se porter au sens pour y recevoir les impressions des objets extérieurs.

Nous l'avons remarqué, en laissant, dans les premières séances, un dormeur profond sans lui adresser la parole,

il demeure immobile très longtemps; il se montre incapable, nous ne dirons pas de penser, mais d'agir par lui-même. Cependant, il faut l'avouer, il peut montrer, spontanément et par exception, de l'activité comme pendant la veille, puisque les dormeurs naturellement somnambules en présentent.

Il est aussi d'observation, que presque toujours les somnambules artificiels sont en relation par l'esprit et les sens avec les endormeurs, mais rien qu'avec eux. Il ne nous est arrivé qu'une seule fois de rencontrer un dormeur de ce genre qui ne se mît pas en rapport avec nous, et ce fut seulement dans son premier sommeil [1]. On en voit qui restent dans une impassibilité complète ; mais, à force d'être suscités par le toucher et la voix, ils se mettent à répondre, d'abord en faisant des signes, et enfin, verbalement.

Comment expliquer que si l'endormeur parle à ses somnambules, ils entendent sa voix ; s'il les touche, ils le sentent ; et s'il leur ouvre les yeux, ils le voient ? Cette particularité mérite qu'on s'y arrête. Il faut le dire, c'est qu'il est presque impossible à une personne qui, s'abandonnant entre les mains d'un endormeur, l'ayant devant les yeux, le touchant, entendant sa voix et se soumettant à ses désirs, il est presque impossible, qu'arrivée dans le sommeil, elle ne continue pas à porter toujours de même son attention sur celui qui dirige sa pensée ; qu'elle ne soit avec lui dans le même rapport d'esprit qu'avant son entrée dans cet état. Nous avons pu, par une expérience, rendre palpable cette continuation du rapport entre l'endormeur et son sujet. Pendant que nous étions en conversation avec une femme névropathique, nous songeâmes

[1] Depuis lors, nous avons trouvé deux sujets seulement sur plus de 8,000, qui restèrent toujours isolés de nous : ils ne présentaient aucune catalepsie et dormaient comme du sommeil ordinaire.

à lui affirmer l'un après l'autre, les caractères principaux du sommeil. Il arriva que chacune de nos affirmations réagissant sur l'esprit de cette femme, elles concoururent au but que nous nous proposions ; les unes en appelant son attention sur l'idée de dormir, et les autres, en éloignant cette force de ses sens. Nous parlions encore, et elle continuait à répondre à nos questions, qu'elle était déjà devenue isolée de deux témoins de notre expérience : elle dormait. Il n'y eut pas, d'elle à nous, de transition entre la conversation commencée pendant la veille et la même conversation prolongée pendant son sommeil.

Cette expérience que nous répétâmes une seconde fois avec semblable résultat permet de mettre le doigt sur la manière dont le rapport s'établit et se conserve entre l'endormeur et son sujet : ce dernier garde dans son esprit l'idée de celui qui l'endort et met son attention accumulée et ses sens au service de cette idée, et cela, sans aucune transition de la veille au sommeil, comme le dormeur ordinaire poursuit un travail intellectuel commencé avant de s'endormir ; comme il continue à compter les heures pour s'éveiller à l'heure qu'il s'est fixée d'avance ; comme il persiste à contracter les sphincters de l'anus et de la vessie, et comme l'on dort enfin à cheval ou en marchant.

Cette opinion que le sujet somnambule reste en rapport avec l'endormeur, parce qu'il s'est endormi en pensant à lui, a été exprimée pour la première fois par Noizet [1]. En 1823, A. Bertrand [2] formula d'une manière plus nette l'idée que la continuation du rapport est due à ce que le somnambule entre dans le sommeil en pensant à son endormeur. « Le malade, soumis à l'opération magnétique,

[1] *Mémoire sur le somnambulisme*, p. 101.
[2] *Traité du somnambulisme*, p. 241, Paris, Dentu.

écrit cet auteur, s'endort en pensant à son magnétiseur, et c'est parce qu'il ne pense qu'à lui en s'endormant, qu'il n'entend que lui dans son somnambulisme. » Dans le sens où nous l'invoquons, il n'y a qu'à approuver cette manière de voir. Nous ne pouvons résister à citer encore A. Bertrand quand, à la suite de l'explication précédente, il ajoute [1] : « Ce que l'on observe sous ce rapport chez les somnambules, ne diffère pas de ce qui arrive tous les jours dans le sommeil ordinaire. Une mère qui s'endort auprès du berceau de son fils, même pendant son sommeil, ne cesse pas de veiller sur lui ; mais elle ne veille que pour lui ; et, insensible à des sons beaucoup plus forts, elle entend le moindre cri qui sort de la bouche de son enfant. » Ce fait corrobore évidemment aussi la théorie de la formation du rapport qui continue à exister entre le somnambule et son endormeur.

N'est-ce pas ainsi que l'on peut expliquer le somnambulisme essentiel? Si les sens, si un travail intellectuel prolongent leur action de la veille au sommeil ; si les mouvements du corps peuvent même alors continuer de se mettre au service de la pensée, le somnambulisme essentiel n'est-il pas la prolongation d'un thème suggestif de l'esprit commencé avant de s'endormir, thème dans lequel à l'aide de l'attention accumulée, sens et muscles viennent se mettre aux ordres des idées ?

De même que les dormeurs ordinaires, et, plus rarement les somnambules essentiels gardent quelques-uns de leurs rapports de la veille dans la période du sommeil ; de même, parfois, les somnambules artificiels gardent ceux qu'ils avaient avec les personnes et les choses qui se trouvaient autour d'eux. On a remarqué que des sujets plusieurs fois endormis en présence des mêmes

[1] *Traité du somnambulisme*, p. 242, note.

personnes, arrivent à se mettre en communication avec elles par un effort de volonté exprimé avant le sommeil; s'ils conservent donc dans cet état leurs relations extérieures, c'est à l'aide de l'idée bien arrêtée d'avance de ne pas les perdre. Mais le plus souvent, l'endormeur seul aide les somnambules à se mettre en rapport avec ce qui les entoure : pour y arriver, il n'a besoin que de leur en suggérer la pensée avant ou pendant le sommeil.

Cette manière d'étendre par affirmation le champ de l'activité des dormeurs, laquelle remonte à Faria, a été désignée sous le nom de suggestion. Quelque rudimentaire qu'il paraisse de prime-abord, ce procédé est le germe d'un appel de l'attention pour réveiller les fonctions de l'esprit et il est, ensuite, le point de départ de l'action de ces fonctions sur le corps dans une étendue presque illimitée. Par suggestion, l'on peut élargir le cercle des rapports des somnambules, même au delà de ses bornes de la veille, comme à l'inverse, on peut le rétrécir de façon à mettre ces dormeurs dans l'isolement le plus complet. C'est surtout quand, par cette méthode, on fait réagir la pensée sur l'organisme, à l'aide de l'attention accumulée dans le sommeil profond, que l'on amène la production de phénomènes physiologiques remarquables et à peine encore soupçonnés.

Un fait curieux, c'est que le bon somnambule en communication avec son endormeur, ne paraît pas entendre celui-ci lorsqu'il s'adresse à une autre personne, lorsqu'il fait du bruit, etc.: d'où nous concluons qu'il ne doit non plus le voir, s'il a les yeux ouverts; il n'a d'ouïe que quand il en est interpellé ou qu'il en reçoit directement la parole. Que l'endormeur parle, même de choses qui intéressent son somnambule; qu'il fasse devant lui et sur son compte des récits scandaleux ou qu'il communique des nouvelles qui puissent l'affecter douloureusement;

tant qu'il ne lui parle pas, ce dernier reste impassible comme une statue et semble étranger à tous les sujets de conversation.

Cette singulière particularité ne paraît plus étrange dès que l'on s'en rend compte. Pendant la veille, on la rencontre dans quelques rares circonstances; elle étonne moins, parce qu'elle est moins saillante ; alors on l'attribue à un appel passager de l'attention qui, après avoir été suscitée directement et détournée de son cours, ne revient pas à son état antérieur d'activité, tant que l'on continue de la tenir ainsi détournée. Les hommes éveillés qui présentent la particularité signalée plus haut chez les somnambules, sont alors dans un état analogue au sommeil: absorbés dans leurs occupations, ils ne prêtent plus l'oreille à ce qui se dit autour d'eux qu'autant qu'on les interpelle ; mais cesse-t-on de leur parler, ils retombent dans leurs réflexions. Nous avons entendu un homme dans un lieu public, tenir des propos contre un individu à côté duquel il se trouvait et qu'il ne reconnaissait pas, sans que celui-ci, appliqué à jouer aux cartes, se fût douté qu'il s'agissait de lui; pendant ce temps-là, il répondit fort bien à quelqu'un qui le salua par son nom. Son attention était tellement absorbée par le jeu, qu'il était comparable au dormeur ordinaire, près duquel on tient une conversation sans qu'il s'en doute et qui, répondant lorsqu'on le secoue, se met ensuite à dormir de nouveau. Ici, il en est absolument de même du somnambule vis-à-vis de son endormeur, que de l'individu dont il vient d'être question et que du dormeur ordinaire, qui, n'entendant pas ceux qui parlent autour de lui, répond, cependant, lorsqu'on le secoue; le somnambule est un homme qui dort relativement moins pour son endormeur, dont il a une idée plus ou moins vague, que pour les autres personnes présentes dont il n'a aucune idée et, s'il lui

répond de temps en temps, c'est qu'il en est excité plus directement et plus vivement.

Outre le procédé par la suggestion verbale, il en est un autre pour mettre en rapport les somnambules avec les personnes qui les entourent. On fait signe à ces dernières de toucher les dormeurs au front ou au creux de l'estomac, ou de leur donner simplement la main pendant quelques minutes; la communication s'établit, à moins que les sujets endormis ne soient dans un état d'insensibilité trop grande. Ainsi, lorsque certains dormeurs n'ont plus conscience apparente des sons, leur toucher a encore conservé de la délicatesse; car ils finissent par s'apercevoir de ce qui leur est fait; une sensation tactile suffit pour faire naître dans leur esprit l'idée de la personne qui désire se mettre en rapport avec eux et pour que, si on leur adresse la parole, leur ouïe devienne sensible consécutivement et qu'ils répondent aux questions qu'on leur adresse. Cette découverte des magnétiseurs démontre que le tact ne s'eff ce pas assez dans le sommeil profond pour ne pas pouvoir être excité et que, si ce n'est d'abord que par lui que l'on peut encore communiquer avec les dormeurs somnambules, c'est qu'il ne s'éteint pas toujours comme les autres sens, au point de ne plus donner marque de sensibilité. Il serait cependant difficile, sinon impossible, d'obtenir des réponses de ces mêmes dormeurs, si on les touchait, lorsqu'ils sont en conversation avec celui qui les a endormis; il y a alors un détour trop prononcé de leur attention pour que cette force se porte encore suffisamment sur le sens du toucher. C'est par cette raison qu'il est très rare d'obtenir des réponses, en s'adressant de la même manière aux somnambules essentiels ou ordinaires; ils sont tellement absorbés par leurs rêves en action et, par conséquent, tellement isolés, qu'il est extrêmement malaisé d'attirer leur attention. Il n'est

guère possible d'entrer en conversation avec eux, qu'autant qu'ils se sont endormis avec l'idée de la personne qui veut leur parler.

Il a été beaucoup question d'un procédé indirect pour se mettre en rapport avec les somnambules artificiels, c'est celui de toucher seulement l'endormeur. Nous avons vu réussir ce moyen; mais nous pouvons assurer que chaque fois que le rapport a été ainsi établi avec les dormeurs, c'est que, par la manière dont on s'était comporté à leur égard on avait réveillé leur attention.

Sur ceux que l'on a mis dans le sommeil profond, on observe un phénomène remarquable qui n'a pas encore été expliqué. Si une personne, non en rapport avec un somnambule, lui élève les bras, ils retombent à leur place ou le long du corps, ainsi qu'un objet inerte. Au contraire, si c'est l'endormeur qui les lui soulève, ils conservent tour à tour les positions qu'il leur donne. Si enfin, lorsque ces membres sont dans une de ces extensions désignées sous le nom de catalepsie, la même personne qui a trouvé, d'abord, les bras du somnambule détendus cherche à les fléchir, à les élever, à les baisser; au lieu du relâchement antérieur, elle rencontre une résistance qu'il lui est difficile de vaincre, et, cesse-t-elle de faire des efforts, les mêmes membres viennent reprendre, comme par l'effet d'un ressort, la place dans laquelle l'endormeur les avait laissés.

Comment expliquer ces trois différents phénomènes arrivant l'un après l'autre? Le premier, le relâchement primitif des bras et leur chute dans le sens de la pesanteur, lorsque la personne qui expérimente les abandonne à eux-mêmes, ce relâchement s'explique par l'isolement complet du dormeur à son égard. Celui-ci ne sentant pas dans ce cas, ne peut pas prendre connaissance de ce qu'on lui fait; aussi, ses muscles n'obéissent à aucun ordre

et ses bras retombent. Le second, la catalepsie ou l'immobilité des membres dans la position où les laisse l'endormeur, est la conséquence du rapport existant entre lui et son sujet: ce dernier, pur automate, accepte nécessairement de son endormeur toutes les idées qu'il lui impose par le toucher aussi bien que celles qu'il en reçoit, soit par le geste, soit par la parole; comme il est incapable par devers lui de passer d'une idée à une autre, à cause de l'impossibilité où il est de faire un effort de volonté, son esprit s'en tient à l'idée qu'on lui suggère finalement, et, du moment que c'est celle d'avoir les bras dans l'extension, il les garde étendus. Pour les changer de place, l'endormeur est quelquefois obligé d'attendre un peu, jusqu'à ce que le rapport s'établisse; de plus, en les déplaçant, il sent presque toujours une légère résistance, qui tient à ce que son sujet n'aide pas au mouvement par la volonté, mais cède seulement à l'impulsion transmise. Le troisième, la rigidité des membres en catalepsie pour les personnes qui ne sont pas en rapport avec le dormeur, est due, d'abord, à ce que celui-ci a l'esprit arrêté sur l'idée de tenir ses bras dans la position qui leur a été marquée précédemment ; et, ensuite, à ce qu'étant trop isolé des personnes qui le touchent, il n'en subit pas la suggestion. Et si de plus, ses membres fléchis de force reviennent à la place qu'ils occupaient comme s'ils étaient mus par un ressort. c'est que son attention est restée immobile sur l'idée de les tenir là où son endormeur le lui a suggéré préalablement; on a pu changer leur position; mais la preuve que l'on n'a nullement agi sur le cerveau, c'est qu'ils retournent d'eux-mêmes où ils étaient.

La catalepsie est donc chez les somnambules la traduction en signe d'une idée imposée; c'est un résultat obligé de l'immobilité de la pensée. Cette inertie d'un membre, effet d'un arrêt de l'attention sur une idée, ne démontre-

t-elle pas que l'inertie du corps dans le sommeil est aussi l'effet d'un arrêt ou au moins d'un fort ralentissement dans le mouvement de la pensée? Il arrive aussi qu'en multipliant les rapports d'un dormeur, on excite ses sens et l'on donne ainsi aux assistants le pouvoir de développer sur lui la catalepsie. Il faut encore conclure que si un malade la présente avec tous ceux qui le touchent, c'est qu'il est doué d'une certaine sensibilité, bien qu'il paraisse insensible, et qu'il a peut-être une conscience étendue de ce qui se passe autour de lui.

L'obtusion des organes de sensation prouve que les idées n'entrent plus activement dans le cerveau des dormeurs ; l'absence de mouvement est la preuve que leur esprit inerte ne transmet plus d'ordre au système musculaire; leur mise en rapport avec ceux qui les entourent démontre que, par eux-mêmes, bien qu'il y ait des exceptions, ils ne sont pas capables d'initiative pour reprendre le gouvernement de leur sens et le fil de leurs idées ; enfin la catalapsie, en outre des preuves qui précèdent, est la démonstration la plus palpable de l'immobilité de leur pensée.

Les phénomènes dont nous venons de nous occuper pourraient suffire pour étayer cette opinion, qu'au moins, dans le commencement du sommeil profond, l'esprit est dans un état d'inactivité qui paraît à peu près complet. Nous avons cherché encore à connaître si des témoignages de somnambules fortifieraient cette manière de penser. Quelque temps après les avoir mis dans le sommeil et les y avoir laissés sans les distraire, nous demandâmes à plusieurs ce à quoi ils pensaient : pas un ne nous dit qu'il rêvait ; ceux que nous avions endormis, dans le but de les guérir, nous donnèrent la réponse qu'ils ne songeaient qu'à leur guérison ; d'autres répondirent qu'ils pensaient à nous, et il y en eut qui nous assurèrent ne

penser à rien. Nous finîmes par nous apercevoir que ceux qui répliquèrent de cette dernière façon étaient les plus insensibles, et partant, les plus endormis; évidemment, en faisant une telle réponse, ils ne croyaient pas, au moment même, songer à quelque chose; mais ils n'avaient pas moins une idée dans l'esprit; ils pensaient à nous, puisqu'ils répliquaient à nos demandes.

Bien qu'il soit difficile d'obtenir sur leur état de bons renseignements des dormeurs profonds, nous croyons que les réponses que nous en obtînmes furent l'expression de la vérité; d'autant plus que nous évitâmes de fausser la conscience de ce qu'ils éprouvaient dans leur for intérieur, en prenant la précaution, au moment où nous leur fîmes des questions, de ne pas leur suggérer d'idées autres que celles qu'ils pouvaient avoir.

Aussi, de ces expériences, il faut conclure que les dormeurs ont, pour la plupart, la conscience qu'il pensent et que leur activité mentale, quand elle n'est pas réveillée, est à peu près nulle, ce que dénote l'absence de rêve dans leur esprit et l'immobilité de leur corps, immobilité dont l'origine remonte au moment où ils ont fixé leur attention sur l'idée de dormir. Chez quelques-uns l'attention s'est tellement arrêtée sur une seule idée qu'elle échappe à leur conscience; ils ne peuvent l'y saisir, faute de pouvoir évoquer une autre idée comme point de comparaison, ou faute d'une solution de continuité quelconque qui la rende évidente. Ainsi le témoignage des somnambules corrobore les données que nous avions déjà de l'inertie presque entière de l'esprit au commencement du sommeil profond, et il prouve encore que, si la pensée n'est pas toujours active, si elle s'immobilise entièrement, elle ne s'éteint jamais.

Pendant le sommeil où le travail intellectuel est ralenti ou arrêté, l'attention, accumulée vers son pôle passif, ne

se portant plus que faiblement sur les sens, et l'appareil musculaire ne recevant plus d'ordres; bref, l'excitation par l'attention et la pensée ayant énormément diminué, ce ne sont pas seulement les fonctions de la vie de relation qui en reçoivent le contre-coup; ce sont encore les fonctions de la vie nutritive. C'est que ces deux vies sont solidaires, et que l'attention, en se concentrant consciemment au cerveau, entraîne aussi de son côté, outre celle qui est distribuée aux sens, une partie de la force de même nature répandue dans les organes soumis à l'influence du nerf grand sympathique. Par cette raison, dans le sommeil profond surtout, les mouvements respiratoires deviennent moins fréquents, la circulation se ralentit et la température du corps s'abaisse ; d'où il suit encore, l'hématose diminuant, qu'une sensation de froid s'empare de tout le corps : cette sensation, certains dormeurs l'accusent en s'éveillant, parce qu'alors, ils peuvent seulement la sentir. Nous avons vu, même au mois de juin, un de nos somnambules grelotter après son réveil et courir au soleil pour se réchauffer. Il s'était évidemment refroidi dans son sommeil; car nulle autre, parmi les personnes présentes, tout en étant restée dans l'inaction, n'éprouvait semblable besoin. Cet effet de l'entraînement de l'attention de la vie végétative et inconsciente par sa congénère, met les dormeurs profonds dans un état d'amoindrissement de l'activité nerveuse, comparable à celui où sont arrivés certains malades, les hommes affaiblis, les vieillards, gens se plaignant toujours du froid. Mais ce ne sont pas seulement les phénomènes respiratoires et d'hématose qui perdent de leur énergie pendant le repos : les mouvements de déglutition cessent, les contractions péristaltiques des muscles de l'estomac et des intestins languissent, et c'est la diminution des sensations, en apparence inconscientes, et point de

départ de ces mouvements musculaires réflexes amoindri qui est la cause de ces résultats. De plus, les sécrétions sont moins actives, les évacuations alvines sont plus rares, la digestion se fait avec plus de difficulté et de lenteur, à tel point qu'elle demande le sommeil pour combler la dépense de force nerveuse, lorsque son travail a lieu pendant la veille; somme toute, tant que dure le sommeil profond, une forte partie de l'attention étant inactive, l'organisme en entier se repose.

Il n'est pas inutile de dire que cette sédation générale du système nerveux est précédée parfois d'une perturbation causée par l'effort que le dormeur artificiel fait pour s'endormir: telle est la gène de respirer, par exemple. Ce dérangement fonctionnel passager, est le trait d'union entre la période d'activité et celle de repos, comme le mouvement fébrile initial des pyrexies est souvent le lien entre les états de santé et de maladie. Les lois qui président à la formation de certaines affections morbides, on les devine parfois dans un de leur mécanisme, lors de la production du sommeil artificiel. Ainsi, dans ce dernier cas, c'est l'attention employée à faire naître le sommeil qui, en s'ébranlant quelques instants avec trop d'énergie, amène une réaction transitoire entre les temps de la veille et du repos; de même, dans la formation des maladies fébriles, il n'est pas illogique et déraisonnable d'admettre que le frisson intermédiaire entre la santé et le dérangement organique est l'indice passager d'un déplacement brusque de la force nerveuse, déplacement dont, à vrai dire, il est difficile de se rendre compte, parce qu'il est inscient.

Les physiologistes se sont efforcés de trouver la cause de la sédation du système nerveux pendant l'état de repos. Au lieu d'en chercher l'explication dans une révulsion psychique, ils se sont perdus dans des hypothèses.

La théorie la plus généralement admise est celle qui attribue le sommeil à une congestion sanguine passive. On a répété que, dans cet état, si les fonctions cérébrales sont rudimentaires; si le pouls et les mouvements respiratoires sont ralentis, ainsi que d'autres fonctions organiques, c'est que l'excitation, dont le cerveau est le point de départ, est diminuée par l'effet de la compression de ce centre nerveux. S'il y a une ressemblance entre l'état de l'esprit et du corps, pendant le sommeil et l'état psychique et organique qui accompagne la congestion cérébrale, cela tient à ce que la compression du cerveau, dans la congestion, empêche la pensée de se manifester et l'innervation de se bien accomplir ; mais ce n'est pas une raison pour en induire que le repos du corps est l'effet d'un afflux congestionnel vers l'organe de la pensée. Si le cerveau devait se congestionner, ce devrait être plutôt pendant la veille, lorsqu'il y a fatigue de cet organe ; là où il y a appel, il y a afflux. Mais comprend-on une congestion sanguine passive au cerveau, chez des personnes qui dorment à volonté du sommeil ordinaire et s'éveillent un moment après ; ou chez des personnes qu'on endort artificiellement et réveille dans un court espace de temps, sans qu'elles paraissent ensuite moins dispos? Comprend-on un afflux de sang dans la boîte crânienne naissant et disparaissant avec une pareille rapidité? Ensuite, a-t-on jamais vu, dans quelle congestion cérébrale que ce fût que ceux qui en ont été frappés fussent, après coup, devenus immédiatement plus alertes qu'auparavant, et que leurs forces fussent réparées, ainsi qu'à la suite du sommeil?

Ce que l'on peut dire de mieux sur la circulation pendant le sommeil, c'est que dans cet état le cerveau reçoit moins de sang que pendant la veille, parce que la pensée y est devenue moins active, et ce qui le prouve indirectement, c'est que l'activité de la circulation est toujours plus

rapide, dans des glandes excitées, dans des muscles en fonctionnement, que lorsque les uns et les autres sont en repos.

II

ABOLITION DE L'ACTION RÉFLEXE CONSCIENTE ET DES FONCTIONS VÉGÉTATIVES LIÉES AUX SENSATIONS. — SENSATIONS EN APPARENCE INCONSCIENTES. — ACTION DIVISÉE ET SIMULTANÉE DE L'ATTENTION SUR LES DIVERSES FONCTIONS DES SENS ET DU CERVEAU. — INITIATIVE DES DORMEURS.

Étant donné un dormeur plongé dans le sommeil profond, il arrivera, si on le pince, si on lui irrite la peau de quelque manière que ce soit, que, contrairement à ce qui se passe pendant la veille, il n'accusera, par aucune contraction musculaire, l'impression qu'on aura voulu lui faire éprouver. Il en sera de même si on lui fait passer sous le nez des gaz irritants : il ne se produira ni mouvement involontaire ni même aucune inflammation et aucune hypersécrétion de la muqueuse. Si l'on introduit du tabac en poudre dans les fosses nasales, l'éternuement n'aura lieu qu'après le réveil. En répétant sur les organes du goût et autres sens des expériences analogues à celles qui précèdent, l'absence de marque de sensibilité est identique pour chacun d'eux. On sait jusqu'à quel point l'homme est sensible aux secousses électriques. Je soumis un jour une de mes somnambules au plus fort courant du petit appareil de Gaiffe ; c'était une jeune fille qui, éveillée, ne pouvait résister à un léger dégagement de fluide ; elle put tenir les poignées des fils conducteurs avec faci-

lité et elle n'accusa qu'un peu de chaleur à la paume des mains ; sauf un mouvement de pronation des avant-bras au début, l'on aurait pu croire à l'absence de toute action réflexe. Quand on le lui suggéra, elle échappa les conducteurs aussitôt, ce que, pour le même courant, n'avaient pu faire des personnes éveillées moins nerveuses qu'elle, tant les contractions musculaires de leurs mains sur les poignées de l'appareil étaient violentes.

Ces quelques faits sont la démonstration que lorsque l'attention, abandonnant en grande partie les organes sensibles, s'est mise en retraite vers le cerveau, il en résulte que les effets réflexes sur le système musculaire, lesquels étaient amenés involontairement par des sensations conscientes, sont abolis ou de beaucoup diminués; il en résulte de plus que certaines fonctions végétatives liées simpathiquement aux sensations cessent aussi de se manifester. Ainsi, quand il n'y a plus d'impressions vives sur les nerfs sensitifs, il n'y a plus ni mouvement consécutif, ni irritation, ni hypersécrétion. Ces faits permettent d'entrevoir que c'est la même cause, l'absence d'impression, qui explique pourquoi un vésicatoire est sans action sur un membre entièrement paralysé ou sur les mourants ; et pourquoi encore un purgatif est sans effet sur les vieillards décrépits dont la muqueuse intestinale a perdu sa sensibilité. De cette propriété qu'ont les dormeurs d'être insensibles à l'excitation réflexe ou sympathique, il découle que, par lui-même, le sommeil répété souvent ou continué longtemps, peut être un moyen utile dans le traitement des affections où il y a hyperesthésie des sens, avec contractions musculaires ou suractivité des fonctions organiques.

Si les actions réflexes sont suspendues chez les dormeurs, c'est qu'ils ne possèdent plus assez d'attention vers les sens pour que, à leur su, il s'y produise des impres-

sions manifestes ; alors, le pouvoir récepteur du cerveau reste donc, au moins en apparence, inactif dans cette direction. Les actions réflexes et conscientes d'impressions senties et perçues produisant des mouvements musculaires renferment ces termes inséparables : attention, sensations, perceptions et idées-images gravées en même temps dans la mémoire ; c'est-à-dire, les principes primitifs et essentiels de la pensée. Quoique l'on n'ait pas la connaissance intime des mouvements réflexes de la vie organique, ces mêmes phénomènes sont la démonstration que l'impression est à leur point de départ ; l'existence de celle-ci implique l'attention et une perception dans un centre nerveux qui ne peut être que le cerveau ; s'il y a perception, il y a sensation et idée mémorielle ; or, pourquoi, si l'on entrevoit les trois éléments de la pensée dans un acte accompli par des organes soumis à l'influence du nerf grand sympathique, pourquoi, dis-je, une action de la pensée, insciente il est vrai, ne s'élaborerait-elle pas aussi au cerveau et ne se formulerait-elle pas partout dans l'appareil de la vie nutritive ? Elle y apparaît embrassant toute l'économie à la fois et y agissant, d'une manière permanente et intelligente ; non seulement dans la régularité des contractions du cœur, des vaisseaux et des mouvements péristaltiques du tube digestif ; mais encore dans l'harmonie continue des fonctions assimilatrices et désassimilatrices, et dans la conservation de l'étonnante structure du corps. Parce que l'on ignore consciemment cette pensée et les actes accomplis sous son influence, ce n'est pas une raison pour la nier ; c'est un motif pour admirer la prévoyance de la nature qui fait accomplir en silence et sans participation de notre volonté, un travail intelligent où la moindre distraction serait la maladie ou la mort.

Quoique l'attention, créatrice des sensations et condi-

tion des actions réflexes, afflue pendant le sommeil dans le foyer mémoriel et y paraisse comme immobilisée et ne veillant plus dans les sens; il ne faut cependant pas croire, parce que l'on n'éprouve plus alors de sensations apparentes, que les organes sensibles soient tout à fait fermés. Dans l'état passif le plus profond, il y a encore et toujours, à l'insu des dormeurs, des sensations qui viennent se déposer dans leur mémoire sous forme d idées images. J'avais l'habitude de laisser une de mes somnambules, les yeux continuellement ouverts et, malgré cela, elle paraissait isolée de tous les assistants, excepté de moi. Une fois, sans qu'elle semblât nullement se douter que l'on s'occupait à la dépouiller de sa bague, de son fichu, de ses souliers et du contenu de ses poches, pour s'amuser de sa surprise au réveil, je m'avisai, par ordre écrit, de faire cacher au loin un des objets qui lui avait été enlevé et je lui demandai ensuite de m'indiquer où il se trouvait. Elle me répondit fort bien qu'elle ne l'avait plus, me nomma la personne qui s'en était emparée, bien que, au moment du dépouillement, elle n'eût pas eu l'air de s'apercevoir de quelque chose; mais il lui fut impossible de désigner où cet objet avait été caché. Cette particularité de donner des renseignements exacts sur ce qui s'était passé près d'elle me porta à penser que cette somnambule n'etait pas restée entièrement insensible pendant son isolement Je fis aussitôt mettre non loin de ses yeux, toujours par écrit, un des autres objets qu'on lui avait enlevé et je m'assurai bien qu'elle n'avait pas paru remarquer ce que l'on avait fait devant elle. Cette dormeuse, qui s'etait laissée dépouiller sans mot dire et dont les yeux immobiles avaient l'air d'être éteints, désigna immédiatement, sur ma demande, dans quel endroit on avait déposé cet autre objet. Depuis lors, j'ai répété des expériences du même genre sur des dormeurs que j'avais toujours crus parfaitement isolés, et

j'ai été de plus en plus confirmé dans cette opinion que, chez les dormeurs profonds, les sensations ont encore lieu, mais, comme à leur insu, au moment même, et sans qu'ils puissent manifester par un signe quelconque qu'ils éprouvent en réalité ces sensations; il ne leur reste plus assez d'attention à porter vers son pôle actif pour leur permettre la moindre manifestation à propos de ce dont ils ont pourtant une conscience réelle.

Le rappel d'une sensation, insciente en apparence lors de sa formation, peut même remonter à un sommeil antérieur. Pendant qu'une de mes meilleures somnambules dormait, elle reçut la visite d'une de ses connaissances qui, après lui avoir adressé la parole, secoué les bras et crié aux oreilles sans en obtenir un mot, se retira tout étonnée d'une pareille impassibilité. Quelques jours après, je demandai à cette somnambule, endormie de nouveau, de se remémorer ce qu'elle pourrait de son sommeil précédent: elle en vint à me raconter, dans ses détails, l'incident dont je viens de parler et duquel elle n'avait nullement paru se douter. Mais elle ne put savoir comment elle connaissait ce qu'elle avait pourtant senti et entendu, elle prétendit le deviner par une intuition propre. Une autre dormeuse, sourde aux demandes qu'on lui avait adressées, fut plus précise dans son explication. Quand je lui eus demandé de faire un retour sur les particularités de son rêve et qu'elle eut rappelé les questions auxquelles elle n'avait pas répondu : elle m'assura avoir entendu; mais n'avoir pas eu assez d'initiative pour y répliquer. Évidemment, chez celle-ci, l'attention avait été plus active vers les sens que chez la précédente, dont les sensations plus obscures avaient été moins conscientes. L'impossibilité de faire effort pour réagir, suite elle-même de l'accumulation de la force nerveuse au cerveau : telle est la cause pourquoi les somnambules paraissent

isolés. Cette explication est confirmée par ce fait d'une femme chloroformée qui, revenue à elle, se rappela des outrages violents qu'un dentiste lui avait fait subir et qui déclara, devant la justice, n'avoir pu s'opposer, soit en se défendant, soit en criant, aux manœuvres dont elle avait été victime. Un autre fait que j'ai observé plusieurs fois confirme aussi l'existence des sensations chez les dormeurs paraissant isolés. Si, après avoir laissé les bras d'un somnambule en catalepsie sans qu'il ait manifesté, tout le temps, la moindre impression sensible dans ses membres, on le réveille au bout d'une durée assez longue de leur extension, il arrive qu'au sortir du sommeil, il y accuse de la lassitude. Ce sentiment de fatigue a lieu, parce que, l'organisme revenant à son état ordinaire, l'attention massée au cerveau reflue sur la partie auparavant en souffrance et transporte à la conscience une sensation qui, avant le réveil, n'y arrivait que très faiblement. C'est aussi parce qu'il ressent moins la sensation de la fatigue, que ce dormeur, ainsi qu'il est facile de le constater, garde alors plus longtemps ses bras dans une position horizontale que lorsqu'il est éveillé.

De cette dernière particularité, il faut tirer la conclusion que l'on souffre réellement moins dans l'état de repos que dans l'état de veille ; et, en effet, un somnambule, ainsi que nous l'avons vu, peut tenir ses bras en catalepsie dix à trente minutes, et il est moins las à son réveil que si, dans la vie active, il les a gardés étendus seulement trois à quatre minutes. Il s'ensuit encore de ce fait, que le travail de la période d'inaction n'épuise pas autant que le travail de la période d'activité et que le sommeil, état de retraite de l'attention, est déjà ainsi un réparateur des forces, puisque la perte nerveuse qui s'y fait est seulement en rapport avec ce qui reste d'attention libre dans les organes.

Ce que je viens de dire du tact peut s'appliquer aussi aux autres sens. Je le répète, pendant que presque toute l'attention des dormeurs afflue vers le siège de la pensée, il leur en reste encore une partie qui veille aux sensations d'une manière obscure; ces sensations, ils les éprouvent donc, mais ils ne peuvent en donner des signes, faute d'être capables d'en faire l'effort. En outre, ces sensations sont plus faibles que lorsqu'ils les éprouvent dans la veille; elles les épuisent moins et si elles redeviennent ensuite présentes à leur esprit avec clarté, cela tient à ce que, par suggestion, l'on a fait reporter sur le foyer mémoriel toute leur force d'attention devenue accumulée. Il en est, ici, de la réapparition des sensations paraissant inscientes comme de celle des objets à peine visibles d'une chambre mal éclairée, lesquels ne frappent bien les yeux que dès que l'on y introduit une plus vive lumière.

Du moment que nos sens et le cerveau sont impressionnés et perçoivent, pour ainsi dire, à notre insu; du moment que nous accomplissons des actes raisonnés sans le savoir, ainsi qu'il arrive dans le rêve somnambulique dont on ne se souvient pas; il ne répugne pas d'admettre qu'il se passe, dans les organes de la vie dite végétative, des phénomènes, effets d'une pensée toujours active et dont nous n'avons pas directement conscience. Les nier parce qu'on n'en a pas la connaissance intime, c'est nier l'intelligence dans le mouvement des muscles du cœur et du tube digestif, dans celui des liquides circulatoires; c'est la nier dans la structure des tissus, dans le mécanisme et l'harmonie des fonctions nutritives; c'est être absurde.

Une des causes pour laquelle les magnétiseurs ont cru au merveilleux, c'est cette puissance qu'ont les dormeurs, lorsqu'on le leur suggère, de se remémorer, à l'aide de l'attention accumulée, les impressions du sommeil et

même de la veille, impressions presque effacées dans leur mémoire et de l'existence desquelles, pas plus que leurs endormeurs, ils ne s'étaient jamais doutés. Ils ont attribué ces résultats obtenus ou à un sixième sens, ou à une faculté transcendante, ou à un don de divination sous le souffle d'esprits, d'anges ou de démons. A. Bertrand [1] lui-même, a regardé comme appartenant à la vue anormale, la faculté qu'avait eue une somnambule dont les yeux étaient fermés, d'indiquer où se trouvait une bague qu'il venait de faire passer dans les mains de deux personnes différentes. Il ne supposait pas, qu'isolés, les dormeurs perçoivent par tous les sens ce qui a lieu autour d'eux ; et, qu'en leur faisant des questions à propos, par exemple, d'un objet à chercher, on leur suggère, ainsi qu'il le fit, de diriger leur attention accumulée sur ce qui a rapport à cet objet. Il ignorait qu'alors qu'ils semblent isolés, ceux-ci reconnaissent dans leur mémoire les linéaments de ce qui, à l'aide des sens et comme à leur insu, s'y est imprimé auparavant. Un chuchotement, un mouvement, l'agitation de l'air autour d'eux, etc.; rien de ce qu'ils ont ressenti n'échappe à leur attention accumulée et ils trouvent, dans la confrontation des sensations qu'ils remémorent, des données pour deviner ce qu'on leur demande.

Puisque le somnambule isolé, dont l'attention est accumulée et inerte sur l'idée de reposer, possède encore assez de cette force dans les sens et le cerveau pour s'apervevoir de ce qui se passe autour de lui, on a là une preuve de l'action double de l'esprit dans le sommeil. Cette vérité, on la rend encore plus frappante en mettant en catalepsie les bras d'un dormeur avec lequel on entretient conversation; dans ce cas, pendant qu'une partie de son attention est en activité, l'autre partie reste immo-

[1] *Traité du somnambulisme*, p. 41, note.

bilisée sur l'idée de tenir les bras étendus sans qu'il paraisse s'en douter. Si l'attention dédoublée semble, à son pôle actif, ne pas pouvoir être en mouvement sur deux ordres différents d'idées à la fois, elle peut du moins, tandis qu'elle est active dans une occupation intellectuelle; elle peut même, à son pôle passif, être en arrêt insciemment sur plusieurs idées de diverses natures. C'est ainsi qu'en dormant, lorsque d'un côté l'on rêve, l'on tient fort bien, de l'autre et en même temps, plusieurs membres en catalepsie; l'on garde aussi toujours les sphincters de la vessie et de l'anus fermés et l'on conserve encore d'autres idées: telles que celles de s'éveiller à une heure fixe, d'élaborer un travail intellectuel, etc.

Il est donc certain que dans le sommeil, l'attention étant plus que dédoublée, plusieurs idées fixes, au pôle passif, peuvent régner ensemble, en permanence et comme insciemment dans l'esprit, lorsqu'il agit avec une certaine activité dans une autre direction. Plusieurs de ces actes dédoublés que fait le dormeur, on les accomplit même à tout instant dans la veille, mais plus consciemment. Ainsi, en cheminant pour arriver quelque part, l'on s'occupe fort bien de toutes sortes de choses différentes, sans cesser un moment de faire un pas dans la direction de l'idée fixe qui est celle du but que l'on se propose d'atteindre. Si maintenant, dans les fonctions psychiques ordinaires du cerveau, on trouve un dédoublement de l'action de la pensée; pourquoi répugnerait-il d'admettre que les actes de la vie nutritive, comme ceux de la vie de relation, se font, parallèlement à ces derniers, sous une impulsion intelligente venant du centre cérébral? Dans l'état de sommeil, l'attention agissant activement et passivement à la fois dans deux ordres différents d'idées, pourquoi, au sommet de l'être, son action ne serait-elle pas déjà partagée pour faire naître, simultanément, des pensées conscientes ser-

vant aux fonctions de relation et des pensées inscientes servant aux fonctions de nutrition ?

Une partie de leur attention étant en arrêt au cerveau pendant que l'autre partie y est en activité, il n'y a plus rien d'étonnant que les dormeurs soient doués d'initiative. Si les dormeurs étaient longtemps dans une absorption complète de l'attention sur une idée : c'est-à-dire, en idée fixe absolue, ce qui doit être rare ; non-seulement on ne constaterait pas chez eux divers mouvements de la pensée ; mais encore il ne serait guère possible qu'ils devinssent capables de faire des efforts spontanés, à moins que les actes intellectuels qu'ils produiraient ne fussent le fruit d'une suggestion de la veille au sommeil ; ce que j'ai vu chez une femme endormie qui m'adressait des questions sans que je lui en donnasse l'idée. Comme je déterminais en elle l'état de sommeil profond pour la guérir et qu'elle se préoccupait beaucoup de sa maladie, ses demandes n'étaient que la continuation des pensées qu'elle nourrissait auparavant ; ce que sont, du reste, les rêves somnambuliques essentiels.

Mais, le plus souvent, le sommeil profond est loin d'atteindre son plus haut degré, et il y a parmi un grand nombre de dormeurs artificiels une persistance obscure des sensations, origine de rêveries ; et même, il surgit en eux des idées qui semblent spontanées. Chez les moins endormis, il naît des rêves analogues à ceux des dormeurs ordinaires ; ces rêves ont les mêmes points de départ et n'en diffèrent que par leur trame, qui est conduite dans un cercle plus étroit d'idées et, par conséquent, avec une logique mieux suivie. J'ai rencontré parfois des somnambules assez concentrés, lesquels, en dehors de leur idée fixe de dormir et avant que j'eusse donné l'impulsion à leur pensée, ont présenté des marques d'initiative qui, pour plusieurs, étaient le résultat d'une sensa-

tion. Deux, dans le nombre, me demandèrent : le premier, que je lui abaissasse les bras mis en extension, parce qu'il y ressentait de la fatigue ; et, le second, que je lui décroisasse les jambes, pour la même raison. On en trouve qui se mouchent, parlent de leur mal, toussent, mettent, en un mot, leur pensée au service de leurs sensations ; ils font parfois ces actes spontanément, mais ils arrivent à les exécuter aussi à la suite d'une suggestion remontant aux sommeils précédents. Les dormeurs profonds qui ont, d'eux-mêmes, la puissance de solliciter des idées sont les plus rares. A. Bertrand parle d'un somnambule qui, cessant tout d'un coup de répondre à son interlocuteur, s'écria avec l'accent de la plus vive émotion : La voilà ! la voilà ! Évidemment ces exclamations ne pouvaient être que l'expression d'une spontanéité d'idée.

De ce qui précède, il résulte que, pendant le sommeil profond, l'attention s'étant repliée sur une ou plusieurs idées et étant devenue inerte en proportion de son accumulation, les sens en grande partie abandonnés par cette force ne transmettent plus les impressions assez vivement à la conscience pour qu'il s'en suive des actions réflexes [1]. De plus, par l'effet de cet abandon, certaines fonctions végétatives liées sympathiquement aux sensations diminuent ou cessent. Mais bien que, dans cet état, les sensations ne soient pas trahies par un mouvement involontaire et que les fonctions des organes des sens paraissent anéanties, il est manifeste qu'il se produit encore des sensations, faibles il est vrai, et qu'elles s'impriment dans la mémoire sous formes d'idées-images ; si, sur le moment, les dormeurs ne peuvent en donner la preuve, c'est qu'ils ont perdu alors le pouvoir de faire un effort de volonté.

[1] C'est là une preuve que les actions réflexes inséparables des sensations ont, ainsi que ces dernières, leur condition principale dans le cerveau.

C'est aussi précisément parce que ces individus, en idée fixe, conservent de l'attention libre dans les domaines des sens et du cerveau, qu'il y a à la fois, chez eux, deux actions différentes de cette force qui agit, et en s'arrêtant, d'un côté, dans un ou plusieurs buts sur une ou plusieurs idées mémorielles; et en se mouvant, d'un autre, sur des séries d'idées qui aboutissent à un but unique. C'est encore pour la même raison, lorsque l'attention n'est pas immobilisée en grande quantité sur des idées fixes, qu'à l'aide de celle qui reste libre dans l'esprit et les sens des dormeurs, il naît quelquefois en eux des rêveries, suite d'un mouvement automatique de cette force sur des sensations ou des idées.

Ces considérations m'ont conduit indirectement à croire que si, là où il y a actions réflexes par les sens, on retrouve comme condition de ces actions, l'attention, la sensation et l'empreinte mémorielle: c'est-à-dire, les éléments primordiaux et formateurs de la pensée, dans les organes innervés par le grand sympathique où ont lieu continuellement des phénomènes réflexes, il doit exister aussi les trois mêmes éléments. Et, comme une action intelligente venant du cerveau domine toutes les opérations même les plus inconscientes du système de la vie de relation où se produisent les actions réflexes, pourquoi, à notre insu, dans le système de la vie organique où l'on rencontre aussi des mouvements réflexes et, par conséquent, les mêmes bases de la pensée, ne descendrait-il pas du centre cérébral et parallèlement une autre action intelligente; mais immuable et permanente, présidant pour sa part à l'entretien du corps? Car, du moment que, pendant le sommeil on discerne dans les actes de la pensée ordinaire deux modes de manifestation intelligente, l'un conscient et l'autre inconscient en apparence, quoique tout aussi réel; pourquoi, de même, ne partirait-il pas toujours de l'encéphale deux manières

d'agir de l'attention sur des idées ; le premier, conscient que l'on sait servir aux actes extérieurs de relation ; et le second inconscient, qui doit servir aux actes intérieurs de la nutrition, de la circulation, etc.

III

EFFETS DE L'ATTENTION ACCUMULÉE SUR CHAQUE SENS EN PARTICULIER ET SUR LE SYSTÈME MUSCULAIRE.

Si les dormeurs profonds semblent parfaitement isolés, c'est que chez eux, la plus grande partie de l'attention libre qui permet aux sensations d'être perçues pendant la veille, s'est accumulée vers le cerveau après s'être retirée des sens. Il est résulté de ce mouvement de concentration, qu'en outre de la sensibilité très affaiblie chez lui, le somnambule a aussi perdu la faculté de pouvoir faire effort par lui-même pour changer de pensée. Il est alors devenu inactif d'esprit et, par suite, inerte de corps ; car c'est l'inertie du premier qui a entraîné celle du second.

Mais il est, dans ce cas, un moyen dont il a déjà été parlé brièvement et qui résulte de la continuation du rapport qui s'est prolongé, de la veille au sommeil, entre l'endormeur et le somnambule, moyen par lequel il est possible, en offrant des idées à l'attention en arrêt de ce dernier, de la déplacer et de faire qu'elle aille s'exercer en masse n'importe sur quel sens ou sur quelle partie de l'économie qu'on lui désigne. J'ai nommé la suggestion. Par elle, le dormeur, d'immobile comme le dieu Terme, devient un automate que l'on peut modifier et faire manœuvrer à son gré. L'insensibilité des sens doit faire supposer que si la

plus grande partie de la somme d'attention distribuée à chacun d'eux s'est fixée au cerveau sur une idée, cette force accumulée doit apporter plus d'excitation, et, nécessairement, de propriétés au sens sur lequel on la dirigera exclusivement. Cette induction théorique est confirmée par les faits et elle a même pris racine dans la science. Cabanis avait déjà entrevu qu'il y a des manifestations physiologiques qui sont dues à un déplacement de la force nerveuse accumulée. « La sensibilité, dit-il [1], se comporte à la manière d'un fluide dont la quantité totale est déterminée, et qui, toutes les fois qu'il se jette en plus grande abondance dans un de ses canaux, diminue proportionnellement dans les autres. » Ailleurs, cet auteur est même plus explicite. On lit dans son ouvrage [2], à propos des organes de la génération qui acquièrent plus d'excitabilité pendant le repos de la nuit : « Les images produites dans le cerveau doivent nécessairement agir avec plus de force, pendant le sommeil, sur les organes dont elles peuvent stimuler les fonctions, parce que les illusions n'en sont plus, comme pendant la veille, corrigées ou contenues par les sensations directes et par la réalité des objets. » Cela équivaut réellement à dire que dans le sommeil, l'influence de la pensée sur les fonctions de reproduction est d'autant plus effective qu'elle est exprimée à l'aide d'une plus grande quantité de l'attention soustraite aux sens. En ces derniers temps M. Durand (de Gros) dit Philips [3], l'un des champions les plus hardis et les plus intelligents de la science hypnotique, allant encore plus loin, a le premier formulé avec netteté la théorie vraie que, pendant l'état hypotaxique (c'est pour moi le charme), il

[1] *Rapport du physique et du moral*, t. I, p. 152. V. Masson, 1855.
[2] *Id.*, t II, p. 307.
[3] *Cours théorique et pratique de Braidisme*, p. 34. J.-B. Baillière et fils, 1860.

y a une abondance de force portée au cerveau qu'il est possible de déplacer à volonté et de concentrer sur quelle fonction que ce soit.

Prouver donc que, dans le sommeil, on peut appeler l'attention accumulée au cerveau sur un seul sens, ce que l'on reconnaît à sa surexcitation, c'est démontrer la même chose pour chacun des autres organes de sensations; mais s'il est une question où l'abondance des preuves n'est jamais de trop, c'est celle-ci, précisément, parce qu'elle touche aux sciences occultes; aussi, ne me suis-je pas contenté de conclure aux autres sens en parlant de ce qui est évident pour l'un d'eux, j'ai cherché à étendre sur la plupart le cercle de mes expériences, tant, à ce sujet, je suis convaincu des difficultés qu'il y a de faire accepter l'opinion scientifique que je reprends en sous-œuvre. Mes expériences ont été faites sur plusieurs sujets, et entre autres, sur un sourd-muet digne de confiance. J'ai mis le plus grand soin à comparer, chez le même somnambule, les sensations du même organe pendant et après le sommeil.

Le goût et l'odorat sont, de tous les sens, ceux, après la suggestion, dont il m'a été le moins facile d'apprécier la finesse acquise pendant le somnambulisme et, cela, faute d'avoir un bon point de repère. J'ai rencontré des dormeurs qui trouvent à la même eau restée dans les mêmes conditions de température, une saveur saline différente de celle qu'ils lui trouvaient avant de s'endormir. Cette délicatesse de palais se comprend. Je connais particulièrement une personne qui, éveillée, ne se trompe jamais entre l'eau de deux sources sortant du même calcaire et qui, pourtant, n'offre de différence à nulle autre. Je n'ai pu, chez elle, attribuer cette remarquable faculté qu'à une surexcitation du goût analogue à celle des dormeurs. et, ensuite, qu'à ce qu'une de ces sources venant d'une

plus grande profondeur que l'autre, contient plus de matières minérales. Pourquoi, lorsqu'il y est porté, le somnambule, dont la faculté gustative est devenue plus subtile, ne remarquerait-t-il pas une saveur là où il n'en avait pas trouvé auparavant, dès que des personnes arrivent, à l'état de veille, à une perfection du goût aussi frappante que celle dont j'ai été le témoin ?

Mais c'est déjà pour l'odorat qu'il y a des preuves que ce sens devient parfois d'une délicatesse extrême. Un magnétisteur instruit m'a raconté qu'ayant une fois mis en communication avec une somnambule une personne qui venait d'entrer dans l'appartement où il faisait ses expériences, la dormeuse annonça que cette personne venait de toucher un mort. C'était vrai, elle sortait d'ensevelir un enfant, ce que les assistants ignoraient. C'est aussi par l'odorat et ensuite par la petitesse du mouchoir qu'on lui mit entre les mains, qu'un officier d'état-major, endormi chez Faria, devina, devant la société qui s'y trouvait, que ce mouchoir venait d'un enfant atteint de consomption, sans qu'avant le sommeil, après avoir examiné cet objet, cet officier eût éprouvé quelque chose de particulier. Les sensations olfactives qu'éprouvèrent ces deux dormeurs eurent leur germe dans une sensation éprouvée autrefois par eux à l'approche d'un mort ou d'un malade tombé dans le marasme ; rien d'étonnant que, grâce à leur attention accumulée sur l'organe de l'odorat, ils aient pu décéler des odeurs insaisissables à tous autres et dont ils avaient déjà la connaissance. Du moment qu'il y a des affections que l'on connaît aux émanations qui s'échappent des malades : l'ozène, le scorbut, certaines stomatites, les abcès des voies digestives, les affections gastriques, le choléra, le cancer ulcéré, la phtisie, etc., et l'on sent même la mort, selon l'expression vulgaire ; il n'y a plus à être surpris qu'un objet ayant appartenu à des mourants

ou à des morts ne revèle aux somnambules dont l'odorat est surexcité, soit l'affection, soit le sort de ces malheureux. C'est probablement à une odeur caractéristique spéciale, plutôt qu'à l'aspect des traits, qu'une dormeuse de profession à laquelle on apporta une petite fille en ma présence, déclara qu'elle la voyait non loin de sa fin ; je ne désespérais pourtant pas de cette enfant qui succomba le lendemain sans que personne s'y attendît.

C'est sur la vue que j'ai fait les expériences les plus positives ; c'est que, pour ce sens, il est plus facile de les établir avec précision que pour les autres. Voici comment je m'y prenais : je m'approchais de mes dormeurs avec un livre que je tenais ouvert devant leur yeux et j'allais vers eux avec une extrême lenteur. Dès qu'ils pouvaient en déchiffrer les caractères, je mesurais la distance qu'il y avait entre les globes oculaires et les mots qu'ils avaient lus ; puis, dès qu'ils étaient sortis du sommeil, je recommençais la même expérience. Selon les caractères, mon sourd-muet endormi, épelait de 0m,33 à 0m,50 plus loin que pendant la veille, ce qu'il indiquait en formant les signes dactylologiques des lettres. Une femme qui, à l'état ordinaire, lisait à 0m,65, en somnambulisme énonçait les mots du même livre à 0m,80 de distance. On pourrait, peut-être, se servir d'expériences faites ainsi sur les yeux pour établir de combien, chez chacun, l'attention est renforcée là où elle s'accumule pendant le sommeil et juger même de combien elle est augmentée pour rendre la sensation remémorée aussi vive que la sensation perçue. Car si, en ce dernier cas, une personne qui, lisant à 0m,15 plus loin, ainsi que la somnambule dont je viens de parler, pouvait avoir, dans le même sommeil, des hallucinations de la vue prises par elle pour la réalité ; on serait en droit de conclure que, pour former ces sensations centrifuges, il lui faudrait au moins, approximativement, une accumulation

d'attention vers les yeux de plus d'un sixième en sus de celle que recevaient ces organes pendant la veille.

Ce qui précède démontre la certitude des faits de surexcitation de l'appareil visuel déjà observés sur des dormeurs. D'après A. Bertrand [1], Encontre [2], Macario [3], Archambault et Mesnet [4], il n'y a même plus de doute à avoir sur la possibilité qu'ont les somnambules de lire et d'écrire dans les ténèbres, lorsqu'ils ont les yeux ouverts. Ce phénomène a lieu, non pas seulement parce qu'ils ont les pupilles plus dilatées que de coutume et qu'il entre ainsi davantage de lumière dans le champ de la vision; mais parce qu'ils reçoivent, en outre, une dose accumulée de la force d'attention sur les nerfs optiques. Mon sourd-muet, qui avait la vue affaiblie, se mettait en charme pour se livrer à son travail, retrouver des objets perdus ou se guider dans sa chambre dès qu'il faisait nuit. Pourquoi, dans le sommeil, lorsque l'attention s'accumule vers les yeux et les rend d'une sensibilité exquise, les objets ne seraient-ils pas alors aperçus avec facilité pendant la nuit, du moment que l'on peut encore prendre des empreintes photographiques, même dans l'obscurité la plus profonde? Si, dans la nuit la plus sombre, il y a assez de fluide lumineux pour permettre aux images de se fixer sur une substance sensible à la lumière, c'est une raison pour qu'il y en ait aussi suffisamment, afin que les objets se dessinent au fond de l'œil de quelques somnambules et que l'image de ces objets y soit recueillie.

Pour ma part, je ne suis pas éloigné de croire que l'on puisse voir les yeux fermés et même lire ; car les voiles palpébraux laissent fort bien passer les rayons lumineux,

[1] *Traité du somnambulisme*, p. 18.
[2] *Journal de médecine de Bordeaux.*
[3] *Du Sommeil*, p. 123.
[4] *Observation d'une somnambule.*

ce dont on peut se convaincre dans les ténèbres les plus profondes, lorsque éclate un orage. Mes paupières étant exactement closes, je distingue parfaitement l'étendue des éclairs et je ne doute pas que, s'ils étaient moins fugaces, je ne parvinsse à en entrevoir aussi les zigzags. Ce que je viens d'écrire sur la grande portée de la vue, dans l'état de sommeil, ne doit pas étonner, quand on sait jusqu'à quel point, à l'état de veille, ce sens acquiert de perfection parmi les peuplades sauvages et particulièrement chez les nègres. Mais, sans aller si loin, on a trouvé en Europe des hommes doués d'un organe visuel très pénétrant. On peut lire, entre autres, dans l'ouvrage de P. Lucas sur l'hérédité [1], le fait du muet de Th. d'Aubigné, l'ami d'Henri IV, muet qui « spécifiait jusqu'aux pièces de monnaie qu'on avait dans les poches ; » ou celui de ce prisonnier dont parle le célèbre mathématicien Huyghens, lequel avait une vue si perçante, « qu'il découvrait, sans aucun secours d'instrument et avec facilité, tout ce qui était caché ou couvert, sous quelque sorte d'étoffe ou d'habits que ce fût, à l'exception seulement des étoffes teintes en rouge ; » ou enfin, le fait de Gaspard Hauzer qui, de nos jours, a présenté la même sensibilité des facultés visuelles : « il apercevait des étoiles invisibles à la vue ordinaire et pouvait discerner les couleurs au milieu des plus épaisses ténèbres. »

On verra, observations une et deux (second volume), des faits probants en faveur du développement que l'ouïe peut acquérir même lorsqu'elle est rudimentaire. Les sourds-muets dont il y est question sont parvenus, par l'afflux de l'attention vers l'appareil auditif, à entendre des sons dont ils n'avaient jamais eu aucune idée; ils se sont sentis comme renaître à une nouvelle vie du sens de l'audition. La su-

[1] *Traité de l'hérédité*, t. I, p. 410. J.-B. Baillière. 1850.

rexcitation de cet organe chez les somnambules a fait croire à bien des prodiges de leur part ; tant d'exagération avait sa raison d'être. Je me souviens, qu'à mon début dans l'étude du sommeil, je fus fort surpris, en touchant du doigt sur une muraille un portrait au daguerréotype, pour essayer la lucidité de ma somnambule, d'entendre celle-ci me répondre : Vous touchez du fer blanc. J'étais à l'autre bout de la chambre et d'un côté où je ne pouvais pas être vu. Si elle eût dit : Un portrait, ce qui était possible, j'aurais pu crier merveille et à tort ; mais sa réplique me fit comprendre qu'elle avait entendu un bruit de plaque métallique dont je ne m'étais pas aperçu. On a un grand nombre de fois constaté la surexcitation de l'ouïe chez les somnambules ; des médecins aussi [1] ont remarqué le développement anormal de ce sens. On doit expliquer de la même façon, par l'excès d'attention vers les nerfs auditifs, le fait de ce sourd devenu enragé, dont parle Magendie, sourd qui, pendant son exaltation, était arrivé à recupérer l'ouïe.

Mais, de tous les organes sensibles, c'est le tact qui est le plus susceptible d'être fortement excité. C'est pour ce sens que l'on a inventé les noms d'hyperesthésie et d'anesthésie, termes que l'on devrait étendre à tout manque ou à toute surabondance d'afflux nerveux vers les organes spéciaux de la sensibilité. Il est évident que le sens qui s'éteint le dernier et d'une manière imparfaite doit, plus que les autres, avoir de finesse pour une même dose d'excitation. Le tact devient exquis chez les somnambules, quand on leur donne idée de s'en servir, je l'ai constaté plusieurs fois ; mais il faut, pour cela, que l'attention se dirige sur des filets peu nombreux de cet appareil sensible ; l'accumulation de cette force est d'autant plus

[1] *Archives de médecine et de chirurgie*, n° janvier 1860. — Dr Azam.

grande qu'est rétrécie la partie sur laquelle on la fait affluer.

En cherchant à me rendre compte de ce qu'est l'eau magnétisée, j'observai que, par les passes, elle acquérait une saveur mate très tranchée. Je soupçonnai que cette sensation tenait à une augmentation de chaleur, et le thermomètre vint me confirmer dans cette opinion. Je remarquai que le tact lingual est tellement subtil, qu'éveillé, l'on peut facilement apprécier une différence de température de un demi-degré.

Mais les somnambules vont bien au delà. L'eau échauffée deux minutes en passant les doigts en cône à quelques centimètres de sa surface, quand le mercure du thermomètre plongé dans ce liquide marquait à peine un exhaussement appréciable, était distinguée par mon sourd-muet au milieu de trois, quatre, six verres d'eau sortant de la même carafe; ce que personne, pas plus que lui, à l'état de veille, n'avait pu reconnaître. Il ne la goûtait pas comparativement deux fois. J'ai pu aussi vérifier cette délicatesse du tact lingual chez quelques somnambules, et entre autres, sur une jeune fille de douze ans. Cette enfant endormie, distinguait de l'eau légèrement échauffée qu'il lui avait été impossible de discerner auparavant, et qui était placée au milieu de verres remplis du même liquide, mais sur lesquels on n'avait pas promené les doigts. Une chose qui m'a frappé, c'est que la saveur mate de l'eau, saveur due à sa température, a été toujours rapportée par les dormeurs à l'organe du goût et non à celui du tact. C'est que ces deux sens sont ceux qui se rapprochent le plus; ce que prouve la confusion que l'on fait des impressions que l'on en reçoit.

Ce que je viens d'écrire ne doit pas étonner. On a vu, même à l'état de veille, une aveugle, Mlle Mac-Evoy [1], qui

[1] *Du Sommeil*, p. 135, par M. Macario.

lisait sur un livre avec le bout des doigts. Evidemment, il faut admettre, chez cette personne, une délicatesse du tact que l'on ne peut comparer qu'à celle des chauves-souris qui, d'après les expériences de Spallanzini, sentent la résistance de l'air et savent se détourner des objets de la chambre où elles volent, bien qu'ayant les yeux crevés. S'il y a même la moindre ouverture dans l'appartement, elles la trouvent fort bien pour s'échapper.

Il est enfin des sens peu déterminés et peu féconds comme éléments de connaissance, ce sont les besoins, appelés avec raison : sens internes, parce qu'ils ont chacun un appareil organique spécial et intérieur et que leurs sensations ont un caractère propre. Il m'a été facile de réveiller les besoins éteints de manger et de boire. Par là, je suis prédisposé à croire que les autres sens internes jouissent de la même faculté d'être surexités.

De la même façon que chez les somnambules, chaque sens est exalté en particulier, de même, les muscles en général ou des systèmes de muscles acquièrent, chez eux, plus de puissance et d'énergie. Chose remarquable, c'est à l'aide de la force nerveuse portée habituellement sur les nerfs des sens et sur ceux des autres organes, que les muscles stimulés acquièrent une vigueur inusitée, preuve déjà de la simplicité du moyen que l'économie met en jeu pour parvenir à des effets divers : l'agent qui, dans les organes spéciaux, est employé à recueillir les sensations, sous le nom d'attention, est ici utilisé, à leur dépens, à augmenter l'action des muscles. Dans la distribution des forces nerveuses, la manifestation habituelle de ce déplacement antagoniste, déjà signalé par Bichat, a été appelée : la loi de balancement des forces, et dans le développement matériel des êtres, Gœthe et E. Geoffroy-Saint-Hilaire ont nommé ce déplacement : la loi de compensation organique. Une seule fois, j'ai eu l'occasion de cons-

tater la surexcitation des forces sur une somnambule de treize ans; avant de dormir, elle pouvait à peine balancer un poids de 10 kilogrammes; mais, dans le sommeil, elle lui imprimait aisément un mouvement rapide de rotation; il suffisait, pour qu'elle en arrivât là, que je lui fisse accroire que ce poids était léger.

Cabanis admet[1] que si l'on exécute des mouvements dont l'idée aurait effrayé dans des temps de plus de calme d'esprit; ce que l'on remarque chez des femmes vapóreuses, des maniaques, où des êtres faibles et chétifs brisent les plus forts liens et vainquent des résistances au-dessus de la force de plusieurs hommes réunis, la cause en doit être attribuée à ce que, chez ces sujets : « il se produit alors véritablement de nouvelles forces par la manière nouvelle dont le système nerveux est affecté. » J'admets le témoignage de Cabanis, quand il atteste l'augmentation des forces chez les individus débilités mais surexcités; je suis loin, au contraire, d'accepter son explication d'une production de nouvelles forces. Parler comme il le fait, c'est reconnaître qu'on peut dans l'organisme tirer quelque chose de rien; car je ne vois pas d'où naîtrait immédiatement un tel produit nerveux. Il n'y a tout simplement, dans ces cas, qu'un déplacement de l'attention et qu'une accumulation de cette force sur les organes musculaires. La confirmation de ce que j'avance, je la tire de l'ouvrage de Cabanis lui-même[2] : « A mesure, dit-il, que les sensations diminuent ou deviennent plus obscures, on voit souvent les forces musculaires augmenter, et leur exercice acquérir un nouveau degré d'énergie. Les maniaques deviennent quelquefois presque entièrement insensibles aux impressions extérieures, et c'est alors sur-

[1] *Rapport du pysique et du moral*, t. I, p. 184.
[2] *Rapport du physique et du moral*, t. I, p. 185.

tout qu'ils sont capables des plus violents efforts. » Donc, c'est que l'attention quitte la garde des sens et, obéissant à la pensée violente, énergique, renforce l'action musculaire d'un secours qui donne à cette action une puissance qu'elle n'avait pas.

Pour rendre plus acceptables encore les preuves que je viens de donner sur la possibilité de surexciter les sens des dormeurs, je dois, comme je viens de le faire à propos de l'augmentation de la force musculaire, en appeler à l'opinion de quelques savants qui ne sont pas ennemis nés des idées que je soutiens. Ce que l'on est à même d'observer sur les somnambules, ils l'ont remarqué aussi chez des malades, dans des états analogues au sommeil, états que l'on peut appeler des sommeils pathologiques. On peut lire ce qui suit dans Cabanis [1] : « L'on voit aussi, dans quelques maladies extatiques et convulsives, les organes des sens devenir sensibles à des impressions qu'ils n'apercevaient pas dans leur état ordinaire, ou même recevoir des impressions étrangères à la nature de l'homme. J'ai plusieurs fois observé chez des femmes qui, sans doute, eussent été jadis d'excellentes pythonisses, les effets les plus singuliers des changements dont je parle. Il est de ces malades qui distinguent facilement à l'œil nu des objets microscopiques; d'autres qui voient assez nettement dans la plus profonde obscurité pour s'y conduire avec assurance. Il en est qui suivent les personnes à la trace comme un chien, et reconnaissent à l'odorat les objets dont ces personnes se sont servis ou qu'elles ont seulement touchés. »

Cabanis cite encore, à l'appui de son opinion, Arrêtée, comme ayant fait l'observation que, dans certaines circonstances, les malades acquièrent une finesse singulière

[1] *Rapport du physique et du moral,* t. II, p. 35.

de vue ou de tact, à tel point qu'ils peuvent voir ou sentir par le toucher des objets qui se dérobent aux sens dans un état plus naturel. « Le somnambule artificiel, écrit M. A. Maury [1], entend à de grandes distances ; il perçoit les moindres bruits; il reconnaît, par le simple toucher, la nature et la forme d'une foule d'objets; il sent des odeurs qui échappent à notre odorat dans l'état ordinaire. » Et quelle est la cause de tous ces phénomènes d'excitation des sens ? Une accumulation de la force d'attention sur un seul d'entre eux, aux dépens de celle qui était employée à veiller sur les autres sens et sur d'autres fonctions de l'organisme.

D'après ce qui vient d'être établi, il résulte qu'il y a, chez les somnambules, une oscillation de l'attention produisant une surexcitation remarquable de chaque sens en particulier, etc., aux dépens de l'attention départie aux autres sens et à d'autres organes; oscillation amenant de même une augmentation des forces, quand la même force nerveuse afflue sur quelques parties du système musculaire. Puisque ces phénomènes d'excitation sont déterminés par une suggestion préalable reçue de la part d'autrui, ou que l'on se fait à soi-même ; c'est la pensée qui en est la cause productrice, non-seulement dans le sommeil, mais aussi dans des états analogues.

[1] *Le sommeil et les rêves*, p. 276. Didier, 1861.

IV

EFFETS DE L'ATTENTION ACCUMULÉE SUR LES EMPREINTES MÉMORIELLES PARAISSANT EFFACÉES.

Lorsque, par un effort d'attention, nous avons conscience d'un objet, l'impression aux organes des sens, la transmission de l'impression par les nerfs et la perception des empreintes de cet objet au cerveau, se font presque instantanément. Ces trois phénomènes formant la sensation centripète, sont une seule et même chose : l'impression est à la fois cérébrale et perceptive comme la perception est en même temps sensitive et impressive. La sensation centripète, d'abord consciente à l'aide de l'attention au moment où elle est perçue ; cette sensation, dès que cette force ne la vivifie plus activement, reste ensuite dans le cerveau à l'état latent et imprimée sous forme d'idée-image ; mais, par un acte spécial appelé remémoration, sous l'influence d'un retour de l'attention sur l'idée-image de l'objet perçu, on fait réapparaître à volonté la sensation première, et cette sensation remémorée est tout à fait la même que la sensation primitive ; seulement, au lieu d'être centripète, elle s'opère à l'inverse et elle est centrifuge. De ce que nous venons de dire, il suit que la mémoire est la propriété qu'a le cerveau de tenir en réserve, d'une manière permanente, les idées-images qui ne sont que la réalité cachée des sensations centripètes ; il suit de plus que se rappeler, c'est, par un effort actif de l'attention sur les idées-images, redonner plus ou moins la vie dans la conscience aux perceptions déjà éprouvées :

c'est, en un mot, recréer les sensations primitives. Mais l'attention, en se repliant sur le foyer mémoriel [1], ne fait pas seulement renaître les sensations imagées des objets ; elle nous représente encore les idées pures ou complexes qui en découlent ; celles que nous avons acquises conséquemment par une élaboration de l'esprit et qui sont matière de comparaison, de jugement et de raisonnement.

D'après ce que nous avons établi, dans le paragraphe précédent, sur la puissance de l'attention comme agent de sensation, lorsque cette force est accumulée sur chacun des organes des sens en particulier, il doit aussi ressortir que, par elle, les empreintes mémorielles latentes, même les plus faiblement imprimées, doivent réapparaître avec plus de relief dans l'état de sommeil. En d'autres termes, l'attention, cause de la sensation réelle des objets, étant susceptible, accumulée, de rendre celle-ci plus vive lors de sa formation à l'aide des sens ; elle doit, dans la même condition, avoir nécessairement la même propriété sur les idées-images du foyer mémoriel et recréer avec ces idées, la sensation. Non-seulement elle le fait, comme si l'objet en était présent ; mais encore elle revivifie les traces des souvenirs paraissant effacés depuis longtemps. L'expérience confirme cette déduction.

Si l'on ne stimule pas l'attention en arrêt des somnambules, aucun souvenir ne surgira, leur pensée continuant à rester inerte. Mais, si on leur demande un aperçu de leurs rêves précédents, on redonnera le mouvement à leur attention accumulée, et ils se souviendront de choses

[1] Le lecteur voudra bien nous passer les expressions telles que foyer mémoriel, empreintes, images, représentation, tableau, etc., qui sont employées dans le cours de cet ouvrage. Ces mots figurés, nous sont utiles pour rendre notre pensée plus saisissable ; ils nous servent, comme de formules de simplification, pour exprimer des phénomènes plutôt dans leur mouvement apparent que dans leur intime manière d'être, qui nous est inconnue.

oubliées depuis le réveil et qui se sont passées effectivement dans leurs sommeils antérieurs. La raison en est qu'ils portent alors une plus grande somme d'attention sur les matériaux de la mémoire. Si l'on rencontre des dormeurs auxquels il ne revient aucun souvenir, on peut attribuer sans doute cette particularité à des causes semblables à celles que nous avons observées sur deux somnambules qui, tout le temps qu'elles furent souffrantes, n'avaient pas la force, malgré suggestion, de se remémorer leurs rêveries précédentes ; l'affaiblissement de l'attention et celui du corps marchaient en elles de pair et solidairement.

En général, les somnambules se souviennent plus facilement de ce qui a rapport à la vie active que de ce qui a trait à la vie passive ; c'est qu'aussi les empreintes mémorielles de la veille sont plus imagées et appartiennent moins aux idées pures que celles du sommeil ; ce qui est de source objective est infailliblement plus marqué dans la mémoire que ce qui est une production subjective de l'esprit ; voilà une des causes pourquoi nous nous rappelons davantage les rêves du sommeil ordinaire qui sont de tous les plus sensoriaux.

Si donc on ne trouve pas toujours une mémoire développée chez les somnambules, à plus forte raison la puissance de cette faculté est-elle plus rare dans les rêves du sommeil ordinaire. Cependant, M. A. Maury [1], entre autres, cite de lui, en ce dernier état, des exemples de surexcitation mémorielle. Il parle même [2] de songes antérieurs qui se sont prolongés chez lui dans des songes subséquents, bien qu'ils aient été complètement effacés de ses souvenirs dans l'état de veille intermédiaire. Il est

[1] *Du sommeil*, p. 67, 116 et suiv.
[2] *Du sommeil*, p. 95.

à remarquer que cette force de la mémoire se rencontre dans les états qui se rapprochent le plus du sommeil profond et que, ce qui était l'exception chez les rêveurs ordinaires ou même dans ces états, devient la règle chez les somnambules. Quand à peine le dormeur vulgaire a conscience de la trame de ses rêves, le dormeur profond, lorsqu'on le lui suggère, retrouve presque toujours avec netteté les empreintes des songes de ses sommeils précédents; l'attention accumulée, qu'il met alors en mouvement, a une force d'action bien plus grande que celle qu'il peut solliciter, lorsqu'il est dans une moindre concentration d'esprit.

C'est grâce à cette puissance de l'attention accumulée, que les somnambules vont rechercher dans leur mémoire des matériaux qu'ils croyaient ne plus y exister depuis longtemps; l'attention est, dans le sommeil profond, comme un flambeau qui éclaire d'autant plus dans la nuit et fait apparaître d'objets qu'il dégage de lumière. C'est encore, grâce à cette force, que ces dormeurs retiennent des choses entendues une seule fois, qu'eux-mèmes et d'autres gens éveillés n'auraient jamais pu se fixer dans la tête. La force de remémoration des somnambules est connue depuis longtemps. Sauvage rapporte en avoir vu une qui répéta devant lui, mot pour mot, une instruction en forme de catéchisme qu'elle avait entendue la veille; ce que, sans doute, elle n'aurait pas été capable de faire dans son état ordinaire. Le jeune somnambule du Dr Pezzi qui, un jour, avait cherché à se rappeler, mais en vain, un passage d'un discours sur l'enthousiasme dans les beaux-arts, tombé en somnambulisme, retrouva ce qu'il avait cru oublié. Une des cataleptiques de Petétin, après avoir entendu cinquante vers récités une seule fois en sa présence, les répéta sans hésiter et sans faire de faute, et pourtant elle ne les connaissait pas auparavant. On a vu

des paysans comprenant à peine le français, s'exprimer pendant leur somnambulisme avec une grande pureté dans cette langue. Moreau (de la Sarthe) a traité un enfant de douze ans qui n'avait jamais eu connaissance que des premiers éléments de la langue latine et qui, dans les accès d'une fièvre maligne et sous l'influence de l'attention accumulée, parla cette langue avec autant de pureté et d'elégance que les plus versés dans sa pratique [1]. Macario [2] cite le fait, observé par le Dr Rosiau, d'un élève nommé Belin qui, très faible dans sa classe (cinquième), dans ses accès, s'exprimait en langue latine avec facilité et un heureux choix d'expressions. Nous avons rencontré des sujets qui se souvenaient de faits oubliés par eux depuis longtemps; mais nous n'en avons jamais vu qui présentassent une aussi surprenante facilité de se souvenir que dans les cas précités.

On n'en finirait pas si l'on s'astreignait à rapporter tous les faits d'excitation de la mémoire, chez les somnambules ou les personnes qui se sont trouvées dans des états analogues au sommeil. Il faut l'avouer, il n'y a que les dormeurs, dans un degré extrême de concentration d'esprit, qui sont capables de présenter des prodiges de remémoration semblables à ceux que nous venons de rapporter. Chez eux, cette puissance remémorative accompagne d'ordinaire les hallucinations les plus vives. C'est que ces deux sortes de phénomènes, tout différents, sont en principe une seule et même chose : des idées, d'une part, l'attention accumulée, de l'autre ; tels en sont les éléments constitutifs communs et essentiels.

Les faits que nous venons de relater donnent à penser que, pendant la veille, quand même on ne peut rendre cons-

[1] *Traité du somnambulisme*, par A. Bertrand, p. 100 et suiv., et p. 309.

[2] *Du sommeil*, p. 121.

cients les souvenirs, ce n'est pas une raison pour que l'on puisse soutenir que leurs traces n'existent plus ; il en est ici comme des impressions paraissant transmises au cerveau insciemment pendant le sommeil profond, impressions dont on retrouve ensuite les empreintes dans ce même état par un effort énergique d'attention accumulée. Certes, s'il est des faits étonnants de remémoration, ce sont, à plus juste titre, ceux qui se rapportent à des perceptions ressenties comme à notre insu et que nous rendons présentes à la conscience même longtemps après. Nous avons déjà parlé [1] de la faculté qu'ont les somnambules de relire, par suggestion, dans le foyer mémoriel, ce qui y a été apporté sans qu'ils aient paru s'en apercevoir, et d'y retrouver les linéaments de perceptions qu'ils n'y avaient jamais supposés. C'est précisément cette puissance de remémoration, que l'on possède en somnambulisme, de retrouver au cerveau des empreintes formées avec une inconscience apparente et qui, par conséquent, sont peu dessinées ; c'est cette puissance qui est la cause pourquoi on a attribué à des somnambules un don de seconde vue.

En voici un exemple qui a été rapporté à une faculté transcendante et qu'une personne digne de foi nous a raconté avoir observé elle-même, chez une dame qui était affectée d'une fièvre typhoïde avec délire intense. Pendant que la malade battait la campagne, on s'aperçut d'un développement de symptômes nouveaux qui continuèrent à se manifester, lorsque la fièvre et le délire furent passés. Ces symptômes insolites se prolongèrent tellement, que l'on finit par se lasser des médecins traitants qui avouaient leur impuissance, et l'on fit venir un endormeur. Celui-ci parvint à mettre la malade dans le sommeil profond. Ce

[1] Même chapitre, § II.

fut seulement en ce moment que cette dame déclara que, lors de son délire, elle avait avalé un sou qui se trouvait sur son lit, et que c'était là le point de départ des accidents survenus chez elle en dernier lieu. D'après l'invitation de son nouvel Esculape, elle se prescrivit un traitement, et elle annonça qu'en suivant ses indications, elle vomirait le sou qu'elle avait dans le corps. On fit ce qu'elle prescrivit et on la garda à vue : son traitement amena des vomissements et l'expulsion d'un sou de la République La guérison fut immédiate. Si l'on met de côté le traitement qui, en ce cas, fut suggestif plutôt que thérapeutique, le merveilleux de ce fait s'explique en ce que l'attention, pouvant affluer au cervau avec abondance, a rendu présente à la mémoire une action accomplie machinalement pendant le délire, état analogue au sommeil. De même que le dormeur profond, incapable de se souvenir des rêves de ses sommeils antérieurs, lorsqu'il est éveillé, se remémore ses rêves quand il est de nouveau endormi; de même cette malade, devenue somnambule, se rappela un acte de son délire.

Du reste, il n'est pas besoin des preuves que donne l'étude du sommeil pour savoir combien les empreintes mémorielles sont tenaces. Chacun a pu, pendant la veille, observer sur soi-même des particularités comme celle qui suit. Il n'y a pas longtemps que nous avions commencé de lire un roman qui paraissait en feuilleton. A mesure que nous avancions, nous nous apercevions, à chaque reprise, en avoir déjà fait la lecture ; nous en reconnaissions des particularités saillantes, sans que nous pussions découvrir quelque chose de ce qui devait paraître ensuite. Une personne nous a enfin rappelé, depuis, que nous lui avions lu cet ouvrage à haute voix, il y avait déjà huit ans. Comme à dater de cette époque, nous n'y avions plus songé, l'on doit voir par là combien les empreintes mémo-

rielles sont ineffaçables. De plus, il est à croire que si nous eussions été mis en somnambulisme dans le cours de notre seconde lecture, nous nous fussions rappelé au moins, car ils n'étaient pas disparus, les principaux épisodes de ce qui restait à parcourir de ce roman, tant dans cet état, l'attention accumulée et dirigée a généralement d'action sur la mémoire. Il nous serait alors survenu ce qui arrive aux malheureux qui ont perdu un ou plusieurs sens; tel était ce teinturier aveugle, dont parle M. A. Maury [1], lequel décrivit un jour, avec assez de précision, les traits d'un de ses cousins qui lui était apparu en rêve, et que jamais il n'avait rencontré alors qu'il n'était point encore privé de la vue. Cette apparente intuition était due, ainsi qu'il finit par se le rappeler, à ce qu'il avait jadis regardé le portrait de son cousin chez un autre de ses parents. Le même auteur parle aussi d'un capitaine [2], devenu aveugle en Afrique, auquel le souvenir de certaines localités, auparavant tout à fait oubliées par lui, s'était représenté à son esprit avec une extrême netteté. Si, par hypothèse, cet officier avait eu encore en moins l'ouïe et le toucher, ainsi que les dormeurs profonds, il aurait eu nécessairement en plus la faculté de se ressouvenir d'autres faits oubliés, parce que, pour cette cause, il aurait en outre possédé plus d'attention, afin d'éclairer le tableau de la mémoire et y lire. Admirons dans ces faits la prévoyance de la nature qui cherche à consoler ses déshérités de ce qu'ils ont perdu.

[1] Le *Sommeil et les rêves*, page, 123.
[2] *Du sommeil*, p. 123 et 124.

V

AUTRES EFFETS DE L'ATTENTION ACCUMULÉE SUR LES EMPREINTES MÉMORIELLES : HALLUCINATIONS. — EFFETS DE L'ATTENTION DIMINUÉE SUR LES SENS : ILLUSIONS. — ILLUSIONS ET HALLUCINATIONS COMBINÉES.

Sous l'influence de l'attention, toutes nos perceptions des objets prennent naissance par un mouvement centripète des sens au cerveau et se photographient dans la mémoire sous forme d'idées-images, à tel point que, si nous faisons un second effort d'attention pour nous souvenir de nouveau de ces idées, elles reparaissent à notre esprit comme au moment de la sensation primitive ; seulement alors les sensations centrifuges qui en résultent sont, dans la majorité des cas, beaucoup moins vives et se forment à l'inverse, du foyer mémoriel aux organes sensitifs par l'intermédiaire des nerfs. Que la sensation soit primitive ou remémorée, elle est intimement la même dans les deux cas, elle se fait, pour ainsi dire, à la fois et d'une manière presque instantanée, dans les sens, les nerfs de transmission et le cerveau. De plus, les sensations venant des objets réels ne peuvent être fixées dans le cerveau sans des organes sensibles spéciaux et sans des filets nerveux intermédiaires ; mais, les sensations venant des idées-images qui ont lieu par un afflux en retour de l'attention sur ces idées déposées au cerveau, peuvent prendre naissance sans ces organes sensitifs et sans ces filets nerveux, preuve évidente que le cerveau est le siège essentiel de la sensation.

Il nous est facile d'entrevoir, par ce qui a déjà été éta-

bli, que pendant le sommeil, ce que l'attention accumulée produit sur les idées-images qui semblent disparues de la mémoire, elle le produira, à plus forte raison, sur celles qui y sont plus vivement empreintes; dans ce dernier cas, la sensation remémorée sera plus énergique que lorsque, d'habitude, on la fait renaître dans l'état de veille. C'est ce que l'on découvre par l'observation.

Nous avons souvent invité des somnambules à reporter leur attention sur les idées d'objets qui avaient frappé leur vue et il arrivait, au réveil, après leur en avoir donné le souvenir, que le plus grand nombre d'entre eux ne remarquait aucune différence entre la sensation remémorée dans leur sommeil et la perception du même objet au moment de l'impression réelle. Quelques-uns, cependant, nous ont avoué que l'objet de leur souvenir leur avait paru moins bien dessiné et d'un aspect plus terne; ceux-ci sortaient d'un état ayant de l'analogie avec le sommeil ordinaire où le rêveur, faute d'assez d'attention, ne s'élève, que rarement à la représentation réelle des choses. Nous avons aussi remarqué que les somnambules qui, par exemple, ont les yeux affaiblis, ne se représentent jamais ce qu'ils ont vu, au-delà de la sensation primitive; c'est-à-dire, jamais mieux. Et ce que nous venons d'écrire à propos de l'organe visuel peut se rapporter aux autres sens.

Il est donc résulté de nos expériences que, chez la plupart des dormeurs profonds, là où il y a affluence de l'attention sur une idée-image, la sensation remémorée ou centrifuge est la vraie peinture de la sensation centripète. Aussi nous en induisons que si la représentation mentale va jusqu'à la reproduction de la sensation primitive, c'est que cette sensation, conservée en idée-image permanente dans la mémoire, est restée aussi parfaite que lorsqu'elle s'est formée; et en outre, nous en concluons encore que la faiblesse ou la force de la remémoration n'a pas sa

source dans le plus ou moins de netteté des idées-images; mais dans le plus ou moins d'attention que l'on dirige sur ces idées. De plus, du moment que des somnambules ne peuvent faire reparaître les objets remémorés supérieurs à ce qu'ils leur ont paru auparavant et tels qu'ils sont réellement, nous devons conclure, du simple au composé, qu'ils n'ont aucun don de divination ; ce qui n'est pas en plus dans les sens, ne peut exister en plus dans l'intelligence.

Mais chez les dormeurs profonds, ce ne sont pas rien que des idées-images détachées que, par suggestion, on fait reparaître comme si elles étaient l'expression de la réalité sentie ; ce sont aussi des séries de ces mêmes idées, des scènes entières parfaitement conduites et, qui, n'ayant d'existence que dans leur cerveau, sont prises par eux pour la réalité. On a appelé hallucination cet acte psychique, par lequel, en repliant, sans s'en douter, son attention sur le foyer mémoriel, on prend pour la réalité les images ravivées qui y sont conservées. Au point de vue pathologique, ce n'est donc autre chose que la sensation centrifuge, en tant qu'elle est cause d'une erreur de jugement. En cela, celle-ci diffère de l'hallucination du sommeil dont on peut se désabuser.

Il n'est pas besoin, pour qu'il y ait hallucination, que les idées-images rappelées apparaissent aussi vivement aux dormeurs que l'objet qu'elles représentent ; la preuve en est que le plus souvent, dans les rêves ordinaires, nos souvenirs sont ternis et bien au-dessous de la réalité, et que, pourtant, nous n'en sommes pas moins hallucinés, puisque nous prenons alors ces souvenirs pour la vérité. C'est que, pour arriver à regarder comme vrai ce que nous nous représentons mentalement, il y a un autre élément, au moins aussi nécessaire que la similitude de la sensation perçue ou centripète avec la sensation remémorée ou centrifuge : en nous endormant, nous cessons d'être les

maîtres de mobiliser notre attention et, par là, de faire appel à des sensations vraies pour contrôler les productions si bizarres de nos songes. Il s'ensuit donc, qu'étant incapables de faire acte d'initiative pour nous désabuser, nous acceptons sans résistance les créations, même décolorées, de notre esprit, en vertu de cette fatale disposition à croire qui est une nécessité de notre existence. Et nous sommes à même de voir jusqu'à quel point l'on porte la crédulité, dans le sommeil le plus profond, quand on n'ajoute pas seulement foi à de pâles remémorations; mais qu'on admet les choses les plus absurdes comme, par exemple, qu'on est pape, qu'on est de verre ou qu'on a une tête de bois, etc.; en cet état, le dormeur se croit être tout ce que l'on veut lui faire accroire, et il n'en peut être autrement, puisqu'on le met en idée fixe, et, par suite, dans l'incapacité de reconnaître, par l'examen, la fausseté de ces ridicules chimères.

Les causes du développement de l'hallucination dans le sommeil sont donc, ainsi que nous venons de le voir : d'abord, l'afflux au cerveau de l'attention sur des idées-images, d'où résulte une représentation mentale plus ou moins vive de ces idées; et, ensuite, l'impossibilité où est le rêveur de pouvoir mobiliser cette force devenue inerte, et rejeter ainsi immédiatement, par une opération intellectuelle de contrôle, les sensations imaginaires qui s'imposent à l'esprit et que l'on accepte par une invincible disposition à croire.

Quand la sensation centrifuge est répercutée, à la fois et presque instantanément du foyer mémoriel aux sens, l'hallucination est désignée sous le nom de psycho-sensorielle; et, quand elle existe, même sans les organes des sensations, ou lorsqu'il y a solution de continuité du courant nerveux intermédiaire entre les sens et le cerveau, elle est appelée psychique, puisqu'elle est localisée seulement

dans l'organe de la pensée. Les auteurs apportent un certain nombre de preuves à l'appui de l'hallucination du premier genre : tel est le fait de la vision des objets remémorés dans le sens de la direction des yeux et celui de la déformation ou du dédoublement de ces objets, lorsqu'on exerce une pression sur les globes oculaires d'un halluciné. Ces faits sont la démonstration que cette hallucination se passe à la fois dans le cerveau et les sens. On trouve des exemples d'hallucination du second genre, sur les amputés qui ressentent des douleurs dans les membres dont ils sont privés. Lemoine a mis ce phénomène au nombre des illusions, c'est une erreur. L'illusion ayant, au moment où elle se forme, son point de départ dans une sensation réelle et présupposant, par conséquent, l'existence de l'organe sensible, il est absolument impossible de l'éprouver à l'aide de nerfs qui n'existent plus. Il nous est arrivé, une fois, d'observer tout à notre aise la marche de l'hallucination psychique sur un de nos malades. Il avait été amputé pour un éléphantiasis ulcéré de la jambe. Longtemps encore après l'opération, ce malheureux ressentit des douleurs aiguës au membre qu'il n'avait plus. Comme, avant l'amputation, il avait pris l'habitude de diriger son attention sur l'idée de son mal et d'alimenter ainsi sa douleur, il arriva après que, par un mouvement inscient et machinal de son esprit, le même mouvement de la pensée continua, et qu'il y eut une revivification par représentation mentale des perceptions douloureuses éprouvées par lui depuis longtemps. Lui ayant expliqué le mécanisme de son hallucination, nous le décidâmes, d'abord, à s'affirmer qu'il ne devait plus souffrir là où il n'y a pas sujet de souffrances, et ensuite, à s'occuper toujours au travail pour empêcher l'appel de l'attention sur l'idée fixe qui venait insciemment l'obséder : par ces moyens combinés, il y

aurait plus de difficulté à ce que cette force retombât dans son pli habituel; cette force devrait reprendre du ressort, pour ne plus y être attirée, et, par suite, toute douleur devrait cesser. Que ce soit le traitement rationnel mis à exécution ou le cours naturel des choses qui en furent la cause, toujours est-il que les hallucinations psychiques de cet amputé disparurent. Ce système de médication n'est pas à rejeter. C'était celui que Pascal employait pour supprimer la vision de l'abîme présent à ses yeux. L'écran qu'il plaçait devant lui, ne servait que comme signe aidant à remplacer une image fixée dans son esprit par une autre qui en était la négation.

On ne distingue pas seulement les hallucinations en psychiques et en psycho-sensorielles, on les distingue aussi en morbides et en physiologiques. Toutes les fois que ces erreurs, produites par l'attention sur les idées-images remémorées, peuvent être ensuite rectifiées par l'esprit, elles sont physiologiques: telles sont celles du sommeil dont on se désabuse au réveil; mais au contraire, chaque fois qu'elles ne peuvent être détruites par une opération de la pensée, elles sont pathologiques.

Les germes de l'hallucination, comme ceux de tous les signes du sommeil, se trouvent dans la veille et, même, ils y sont souvent très développés. Si la plupart des hommes ne se représentent les objets que d'une manière obscure, il en est qui font reparaître dans leur esprit, avec tous les caractères de la réalité, les objets auxquels ils pensent, et cela, parfois, avec autant de facilité que d'autres font des châteaux en Espagne. Pour eux, songer à un objet, c'est le voir; à un son, c'est l'entendre, etc. J'ai eu l'occasion de rencontrer cinq personnes fort raisonnables qui jouissaient de cet avantage artistique, sans être folles le moins du monde. On cite un certain nombre de personnages célèbres qui avaient aussi cette faculté de

reproduction mentale au point de faire renaître la sensation centrifuge à l'égal de la sensation primitive ; tels étaient Michel-Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, Cardan, Th. Brown, J. Muller, Vincent Gioberti, Gœthe, Talma, Horace Vernet, Balzac, etc. Ce dernier raconte de lui que s'il se représentait un canif entrant dans ses chairs, il en ressentait les souffrances ; et qu'en se figurant la bataille d'Austerlitz, il voyait les troupes se battre ; il entendait le cliquetis des armes, la fusillade, le canon, le cri des blessés, etc. Vigan parle d'un peintre qui faisait poser ses conceptions devant lui et n'avait qu'à les copier. Des compositeurs de musique ont avoué entendre des symphonies rien qu'en y songeant, et, c'est sans doute une puissance créatrice de remémoration semblable qui permettait à Beethoven de composer, quoique ayant perdu le sens de l'ouïe, et à Milton, aveugle, « de dicter à ses filles les splendeurs lumineuses du Paradis perdu. » On donnerait ses oreilles ou ses yeux, pour éprouver de ces mille et une sensations presque inexprimables auxquelles il n'est permis qu'à peu de mortels d'arriver, et dont le haschisch ne nous révèle les délices qu'avec désordre. Certes, ceux qui jouissent d'une faculté de remémoration si puissante ne sont pas loin d être de véritables hallucinés ; mais ils ne le sont jamais qu'à demi, parce qu'en même temps qu'ils conçoivent avec les tons de la réalité, ils savent fort bien ne pas prendre ce qui est pensé pour ce qui est réel.

C'est dans cette catégorie qu'il faut placer les personnes éminemment impressionnables qui, par exemple, en assistant à une opération, souffrent avec le patient. Nous avons trouvé des femmes nerveuses qui ressentaient une vive douleur aux dents à l'instant où nous en arrachions à d'autres ; elles s'affirmaient alors involontairement la réalité de ce que souffraient ces opérés. Le Dr Beri-

gny[1] raconte que des personnes du sexe redoutant de devenir mères, aux cris d'une femme qui accouche, ressentent les mêmes douleurs sans être enceintes. Les bêtes mêmes jouissent, comme l'homme et à un assez haut degré, de la faculté de représentation mentale. Si, devant un chien, l'on frotte une assiette propre avec un morceau de pain qu'il a refusé et qu'on le lui redonne, cet animal, alléché par une sensation remémorée, se jettera avec avidité sur cet aliment. J'ai observé un fait du même genre chez un chat qui refusait de manger sa pâtée; dès que l'on eut fait le geste d'y répandre quelque chose, il se figura, sans doute, qu'elle était assaisonnée, car il dévora alors cette nourriture dédaignée par lui auparavant.

Cette vivacité de la représentation mentale s'élevant jusqu'à la sensation primitive de la réalité objective, chez des hommes éveillés et sains d'esprit, peut être appelée semi-hallucination, pour la distinguer de la remémoration ordinaire et de l'hallucination véritable. Si nous dénommons ainsi cette sorte de sensation centrifuge, c'est qu'elle est la conséquence d'une détermination libre et que, des deux facteurs de l'hallucination vraie : la sensation remémorée portée à la plus haute puissance et l'incapacité morale de reconnaître immédiatement cette sensation pour ce qu'elle est, le dernier de ces facteurs y fait complètement défaut. Mais, il faut le dire, la semi-hallucination touche à la folie ; car nous avons toujours remarqué sur nos somnambules que l'accumulation de l'attention entraîne l'impossibilité de son déplacement et, par suite, la difficulté de distinguer les conceptions fausses des vraies. Or, chez les hommes dont nous venons de parler : de l'afflux de cette force sur une idée-image, au point de la faire réapparaître comme si elle était réelle, à l'impuissance de juger si cette

[1] *Moniteur des hôpitaux*, 12 janvier 1856, p. 39.

idée est la réalité même, il n'y a qu'un pas. Et ce pas est facile à franchir, ce que l'on peut entrevoir par l'observation des hypocondriaques qui, de la semi hallucination passent à l'hallucination morbide ; car ils regardent bientôt les douleurs qu'ils ont pris l'habitude de s'affirmer pour des douleurs non imaginaires.

C'est sur la faculté de se remémorer les idées-images à un degré plus ou moins rapproché de la sensation réelle, que nous nous sommes basé pour reconnaître les personnes capables d'être amenées dans le somnambulisme. Nous nous sommes assuré que, plus à l'état de veille, la représentation mentale a été vive chez celles qui se sont mises entre nos mains, plus il a été facile de les endormir. Au degré de netteté de la sensation centrifuge éprouvée par ces personnes à la suite de la suggestion, nous jugions de la profondeur du sommeil à laquelle elles pouvaient arriver ; et, par l'intervalle de temps qu'il y avait en elles entre notre affirmation et la reproduction de la sensation suggérée, nous en induisions à peu près la durée qu'il faudrait employer pour les plonger dans le sommeil profond. Le résultat de nos essais préalables, résultat confirmé ensuite par la nature du sommeil en voie de formation ou complètement développé, est bien une preuve indirecte que l'état de repos est, non-seulement d'autant plus parfait qu'on est doué d'une rare puissance de représentation mentale ; mais qu'il est encore l'effet inévitable de l'afflux de l'attention sur une idée remémorée.

Nous avons reconnu que des sujets qui, au début, se représentaient obscurément une idée-image, finissaient peu à peu, même éveillés, par la faire réapparaître de plus en plus vivement, et, ils atteignaient le maximum de ce pouvoir, lorsqu'ils étaient arrivés dans le sommeil le plus profond. Ce fait remarquable de progrès a déjà été constaté avant nous dans la science. Brière de Bois-

mont[1], se fondant sur les expériences du professeur Boisbaudran et sur l'opinion du Dr Judée[2], admet qu'à force de se figurer l'image des objets, la représentation idéale se rapproche davantage de la réalité. Une preuve encore, que nous pouvons invoquer à l'appui de l'opinion que nous soutenons: c'est que la plupart des spirites ne parviennent à se procurer de véritables visions, qu'après des exercices répétés et une longue contention d'esprit chaque fois. Il ne faut donc pas s'étonner, si l'habitude de la concentration de la pensée tend à faire naître la semi-hallucination ; ni que souvent par là l'attention perdant de son ressort, l'on ne tombe dans l'hallucination morbide, accident si fréquent chez les hommes en proie à des chagrins et à des préoccupations dont rien ne peut les distraire.

Il est un autre phénomène des rêves qui est désigné sous le nom d'illusion et que nous ne pouvons passer sous silence. Les illusions sont dues, en ce qui concerne la vue, par exemple : 1° à l'influence des milieux ; les unes résultent de la réfraction des rayons lumineux, comme dans le mirage et la reproduction des fantômes de Roberston ; d'autres tiennent à la diminution de la lumière solaire : ainsi, pendant le brouillard ou la nuit, les objets apparaissent avec des reliefs effacés ou des teintes uniformes ; l'on prend une pierre pour un animal et son ombre même, se réfléchissant sur les buissons au clair de la lune, pour un compagnon de route ; 2° les illusions sont encore dues à la manière dont les sens sont organisés et fonctionnent. Par exemple, fait-on tourner un charbon allumé, on voit une circonférence de feu, au lieu d'un point lumineux traçant un cercle ; si l'impression

[1] *Traité des hallucinations*, p. 450. Germer-Baillière, 1862, 3e édition.

[2] *Gazette des hôpitaux*, 1855, p. 317.

des images sur la rétine durait moins qu'un tiers de seconde, on n'aurait pas la possibilité de voir une circonférence étincelante là où il n'y en a pas ; 3° enfin, il y a des illusions qui sont causées par l'affaiblissement des sens. Les myopes ne prennent-ils pas souvent une personne pour une autre, une rivière pour un chemin, etc.? Et, ce que nous venons de dire pour un organe de sensation, nous pouvons l'appliquer aux autres. Or, c'est dans cette dernière classe d'illusions que se placent celles des rêves ordinaires. Bien que les sens soient devenus obtus tandis que l'on dort, ils n'ont pas tous perdu entièrement leurs fonctions, surtout dans le sommeil léger ; il y reste toujours de l'attention libre , mais insuffisante pour permettre des sensations nettes ; percevant les sensations d'une manière incomplète, on les prend nécessairement pour ce qu'elles ne sont pas.

Mais ce qui, chez les rêveurs, caractérise certaines illusions, c'est qu'en outre des sensations affaiblies qui les conduisent forcément à l'erreur, leur esprit fait facilement une interprétation exagérée de ces sensations. Le dormeur, par suite de l'accumulation de l'attention, et du ralentissement de la pensée qui s'en suit, n'ayant plus le pouvoir de contrôler par les autres sens et par des idées suscitées à son gré, ce qu'il éprouve faiblement à l'aide de l'un deux, accepte les sensations incomplètes du moment sans pouvoir s'en rendre compte, et il les grossit au moyen de l'attention accumulée au cerveau. Chez lui , cette force qu'il ne peut maîtriser s'empare de l'idée-image obscure, lui donne un sens, l'amplifie, l'arrange dans le canevas du rêve ; et c'est ainsi qu'une piqûre de puce, à peine sentie, devient un coup de poignard et qu'un bourdonnement de mouche est pris pour le roulement du canon. Il y a donc une illusion du sommeil qui n'est autre chose que le résultat d'une sensation éprouvée d'une manière

obscure; mais dont l'image au cerveau est parfois grossie démesurément.

On peut distinguer dans l'état de repos, deux formes d'illusions : les unes plus communes qui, venant d'une faible sensation, sont des interprétations erronées de l'esprit et sans aucun grossissement, de même que chez l'homme éveillé; et les autres, plus rares qui, peu senties, sont interprétées faussement et avec exagération. Ces dernières ne sont autre chose que des illusions dont l'idée fausse est augmentée secondairement par une vive représentation mentale ; ce que l'on peut traduire en disant qu'elles sont doublées par une hallucination physiologique.

Les illusions simples et les illusions exagérées sont plutôt l'apanage des rêves du sommeil léger et ordinaire que du somnanbulisme. Cela se comprend : le somnambule, par le fait de la concentration de sa pensée, s'il est, d'une part, en rapport avec le monde extérieur, ne l'est qu'avec peu de personnes ou d'objets : et alors, ses sens n'en étant par là que plus parfaits, il est difficile qu'il puisse être trompé ; d'autre part, s'il est isolé du reste de ce qui l'environne à un tel point que, dormant profondément, il n'éprouve plus pour ainsi dire de sensations, il lui est encore plus impossible d'avoir de ce côté des illusions, puisque les organes des sens ne fonctionnent plus consciemment. L'illusion ne peut naître que chez les somnambules qui ne sont pas entièrement insensibles ; on en a vu qui introduisaient dans leurs rêveries, sous cette forme, les sensations qu'on leur faisait éprouver pour les réveiller.

Nous venons de voir l'hallucination venant grossir les idées produites par illusion des sens, chez les dormeurs. Ce phénomène a deux courants : le premier centripète, le second centrifuge, tous deux s'associant dans un même

ordre d'idée, n'est pas toujours physiologique comme dans les rêves; on le rencontre aussi sous la forme morbide dans l'état de folie. Ainsi, à un bruit qu'il entend, un aliéné répond comme si on lui adressait la parole ; à la vue d'un caillou, il se figure un diamant, etc. Dans ce dernier cas, par exemple, il revêt un morceau de granit qui frappe sa vue avec l'idée de diamant qui est dans son cerveau. Le fou est tellement distrait, qu'il n'est pas étonnant qu'il se trompe sur les objets de ses perceptions et qu'il les embellisse avec les images dont il est presque exclusivement assailli; il fait donc comme les dormeurs: il greffe une idée qui est dans son esprit sur l'impression imparfaite de ses sens et, par l'attention en excès dirigée sur cette idée, il ajoute une hallucination à cette impression.

L'illusion, chez l'homme éveillé et sain d'esprit, se combine aussi avec la semi-hallucination dont nous avons parlé. On rapporte que Josué Reinolds, en sortant de son atelier, prenait les réverbères pour des arbres et les femmes pour des buissons agités. Comme il était encore préoccupé de ce qu'il venait de peindre, il mêlait les sensations vraies, mais vagues, qu'il éprouvait, avec les sensations remémorées qu'il n'avait pas encore chassées de sa pensée.

On le voit, il existe parallèlement aux semi-hallucinations et aux hallucinations morbides et physiologiques, des illusions des sens compliquées de ces trois sortes d'hallucinations.

VI

EFFETS DE L'ATTENTION ACCUMULÉE SUR LES FONCTIONS INTELLECTUELLES

La sensibilité, qui a son point de départ dans les sens et son siège dans le cerveau ; puis, la mémoire qui conserve dans le même organe les empreintes ou idées, fruits des sensations, sont deux facultés primitives et parfaitement distinctes entre elles. Il est en outre, une troisième faculté plus générale qui est la base conditionnelle de celles-ci et forme avec elles le trépied des éléments de la pensée ; c'est l'attention. Sans cette dernière, force éminement active et créatrice, ni sensation, ni empreinte idéale, ni souvenir possible. Ces facultés ne sont pas seulement distinctes par leurs caractères fonctionnels tranchés, elles le sont aussi par des différences marquées ; la sensibilité peut s'exercer sans qu'on ait conscience du secours de l'attention, tandis que celle-ci est en grande partie occupée ailleurs ; et sans secours de l'attention, la mémoire reçoit et conserve aussi les empreintes des idées ; cette dernière paraît tellement différente de la sensibilité et de l'attention, qu'elle garde les souvenirs intacts pendant que les deux autres facultés continuent d'agir dans un autre sens. Mais l'attention est la plus essentielle des trois. C'est elle, il faut le répéter, qui permet aux sensations d'avoir lieu ; c'est elle qui les imprime dans la mémoire et c'est elle enfin, qui fait surgir les souvenirs conservés dans cette dernière, qu'ils y aient été déposés consciemment ou non.

Mais ce n'est pas seulement là le rôle de l'attention, elle associe encore dans la mémoire les idées-images ou les idées pures que par un effort elle a extraites de ces premières; elle les dissocie, les compare, et, s'élevant plus haut, elle déduit à l'aide de ces idées, elle abstrait, généralise, raisonne, juge, en un mot. Il ne faut pas s'étonner que lorsque l'attention est portée à faire ainsi acte d'intelligence, les sens soient devenus insensibles et que, quand elle est toute aux sens, elle ne soit pas au raisonnement ; son unité consciente et locale d'action nuit à son ubiquité. Ainsi, d'après ce qui précède, l'intelligence n'est pour nous qu'une faculté quatrième, venant après les précédentes qui en sont chacune des conditions, et elle est due à la réaction de l'attention sur des idées simples ou complexes déposées dans la mémoire. On doit le remarquer, c'est la même force, l'attention, cette cause pourquoi l'on perçoit, que l'on fixe des idées dans la mémoire et que l'on se souvient, qui est aussi la cause, ou plutôt, le moteur essentiel de la faculté la plus relevée, la plus complexe et la plus importante de toutes, que l'on nomme l'intelligence. Nous avons trouvé, dans Laromiguière [1], un passage à l'appui de notre manière de voir sur l'attention comme étant le principe moteur des phénomènes intellectuels et indquant que c'est d'elle que part l'effort du raisonnement. « Par l'attention qui concentre la sensibilité sur un seul point, par la comparaison, qui la partage et qui n'est qu'une double attention ; par le raisonnement qui la divise encore et qui n'est qu'une double comparaison, l'esprit devient donc une puissance, il agit, il fait. » Quoiqu'il soit peu nettement rendu, on entrevoit que le sentiment de Laromiguière est que l'attention active est la première condition de l'intelligence, faculté à laquelle

[1] *Leçons de philosophie*, t. I, p. 101. Paris, Brunot-Labre, 1815.

on attribue les fonctions de comparaison et de raisonnement. Du moment que l'attention concentrée donne, pendant le sommeil, un surcroît d'activité à la sensibilité et à la remémoration, il doit s'ensuivre que lorsqu'elle s'accumule pour mettre des idées en mouvement, elle doit être aussi cause d'un développement d'esprit plus marqué que dans l'état de veille, d'autant plus que l'intelligence peut avoir à son service des sens plus parfaits et une intelligence plus sûre.

Nous ne voulons pas étaler ici des preuves à l'appui de l'exaltation des facultés intellectuelles chez les somnambules ; tous les auteurs en rapportent assez d'exemples pour que nous nous dispensions d'y joindre notre contingent. Ce qui nous a le plus frappé, c'est la puissance de déduction de ces rêveurs. Sur un certain nombre, on peut saisir des opérations d'esprit dont ils sont incapables dans leur état ordinaire. Quand on le leur suggère, ils mettent leur sens et leur mémoire au service de leur raison ; et, s'ils partent de prémisses vraies, ils arrivent parfois à des résultats qui mettent les esprits forts en méfiance ou en déroute. Quelle que soit la conséquence de leur élaboration intellectuelle, la trame de leur raisonnement est logique et rapide ; c'est ce qui fait croire qu'ils parlent par inspiration, quand, en un clin-d'œil, ils répondent à une question à laquelle on ne peut d'ordinaire arriver que par une longue déduction. Nous avons pu nous faire rendre compte, par des somnambules, de la marche qu'avait suivie leur pensée après qu'ils nous avaient répondu avec une rare lucidité. De prime-abord, les réponses qu'ils donnent leur paraissent intuitives ; mais, en les aidant, on finit par leur faire disséquer le travail de leur esprit et l'on remarque comment, sans qu'ils s'en aperçoivent, ces dormeurs vont avec sens dans leurs déductions. Nous sommes à nous étonner que les magné-

tiseurs n'aient pas éduqué des somnambules à résoudre des problèmes comme en résolvent les frères Mondeux et le vosgien Grandemange qui sont : les deux premiers dans un état voisin de l'idiotisme ; et le dernier, sans bras ni jambes ; conditions congéniales et exceptionnelles favorisant l'accumulation de l'attention sur une seule faculté, comme il arrive dans le sommeil profond où l'on est à l'abri de toute distraction venant du dehors.

Le dormeur ordinaire parvient difficilement avec exactitude à calculer le temps qui s'écoule ; il rapporte souvent à des jours et même à des années un travail d'esprit qui ne dure que quelques minutes. Cependant, il faut le dire, il compte très bien les heures, lorsqu'il s'endort avec la pensée de s'éveiller à un moment fixé d'avance. Cela doit nous amener à croire que les somnambules sont capables d'en faire autant. En effet, une des choses qu'ils parviennent à juger le mieux, c'est réellement celle-ci ; rarement, lorsqu'ils sont très concentrés, ils se trompent sur l'heure qu'il est, si surtout ils savent à la minute près quand ils se sont endormis. A propos de ces somnambules, A. Bertrand écrit [1] : « Un homme qui se livre à une occupation dont il a l'habitude pourra, même, ne se tremper que de quelques minutes sur plusieurs heures, surtout s'il juge du temps qui s'est écoulé par le travail qu'il a exécuté. Quelle exactitude, à plus forte raison, ne doit-on pas remarquer chez un homme qui juge le temps d'après des sensations incomparablement plus régulières que peuvent l'être les sensations extérieures les plus uniformes; quand il peut acquérir la connaissance de ses différents intervalles par le travail des organes interieurs ?» Ces lignes sont sensées. Il est évident que, n'étant plus distrait par les sens, le dormeur replié sur lui-même ap-

[1] *Traité du somnambulisme*. p. 475.

précie le temps sur son chronomètre organique ; mais, est-ce là la seule explication de ce fait ? Le somnambule qui est occupé à agir ou à causer tout le long de son sommeil et qui, lorsqu'on l'interpelle pour lui demander l'heure qu'il est, ne se trompe pas d'une minute, n'a-t-il pas senti s'écouler le temps sur sa besogne de causerie, etc., comme l'ouvrier d'A. Bertrand l'a senti passer d'après son travail ?

Nous avons lu dans l'ouvrage de M. A. Maury [1] que Baillarger a rapporté à la Société médico-psychologique « que le somnambule peut lire sur les lèvres du magnétiseur, et deviner, comme le pratique le sourd, par leur simple mouvement, les paroles que celui-ci articule quelquefois à voix basse, voire même mentalement, mais en s'accompagnant d'un mouvement des lèvres. » Le somnambule de profession, qui a déjà observé les yeux ouverts, est capable de traduire la pensée en interprétant l'agitation du pourtour de la bouche, ainsi qu'il le fait d'après l'expression générale de la face; mais celui qui est novice n'a pas ce talent, ou du moins nous en doutons, à moins qu'il n'ait acquis, pendant la veille, quelque peu d'expérience de la mimique buccale. C'est le plus souvent par le jeu de la physionomie sur lequel chacun a des connaissances, même les animaux, que les dormeurs peuvent traduire ce que l'on exprime mentalement.

Si, comme le dit M. A. Maury [1], le somnambule artificiel entend à de grandes distances ; s'il perçoit les moindres bruits ; s'il reconnaît par le simple toucher la nature et la forme d'une foule d'objets ; s'il sent des odeurs qui échappent à notre odorat dans l'état ordinaire ; si [2] la surexcitation du toucher lui permet, en prenant la main de l'interlocuteur, de mieux apprécier les

[1] *Du sommeil*, p. 276.
[2] *Du sommeil*, p. 310.

émotions auxquelles il est en proie et les sentiments qui l'animent ; enfin, attendu qu'il n'est rien dans l'intelligence qui n'ait sa source dans les sens et que, là où les sensations sont vives et, par conséquent, la mémoire développée comme dans le sommeil profond, il y a de meilleures conditions au développement de l'esprit, on ne peut révoquer en doute ces paroles de Cabanis [1] : « Rien n'est moins rare que de voir des femmes (car, par plusieurs raisons faciles à trouver, elles sont les plus sujettes à ces désordres nerveux), rien n'est moins rare que de les voir acquérir, dans leur accès de vapeur, une pénétration, un esprit, une élévation d'idées, une éloquence qu'elles n'avaient pas naturellement ; et ces avantages, qui ne sont alors que maladifs, disparaissent quand la santé revient. Robert Witt, Lorry, Sauvages, Pomme, Tissot, Zimmermann, en un mot, tous les médecins qui traitent des maladies des nerfs, citent beaucoup de faits de ce genre. J'ai souvent eu l'occasion d'en observer de très singuliers ; j'en ai même rencontré des exemples, quoique plus rarement sans doute, chez certains hommes sensibles et forts, mais trop continents. » Nous croyons d'autant plus à ces assertions de Cabanis que les malades dont il parle sont pour nous des rêveurs tombés dans une forme larvée du sommeil somnambulique très profond ou névrose hypnotique ; si alors leur intelligence peut devenir aussi développée, à plus forte raison doit-elle l'être dans le sommeil physiologique à son plus haut dégré de profondeur.

Mais d'où vient, malgré tant de faits certains de surexcitation des sens, de la mémoire et de l'intelligence, que le plus souvent, les somnambules sont si peu semblables à eux-mêmes ; d'où vient une si grande infériorité

[1] *Rapport du physique et du moral*, t. I, p. 285.

à côté d'une si grande supériorité d'esprit ? D'abord il faut le dire, il y a diverses espèces de dormeurs et, dans le nombre, l'on trouve peu de somnanbules capables de tomber dans un sommeil où la concentration de la pensée et l'isolement des sens soient assez complets, pour que le développement intellectuel concomitant soit très marqué. En outre, un somnambule lucide étant donné, ce n'est jamais qu'un rêveur manquant de cette mobilité de l'attention qui fait la supériorité de l'homme éveillé, et qui permet à ce dernier, non-seulement de transporter successivement cette force nerveuse aux organes des sens pour se mettre en rapport avec le monde extérieur ; mais aussi de rectifier l'erreur d'un sens par le contrôle d'un autre sens, ou l'erreur d'un jugement par l'appel de matériaux pris dans la mémoire. De plus, un pareil rêveur, en vertu de l'impulsion reçue, suivra bien le plan incliné d'une déduction logique ; mais, faute de ne pouvoir faire un effort libre, il ne saura, par les sens, par une rémémoration d'idées ou de motifs résultant de son expérience passée, juger si les prémisses de ses raisonnements sont vraies et discerner si les conclusions qu'il en a obtenues ne sont pas absurdes. Qu'y a-t-il à attendre d'un homme qui, d'ordinaire et en vertu de l'accumulation localisée de son attention, n'a qu'un seul sens en action ou pas du tout ; d'un homme qui n'a qu'une seule faculté en fonction, soit la mémoire, soit la faculté complexe du raisonnement ; ou d'un homme enfin, tel que ce dormeur peu profond qui n'a souvent que des perceptions obtuses, des pensées vagabondes, un esprit à la remorque de la moindre sensation et du premier jeu venu de la loi de l'association des idées ? Sans cette solidarité, ce secours mutuel qui, pendant la veille, existe, à l'aide du lien commun de l'attention libre, entre les sens, les idées et le raisonnement, qu'espérer de cet être amoindri qui n'est

grand que dans un détail ? Ainsi, si le dormeur profond est toute lumière dans chaque organe ou chaque faculté agissant à part, parce que l'attention s'y accumule aux dépens des autres fonctions ; il est, par contre-coup, toutes ténèbres ailleurs. S'il perçoit avec vivacité à l'aide d'un sens, ses autres sens sont obtus et sa pensée s'éteint ; s'il évoque des souvenirs, il ne sent ni ne raisonne ; s'il raisonne, il ne sent pas ; somme toute, s'il exerce une faculté ou un organe, les autres deviennent inertes.

Il y a plus ; c'est que non-seulement le somnambule, par suite de la paresse de son attention, est sujet à se tromper ; non-seulement, il ne comprend qu'un seul côté des choses, faute de pouvoir se contrôler ; mais il va plus loin : il se crée des sensations factices qu'il prend pour réelles (par exemple, à la vue d'un mouvement des lèvres, il entend des mots qui n'ont d'existence que dans sa pensée) ; et une fois dans le vaste champ des hallucinations, la raison, ce flambeau qui pouvait encore l'éclairer, s'éteint tout à fait. Il ne faut pas penser qu'il soit possible de guider un somnambule sur la voie des découvertes ; le tenter, c'est mettre son intelligence à la place de la sienne ; c'est annihiler les conditions où il pouvait être lucide. Veut-on, pour le rendre clairvoyant, supprimer son isolement, rendre ses rapports plus étendus ? Il arrive alors qu'au lieu d'avoir acquis quelque peu plus de pénétration, il redevient comme s'il était éveillé, par cela que son attention d'accumulée sur un seul sens, une seule faculté, etc., est redevenue disséminée sur toutes les fonctions, comme pendant la veille. Le somnambule perd donc en étendue ce qu'il gagne en profondeur. S'il pénètre, par ses facultés, plus loin que lorsqu'il est éveillé, il n'y pénètre le plus souvent qu'en détail et, cette supériorité étroite, une simple affirmation la peut réduire à néant. En vertu de sa crédulité native, un enfant le fait demeurer

l'esprit fixe sur les idées les plus absurdes concernant le monde extérieur et lui même. Car, si on lui exprime tour-à-tour ce qu'il y a de plus étrange et de plus opposé, il le croit et il lui est impossible d'en rectifier la contradiction; il suffit même qu'on lui en fasse la suggestion, pour qu'en véritable perroquet, il redise bêtement, et comme des vérités, les niaiseries et les sottises qu'on sort de lui débiter. Aussi, les magnétiseurs sont-ils d'accord pour assurer que les phénomènes de lucidité n'apparaissent que comme l'éclair dans un ciel sombre ; et ils ont grandement tort, ceux qui vont puiser près de leurs sibylles, des renseignements pour les instruire sur ce qui n'est pas de ce monde, lorsqu'elles trébuchent à chaque pas pour les guider dans celui-ci.

Puisque nous en sommes sur la supériorité de l'intelligence des dormeurs profonds, après ce que nous venons d'écrire, il n'est pas de place plus convenable que celle-ci pour se demander ce que le moi devient chez ces dormeurs. On appelle ainsi, ce qui en l'homme a conscience de l'existence, ce qui se perçoit et se conçoit. Envisagé de cette façon, le moi est ce qu'il y a de plus capable d'augmentation et de diminution ; il est augmenté par le développement progressif des organes et des facultés, par les connaisances que l'on acquiert, etc., et il est diminué par la perte des sens, par les maladies, etc. Comparativement à ce qu'il est dans l'état de la santé, on peut dire que, dans le sommeil profond même, il devient toujours amoindri. Ainsi, au moment où l'on entre en somnambulisme, on n'a souvent plus conscience que d'une seule idée, celle dans laquelle on s'est endormi ; le reste de l'être est comme s'il n'existait pas. Le dormeur ayant son attention immobilisée, il s'en suit que eette force ne lui donne plus la conscience de ses sens, de ses souvenirs, de son corps, parce qu'il est incapable de faire effort pour la déplacer.

Faute d'initiative, son moi est donc réduit à sa plus simple expression. Et même lorsque, par affirmation, on a rendu au dormeur ses facultés, ses organes, au point qu'il paraît comme s'il était éveillé, il arrive que s'il fait fonctionner l'un deux avec une certaine activité, c'est aux dépens et à l'exclusion des autres ; la conscience qu'il a de son être redevient toujours étroite et, quand il a des sens délicats, ou une mémoire étonnante, ou une logique profonde, il perd d'un côté ce qu'il gagne de l'autre ; tout entière sur un point, son attention finit par abandonner les autres parties de l'organisme, et le sommeil cesse-t-il, il ne reste plus rien de ce qui s'est passé dans l'esprit ; c'est une bulle de savon qui éclate.

C'est ici le lieu de jeter un coup d'œil sur les opinions des magnétiseurs, à propos des facultés transcendantes que les somnambules auraient dans leur état de sommeil ; opinions qui ont été la cause pourquoi les savants ont rejeté comme déraisonnables les choses qui nous occupent.

Le paradoxe le plus vraisemblable, la transposition des sens, a été établi la première fois par un médecin, dont les fameuses cataleptiques entendaient, odoraient, goûtaient et voyaient par le creux de l'estomac ou avec le bout des doigts. Certainement, Petétin est tombé dans l'erreur ; il a mal interprété les faits qui se sont passés sous ses yeux ; mais il ne s'est pas plus trompé que le plus habile des docteurs, quand il raconte gravement que ses malades guérissent, grâce à l'administration des remèdes qu'il leur prescrit. Cet homme trop enthousiaste, mais loyal, ne considéra que le fait brut et le jugea sous ses apparences trompeuses ; il ne chercha pas s'il se mettait en contradiction avec la saine physiologie. Il est probable qu'à sa place ses contradicteurs, moins dévoués à la science et plus dévoués à eux-mêmes, se seraient tus et ils auraient fait plus mal. D'autres observations à

peu près du même genre que celles de cet auteur sont venues les confirmer. Il ne s'agit donc plus de nier, il faut aborder la question de la prétendue transposition des sens et savoir ce qu'il y a dessous.

Une explication en faveur de l'opinion de Petétin et qui, de prime-abord, s'offre à l'esprit ; c'est que les sens n'étant tous que des organes spéciaux du tact, on devrait conclure que, puisque l'on touche avec la muqueuse nasale, la langue, les yeux, etc., chacun de ces sens peut bien remplacer les autres dans certains états exceptionnels de l'organisme et que ce ne doit pas être chose impossible d'entendre, de goûter, d'odorer, et de voir avec le creux de l'estomac ou le bout des doigts. Mais des expériences irréfutables démontrent qu'une telle explication n'est rien moins que spécieuse ; il est prouvé que les nerfs sensibles, intimement unis qu'ils sont avec leurs organes, ne remplissent jamais que leurs fonctions spécifiques. Si on les excite l'un après l'autre par un courant électrique, la sensation qui en résulte est toujours la sensation particulière à chacun d'eux. Sans aller loin en chercher des preuves, la pression sur le globe oculaire ne suffit-elle pas pour y faire naître une impression lumineuse, et un coup au voisinage de l'oreille n'y fait-il pas percevoir des tintements ? Ainsi, quel que soit le genre d'excitation qui réveille la sensibilité des sens, leurs nerfs y répondent par la sensation qui leur est propre. Du reste, rien que la structure de ces organes et leur distribution particulière dans le corps, indiquent qu'ils ont des propriétés spéciales. Si Petétin et les observateurs qui ont admis la transposition des sens avaient connu ce que nous venons de rappeler, ils auraient cherché à s'expliquer différemment pourquoi des malades et des dormeurs paraissent avoir les sens transposés ; si ces derniers, par exemple, ne répondent que quand on leur parle au creux de l'estomac

ou ailleurs, ces hommes de science auraient reconnu dans ce fait que, chez ces sujets de leur observation, en vertu de l'attention accumulée, la pensée sort de leur cerveau comme la lumière sort d'un prisme ; et, ces mêmes savants n'auraient pas accepté des faits couverts d'un déguisement, pris la forme pour le fond. Ce qui les a induits en erreur, c'est qu'ils n'ont pas soupçonné que les individus soumis à leur examen, par une représentation mentale négative et passée à l'état d'idée fixe, faisaient d'abord abstraction de tous les sons qui n'étaient pas prononcés au bout de leurs doigts ou sur leur estomac. Il n'ont pas ensuite entrevu que ces mêmes individus rapportaient leurs sensations auditives aux organes du toucher, par une fausse interprétation établie fixement aussi dans leur esprit.

Nous avons amené des somnambules dans des conditions psychiques tout à fait semblables à celle des cataleptiques de Petétin, et, pour y arriver, il nous a suffi de leur suggérer les deux idées principales qui forment la base des phénomènes que ces cataleptiques ont présentés : d'abord, l'idée fixe de ne répondre qu'aux questions faites sur le creux de l'estomac ; et, ensuite, celle de faire abstraction des paroles non adressées à la même place. Si ces somnambules, pleins de crédulité, rapportaient au tact ce qui appartient à l'ouïe, c'est qu'il leur était impossible de vérifier cette fausse idée par un retour volontaire de l'attention sur leur manière de sentir ; et s'ils ne paraissaient avoir connaissance que de certaines paroles, c'est qu'ils étaient véritablement dans un état analogue à celui de l'halluciné ; seulement, au lieu d'entendre comme lui des sons sans réalité objective, ils arrivaient, par une représentation mentale à l'inverse ou négative, à faire abstraction des sons réels qui n'étaient pas produits sur un point particulier de leur corps. Ce qui vient d'être dit sur l'ouïe et le tact,

en apparence transposés, peut s'attribuer à la prétendue substitution des autres sens entre eux et avec ceux-la, pendant le sommeil.

La faculté transcendante de transposition des sens n'est pas la seule que les adeptes du merveilleux aient accordée aux dormeurs ; la vue à travers les corps opaques, la communication de pensée et le don de prophétie ont été soutenus par eux avec chaleur. Pour notre part, nous avons cherché ces phénomènes d'un ordre que beaucoup prétendent surnaturel, et, quand ils se sont présentés, nous ne les avons jamais reconnus sans liaison avec les facultés et les organes tels qu'ils fonctionnent normalement.

Nous avons rempli nos cahiers de notes sur des prophéties de somnambules ; nous en avons même eu entre les mains venant d'extatiques en renom ; pas une prédiction n'a satisfait aux conditions parfaitement posées par A.-S. Morin[1] ; « 1° date certaine de la prédiction avant l'événement ; 2° clarté et précision de la prédiction, de sorte qu'elle ne puisse s'appliquer qu'à l'événement ; 3° constatation régulière de l'événement. » Toutes sont tombées à faux.

Ce n'est pas avec une moindre ardeur que nous nous sommes efforcé de trouver des preuves de la vue à travers les corps opaques. Sur plus de vingt essais, les résultats de nos expériences ont été négatifs. C'était dans une boîte hermétiquement fermée que nous placions ce que nous écrivions ou ce que nous faisions écrire. Une de nos expériences nous fit une fois comprendre que l'on peut paraître voir à travers des objets non transparents sans y voir réellement. Nous avions fait placer dans une boîte quelques mots de l'écriture d'une jeune fille, mots dont nous n'avions

[1] *Du magnétisme*, p. 202, Germer-Baillière, 1860.

nullement pris connaissance et qui furent remis entre les mains de sa mère alors en somnambulisme. La dormeuse, de bonne foi, déclara ne rien distinguer. Quant à nous, nous pensâmes qu'une fille de quatorze ans ne pouvait guère tracer sur un billet à l'adresse de sa mère que ces paroles : « Je vous aime » ; c'était de circonstance. Lorsqu'on ouvrit la boîte, cette phrase s'y lisait. A la place de cette dormeuse, une somnambule de profession, peu scrupuleuse, aurait pu soupçonner comme nous la pensée la plus probable et, devinant juste, la vision à travers les corps opaques était prouvée pour l'expérimentateur.

De toutes les facultés attribuées à des principes de physiologie non admis dans la science, c'est la propriété de connaître la pensée des autres qui, seule, nous a présenté des apparences d'exister chez les dormeurs profonds. La vraisemblance d'une telle propriété ressort de tous les rapports que nous avons eus avec eux. Après les faits de surexcitation des sens, ceux de ce genre nous ont le plus frappé. Malgré le témoignage d'hommes compétents, notre opinion n'est pourtant pas qu'il y ait une faculté transcendante de communication de pensée. Nous nous fondons sur ce que jamais un somnambule n'a répondu à un ordre ou à une question que nous lui adressions mentalement [1], bien que nous l'eussions averti d'avance de notre intention. MM. les Drs Bellanger et Gromier auraient

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, nous avons rencontré de rares somnambules qui ont répondu, d'une manière assez peu suivie, à nos demandes mentales et obéi à nos suggestions. Et dans ces cas, nous n'avons pas cru, sur le moment, avoir laissé nos pensées se trahir. Mais cependant plus tard, à leur propos, nous avons soupçonné par divers indices, que des réponses et des actes suggérés par nous, avaient pu se rattacher par quelques liens à des explications reposant sur des données de la science actuelle. Pourtant nous croyons qu'il est difficile d'y rapporter les faits signalés dans le procès-verbal reproduit à la fin de ce volume. (Voy. C, et le livre de H. Beaunis, intitulé : Le *Somnambulisme provoqué*, p. 202. Paris : J.-B. Baillère.)

été plus heureux que nous ; ils ont relaté avoir réussi dans de semblables expériences, d'où ils concluent à une action cérébrale d'un individu actif sur un individu passif, à une identification du plus faible avec le plus fort, au point que ce dernier remplace l'autre dans son esprit.

Nous ne nions aucun fait de transmission de pensée, pas même ceux qui ont servi de base à la théorie de ces médecins ; mais, à propos de ces faits, notre manière de voir est, pour le présent, différente de l'explication de ces auteurs et de toutes celles que l'on a émises. Nous nous rallions à l'opinion rationnelle de M. A. Maury. Puisque, à l'aide des sens et des idées acquises avec le concours de ces organes, il nous arrive souvent de deviner la pensée des autres en les observant ; pourquoi ne pas admettre simplement que les somnambules la connaissent de même et encore avec plus de facilité, en raison de leur sensibilité exagérée et de leurs facultés mentales plus développées ? Pour arriver à traduire notre pensée. il suffit à ces dormeurs du contact des mains, d'un bruit, d'un mouvement, d'un son de voix ; en un mot, d'un de ces riens presque imperceptibles qui nous trahissent sans que nous nous en doutions, riens qu'ils observent et interprètent. Chercher des explications en dehors de la surexcitation des sens, comme point de départ ordinaire de la transmission de pensée, c'est se perdre dans les nuages.

M. A. Maury [1], qui reconnaît combien les sens des somnambules sont aptes à percevoir les impressions les plus légères et à discerner les différences de sensations qui nous échappent dans l'état normal, lorsque nous nous approchons de ces rêveurs, M. A. Maury [2] se rend encore compte d'un autre mode de transmission de pen-

[1] *Du Sommeil*, p. 310.
[2] *Du Sommeil*, p. 209.

sée. Nous ne saurions mieux faire que de le citer textuellement. « Mais quand même on réussirait à mieux établir, qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, qu'il peut, en quelques circonstances, s'opérer une transmission de pensée ; il faudrait simplement en conclure que, par suite d'une liaison étroite qui s'établit entre deux organismes placés sous les mêmes influences, telle opération intellectuelle s'exécute de la même façon dans les deux cerveaux et aboutit au même résultat ». Nous avons été à même de reconnaître, sur des dormeurs, la vérité de cette interprétation, que son auteur appuie de faits observés sur des hommes en santé ou malades. Nous avons rencontré des personnes et, entre autres, un de nos amis et sa femme, auxquels il arrivait parfois de faire absolument les mêmes rêves dans la même nuit. Ces personnes, vivant ensemble, avaient éprouvé les mêmes impressions, s'étaient occupées des mêmes pensées ; or, par suite d'un déroulement logique, d'une association d'idées partant des mêmes prémisses, elles aboutissaient à un rêve de semblable nature.

Une singulière communication apparente de pensée, dont nous avons été témoin, et qui a quelques rapports avec ce que nous venons de développer, vient confirmer plus directement la théorie précédente ; c'est celle que nous a présentée une jeune fille qui, endormie, répondit plusieurs fois de suite à des questions mentales ayant rapport au même sujet. Nous attribuons ce remarquable fait à ce que : d'abord, cette dormeuse connaissait les préoccupations morales de la personne qui l'interrogeait ; et ensuite, à ce que l'idée principale de la conversation étant trouvée, la consultante et la somnambule suivaient la marche naturelle et logique du discours : l'une, dans ses demandes ; et l'autre, dans ses réponses.

Pour en finir avec la lucidité transcendante, nous le déclarons donc : nous ne nous inscrivons pas en faux contre

les faits qui y ont rapport et que des auteurs recommandables ont constatés; mais nous regardons seulement comme inadmissibles les explications qu'ils en donnent, parce qu'elles s'écartent trop de ce qui est positivement acquis à la science.

Si l'on entrevoit encore un abîme entre ce que l'on a observé et les données de la physiologie positive; si l'on ne croit pas pouvoir combler cet abîme par une interprétation rationnelle, comme nous avons essayé de le faire; que l'on s'arrête plutôt et que l'on se mette à l'œuvre de nouveau; l'on fera mieux que de se perdre dans des divagations et de recourir au surnaturel, ce refuge de la raison des pauvres d'esprit. C'est la faute à notre savoir, à notre jugement, quand nous sommes dans cette humiliante position de ne pouvoir comprendre les faits que nous remarquons, ce qui arrive à chaque pas dans la vie: aussi, n'allons pas mettre le comble à notre incapacité en expliquant ces faits à l'aide de suppositions folles et hypothétiques; ou bien, n'allons pas les nier, si nous ne les avons pas vus, avec cette outrecuidance, marque d'une intelligence étroite, qui fait que l'on rejette ce qui ne rentre pas dans les bornes de ses petites connaissances. Rappelons-nous ces paroles de Montaigne [1] : « Il fault iuger avecques plus de reverence de cette infinie puissance de nature, et plus de recognoissance de nostre ignorance et foiblesse. Combien y a-t-il de choses peu vraysemblables, tesmoignées par gents dignes de foy, desquelles, si nous ne pouvons estre persuadez, au moins les fault il laisser en suspens? Car de les condamner impossibles, c'est se faire fort, par une temeraire presumption de sçavoir iusques où va la possibilité.......... C'est une hardiesse dangereuse et de consequence, oultre l'absurde temerité

[1] *Essais*, livre I, ch. XXVI.

qu'elle traisne quand et soy, de mespriser ce que nous ne conçevons pas : car aprez que, selon vostre bel entendement, vous avez estably les limites de la verité et de la mensonge, et qu'il se treuve que vous avez necessairement à croire des choses où il y a encores plus d'estrangeté qu'en ce que vous niez, vous vous estes desia obligé de les abandonner. »

On voit, d'après ce qui précède, que la condition de la supériorité de l'intelligence des somnambules réside dans la propriété qu'ils ont d'accumuler leur attention sur une seule, ou seulement, sur quelques-unes de leurs facultés ; on voit encore que, par cela même qu'il y a un afflux très considérable de cette force là où elle est appelée, les autres facultés sont abandonnées par elle : de là souvent la nullité de certaines fonctions cérébrales à côté de la supériorité de certaines autres. Ce déplacement de l'attention, caractérisé chez les somnambules par un flux et reflux de cette force, oscillant tantôt vers une fonction, tantôt vers une autre et les excitant ou les abandonnant tour à tour; on le retrouve, non-seulement chez les femmes nerveuses, dont parle Cabanis ; mais aussi parmi d'autres malades. Tissot, et quelques médecins avec lui, citent des stupides qui, dans leur délire, raisonnaient avec justesse.

On rencontre encore ce déplacement de l'attention dans chacun, à l'état ordinaire, mais à un moindre degré d'accumulation ; on le retrouve surtout chez certains hommes, toujours aptes à acquérir des talents, parce qu'ils ont la rare propriété de concentrer cette force avec une grande énergie sur quelques-unes de leurs facultés. L'idée d'enfanter une œuvre d'art ou de science surgissant dans l'esprit d'individus doués de cette prédisposition exceptionnelle, leur attention ne s'en détourne plus et un besoin irrésistible les entraîne à leur but. Semblables aux somnambules, ils éprouvent une surexcitation des sens et de

facultés dont ils ont besoin pour perfectionner le travail qui les occupe ; ils sont tellement absorbés par leur idée fixe, que le sentiment de leur personnalité va jusqu'à se perdre ; c'est l'enthousiasme, le feu sacré, l'influence d'un bon génie, d'un démon familier. Ce qui distingue le génie le plus élevé, ce sont l'intuition et l'inspiration, espèces d'accès très analogues aux rêveries du sommeil profond. Lorsqu'une opération intellectuelle a lieu rapidement, au point que l'on n'a pas conscience de la marche logique de la pensée ; et que la conception instantanée d'une vérité que l'on n'entrevoyait pas se produit, il y a intuition. L'inspiration, cette autre marque du génie, n'est rien autre chose que l'intuition prolongée. Celui qui tombe dans ce court somnambulisme est tellement absorbé que, lorsque le travail de son esprit est terminé, il ne se doute pas de la manière dont il l'a accompli ; il en a perdu tout souvenir comme le dormeur profond qui s'éveille.

Moreau (de Tours) a soutenu la théorie que le génie, c'est-à-dire, la plus haute expression de l'activité intellectuelle, est une névrose ; ce qui, en langage technique, équivaut à dire qu'il est la conséquence d'une maladie. Mais cet auteur a eu soin, en même temps, d'indiquer que, dans le cas dont il s'agit, le mot névrose ne signifie pour lui [1] « qu'une disposition participant de l'état physiologique, mais en dépassant déjà les limites et touchant à l'état opposé ». Pour quiconque a lu l'ouvrage de Moreau et principalement les faits biographiques qu'il relate ; pour tout médecin qui a observé de ces affections qui ne sont pas autres choses que des formes dégénérées du sommeil ; pour celui qui a étudié le rêve somnambulique, cette opinion presque nouvelle du savant aliéniste est frappante de vérité. Et pour ne parler que des névroses

[1] *Psychologie morbide*, p. 464. V. Masson, 1859.

de l'intelligence, qui ne sont que des sommeils pathologiques, ce que l'auteur en question a le premier entrevu, n'arrive-t-il pas alors que l'attention, n'étant plus équilibrée, s'accumule en excès, soit sur un sens, soit sur une ou plusieurs facultés cérébrales ; et que, par suite, il en résulte quelquefois une supériorité passagère dans les arts d'agrément, les arts plastiques ou les sciences de raisonnement, supériorité qu'un grand nombre de médecins qui ont écrit sur ces maladies ont signalée dans leurs livres[1] ?

Si, parfois, les névroses peuvent offrir un développement inusité de l'intelligence ; à plus forte raison l'état physiologique, qui est sur leurs limites et qui y prédispose, sera-t-il la condition d'un développement intellectuel autrement remarquable. Notre conviction est que le génie se greffe le plus souvent sur ce charme originel que nous avons signalé déjà comme prédisposant à la semi-hallucination et, en ce point, nous ne différons guère d'opinion avec Moreau. Cet état permet cette espèce de concentration extatique de la pensée dans laquelle tombaient Socrate, Archimède, Michel-Ange, Raphaël, Le Tasse, Pascal, Newton, J.-J. Rousseau, Laplace, etc. ; mais cette sorte d'état touche aux névroses, surtout à la folie, dont il n'est séparé que parce que ceux qui y arrivent gardent encore assez de ressort d'attention pour se contrôler. C'est, du reste, cette liberté de retour sur eux-mêmes qui leur donne un immense avantage sur les somnambules. Newton a écrit que le génie est une longue patience ; cela équivaut à dire que c'est l'attention soutenue et, accumulée qui le donne. D'un autre côté, d'après Esquirol, certaines névroses, surtout les affections mentales, sont des maladies provenant d'une détente, d'un relâchement de l'attention ou comme qui dirait, d'une fatigue du cer-

[1] *Rapport du physique et du moral,* t. I, p. 285.

veau. Entre ces termes: génie et névrose, il y a donc un grand rapport et la même disposition les embrasse ; le premier de ces états est réellement au commencement de l'autre, puisque l'application trop forte de l'attention conduit à son relâchement, à la maladie. Il n' y a donc qu'un pas de l'excitation intellectuelle physiologique à la névrose. Ne nous étonnons donc pas si Moreau a classé le génie sur la limite des maladies mentales.

Ce à quoi l'on doit tendre, ce n'est pas d'en arriver à cette espèce d'extase passagère où se plongent des hommes d'un grand talent ; c'est de rester dans un juste équilibre de toutes les fonctions de l'organisme et de toutes les facultés de l'esprit. Si la desharmonie des fonctions cérébrales prédispose à devenir un peintre habile, un grand virtuose, un poète sublime, un calculateur profond, l'épreuve en est trop rude et souvent le salaire trop triste : la misère de l'intelligence en coudoie la brillante richesse. L'homme le plus mal partagé n'est pas celui dont les facultés sont équilibrées ; n'aurait-il que cet avantage de se conduire avec tact dans le cours prosaïque de ses occupations journalières et de ses relations sociales, ce serait déjà un grand bien. On peut aisément se consoler d'avoir une âme saine dans un corps sain ; si l'on y perd en profondeur d'intelligence, on y gagne en étendue ; et il reste encore un vaste champ à faire valoir pour l'homme dont les facultés sont harmoniques dans les sciences morales et les sciences physiques, les plus difficiles de toutes et où il faut un esprit qui sache se replier, avec facilité, des sens au cerveau et du cerveau aux sens, et concevoir alternativement les choses sous leurs aspects les plus variés. C'est là, nous le croyons, où il y a place pour le plus grand nombre ; c'est que là aussi, il y a un monde de découvertes et d'avenir.

VII

EFFETS DE L'ATTENTION ACCUMULÉE SUR LES FONCTIONS DES ORGANES SOUMIS A L'ACTION DU NERF GRAND SYMPATHIQUE

Avant d'établir, avec des preuves directes, que par la pensée consciente l'on réagit sur les fonctions végétatives, il est bon de donner quelques détails préliminaires démontrant la possibilité d'un tel phénomène.

Le nerf grand sympathique qui préside aux fonctions circulatoires, digestives, nutritives, sécrétoires, etc., communique, par des filets, avec les nerfs crâniens, moteurs et sensitifs, et avec les racines antérieures et postérieures des troncs nerveux, moteurs et sensitifs qui sortent de la moelle par les trous de conjugaison. Il résulte de ces rapports anatomiques que le système nerveux forme un tout continu, une grande unité ; et que le grand sympathique, le plus étendu et le plus important des nerfs émergeant du centre céphalo-rachidien, doit contenir des fibres conductrices de sensations et de mouvements. Et, en effet, l'expérience confirme que ces nerfs sont conducteurs d'impressions vers les centres nerveux et d'excitation motrice vers les organes.

Ce n'est pas tout. C'est dans les mêmes parties de l'axe cérébro-spinal que, par les nerfs de la vie de relation ; c'est-à-dire dans la protubérance annulaire, le bulbe rachidien et la moelle, que siège le pouvoir excito-moteur des filets nerveux de la vie organique. Non-seulement, par l'intermédiaire de ces parties, il y a phénomènes réflexes des fibres sensitives du grand sympathique à ses fibres mo-

trices ; il y a même réflexion d'une sensation reçue par ce dernier nerf aux muscles de la vie animale, comme réciproquement, il y a réflexion des nerfs sensitifs céphalo-rachidiens aux nerfs du mouvement des muscles de la vie organique : tous phénomènes indiquant une union intime et commune entre les deux faces opposées du système nerveux. De plus, pour les deux systèmes, c'est dans la substance grise que se fait la transformation des impressions sensitives en excitations motrices. De même que c'est aussi par la substance grise que les impressions éprouvées par les sens externes sont perçues et transformées en idées dans le cerveau ; il est à induire que, par la même substance, il y a, en même temps que réflexion des nerfs sensibles aux nerfs moteurs, une perception idéale inconsciente au cerveau venant des impressions des nerfs sensitifs du grand sympathique.

Or, l'unité du système nerveux, la similitude fonctionnelle entre les nerfs présidant aux vies organique et de relation, la communauté de leur point de réflexion des sensations aux mouvements, et surtout le croisement réflexe entre les actions nerveuses de ces deux vies ; de plus enfin, la prolongation de la substance grise de la moelle à l'encéphale, donnent déjà à supposer que le principe modérateur et excitateur des nerfs de tout le système nerveux découle d'un foyer unique : ce foyer est le cerveau. C'est là que par l'intermédiaire de la moelle, le nerf grand sympathique va porter, quoique à notre insu, les impressions produites sur les extrémités de ses filets sensitifs ; et c'est de là qu'il reçoit des incitations pour produire des mouvements physiologiques. La moelle, elle-même, siège et condition des phénomènes réflexes, n'a ses propriétés régularisées ou contenues, que par le cerveau ; car, sans l'influence de ce dernier, ces phénomènes deviennent bientôt exagérés, irréguliers, inintelligents :

ce que démontre une section de la moelle dans quelle partie que ce soit de sa longueur.

Nous venons de dire que l'ensemble du système ganglionnaire puise son principe d'action dans le cerveau : ce qui le fait croire, c'est que si l'on irrite sur un être vivant les pédoncules cérébraux, les couches optiques ou les corps striés, on détermine des contractions dans les organes animés par le grand sympathique. Et comme d'un autre côté, des douleurs dans les tissus soumis à ce nerf sont rapportées par cet être au foyer de la conscience, on est plus que jamais conduit à admettre que ce nerf, présidant à la vie végétative, a réellement son principe d'action sensitif, et par suite intelligent et moteur, dans le cerveau. En outre, n'y a-t-il pas des lésions de la protubérance annulaire, causes d'albuminurie, de polyurie, et d'exagération dans la sécrétion salivaire ? Si, dans ces derniers cas, il y a répercussion morbide d'une partie lésée du cerveau aux extrémités des filets nerveux sympathiques ; pourquoi encore, de ce même organe sain, n'y aurait-il pas vers ces filets, une répercussion physiologique de nature psychique ?

Une chose à remarquer, c'est que le plus souvent les impressions transmises par le nerf grand sympathique au cerveau, ne nous arrivent pas sciemment à la conscience. L'irritation d'un de ses filets ne nous est pas conscient, quand pourtant il y a indice d'une perception cérébrale dans l'effet qui est consécutif à cette irritation, dans le mouvement réflexe. Il y a donc, en nous, pour les fonctions organiques, comme une autre conscience inférieure qui manœuvre à notre insu et à part de celle qui nous est connue. Mais lorsque l'irritation produite sur des filets du nerf grand sympathique est plus vive, il arrive alors que nous en avons connaissance avec plus ou moins de netteté; ce que l'on remarque, surtout dans l'état maladif, où des

sensations, auparavant ignorées ou confuses des voies digestives, etc., sont mieux ressenties par nous, parce qu'une plus forte dose d'attention s'y porte. En cet état, nous ressentons même des douleurs dans des parties du corps où nous n'en avions jamais éprouvé : dans les os, par exemple. Il y a, dans ces cas, une analogie avec les phénomènes impressifs que nous avons déjà signalés à propos de la mémoire et des sens, quand ils fonctionnent dans le sommeil comme à l'insu des dormeurs; phénomènes qu'une dose d'attention plus forte fait ensuite reparaître à la conscience. S'il n'existait pas un centre conscientiel commun entre les fonctions du système nerveux de relation et les fonctions du système nerveux organique, comprendrait-on qu'une sensation douloureuse du grand sympathique put, parfois, devenir consciente et rester telle dans la mémoire?

Si des physiologistes ont reconnu avec raison un tact plus étendu que celui qui est généralement admis ; tact qui se développe dans certains états morbides et qui correspond aux sens externes par la partie cérébro-spinale du système nerveux, et à la circulation, aux organes sécréteurs, digestifs, etc., par sa partie ganglionnaire ; c'est parce que le cerveau est le centre commun vers lequel convergent les sensations de l'une et de l'autre grande division de ce système. C'est principalement pendant le somnambulisme, lorsqu'il y a concentration de l'attention sur un organe innervé par le grand sympathique, que le tact est développé sur ce point ; alors les plus légères sensations, auparavant inconnues quoique réelles, en sont rapportées à la conscience et elles deviennent la cause pourquoi le dormeur peut reconnaitre, dans une partie de ses tissus, le germe d'une maladie naissante, bien qu'éveillé, il se croie encore plein de santé.

Ainsi, le système des nerfs de la vie organique, de par

les rapports anatomiques; de par le même point de réflexion pour les mouvements suite de sensations, est étroitement uni au système des nerfs de la vie animale; et ce dernier, de par le même foyer de sensibilité et d'excitation reconnu par les expériences physiologiques et l'observation clinique, dépend aussi, comme le premier, d'un même organe qui le domine: le cerveau. C'est en ce centre, que les appendices nerveux portent la sensation, et là d'où ils reçoivent la pensée. Car, de même que pour les nerfs de relation, si les nerfs ganglionnaires sensitifs et moteurs sentent où sont le point de départ et les intermédiaires de mouvements réflexes, lesquels, par cela qu'ils ont lieu, sont la preuve d'empreintes conscientielles à l'aide d'une attention dont nous ne nous doutons pas; nous devons être conduits de même à croire que les nerfs sensitifs ganglionnaires servent à créer des idées, et que leurs nerfs moteurs sont consécutivement les agents d'une action cérébrale intelligente. C'est que, en effet, toute sensation suppose un acte d'attention qui la précède et une idée qui la suit, et tout mouvement consécutif implique la transmission d'une pensée. Mais le système ganglionnaire ne peut être l'agent parfait de pensées élaborées dans le cerveau sans une mémoire spéciale au-dessus de lui. Aussi, existe-t-il une remémoration que nous avons droit de supposer, remémoration, d'après M. Sales-Girons [1], spontanée, native, innée; elle a eu son éducation propre. « Qui peut nier, dit-il, que les poumons n'aient appris à respirer de proche en proche; que le cœur n'ait appris à battre et l'estomac à digérer, etc. » Admettre que tous les actes réguliers accomplis par le nerf grand sympathique sont, quels qu'ils soient, primitivement cérébraux et la traduction d'une pensée intelligente s'exerçant à notre insu,

[1] *Annales médico-psychologiques*, An. 1864, article de Tissot.

n'est donc pas une absurdité; puisque, outre leur admirable manifestation, qui en est la preuve évidente, on leur trouve pour causes les éléments de la pensée; sensations et conscience, idées et mouvements, attention et mémoire.

Comment maintenant ne pas comprendre que les fonctions intimes d'assimilation et de désassimilation ne soient l'effet de pensées permanentes puisées dans les sensations internes et élaborées dans le cerveau ; pensées dont nous n'avons pas la connaissance directe, il est vrai, et qui ont pour but la formation, l'entretien et la conservation de l'être ? S'il nous était permis d'émettre une opinion probable, nous dirions que, de même que les hallucinations sont des pensées conscientes et imagées [1] des objets, pensées répercutées jusque dans les extrémités sensibles des nerfs de la vie animale; de même ces pensées latentes de la vie organique sont représentatives dans leur mode d'agir; c'est-à-dire, analogues à ce qu'est, pour les nerfs des sens externes, la répercussion imagée et réelle de la sensation centrifuge. Formulées au cerveau, avec une conscience à elle, ces sensations remémorées ou pensées sont transmises aux filets nerveux de la vie végétative, et elles ont lieu à la fois en cet organe et jusqu'aux extrémités de ces nerfs répandus dans les profondeurs de l'économie. Elles sont non-seulement organisatrices et conservatrices; elles sont aussi réparatrices ; la nutrition aidant, elles revivifient les tissus délabrés, bouchent les plaies, stimulent les sécrétions pour ramener l'organisme de l'état morbide à l'harmonie des fonctions : ce sont des sentinelles qui veillent à l'entretien de l'intérieur de l'être

[1] Nous avons dit (voyez Préliminaires) que penser, c'est faire réagir l'attention sur des idées fixées dans la mémoire ; donc, avoir une sensation centrifuge, une hallucination, c'est, d'après notre définition, bien réellement faire acte de penser.

comme les pensées conscientes servent à en entretenir et sauvegarder l'extérieur.

Aux assertions précédentes, on objectera les résultats de la greffe animale. On sait, d'après les expérimentations de Bert et d'Ollier, qu'une partie de tissu encore vivante, réunie immédiatement en un point d'un autre organisme, continue à s'y développer comme elle aurait fait sur le corps d'où elle a été détachée, et d'après le type de ce corps. En plus de l'action vivifiante de l'atmosphère nerveuse du nouvel organisme, et de l'influence pénétrante de son sang oxidé par l'acte de la respiration ; il faut nécessairement, pour répondre à cette objection, admettre que, en outre de ces secours, cette fraction de tissu continue d'évoluer d'après l'idée qui, du cerveau, a veillé antérieurement à sa formation et à son évolution. Il faut croire qu'il est resté, en cette fraction de tissu, comme une représentation idéale et encore active de cette idée formatrice.

Ainsi, le nerf grand sympathique, de même que les nerfs du sentiment et du mouvement, reçoit son influence d'un foyer qui lui est commun avec ceux-ci, le cerveau ; c'est de cet organe que les pensées partent en se bifurquant, les unes volontairement et consciemment pour servir aux actes de relation ; et les autres, insciemment et d'une manière continue, régulière, persistante, pour servir aux actes de nutrition. Si les mouvements de la pensée se faisaient pour la vie végétative ainsi que pour la vie animale, il s'ensuivrait qu'un détour volontaire, une cessation immédiate de cette pensée dans plusieurs parties de l'économie, auraient pour résultat des troubles organiques graves, ou peut-être la mort. Par sa double manière d'agir avec intelligence, le centre cérébral a donc une omnipotence qu'on ne saurait contester. Quoiqu'il s'exprime d'une manière moins catégorique que nous,

Cabanis [1] a grandement raison lorsqu'il dit n'exister aucun organe « qui doive exercer, d'après les lois de l'économie vivante, une somme d'action plus constante, plus énergique et plus générale que le cerveau. . . . . Il est présent partout. . . . . Ses fonctions sont également importantes, soit comme imprimant la vie à toute l'économie animale, soit comme appartenant à l'organe propre de la pensée et de la volonté. . . . . Tous les phénomènes de la vie, sans nulle exception, se trouvent ramenés à une seule et même cause ; tous les mouvements, soit généraux, soit particuliers, dérivent de cet unique et même principe d'action. »

Du moment que les impressions internes des filets du nerf grand sympathique sont, dans certains états particuliers, rapportés à un même foyer conscientiel que les impressions des sens externes ; du moment que l'incitation à des mouvements est portée par ce nerf aux muscles des viscères par le même organe central que l'incitation aux mouvements des muscles de relation ; du moment que l'organisme est l'expression d'idées formulées au cerveau ; idées, selon l'opinion la plus probable, se répercutant du même coup, à notre insu, avec une conscience propre, et par représentation mentale, du centre cérébral aux extrémités sensitives et trophiques des nerfs ganglionnaires ; du moment que ces idées inconscientes en apparence, fruits élaborés de sensations centripètes internes perçues dans le même foyer conscientiel que les sensations centripètes externes, ne peuvent avoir nécessairement leur origine que dans le même et unique centre que toutes les sensations et, par conséquent toutes les autres idées ; il n'y a plus à s'étonner qu'à l'aide de la pensée, on ne puisse appeler une diminution ou un surcroit d'at-

[1] *Rapport du physique et du moral*, t. II, p. 335, et suiv.

tention sur le pouvoir des idées inconscientes qui président aux fonctions organiques. Les faits observés dans le sommeil profond et les états analogues confirment cette induction. On a établi sur des dormeurs de nombreuses expériences qui sont venues appuyer ce principe : à savoir que toute pensée relative au ralentissement ou à la surexcitation des fonctions végétatives est toujours exactement interprétée dans l'économie. Des magnétiseurs ont ralenti le pouls des somnambules par suggestion. Ce résultat est plus que probable, puisque déjà le sommeil, état où l'attention a quitté en partie les organes pour s'accumuler au cerveau, est par lui-même un sédatif de la circulation; et que l'on rencontre des femmes qui, en accès hystériques, c'est-à-dire, dans une forme du sommeil morbide, présentent seulement de dix à douze pulsations par minute. Même pendant la veille, on a vu des hommes localiser l'action de leur pensée, imposer leurs idées à un ou plusieurs muscles de la vie organique. Bayle pouvait ralentir à un haut degré les battements de son cœur. Le colonel anglais Townsend les diminuait à volonté, à tel point qu'on le prenait pour mort [1].

Ce n'est pas seulement sur les mouvements des muscles de la vie organique que, par la suggestion qu'on lui fait, le dormeur profond jouit, plus ou moins partiellement, d'une puissance de pensée remarquable; c'est aussi sur les tuniques contractiles des vaisseaux sanguins et spécialement sur le réseau des capillaires distribués à la peau et aux muqueuses. Nous avons pu, par suggestion, en en présentant à l'esprit l'idée imagée, faire congestionner chez des somnambules, mais avec lenteur, une partie très circonscrite de la surface cutanée que nous avions

[1] Voy. l'ouvrage du professeur Beaunis : Le *Somnambulisme provoqué*, 2e édit., § 3, page 44 : Modification de la fréquence des battements du cœur par suggestion hypnotique.

désignée [1], et nous avons, de même, déterminé des hémorrhagies des muqueuses pour un moment fixé d'avance; nous les avons rendues faibles ou abondantes suivant nos désirs, et nous les avons fait durer et cesser à volonté.

Ce refus ou ce secours d'attention prêté par la pensée consciente à sa congénère plus cachée; cette acceptation circonscrite et exactement rendue de la pensée consciente par n'importe quels tissus soumis aux nerfs ganglionnaires ont été constatés depuis longtemps sur des mystiques; mais c'est seulement de nos jours que les faits qui en sont la preuve ont acquis droit d'académie. M. A. Maury [2], en dernier lieu, rejetant les négations frondeuses des contradicteurs scolastiques, n'a pas craint de regarder, comme physiologique, la formation, par suite d'une pensée exprimée, des plaies ulcéreuses aux mains, aux pieds, au flanc et au pourtour du crâne chez des extatiques religieux. Une chose digne de remarque, c'est que l'on a vu des stigmatisés dont les plaies saignaient tous les vendredis à la suite d'une suggestion qu'ils s'en faisaient [3]. N'était-ce pas encore sous l'influence d'une pensée fortement rendue, que les convulsionnaires de Saint-Médard et les Ursulines de Loudun portaient des empreintes de congestion cutanée à la place des plaies du Christ? Que de visionnaires n'a-t-on pas rencontrés, montrant sur leur peau les marques rougeâtres qu'avait laissées le fouet du démon ou de l'ange qui les avait châtiés? « Le célèbre physiologiste Burdach [4], note que l'on vit un jour une tache bleue sur le corps d'un homme venant de rêver qu'il avait reçu

[1] Voy. Art. supplémentaire, D.

[2] *Magie et astrologie*, p. 339. Didier.

[3] Voy. Rappel, 18 septembre, 1885 : article de V. Meunier, à propos d'une expérimentation de Focachon par laquelle des stigmates saignant aux heures qu'il désignait d'avance, furent créés par suggestion, pendant l'état de somnambulisme.

Magie et astrologie, p. 384, 385.

une contusion en cet endroit ». Les faits de ce dernier genre ne sont plus aussi difficiles à admettre, depuis que l'on a découvert les nerfs vaso-moteurs dont ces faits étaient pourtant la démonstration.

Il est à noter, d'après ce qui précède, que par la pensée l'on diminue ou l'on augmente l'influence de l'attention ; non-seulement sur tout un organe, mais encore sur des parties du corps très-peu étendues ; on circonscrit même cette influence à quelques nerfs parmi ceux qui concourent à une seule fonction. C'est ce qui permet de défigurer l'action permanente des pensées inconscientes qui réagissent harmoniquement sur l'organisme et d'imprimer sur les tissus, en caractères indélébiles, les pensées conscientes relatives à ces tissus, au point d'y tracer des marques traduisant, à la lettre, toute une légende de signes douloureux.

Si la pensée consciente a une action si intelligente sur les régions du corps qui n'en dépendent pas directement ; si elle peut ainsi modifier la vitalité des parties innervées par le nerf grand sympathique, de manière à y laisser des traces écrites de son passage rendant exactement le sens de l'idée exprimée au cerveau ; on ne doit plus avoir de répulsion à admettre l'opinion, tant de fois émise, que la pensée est la formatrice du corps et que ce dernier en est comme la manifestation matérielle, le revêtement.

De la même façon que, par l'attention accumulée ou diminuée sous l'action de la pensée, l'on accélère ou ralentit les contractions du cœur ou des vaisseaux sanguins ; de même l'on ralentit ou l'on accélère les sécrétions. Non-seulement nous avons calmé, coupé des diarrhées ; mais nous avons suggéré, à des dormeurs profonds, d'avoir des selles diarrhéiques immédiatement ou pour une époque ultérieure, et les selles ont eu lieu en nombre voulu, de la nature indiquée et aux heures désignées d'avance. Les

changements consécutifs produits ont rendu, dans ces cas, la pensée suggérée comme l'écriture en donne les signes vrais, indice que la substance nerveuse, pour me servir d'une expression de Cabanis [1], « entre dans l'intime composition » de l'économie vivante, puisqu'elle se fait obéir de celle-ci au point qu'elle n'en paraît que l'expansion.

Ce que, par la pensée consciente, l'on peut, pour paralyser ou stimuler les sens, etc.; ce que l'on peut aussi de même, pour actionner en plus ou en moins les nerfs soumis aux pensées inscientes telles que celles qui veillent aux mouvements du cœur, aux contractions des vaisseaux, aux sécrétions des glandes ; on doit le pouvoir pour tous les autres nerfs dépendant de la pensée insciente qui préside à l'absorption, à l'assimilation, etc. On peut même davantage : faire obéir les fonctions nutritives, de manière à ce qu'elles développent des formes corporelles différentes et autrement placées que celles qui ressortent de la pensée primitive, d'après laquelle les êtres sont moulés. Des faits [2] portent à croire que la pensée des mères, pendant une vive émotion éprouvée au commencement de la grossesse, a suffi pour imprimer, en des points insolites, un cachet nouveau à certaines parties de leurs fœtus ; des colorations singulières de la peau, des formes étranges d'ongles, de poils, de tissus ont pris naissance sur ces rejetons et ont été en eux le contre-coup, l'expression de l'éclair vigoureux des idées-images suscitées énergiquement de la mémoire de leurs mères. Dans ces cas, la pensée inconsciente, qui préside au développement du fœtus, est comme absorbée par la pensée consciente de la mère ; ou du moins, elle vient prêter son concours à la

[1] *Rapport du physique et du moral*, t. II, p. 336.
[2] Voy. Chapitre IV, § 10, de ce volume.

pensée de cette dernière jusqu'à mouler des tissus vivants, non plus d'après son type; mais d'après le type nouvellement imaginé par sa congénère ; ce qu'avait déjà entrevu Cabanis [1] ; car il écrit que le pouvoir sympathique du cerveau « est capable d'exciter, de suspendre et même de *dénaturer* toutes les fonctions. »

Il nous reste à parler de l'élément affectif qui vient à l'appui de la pensée et qui, selon la nature de l'idée, exprime les désirs, les émotions, les sentiments, les passions. Il a son siége dans le nerf grand sympathique, et c'est consécutivement après l'incitation pensante du cerveau, aux dépens de la force nerveuse d'attention accumulée en réserve dans les ganglions, qu'il est possible à cet élément de se manifester, de prendre des formes spéciales. L'élément nerveux affectif est simple par lui-même; dans l'état ordinaire, il est latent, indéterminé ; mais, sous l'influence de la pensée nettement formulée, il prend un caractère tranché et significatif. « Pour que cette émotion confuse et vague, écrit Cerise [2] ; pour que ce retentissement tumultueux se transforme en un sentiment déterminé, il faut que nous ayons présente l'idée de la cause qui l'a produite et qui la renouvelle. C'est au moyen de cette idée qu'un grand nombre de phénomènes affectifs, presque semblables, prennent une forme sentimentale distincte, et qu'ils se nuancent exactement. A ne considérer que l'émotion ou le trouble qui la constitue, comment distinguerions-nous l'envie de la jalousie, la pudeur de la honte ou de la modestie, la haine de l'antipathie, la pitié de la tendresse, etc. ? » On ne saurait mieux dire.

Si, d'un coté, comme nous venons de le voir, la pensée

[1] *Rapport du physique et du moral*, t. II, p. 336.

[2] *Rapport du physique et du moral*. Introduction, par Cerise, p. 37.

consciente renforce sa congénère qui s'exerce sur le nerf grand sympathique ; de l'autre, la force nerveuse accumulée dans ce nerf, vient à son tour prêter appui à cette pensée consciente et y faire écho ; elle lui apporte de la couleur, du ton, de l'énergie là où elle serait restée froide et nue. On voit encore en cela, comme pour toutes les manifestations psychiques dont nous nous sommes occupé, la simplicité des éléments mis en jeu dans l'organisme pour la multiplicité des effets produits : ici, l'attention s'accumulant plus ou moins sur les sens, afin de déterminer la formation des idées mémorielles ; puis, cette même force, par son reflux dans le champ de la mémoire, servant à rappeler les idées-images qui y sont déposées et à entretenir le mouvement intellectuel ; là cette force encore, selon la nature des idées suscitées, étant l'élément d'une foule de désirs, d'émotions, de sentiments et de passions, divers d'intensité comme de nature. Il est facile, maintenant, de le reconnaitre ; avec des moyens très simples la nature multiplie ses manifestations ; c'est cette diversité de phénomènes qui a fait croire à tant de complexité dans les fonctions du cerveau et a rendu la psychologie, la science nuageuse par excellence.

Cependant, bien que Cerise avance qu'il est impossible de distinguer, sans leurs idées, certains sentiments, presque semblables, et cette opinion nous la partageons ; il n'en n'est pas moins vrai, les idées, ou mieux la cause à part, que des émotions, des passions, etc. , présentent des signes différentiels tranchés.

En effet, toutes les formes caractérisées de l'état affectif sont marquées par un retentissement local ressenti dans des parties du réseau ganglionnaire, sans doute parce que, sous l'influence du mouvement déterminé par la pensée : ou c'est là que la force nerveuse s'accumule ; ou bien c'est de là qu'elle part pour se porter ailleurs. C'est ainsi

qu'une pensée de bonheur ou un accès de joie sont accompagnés d'une respiration libre, d'un surcroît d'activité de la circulation et d'une augmentation de la chaleur du corps. Ainsi un sentiment de pudeur développe l'incarnat des joues ; la méprise fait battre le cœur ; la tristesse amène la sécrétion des larmes, l'inappétence ; le saisissement donne la colique ; la crainte a pour conséquence la diarrhée ; l'envie est accompagnée de la pâleur de la face ; le désespoir serre la respiration et rend la peau froide et décolorée ; la colère est suivie d'évacuation de bile et de tremblement, etc.

Ces divers phénomènes éprouvés et distribués, selon le genre d'idées, dans les tissus de la vie nutritive, sont bien la preuve que la pensée va puiser l'élément affectif dans des régions spéciales du vaste réseau du système ganglionnaire.

Comme il est le plus souvent impossible d'empêcher le développement de troubles semblables, il n'y a pas à s'étonner que leur exagération ne soit la cause d'un grand nombre de maladies. La tristesse et les chagrins prolongés amènent la paralysie des intestins, de la vessie et des organes de la reproduction, etc. ; la colère entraîne l'ictère, des convulsions, des hémorrhagies, l'épilepsie, etc. ; la terreur produit l'imbécillité, des paralysies, la suppression du flux menstruel, etc.

Somme toute, si une pensée émotive a un contre-coup spécifique, soit sur les vaisseaux, soit sur les poumons, le foie, le tube digestif, les glandes lacrymales, etc. ; il n'est pas difficile, maintenant, de discerner que Gall a grandement eu tort de mettre le siège des passions exclusivement dans l'organe cérébral ; évidemment, tout procède du cerveau : attention, sensations, idées, mémoire, intelligence ; mais ce médecin aurait pu, avec des motifs plus plausibles, mettre le siège de leur élément passionnel dans les

viscères, là où a lieu la modification nerveuse propre à chaque idée émotive [1].

Une émotion, etc., une fois développée, ne s'éteint pas en même temps que l'idée qui en est la cause occasionnelle; elle persiste même, lorsqu'une seconde idée affective et contraire vient lui succéder. On trouve, dans l'ouvrage de Chardel [2], un fait curieux à l'appui de ce que nous avançons : « Une mère, en apprenant que son fils venait d'être tué, éprouva dans la région du cœur des contractions qui l'étouffaient: la nouvelle était fausse; son fils arriva et ce ne fut que longtemps après qu'elle parvint à arrêter ses pleurs; des sanglots continuaient à la suffoquer malgré elle. » Ce fait présente bien la preuve la plus irrécusable de la lenteur persistante des mouvements de la force nerveuse dans le système ganglionnaire. Nous avons cru remarquer en nous un semblable phénomène. Il nous arriva, une nuit, de nous réveiller avec un sentiment de peur, sans en connaître la cause; ce sentiment n'était, sans doute, qu'un ébranlement suite de l'émotion d'un rêve dont les idées étaient déjà effacées de notre pensée.

Et ce n'est pas seulement l'homme qui est organisé pour recevoir le contre-coup d'une idée émotive ; ce sont

[1] Des phrénologistes fluidistes ont appelé les manœuvres magnétiques au secours de leur théorie ; ils ont cru en trouver la démonstration en pratiquant à leurs somnambules des passes sur les parois du crâne, au-dessous desquels ils supposent une faculté. Remarquant en ces dormeurs, et après coup, une tendance fixe de leur esprit dans le sens de la faculté supposée, ils en ont induit du résultat d'une pareille expérience à la réalité de leur science, sans songer que si les effets consécutifs à leurs manœuvres ont confirmé leur manière de voir, la cause en est due à ce que, sans s'en douter, ils ont suggéré à leurs somnambules la mise à exécution d'une idée préconçue ; pour y arriver, il ne leur a pas fallu une grande intempérance de langage. (Note de la 1re édition.)

[2] *Essai de psychologie physiologique*, p. 160. Germer-Baillière, 1844.

aussi les animaux. Si l'on donne la liberté à un oiseau, il lâche ses excréments. Nous avons vu un jeune chat qui, poursuivi par un vieux matou et réfugié à la cime d'un sapin, eut immédiatement, dans sa détresse, un flux diarrhéique. Un cheval que nous possédions rendait ses excréments chaque fois qu'il allait traverser le même gué ; mais continuait-on sa route au lieu de tourner court vers ce passage difficile de la rivière, il sautait de contentement.

Nous avons expérimenté pour savoir si le réveil des émotions est plus fort dans le sommeil profond que pendant la veille. Nous avons fait naître, chez des somnambules, des sentiments de crainte dont nous ne nous serions pas fait une idée auparavant. Nous avons suscité la confiance, la colère, la peur, avec une grande facilité, et ces sentiments, nous avons pu les rendre excessivement intenses. Nul doute pour nous que la suggestion, employée dans le but de guérir, ne trouve, dans l'élément affectif, des renforts d'attention accumulée, d'une grande utilité pour la guérison des individus mis en charme, ou dans le sommeil profond. On peut éxagérer cet élément à un très haut dégré. Chardel [1] raconte qu'une dormeuse à laquelle on suggéra de voir ce qui se passait en enfer, tomba dans de telles convulsions qu'elle en mourut avant qu'on ne put parvenir à les calmer. Il est difficile de nier ce récit, du moment que des médecins sérieux admettent que l'on peut mourir d'épouvante et même de douleur. Un docteur fort connu, Macario, a déjà noté l'exaltation des sentiments dans le sommeil [2] : « Les peines et les douleurs qu'on éprouve dans cet état, dit-il, sont beaucoup plus vives et plus profondes que les peines

[1] *Psychologie physiologique*, p. 303.
[2] *Du sommeil*, 27.

et les douleurs de la veille ; c'est au point qu'on peut, en pareil cas, se réveiller tout brisé de fatigue, tout trempé de sueur ou tout mouillé de larmes. De même les plaisirs et les joies des songes sont infiniment supérieurs aux plaisirs et aux joies de la vie réelle. »

On a avancé que les émotions, les sentiments, etc., peuvent naître sans des idées qui les réveillent, et qu'ils ne tiennent pas de ces idées leurs caractères spéciaux. Pour soutenir ce paradoxe, on s'est basé sur ce que des hypocondriaques, des épileptiques, des maniaques ont assuré éprouver le sentiment de la peur sans motif. Il en était du sentiment de ces malades comme de leurs hallucinations ; il prenait son origine dans une inconscience de sa cause et dans des rêveries dont ils avaient perdu le souvenir. Une pareille thèse ne serait soutenable qu'autant que les émotions, etc., auraient un appareil spécial comme les sens. On comprend que l'on ait observé la surexcitation du sens génital sur des sourds-muets aveugles, avant qu'ils n'aient idée du sexe qui en est l'objet ; il en est chez eux de cet appareil comme de notre œil, lequel acquiert nécessairement et primitivement, la conscience de la lumière qui l'inonde, avant d'avoir la connaissance des objets lumineux.

VIII

ÉCLOSION DES EMPREINTES MÉMORIELLES DU SOMMEIL DANS LA PÉRIODE CONSÉCUTIVE DE LA VEILLE

Les phénomènes de remémoration dont nous nous sommes occupé plus haut [1], et qui sont si remarquables

[1] Chap. IV, §. 4.

par la richesse de leur développement, sont des effets de la réaction de la force d'attention affluant en abondance sur des idées. Ces phénomènes du sommeil, on peut, par suggestion, les ajourner pour une époque ultérieure au réveil. Le dormeur éveillé ne se doute nullement de leur cause antérieure, il les croit spontanés, parce qu'il a perdu le souvenir de ses rêves.

Des faits importants de ce genre ont été parfaitement constatés par de bons observateurs, tels sont : A. Bertrand [1] et le général Noiset [2]. Nous avons cherché à nous faire une conviction sur cet étrange effet de la suggestion et, le plus souvent, l'événement est venu confirmer nos essais. Ainsi, comme il a déjà été établi au paragraphe précédent, nous avons affirmé à plusieurs somnambules l'idée d'aller du ventre, soit immédiatement, soit longtemps après leur réveil; nous leur avons prescrit un nombre déterminé de selles diarrhéiques, et, sans qu'ils se doutassent de notre intervention, ces effets, réalisation des idées fixes imposées, ont eu chez eux leur développement de point en point. Deux fois nous avons pu contrôler l'événement par nous-mêmes. Dans des expériences du même genre, nous avons réussi, toujours sous l'influence latente et continue d'une idée fixe suggerée, à amener d'autres modifications fonctionnelles, telles que: diminution de sécrétions, hémorrhagies, etc. Cependant, il y a de bons dormeurs qui ne subissent pas le contrecoup de l'affirmation. L'un des nôtres, sourd-muet d'un âge déjà avancé, ne subissait pas la suggestion pour les actes à exécuter quelques heures après le réveil. Cette particularité coïncidait avec un grand affaiblissement de la mémoire. Une femme qui, sortie du sommeil, accom-

[1] *Traité du somnambulisme*, p. 256, 298, 299.
[2] *Mémoire sur le somnambulisme*, p. 169, et suivantes, et note, p. 319.

plissait toutes les choses dont nous lui donnions idée et éprouvait les hallucinations que nous lui suggérions, était bien loin alors d'être aussi puissante sur ses organes internes. Nous lui affirmâmes pendant le somnambulisme, un jour que nous voulions la purger : qu'elle irait six fois du ventre dans la journée ; le résultat fut complétement nul. Le lendemain, en même temps que nous lui répétâmes les mêmes paroles dans un semblable état, nous eûmes soin de lui en inspirer le souvenir après réveil, et elle eut trois selles purgatives au lieu de six ; la pensée consciente continuant alors à renforcer l'affirmation reçue, occasionna un effet que le procédé suggestif seul n'avait pu produire.

Pour bien nous convaincre de la réalité certaine des actes suggérés et accomplis, pendant le sommeil nous ordonnions de chanter, après leur réveil, à des personnes qui n'en avaient jamais eu l'habitude ; nous les portions à faire, plusieurs heures et même plusieurs jours après, des visites gênantes et sans motifs déterminants, ou bien, des actions réputées folles. Au moment indiqué, l'idée d'exécuter les actes imposés naissait dans leur esprit et, en les accomplissant, elles croyaient fermement agir de leur propre initiative ; car elles ne se souvenaient absolument de rien. Une fois même, après quelques suggestions faites dans son somnambulisme, nous avons réussi à changer les goûts d'une jeune fille anémique, à lui inspirer, pendant plusieurs jours, de l'aversion pour les aulx et les échalotes qu'elle aimait, et du penchant pour le lard et les œufs qu'elle ne pouvait approcher de ses lèvres. Chez cette fille, l'idée fixe durait tout au plus quatorze heures ; il aurait fallu, sans doute, vu cette particularité, que nous continuassions plus longtemps à répéter l'affirmation pour parvenir à modifier ses goûts maladifs. Nous sommes aussi arrivé, avec facilité, à imprimer dans l'es-

prit de quelques somnambules, des hallucinations étranges qui, lorsqu'ils étaient éveillés, les jetaient dans la surprise et même les épouvantaient. Une fois, nous avons donné un désir de femme grosse à un ancien zouave ; celui de manger du charbon lorsqu'il serait sorti de son état de somnambulisme. Il en avala et le trouva sucré d'après l'idée que nous lui en avions donné. Dès lors que les femmes enceintes sont d'ordinaire atteintes d'anémie et que, selon le Dr Louyet, cette maladie prédispose au sommeil profond, nous avons été porté, par ce fait, à croire qu'il est possible que les actes bizarres, les appétits dépravés de quelques-unes d'entre elles, soient l'effet d'une suggestion de rêves à pensées plus concentrées que de coutume, pensées se prolongeant dans la veille en un long écho.

Nous avons fait des expériences pour établir combien de temps se continuait l'hallucination suggérée pour après le réveil, pensant, avec raison, que la persistance bien établie de ce phénomène chez un sujet quelconque, nous serait utile pour présumer d'avance si, une maladie déclarée, il faudrait répéter plusieurs fois l'affirmation; car la guérison, ce que nous avons reconnu, s'effectue d'autant plus vite et plus sûrement que la sensation remémorée se continue longtemps et avec intensité. Or, à la suite d'une seule suggestion, l'effet impressif sur les sens, nul chez beaucoup de somnambules, a persisté chez d'autres de quelques instants à plus de cinquante-deux jours[1]. Nous avons remarqué que plusieurs sujets éveillés ont vu s'é-

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, d'autres suggestions, des suggestions d'actes du sommeil à la veille, ont éte faites encore à plus long terme: par le professeur Bernheim, à soixante-trois jours ; par H. Beaunis, à cent soixante-douze jours ; par Liégeois, à cent et à trois cent soixante-cinq jours. La dernière de ces suggestions s'est réalisée à ma clinique, le 12 octobre 1886, à dix heures dix minutes du matin, au même jour du mois et à la même heure où elle avait été imposée un an auparavant.

teindre leurs visions en vérifiant avec leurs doigts ce qu'ils apercevaient des yeux ; mais ceux de ces hallucinés, auxquels nous avions donné l'idée de ne pouvoir se contrôler à l'aide du toucher, étaient incapables de se dissuader de leurs erreurs.

Il ressort aussi de nos recherches que les somnambules qui sont restés le plus longtemps sous l'influence suggestive ont été ceux, qui jouissaient de la plus heureuse mémoire ; ce qui équivaut à dire, ceux qui possédaient au plus haut degré cette force active qui fait surgir les idées : l'attention. Au contraire, les malades très affaiblis et, par conséquent, à conceptions lentes, à souvenirs difficiles, ne sont jamais restés que quelques instants tout au plus sous le poids des créations fantastiques que nous leur avions imposées. Le sourd-muet dont il vient d'être question et qui avait peu de mémoire, se représentait bien les objets comme s'ils étaient réels ; mais éveillé, il en gardait à peine quelque temps les images. S'agissait-il d'exécuter certains actes quelques heures après son sommeil, la force d'impulsion était déjà épuisée chez lui pour une époque si rapprochée, parce que l'idée d'agir n'existait plus dans le foyer mémoriel. En somme, il nous a paru que la durée de la sensation centrifuge suggérée est proportionnelle à la puissance de remémoration.

L'effet suggestif est toujours la mesure exacte des idées reçues au moment de la suggestion. Nous fîmes voir une fois, à une somnambule dont nous avions maintenu les yeux ouverts, de larges boutons de métal à la place des petits boutons de nacre qu'une de ses amies avait à sa robe; au réveil, cette dormeuse vit tous les boutons avec leur apparente transformation, moins un seul qui, lorsque nous avions fait l'affirmation, était resté caché sous un fichu. Nous inculquâmes à une autre de voir une de ses voisines habillée en religieuse. Comme nous l'avions maintenue

les yeux fermés, pendant ce temps-là, et que nous lui avions annoncé le détail du costume dans lequel elle la verrait, nous fûmes étonné de ce qu'elle aperçut, à son réveil, une sœur en sabots et en tablier de couleur; c'est que nous avions oublié de lui donner l'idée des chaussures d'ordonnance et de lui faire faire abstraction du tablier de sa voisine.

Une empreinte, vivifiée par remémoration mentale, ne se répercute donc pas seulement en sensation centrifuge au moment où elle a lieu, ainsi que cela a été antérieurement démontré ; elle peut encore se prolonger au-delà du sommeil, soit qu'on la suggère au somnambule se manifestant d'une manière continue et consciente, soit qu'on la lui suggère pour rester latente jusqu'à son éclosion définitive. Idées de sensations remémorées, déterminations pour des actes à mettre à exécution, appetits, désirs, etc., toutes pensées de ces choses peuvent se prolonger indéfiniment, ou s'ajourner pour prendre naissance à une époque ultérieurement désignée.

Qu'elle soit toujours présente dans l'esprit ou qu'elle y soit longtemps en germe avant d'éclore, l'idée imposée est, par sa persistance, un phénomène du même genre que la conservation des souvenirs ; seulement, pour celle qui est suggérée à longue échéance, l'attention réveille, dans l'avenir et à heure fixe, l'idée jusqu'à ce moment latente de sa manifestation, de la même façon qu'elle rappelle instantanément ce qui était comme effacé de la mémoire. Un caractère des actes effectués dans un moment éloigné de l'époque de la suggestion ; c'est que l'initiative pour leur mise à exécution à l'instant où la pensée en naît, paraît au sujet oublieux venir de son propre fond ; tandis que pourtant, sous l'empire de la détermination qu'on lui a fait prendre, il marche au but avec la fatalité d'une pierre qui tombe, et non avec cet effort réfléchi et contenu, cause de

toutes nos actions raisonnables ; il ne se doute pas plus du piège où on l'a mis, que le fou halluciné se doute qu'il est le jouet de ses sensations remémorées, lorsqu'il les prend pour des sensations objectives réelles.

Ce qui est à remarquer dans les faits par suggestion qui sont exécutés plus tard à une époque éloignée du sommeil, c'est qu'avant leur accomplissement, lors même que l'attention du sujet est employée aux autres actes de la vie ordinaire, l'impulsion idéale transmise par suggestion semble continuer son cours à son insu, en vertu du mouvement acquis, jusqu'au moment où avec une précision mathématique, surgit en lui l'inspiration d'agir ; tandis qu'il n'en est rien : c'est l'organisme vivant qui passe, l'idée suggérée reste fixe.

Lorsqu'on réfléchit, les actes futurs exécutés par suggestion, ne doivent nullement étonner ; dans la vie ordinaire, nous accomplissons des faits d'une manière analogue ; seulement ils se développent fréquemment en sens inverse. D'abord, de la veille à la veille. Ne nous arrive-t-il pas, avec connaissance de cause, d'apprendre quelque chose par cœur pour le réciter à certains moments de la journée ? Puis, ce que l'on a retenu, on le laisse fixement dans la mémoire, on ne s'en occupe plus, jusqu'à ce que, par un effort, on doit le faire reparaître à la conscience. Dans un tel acte, n'y a-t-il pas une ébauche de ce qu'est la suggestion dont il s'agit ? Et, ensuite, de cette conservation des souvenirs à la détermination prise la veille pour la mettre en exécution dans le sommeil, comme est celle de l'idée fixe de s'éveiller à heure précise, il y a un passage insensible à une suggestion plus vraie, à celle qui, par inversion du phénomène, se manifeste du sommeil à la veille ? Quand, pendant le repos, et sans qu'ils les aient suscitées volontairement, les images des songes s'offrent à l'esprit des dormeurs par un jeu automatique de l'intellect, par un

mouvement intestin spécial; n'y a-t-il pas aussi là un retour des pensées du passé, retour confus, il est vrai; mais se présentant à la conscience par suggestion de la veille au sommeil, n'y a-t-il pas une analogie frappante de vérité avec les faits qui nous occupent? Ces images « se produisent d'elles-mêmes, écrit M. Maury [1], suivant une certaine loi due au mouvement inconscient du cerveau et qu'il s'agit de découvrir; elles dominent ainsi l'attention et la volonté... » Cette loi est toute trouvée, c'est celle de la suggestion; c'est-à-dire, la puissance qu'à la pensée fixe, à notre insu, fatalement, en dehors de l'attention et de la volonté active, de décrire comme une trajectoire dans l'organisme, de la veille au sommeil ou du sommeil à la veille, pour être cause finalement de phénomènes physiologiques très remarquables.

En dehors des expériences établies sur des somnambules, les faits de suggestion du sommeil à la veille, ceux, qui nous occupent plus particulièrement, se rencontrent du reste, à chaque pas. On en trouve les rudiments, principalement chez les enfants qui, éveillés, voient, entendent encore les personnages de leurs rêves avec tous les caractères de la vérité. Nous avons une fois éprouvé des impressions semblables, lorsque nous étions étudiant en médecine. Il nous arriva d'assister à un incendie après notre réveil, incendie qui était la continuation d'un songe. On trouve aussi des exemples de ce genre chez les personnes âgées. Une de nos clientes, qui craignait le tonnerre, rêva qu'il tombait près d'elle : elle se réveilla sourde. Aucun médicament n'y fit. Son ouïe revint peu à peu, à mesure que l'effet suggestif de son rêve disparut. « On voit, écrit Charpignon [2], certains individus conserver, au sortir

[1] *Du sommeil*, p. 38.
[2] *Études sur la médecine animique*, p. 26, Germer-Baillière, 1864.

du sommeil, la douleur et la marque d'une blessure qu'ils ont cru recevoir. » Ces faits ne sont-ils pas tout-à-fait analogues à ce qui se passa sur une de nos somnambules à laquelle il nous arriva, après suggestion, de laisser au réveil les douleurs de la stigmatisation à l'endroit des cinq plaies du Christ; douleurs qui se conservèrent comme chez les stigmatisés sans stigmates, et, aussi longtemps que nous le voulûmes. Personne n'ignore que les névroses sont souvent annoncées par des rêves bizarres : elles n'en sont alors que l'effet suggestif.

D'après Brière de Boismont [1] : « il y a des hallucinations qui commencent dans le sommeil et qui, se reproduisant pendant plusieurs nuits consécutives, finissent par être acceptées comme des réalités pendant le jour. La veuve Schoul . . . . . entend pendant trois nuits une voix qui lui dit : tue ta fille. Elle résiste d'abord et chasse ces pensées en s'éveillant ; mais l'idée ne tarde pas à devenir fixe ; elle ne disparaît plus avec la veille, et, quelques jours après, la malheureuse mère immole son enfant. » A ces faits l'on peut encore ajouter celui de ce gendarme [2] qui, ayant vu de près une éxécution capitale et en ayant été très ému, rêva, par suite, que le ministre avait décidé sa décapitation. Ce rêve se renouvela. Il finit par croire à cette idée [3] et il se sauva pour éviter une telle mort: il était devenu fou. Dans ces deux derniers cas où une pensée

[1] *Traité des hallucinations*, p. 274.

[2] *Annales méd.-psych.*, année 1863, p. 340.

[3] Cette croyance à la réalité d'une chose passée et fausse, venue dans le sommeil à la suite de rêves, le professeur Bernheim l'a inculquée dans l'esprit d'un grand nombre de dormeurs profonds. Chez beaucoup d'entre eux, dit-il, « on peut développer de véritables *hallucinations rétroactives* ; on peut leur suggérer qu'à un moment déterminé ils ont vu tel fait, commis tel acte, dont l'image créée dans leur cerveau apparaît comme un souvenir vivant qui les domine au point qu'il est pour eux une réalité incontestable. » (De la suggestion, 2e édition, p. 232. Paris, O. Doin, 8, place de l'Odéon.)

accompagnée d'une profonde émotion a reparu, pendant le sommeil, avec une vivacité encore plus grande que pendant le jour, les dormeurs se sont suggéré de nouveau ce qu'ils ont rêvé comme étant une chose certaine et, une fois éveillés, ils y ont cru ; ainsi que les somnambules, sortis de leur état, croient ensuite aux hallucinations et à tout ce qu'on leur à mis dans la tête.

Aristote avait déjà constaté que le principe de beaucoup de nos actions a souvent son germe dans les rêves de la nuit. Partageant la même opinion, Maine de Byran s'écrie, à propos de quelques hommes de la grande Révolution française : « Qui sait si des songes affreux, tels que pouvait en faire un Néron, etc..... n'ont pas contribué quelquefois à exaspérer, dans ces tigres féroces, l'aveugle passion du crime et à préparer pour le lendemain de nouvelles proscriptions, de nouveaux actes d'atrocité. » Ainsi, les aliénistes et les psychologues ont fourni leur contingent à la thèse que nous soutenons. Des ouvrages récents de médecins, comme ceux de Macario (*Du Sommeil*), Charpignon (*Études sur la médecine anémique*), et Padioleau (*De la médecine morale*), ces derniers couronnés par l'Académie, nous rapportent aussi des faits du même genre invoqués par leurs auteurs pour soutenir l'opinion de l'influence du moral sur le physique.

C'est une femme qui voit, en songe, les objets confus et comme à travers un épais brouillard, laquelle à la suite reste atteinte d'amblyopie.

Une autre, à laquelle Macario donnait des soins, rêva qu'elle adressait la parole à un homme qui ne pouvait pas lui répondre ; à son réveil elle était aphone.

Teste, ministre de Louis-Philippe, rêva à la Conciergerie qu'il avait eu une attaque d'apoplexie ; trois jours après son rêve, il mourut de cette affection.

Arnauld de Villeneuve se vit, en songe, mordu à la

jambe par un chien; quelques jours après, il se déclara un ulcère cancéreux au même point.

Galien parle d'un malade qui se vit une jambe de pierre en rêvant; quelques jours après, il y eut paralysie de cette jambe.

Le savant Conrad Gessner rêva qu'il était mordu au côté gauche par un serpent; peu de temps après il se déclara au même endroit un anthrax qui le fit mourir.

Cornélius Ruffus rêva qu'il avait perdu la vue; à son réveil il était amaurotique.

Macario raconte, de lui-même, qu'il rêva avoir un violent mal de gorge. Quoique bien portant à son réveil, il n'en fut pas moins, quelques heures plus tard, atteint d'amygdalite.

Certes, nous sommes loin de croire, avec les auteurs qui les rapportent, que tous les faits de maladie dont il vient d'être question puissent s'expliquer exclusivement par l'action puissante du moral sur le physique. Tout en sachant, avec eux, jusqu'à quel point la pensée concentrée dans le sommeil a d'influence sur l'organisme, nous ne pensons pas qu'elle puisse être la cause directe d'un anthrax ou d'un cancer en quelques jours; il devait y avoir dans quelques-uns des cas précités une diathèse prédisposante. Du reste, avant que les maladies ne se soient déjà déclarées, il y a souvent un travail morbide d'incubation qui, inconnu pendant la veille, peut, pendant le sommeil, devenir sensible dans les organes où il s'opère, et être, de là, le point de départ d'un songe. Les impressions tactiles internes, qui sont alors plus perceptibles, deviennent la cause de rêvasseries sur le siège d'un mal qui n'est pas encore appréciable à l'état de veille; et puis la sensation centripète qui en résulte ne peut avoir que l'influence de hâter, par un retour centrifuge, le développement d'une affection qui n'était qu'en germe.

Les médecins peuvent puiser dans les rêves de précieuses indications ; non pas seulement pour la connaissance des maladies qui sont en voie de développement ; mais aussi pour leurs cures. Ainsi, des somnambules ont la conviction qu'ils guériront avec des remèdes administrés à l'opposé des règles de l'art ; en suivant leurs prescriptions réputées incendiaires, ils retournent rapidement à la santé. C'est que, quand la pensée tient le gouvernail, la thérapeutique des médicaments n'est plus rien. Aussi, dans notre pratique, outre les inspirations médicales des rêveurs, quelque absurdes qu'elles soient, nous avons encore, autant que possible, respecté les désirs formels et les préjugés scientifiques de nos malades, et nous n'avons jamais eu qu'à nous féliciter d'une telle tolérance. D'autres, avant nous, ont su agir de même. Dans un ouvrage de Teste [1], on trouve une observation curieuse de l'action de la pensée du rêveur sur son organisme. C'est à propos de la guérison du professeur de musique Adam, atteint d'une surdité due à une paralysie incomplète des nerfs acoustiques. Cet homme songea qu'il guérirait si on lui magnétisait les pieds dans un bain chaud. Teste, son médecin, pensant avec juste raison que la médication s'augmenterait de toute l'influence du rêve, n'eut garde de ne pas suivre cette indication précieuse ; dès le premier bain, le malade entendit les battements de sa montre à 0m,10 plus loin qu'avant, succès que ce médecin n'avait pu obtenir en quinze jours de manœuvres magnétiques.

[1] *Manuel du magnétiseur*, 3e éd., p. 381. — J.-B. Baillière, 1846.

IX

DE LA PRÉVISION

Il est un autre mode de suggestion du sommeil à la veille dont l'effet a lieu longtemps après le réveil. On l'a appelé prévision, à cause de son apparence prophétique. C'est parce que les modifications organiques, etc., annoncées d'avance par les dormeurs, arrivent avec une ponctualité rare ; et que l'on n'a pas discerné, dans les choses prévues, le mécanisme d'une suggestion à long terme, que des observateurs superficiels ont cru à une faculté transcendante chez les somnambules. Il n'y a pas plus ici de merveilleux que dans tous les autres phénomènes étranges du sommeil. Prévoir ou pressentir un événement sur un autre ou sur soi ; ce n'est pas avoir une prescience de ce qui sera, ce n'èst pas deviner l'avenir ; c'est, par une impulsion propre de sa pensée, développer dans son orgànisme, pour une époque ultérieure, ce que l'on s'est affirmé sciemment ou à son insu ; ou bien, c'est faire naître dans l'organisme des autres la pensée des changements prédits, en s'emparant de leur esprit et déterminant par là en eux, pour le moment futur indiqué, une réaction de leur attention dans le sens de l'idée qu'on leur a formulée.

Que les idées que l'on suggère à d'autres ou que l'on se suggère pour une époque ultérieure, prennent naissance dans le véritable sommeil ou dans les maladies nerveuses qui ne sont que des sommeils pathologiques, ce que nous

démontrerons plus tard ; voire même, que ces idées naissent dans l'état physiologique de recevoir l'affirmation où sont toujours certaines personnes; il y a dans tous les cas, suggestion des idées du moment présent pour qu'elles se manifestent sur l'économie dans un moment futur.

Ce que l'on prévoit devoir arriver à d'autres que soi n'a de chance de se développer qu'autant que ceux qui sont l'objet de la prévision, s'affirment, sans pouvoir s'en empêcher, ce qu'on leur a inculqué devoir arriver.

Dans de tels cas, c'est la croyance entière des individus à ce qu'on leur assure, qui est la cause du résultat annoncé. Il est assez rare de trouver des gens qui, éveillés, soient dans une pareille disposition à croire. Cependant, d'après l'érudit Salverte [1], on a vu des thaumaturges prononcer un arrêt de mort solennel contre quelqu'un et l'événement venir confirmer la menace. Si la mort donnait raison à l'arrêt fatal, c'est que celui qui était l'objet de cet arrêt restait, par suite, convaincu de ce qui lui était prédit ; il y croyait avec une conviction si profonde que l'organisme complètement ébranlé cessait ses fonctions. « Aux îles Sandwich, dit cet auteur, il existe une communauté religieuse qui prétend tenir du ciel le don de faire périr, par les prières qu'elle lui adresse, les ennemis dont elle veut se défaire. Si quelqu'un encourt sa haine, elle lui annonce qu'elle va commencer contre lui ses imprécations : et le plus souvent cette déclaration suffit pour faire mourir de frayeur ou déterminer au suicide, l'infortuné en but à l'anathème. » On le voit, ce qui, dirigé contre l'homme instruit, n'est que parole en l'air, devient contre le croyant une arme terrible. On trouve, dans l'ouvrage de A. Morin sur le magnétisme [2], la relation d'une

[1] *Des sciences occultes*, p. 311, 3e édition.
[2] *Du magnétisme et des sciences occultes*, p. 56. Germer-Baillière, 1860.

prophétie d'un genre moins sinistre faite dans ces derniers temps à Cideville, par un berger nommé Thorel, réputé sorcier. Cet homme annonça au maire de cette commune qui, en le rencontrant dans les champs, l'avait plaisanté sur ses pouvoirs diaboliques, que dès qu'il frapperait avec le poing sur sa cabane, un de ceux qui l'accompagnaient dans sa promenade et qu'on désigna d'avance, tomberait à terre. Ce qu'il avait prédit arriva: l'individu qui avait été menacé et qui croyait nécessairement à la puissance de Thorel, subissant la tyrannie de sa propre pensée, fit une chute dès qu'il entendit le bruit des coups de poing du berger. C'est à cette sorte de prévision qu'on peut rattacher des prophéties faites par nous et qui avaient aussi leur réalisation. Nous inscrivions nos prédictions dans un pli cacheté que l'on devait ouvrir à l'heure convenue; elles avaient rapport à des changements organiques ou à la mise à exécution, après réveil, d'actes bizarres que nous avions suggérés à nos dormeurs à l'insu de tout le monde. A l'ouverture du billet où l'on trouvait les faits accomplis coïncider juste avec notre écrit, on nous accusait de compérage; mais l'étonnement et la bonne foi des somnambules dans leurs dénégations donnaient souvent matière à réfléchir.

La prévision, le plus souvent suivie d'effet, est celle que certaines personnes se font à elles-mêmes pendant le sommeil ou dans des états analogues. Des cas de ce genre ont été remarqués depuis longtemps, même par les médecins. Brière de Boismont rapporte [1] qu'en 1662, une fille anglaise, Miss Lee, à la suite d'une vision qu'elle eut pendant la nuit, fut convaincue qu'elle mourrait le même jour, à midi; elle prit, en conséquence, ses dispositions, et malgré les soins de deux médecins venus

[1] *Traité des hallucinations*, p. 405.

pour dissiper cette idée folle, elle succomba à l'heure qu'elle avait indiquée. Il y a des familles, dit le même savant aliéniste, où chacun prédit sa mort. Pour notre part, nous avons connu un curé qui appartenait à une semblable famille; il annonça aussi lui-même le terme de son existence, et ne se trompa pas. Joseph Franck [1], dit avoir rencontré un si grand nombre d'exemples d'hommes qui prédisaient ponctuellement leur maladie et leur mort prochaine, qu'il a été forcé de croire aux présages de l'âme; il ne se doutait pas, sans doute, qu'un homme frappé d'une idée fixe, ébranle son organisme et le modifie dans le sens de cette idée.

Ce sont surtout les médecins soignant les maladies mentales qui ont eu l'occasion de vérifier les prévisions des malheureux confiés à leurs soins, et qui ont acquis la même conviction que le célèbre J. Franck. C'est que les fous, dont l'esprit est parfois si concentré, s'affirment la mort avec tant d'énergie, qu'ils impriment à leur organisme une répercussion morbide dont le résultat final est forcément exact. Quand, dans notre pratique médicale, nous rencontrions des malades guérissables atteints de maladies graves, et répétant sans cesse: je suis perdu, je n'en reviendrai pas, je serai mort pour tel jour, nous étions à peu près sûr de les perdre. Il nous est toujours resté dans la mémoire, le souvenir de la mort d'un homme, déjà âgé, devenu mélancolique depuis la perte qu'il avait faite de sa femme. Cet homme, guéri d'une fluxion de poitrine, continuait à dire sans cesse que le terme de sa vie approchait. Après notre dernière visite, il nous répliqua avec ironie: oui, je vais mieux, mais vous ne me verrez plus. Ce jour même il prit toutes ses dispositions et indiqua l'heure de sa mort. Par la pensée bien arrêtée de

[1] *Pathologie médicale*, p. 405.

mourir, il avait épuisé sa force nerveuse pour le moment prévu. C'est ainsi qu'un jeune virtuose, atteint de consomption, et auquel Lauvergne [1] donnait ses soins, prédit le jour et l'heure de son trépas. On ne meurt pas seulement, on devient aussi malade par prévision.

Les maladies par prévision sont plus communes qu'on ne le suppose. Elles se présentent ordinairement avec des formes bizarres, arrivent à des heures précises et sans fractions, procèdent par accès réglés dans leur marche, sont rebelles aux remèdes, finissent tout d'un coup ; bref, s'écartent, dans leurs manifestations, du cadre des maladies avec lesquelles elles ont des rapports de similitude, parce qu'elles sont l'effet de la pensée. Un de nos malades qui, d'habitude, menait une vie très affairée, s'annonçait, tous les ans, l'époque où il tomberait en *jachère* et en sortirait (c'était là le nom qu'il avait donné à sa maladie). Tout arrivait à point, et, pendant ce temps, il demeurait dans son lit mangeant et buvant bien ; sauf qu'il était dans une inertie complète, incapable d'efforts de volonté. Nous avons, sur cet homme, pu bien observer un accès de cette maladie immortalisée par Molière : elle commença à un moment déterminé par lui d'avance, et elle finit au bout de 100 jours, ainsi qu'il l'avait prédit. Les affections morbides, arrivant à la suite d'une prévision née pendant la veille, sont assez rares ; c'est parmi les hommes névropathiques, les fous, les hypocondriaques qu'on les rencontre.

On est plus à même, lorsqu'on s'occupe d'endormir, de trouver de ces maladies venues lors du sommeil par cause morale, maladies annoncées par les somnambules sur eux-mêmes, si surtout l'on garde la funeste habitude de s'en rapporter à eux. Laisse-t-on alors errer leur esprit

[1] *Du sommeil*, par Macario.

à l'aventure, il arrive souvent, s'ils sont déjà souffrants, qu'ils s'annoncent une prolongation de leur maladie ou des complications graves; et, s'ils se portent bien, qu'ils sont capables de prévoir la déclaration infaillible de symptômes morbides; il suffit, dans l'un ou l'autre cas, qu'ils se soient affirmé ces choses. Les auteurs rapportent, comme succédant au sommeil profond, un grand nombre de modifications organiques, utiles ou nuisibles, résultats obligés d'affirmations spontanées de la part des dormeurs. Le plus ordinairement, ils se suggèrent des troubles du système nerveux, ce système étant le plus directement impressionnable. On voit survenir des paralysies, des contractures, des douleurs, des accidents réglés, des attaques nerveuses de tout genre ; ou bien, des symptômes d'une production encore facile, tels que: des évacuations de sérosité, de bile, de sang, ou, de la vergeture aux joues, de l'infiltration des paupières, ainsi que l'a constaté A. Bertrand; des bronchites avec irritation et sécrétion de la muqueuse pulmonaire, comme nous avons eu l'occasion d'en observer un cas, etc. etc. Il est à remarquer que ces désordres se déclarent presque toujours aux époques prévues.

Tous les accidents maladifs prédits par les dormeurs, du moment qu'ils viennent par la pensée, sont aisés à guérir. On les fait partir, pendant le sommeil, de la même façon qu'ils sont venus: par suggestion. C'est ainsi que A. Bertrand, voyant dépérir une somnambule qui s'était annoncé la mort pour un jour déterminé d'avance, s'avisa de lui affirmer avec autorité que ce qu'elle prévoyait n'aurait pas lieu; depuis lors, cette victime d'une idée fixe débilitante vit renaître ses forces épuisées. Charpignon, par une affirmation contraire à celle que s'était faite une somnambule, empêcha le retour d'une fièvre quotidienne à accès répétés matin et soir, et qui, selon la

prophétie de la dormeuse, devait durer vingt-quatre jours. Il suffit même, pour arriver à couper le mal dans sa racine, de distraire vivement ces singuliers malades au moment de leurs accès pour que ces accès ne se déclarent pas [1]. De cette manière, l'on détourne la plus grande partie de l'attention qui était destinée à la formation des accidents maladifs. L'on a vu des sujets, atteints d'affections intermittentes, que l'on avait trompés en avançant l'aiguille de leur pendule ; on les a vu être tellement contents de ne pas avoir senti venir l'accès qu'ils attendaient, que cette révulsion émotive suffisait pour les débarrasser à jamais de leur mal. Si l'on s'était douté de la puissance de la suggestion comme moyen préventif, des malheurs auraient sans doute déjà été évités et entre autres le suivant: Une fille en somnambulisme [2] annonça à son curé qu'elle irait se noyer dans la Loire et que rien ne pourrait l'en empêcher. Deux mois après, ce funeste dessein éclos dans un rêve, fut mis à exécution. Il aurait fallu, pour prévenir le suicide de cette fille, lui suggérer pendant le sommeil l'idée fixe négative de ce qu'elle s'était mis dans l'esprit ; ce qu'avaient fait, ainsi qu'il est dit plus haut, A. Bertrand et Charpignon, l'un : pour dissiper une conception folle ; et l'autre, pour couper des accès de fièvre créés par la pensée.

Il faut bien se pénétrer de ce principe : ce qui vient suggestivement par la pensée dans l'état de repos, s'en va de même dans cet état : ce qui s'y manifeste avec célérité part vite, et ce qui s'y développe avec lenteur ne peut toujours guérir avec autant de promptitude. Par exemple : des plaies comme celle des stigmatisés, ou bien une affection organique, demandent, pour leur

[1] *Physiologie du magnétisme*, par Charpignon, p. 109.
[2] *Physiologie du magnétisme*, p. 299.

guérison, une tension d'esprit plus prolongée et plus fréquemment répétée que pour la disparition d'une simple douleur névralgique. Il est même des douleurs nerveuses, venues par suggestion, qui disparaissent à mesure que s'efface l'empreinte mémorielle dont elles sont la sensation centrifuge répercutée.

Nous avons observé la réalisation d'un certain nombre d'accidents prévus par des dormeurs. Une de nos somnambules, qui s'était prédite une fluxion de poitrine treize jours à l'avance, n'eût, après cette longue incubation, qu'une simple bronchite ; mais enfin ce fut une expression symptomatique de ce qu'elle s'était affirmé. Bien que nous eussions fait mettre cette femme dans de bonnes conditions hygiéniques, l'irritation prévue des voies aériennes ne s'en manifesta pas moins. Nous avons vu cette même somnambule s'annoncer des accès d'éclampsie à des heures sans fraction, ainsi que son horloge les marquait. Ce qui nous a le plus surpris de sa part, c'est que, cinq jours après son accouchement, elle nous assura que dans six jours, à deux heures de l'après-midi, son enfant aurait une hémorrhagie nasale de quelques gouttes. Il se produisit, en effet, chez cette dernière, au jour indiqué, un léger saignement de nez ; mais il eut lieu à 10 heures du matin. Cette coïncidence, s'il n'y a que cela, entre la prévision et le fait, est étrange. Pendant son somnambulisme, cette femme aurait-elle revu, dans son esprit, l'empreinte mémorielle d'une suggestion qu'elle se serait faite antérieurement à ses couches, à propos de l'enfant qu'elle portait alors dans ses flancs ?

Là où les prévisions des dormeurs échouent, c'est dans les cas où l'empreinte idéale par suggestion est sans consistance. Chez un somnambule affaibli et, par conséquent sans mémoire vive, l'ébranlement communiqué par contre-coup aux organes ne tarde pas à se ralentir, puis à se

perdre. Sur les meilleurs somnambules, il y a même des fonctions que l'on ne peut aucunement modifier par l'affirmation. Deux de nos somnambules qui s'étaient annoncé le jour de leur accouchement, se trompèrent ; nous avons vu mieux : ayant plusieurs fois, par erreur, suggéré leurs règles à des femmes enceintes, nos affirmations furent heureusement sans résultats. Les adhérences du placenta avec la membrane caduque rendent quelque peu raison chez elles, de l'absence d'hémorrhagie.

D'après ce qui précède, il est facile de s'apercevoir que les faits de prévision des dormeurs, pour eux-mêmes, de quelque manière qu'ils se manifestent, sont en principe l'effet d'une affirmation du même genre que celle des hypnotiseurs forçant des somnambules, après leur réveil, d'accomplir des actions bizarres, d'être en butte à des hallucinations, d'éprouver des besoins naturels pressants, etc. Dans l'une et l'autre occurrence, il y a, chez les sujets, inscience complète de la cause suggestive, qu'elle vienne du sujet ou que la suggestion lui soit imposée, et c'est toujours la pensée formatrice des événements qui continue l'impulsion latente, et les fait éclore au moment désigné.

Il est une autre sorte de prévision, ordinairement à court terme, que l'on a remarquée principalement sur les somnambules ; elle est la plus rare et dérive de la faculté qu'ont ces rêveurs de reconnaître des traces encore imperceptibles de maladies, en accumulant leur attention vers des organes où ils ne ressentaient rien auparavant. Ils peuvent alors deviner en eux, par ce qu'ils éprouvent, le développement d'une affection pour un avenir prochain. Cabanis a fait mention de cette prévision et en a, en même temps, donné une explication rationnelle. Il est des malades, remarque ce physiologiste [1], qui sont

[1] *Rapport du physique et du moral*, t. II, p. 35.

en état d'apercevoir en eux-mêmes, « dans le temps de leur paroxysme, ou certaines crises qui se préparent et dont la terminaison prouve bientôt la justesse de leurs sensations, ou d'autres modifications organiques, attestées par celle du pouls et et par des signes encore plus certains. » Par ce mot, paroxysme, cet éminent auteur avait même déterminé, on le voit, que c'est dans un état de surexcitation que la prévision par sensation a son germe.

Depuis longtemps, la prévision, bien que la cause n'en ait pas toujours été bien comprise, a pourtant pénétré dans le domaine de la science positive, et a été regardée comme un des phénomènes le mieux établi. Non-seulement Cabanis, qui a expliqué certains faits de prévision, et A. Bertrand [1] qui, le premier que nous sachions, en a bien interprété certains autres comme dérivant de l'empire de la pensée des dormeurs sur leur organisation ; mais encore un grand nombre d'écrivains distingués les ont signalés. Sans compter les modernes, avant eux, Arrêtée, A. Bénivenius, Gaspar, Francus, Janilsch, M. Alberti, Quellenetz, Sauvages, Cavalier, Desères, etc., en avaient déjà parlé dans leurs écrits [2].

Il est encore une classe de faits à la réalité desquels nous ne sommes plus éloigné de croire. Ces faits, par cela même qu'ils sont annoncés d'avance, trouvent ici leur place, quoiqu'ils s'expliquent autrement que ceux dont il vient d'être question. On lit, dans la pathologie médicale de J. Franck, que dans les premières nuits de sa grossesse, une noble Lithuanienne, âgée de 20 ans, se réveilla en poussant un cri terrible ; elle raconta à son époux qu'elle avait vu, en rêvant, dans les caveaux d'une église, une femme assise dans une tombe ouverte et allaitant deux

[1] *Traité du somnambulisme*, p. 123 et suiv.

[2] Voy. *Traité du somnambulisme* , par A. Bertrand. Paris, Dentu, 1823, p. 126 et suivantes.

enfants. Cette femme lui avait dit : Ne t'effraye pas, car je suis ton image ; le lendemain du jour où tu auras eu deux fils, tu viendras dormir à ma place. Cette jeune personne, depuis lors, tomba dans une mélancolie profonde. Elle accoucha de deux enfants mâles, comme elle l'avait prédit, et mourut quelques jours après son accouchement. Dans notre orgueil de médecin, nous avons éprouvé d'abord, à la lecture de ce passage, une envie de critiquer amèrement la bonne foi crédule du médecin allemand ; mais notre bon génie nous a soufflé à l'oreille les paroles de ce Grec : Frappe, mais écoute. Malgré notre premier mouvement, nous avons cherché à contrôler ce fait par des expériences, et bien nous en a pris. Ce n'est pas la prévision de la mort qui nous a paru absurde et a attiré notre attention ; c'est la divination de la naissance de deux enfants mâles par leur mère, quelques jours après la fécondation. Une femme enceinte peut-elle savoir, dans le sommeil, je ne dirai pas le nombre, mais le sexe des produits de sa conception ? Telle est la question que nous nous sommes proposé de résoudre, Une chance heureuse nous a fourni trois somnambules enceintes que nous avons endormies souvent. Nous n'avons eu garde de manquer de leur demander, pendant leur sommeil, quel était le sexe de leur fœtus. Elles nous ont offert cette particularité, que toutes trois ne se sont pas trompées et ne se sont jamais démenties dans leurs apparentes prédictions. Est-ce là un effet du hasard ? En prenant pour moyenne de la durée de la grossesse, l'époque de 9 mois, et, le sommet de l'échelle de 0 à 9, pour le jour de l'accouchement ; une de ces femmes s'est déclarée enceinte d'une fille, 1 mois et 4 jours après la fécondation ; et les deux autres, à 2 mois 21 jours, et à 7 mois 15 jours de grossesse, se sont annoncées chacune un garçon. Toutes les trois, dans les sommeils suivants, ont toujours soutenu leurs dires avec une conviction pro-

fonde, ce que l'événement est venu confirmer pour chacune d'elles.

Si, comme il est probable, les femmes en somnambulisme réussissent à reconnaître le sexe des fœtus qui sont renfermés dans leur sein, ce ne doit être que parce qu'elles parviennent à traduire une pensée insciente en pensée consciente. Ces deux sortes de pensées, ont pour foyer commun le cerveau. Il n'y a rien d'étonnant, en raison de ce siège identique, que l'attention ne puisse, dans le sommeil, rendre consciente une idée dont le nerf grand sympathique est le point de départ aussi bien qu'une idée dont les sens sont la source de leur côté. S'il nous est impossible, surtout dans la veille, de rendre saisissables à la conscience les pensées profondes dont la merveilleuse structure du corps est l'expression ; c'est qu'elles se manifestent d'une manière si égale, si monotone dans leur continuité, qu'on ne peut trouver en elles de différence appréciable et, par suite, les saisir, les interpréter, les traduire. Si nous n'avions jamais entendu qu'un son continu, aurions-nous idée du son ? Si nos yeux n'avaient jamais perçu qu'une couleur, aurions-nous connaissanee des couleurs ? Et quand nous appliquons la main sur un corps, sans la remuer ensuite, avons-nous idée, l'impression tactile étant toujours la même, de certaines qualités de ce corps ? La condition, pour être sûr qu'une couleur existe, c'est d'en voir d'autres; qu'un son a lieu, c'est qu'il soit interrompu ou qu'on entende d'autres sons ; enfin la condition pour juger de quelques propriétés d'un corps dont l'impression au toucher est permanente, c'est de remuer les doigts pour en sentir la dureté, les anfractuosités ou les autres formes. Ce que nous émettons ressort aussi de la théorie de Socrate qui, en se grattant les jambes après qu'on lui eut ôté ses fers, disait à ses disciples que : sans la douleur qu'il venait de

ressentir, il n'aurait pas une idée si vraie de la démangeaison qu'il éprouvait. Donc, perceptions de couleurs variées, de sons interrompus ou différents d'intensité, d'impressions tactiles de dureté, de formes des corps, de douleur, de chatouillement; voilà les conditions essentielles des idées conscientes que l'on peut acquérir sur chaque objet des sens. Sans ces conditions de variabilité, les perceptions continues que l'on éprouverait seraient toujours les mêmes.

Ce que nous supposons ici devoir être la cause de l'inconscience des sensations et des idées, c'est un peu ce qui est la cause pourquoi, dans la vie organique, l'on n'a pas conscience des phénomènes internes faiblement différenciés, tels que: sensations, mouvements, etc.; et, à plus forte raison des pensées inscientes, permanentes, qui réagissent avec tant de régularité dans les profondeurs des tissus. Mais, dans le sommeil profond, il peut bien ne pas toujours y avoir la même uniformité dans les impressions, les pensées et les actes ayant rapport aux fonctions végétatives; dès lors que, par un effort d'attention, il est possible d'y percevoir localement des sensations et des mouvements inconscients auparavant, de ralentir ou d'accélérer les mouvements de certains muscles à fibres lisses, de faire dilater ou de faire contracter les tuniques des vaisseaux capillaires sanguins, d'activer ou de modérer les sécrétions des glandes et de stimuler la vitalité des tissus ou de la diminuer au point de produire des plaies ulcéreuses et même la mort. Des phénomènes tels que les précédents prouvant, sans réplique, la puissance qu'à l'attention de réagir parfois sur les parties de l'économie où président des pensées inscientes de tous les instants, et d'en rendre les phénomènes variables: il n'y a rien d'étonnant qu'une force, qui s'accumule avec tant de puissance sur la partie du système nerveux où la plu-

part des sensations intérieures sont perçues, ne se porte, avec la même abondance et la même énergie, dans la partie du cerveau où ces sensations s'impriment et où les pensées inconscientes, fruits de ces sensations, s'élaborent en même temps. Rien d'étonnant alors que l'attention consciente ne saisisse des différences, et dans les sensations internes qui ne nous étaient pas révélées jusque-là, et dans les mouvements ou ordres transmis qui les accompagnent, et enfin dans toutes les pensées cérébrales qui, nécessairement, sont à la base de ces derniers phénomènes. Si surtout, dans le sommeil profond, l'afflux de l'attention sur les organes intérieurs et le cerveau doit être susceptible d'y surprendre une pensée ou l'expression d'une pensée ; c'est bien dans ce qui appartient à une fonction comme celle de gestation, fonction d'une existence accidentelle. L'attention concentrée, à cause des différences qui s'offrent à elles, et dans le centre cérébral de la mère, et dans les modifications organiques concernant le fœtus, y trouve les linéaments nets d'une idée inconsciente concernant l'être nouveau en voie de développement dans l'organisme, et elle traduit cette idée en idée consciente. Car, ainsi que nous l'avons dit, l'attention faisant percevoir dans l'état de repos, des sensations qui n'ont jamais été senties sciemment jusqu'alors, pourquoi n'aiderait-elle pas à lire dans le cerveau maternel, à propos du fœtus, une pensée dont la mère n'avait jamais eu conscience dans l'état de veille comme est celle qui est relative au sexe de l'enfant qu'elle porte dans son sein ?

X

ÉDUCATION ANTÉRIEURE

En s'accumulant sur les idées et en même temps sur les sens, l'attention, pendant le sommeil, est cause de plus de sensibilité, d'une remémoration plus puissante et de plus de profondeur dans l'intelligence. C'est elle qui, en suscitant des idées émotives, est la condition de passions et de sentiments plus développés que de coutume; c'est elle encore, à l'aide de l'idée, qui stimule les besoins et réveille les appétits outre mesure. Grâce à l'impulsion de cette force dans cet état, les fonctions les plus reculées de l'organisme, celles qui paraissent les plus indépendantes, sont susceptibles d'être excitées et modifiées; elle va même saisir en elles des sensations, des mouvements et, par-dessus tout, des pensées. C'est cette force enfin qui, réagissant aussi sur une idée, donne une impulsion irrésistible aux sensations centrifuges, aux déterminations, aux actes intellectuels, aux modifications organiques, etc , pour que ces phénomènes surgissent, chez les somnambules, insciemment et fatalement après réveil, aux heures et aux jours désignés d'avance.

La puissance de la pensée étant connue comme levier, dans l'être et le devenir de l'organisme, nous nous sommes demandé si, pendant le sommeil, après avoir reçu l'étincelle de la suggestion, des femmes enceintes, dont la vie est intimement unie à celles de leurs fœtus, sont capables alors de leur transmettre des idées fixes pour la vie extra-

utérine ; idées fixes se répercutant, ou en formes corporelles, ou en finesse des sens, ou en qualité de cœur, ou en aptitudes intellectuelles, ou en tendances instinctives, etc. ? Si, dans l'état de repos et par la pensée suggérée, l'on peut développer sur les autres et sur soi-même, pour l'avenir, des modifications organiques, des idées fixes, etc., n'est-il pas possible aux femmes, dans le même état et par le même moyen, de développer à peu près semblables choses sur les êtres qui sont en voie de formation dans leur sein ?

Sous un point de vue moins spécialisé, un enfant perdu, de Frarière [1], a lancé, dans ces derniers temps, cette question dans le domaine de la science ; non pas qu'il en soit le Christophe Colomb ou qu'il l'ait résolue affirmativement ; mais il a cherché à démontrer avec une conviction entière, en s'appuyant sur quelques faits et des considérations générales, que la pensée de la mère, lors de la gestation, a une énorme influence sur l'avenir physique et moral de l'enfant qu'elle porte dans son sein et la conclusion de son livre, c'est que la femme tout le temps de sa grossesse, doit nourrir son esprit d'aliments intellectuels de choix, et le diriger vers la culture des arts ou vers des occupations nobles et dignes. Tout en acceptant, comme bien venues, l'argumentation et les conclusions établies dans le livre intitulé : *Influences maternelles*, et en y prenant des faits, nous nous sommes mis en quête de nouveaux documents ; et, appuyé sur les uns et les autres, nous avons cherché s'il n'y a pas de conditions essentielles favorables au principe de l'éducation antérieure. Ces conditions nous ont paru se présenter surtout dans des états analogues au sommeil profond. [2] Aussi, avons-nous été porté à expérimenter sur

[1] *Influences maternelles*, nouvelle édition. Didier, 1862.
[2] Voy. plus loin, même paragraphe.

trois somnambules enceintes, espérant obtenir des preuves, plus directes et plus irréfragables, de l'influence de la pensée de la mère sur le produit de sa conception, afin de confirmer directement les nombreux faits plus ou moins avérés qui, jusqu'alors, ont entretenu l'opinion vulgaire, rajeunie par de Frarière. Les hommes compétents ont fort mal répondu à l'initiative prise par cet auteur. Comme à tant d'autres, qui ont pressenti d'utiles découvertes, il lui a été donné des railleries au lieu d'encouragements. C'est qu'il est plus facile de faire de l'esprit à tort et à travers que de juger sainement et avec hardiesse. Seuls, quelques écrivains [1] soucieux du vrai et n'ayant pas, par position, à ménager les préjugés scientifiques ou l'omnipotence des Académies, ont approuvé un livre qui, sous le rapport de l'initiative, est une courageuse sortie hors des rangs.

Avant d'aborder l'examen des faits, il est bon de jeter un coup d'œil dans ce qui est du domaine de l'hérédité ; car la question qui nous occupe y a ses racines. C'est bien dans l'hérédité qu'on trouvera les véritables éléments portant à croire que l'éducation antérieure, fût-elle une chimère, il y a pourtant des raisons d'en faire le sujet d'une étude sérieuse.

L'hérédité se présente sous deux aspects : l'un, à peu près invariable; et l'autre, variable. Ce qui est invariable dans les êtres, découle de l'idée première qui a présidé à leur formation et se continue, au moins pendant une longue suite d'âges, d'une manière permanente, dans les séries individuelles de chaque espèce. Il y a autour de cette idée comme une force centripète éminemment conservatrice du type primitif. Cette force ramène à ce type, tout ce qui, par accident, s'en écarte et qui transmis, aurait pour effet, soit la variation à l'infini des caractères

[1] Victor Meunier, J.-J., Proudhon, G. Sand, etc.

spécifiques, soit des changements incompatibles avec la vie des individus, et serait, par conséquent, destructif des races. C'est en vertu de cette convergence uniforme vers la pensée primitive que, depuis le premier être jusqu'au dernier d'une espèce, on trouve presque toujours la même conformation organique, la même composition intime des tissus essentiels : os, muscles, nerfs, vaisseaux, etc., sauf des différences de volume, de formes. C'est grâce aussi à ce retour vers le plan primordial que les sourds, les aveugles, les boiteux, etc., engendrent des enfants pourvus de tous leurs sens et de tous leurs membres. A cette loi, il n'y a guère d'exceptions[1], et ces exceptions n'infirment que peu cette loi d'immuabilité héréditaire dans les espèces; elles démontrent que ce qui est stable dans la nature, tend à de légers changements, et que celle-ci ne fait pas de saut.

S'il y a donc à perfectionner les hommes, par l'action de la pensée de la mère sur le fœtus qu'elle nourrit dans ses flancs, ce n'est certes pas en tentant la réforme de ce qui est l'expression d'une pensée transmise sur l'organisme d'une manière à peu près héréditairement invariable ; c'est

[1] Nous en transcrivons ici quelques-unes, extraites du travail de Pr. Lucas. (*Traité de l'hérédité naturelle*, t. II, p. 493 et suiv. ; J.-B. Baillière, 1850.) Blumembach rapporte, qu'en Angleterre, où l'on raccourcit la queue aux chevaux, leurs descendants naissent souvent avec une queue plus courte. Le même savant relate encore que des chiens, ayant eu la queue ou les oreilles coupées, ont procréé des petits dont ces appendices étaient diminués de longueur. Cuvier rapporte qu'à la ménagerie de Paris, une louve, accouplée avec un chien braque dont on avait enlevé la queue, y mit bas deux métis ressemblant sous ce rapport à leur père Grognier cite le cas d'une chienne, sans appendice caudale, et dont les produits femelles étaient dépourvus de ce prolongement comme leur mère. Mekel a vu une difformité des doigts produite par un panaris, chez une femme, se transmettre aux deux enfants qu'elle eut depuis. Blumenbach rapporte encore un fait de transmission semblable du père aux enfants. On a même trouvé des juifs naissant circoncis.

en cherchant à interpréter la nature là où, dans l'intérêt de la conservation de l'espèce, elle obéit à une tendance centrifuge; là où elle est sujette à des changements, ainsi qu'il arrive pour les goûts, les appétits, les sentiments, les passions, les instincts, les aptitudes, le volume et la forme des organes, etc.; toutes choses qui varient à l'infini. Pour se conserver, les êtres tendent par la pensée, à leur su ou à leur insu, à s'harmoniser au moral et au physique avec les climats, les produits du sol, les lieux, le milieu social, la civilisation, etc.; de là ces types si différents et si nombreux s'imitant eux-mêmes de générations en générations. Ce sont, nous ne dirons pas les mêmes conditions extérieures; mais les mêmes moyens de réaction idéale dont se sert la nature vis-à-vis de ces conditions, que nous devons employer pour créer les divergences héréditaires par influence maternelle; or, ces moyens sont trouvés: ils se résument dans l'action de l'attention sur des idées imagées ou affectives, surtout pendant le sommeil et les états analogues.

La science officielle n'a jamais accepté que, par la pensée consciente, on pût modifier les êtres héréditairement dans ce qui se perpétue des caractères constants des races; et, en cela, elle a à peu près raison. Elle est presque aussi dogmatique pour les caractères qui sont variables en eux. Cependant, à propos de ces derniers, quelques savants : Cardan, Hoffacker, Huffeland, Esquirol, Burdach, E. Seguin, Boesch, Da Gama Machado, Girou de Bussareingues, etc., ont entrevu que des causes émotives, telles que : l'ébriété, des passions gaies ou tristes, ont, lors du coït, un contre-coup sur le produit de la conception. Ils admettent que l'état moral où se trouvent le père et la mère à l'instant de la copulation, influe pour l'avenir sur les caractères, les aptitudes, la santé de l'être nouvellement conçu. Ainsi, les parents sont-ils dans l'ivresse, les

enfants auront la même obtusion de la sensibilité et de l'intelligence; sont-ils dans une crise de larmes ou de remords; dans un moment de mauvaise humeur, leurs enfants conserveront toujours un fond de tristesse ou un caractère bilieux. « Les passions ou les affections morales sous l'influence desquelles s'exerce le coït, dit Pr. Lucas [1], auquel nous empruntons ce qui précède, peuvent transpirer dans le nouvel être, et se réveiller chez lui en impressions natives, par une réminiscence héréditaire de l'âme. » Si l'on va jusqu'à croire que l'état émotif où se trouvent les parents, dans le court passage de la copulation, rejaillit sur la santé, les aptitudes, le caractère, etc., des enfants alors conçus; c'est que l'on admet implicitement l'action de la pensée du père et de la mère sur l'être qu'ils ont procréé; car, pas d'émotions sans idées qui les produisent. Et si, un éclair de la pensée réveillant un trouble affectif pendant l'acte de la fécondation est empreint, incarné dans le nouvel être, à combien plus forte raison doit-on conclure qu'une mère impressionnable, par des pensées renouvelées l'espace de plusieurs mois, peut avoir d'influence sur les qualités ou les défauts futurs du produit de sa conception. Et si, en outre, cette mère mise dans le sommeil profond est influencée alors par la suggestion, l'incubation morale sera encore plus grande sur son fœtus que dans les moments les plus favorables de la veille; la suggestion aura, en un instant, un pareil effet que celui qu'admettent les auteurs précités, lors de l'acte de l'accouplement des sexes, état avec lequel le somnambulisme à une certaine analogie, ce que nous prouverons plus loin.

La manière de voir des savants, auxquels nous en avons appelé, est pour nous toute rationnelle, même sans

[1] *Traité de l'hérédité naturelle*, t. II, p. 504.

l'appui de preuves directes. Du moment que nous savons déjà qu'une idée fixée dans l'esprit d'un dormeur va imprimer son signe sur l'organisme, et cela fatalement à une époque ultérieure plus ou moins éloignée, le bandeau est levé, tout s'explique. Il n'y a plus rien d'irrationnel à accepter la croyance qu'une idée des parents, à l'instant de la fécondation, soit transmise au fœtus et reste latente en lui pour le porter plus tard, dans la vie extra-utérine, à diriger involontairement ses actes vers le sens de l'idée imposée en premier lieu. Tendances passionnelles, dispositions intelligentes, habitudes, goûts des parents, formes particulières du corps : tout ce qui est dominé par une idée, passe ainsi à l'état de fixité dans les produits qu'ils ont conçus. Les fils ne peuvent plus se détourner des idées, fruits de l'expérience léguée par les ancêtres, tant que leur raison ne s'est pas encore développée.

On n'a pas tort de placer toutes ces tendances inscientes au nombre des instincts. Qu'entend-on par instincts? Ne sont-ce pas exclusivement ces pensées des ascendants gravées dans la mémoire, pensées répercussivement transmises par représentation mentale lors du coït et d'autres états organiques et qui, produits des connaissances acquises, se continuent héréditairement en idées fixes, d'une manière latente et inconsciente, pour guider leurs descendants avant que leur intelligence ait acquis du développement? Ce sont ces idées transmises, on ne sait pas encore trop comment, qui sont la cause pourquoi, par exemple : « les animaux [1] discernent les aliments qui leur sont propres, au moyen d'un flair, d'un pressentiment qui ne doit rien à l'éducation, mais qui est inné. Il faut qu'ils portent en eux les images des choses qui leur conviennent, qu'ils reconnaissent ces choses comme leur étant destinées,

[1] *De l'âme*, par E. Cournault, p. 218. Larange, 1855.

sitôt qu'ils les aperçoivent au dehors. L'homme trouve aussi en lui ces signalements, mais à un degré beaucoup plus faible.[1] » A notre insu et surtout avant que nous ne fassions usage de la raison, cette pensée d'emprunt veille à la place de l'intellect, par prescience; absolument comme une idée fixe suggérée à un dormeur reparaît en lui dans un avenir lointain, sous forme d'une vision fantastique ; ou le pousse à accomplir des actes raisonnés antérieurement par autrui, actes qu'il exécute longtemps après, en automate, et sans se douter qu'ils lui ont été dictés. Qu'on explique différemment pourquoi :[2] « le caneton s'achemine vers l'eau malgré les cris d'une mère adoptive d'une espèce différente ; » pourquoi « la petite tortue, tout humide encore des fluides de l'œuf dont elle s'échappe à peine, se dirige sur-le-champ vers la mer, en prend le chemin, le suit sans détour, le reprend vingt fois, même à de grandes distances et de quelque côté qu'on lui tourne la tête[3] ? » Ces considérations incidentes émises, nous pouvons rentrer dans le vif de notre thèse et aborder les faits à l'appui. Ceux que nous rapportons sont pris parmi les mammifères et l'homme.

1° De Frarière[4] tient pour certain que les bons chiens de chasse sont ceux dont les mères ont été en activité pendant leur gestation ; il cite une observation à l'appui.

2° Le père du même auteur[5] a remarqué que les chiens, nés

[1] « On ne peut pas, dit Cuvier, se faire d'idée claire de l'instinct, qu'en admettant que les animaux ont, dans leur sensorium, des images ou sensations innées et constantes, qui les déterminent à agir comme les sensations ordinaires et accidentelles les déterminent communément. »

[2] *Rapport du physique et du moral*, par Cabanis, t. II, p. 264.

[3] C'est l'expérience acquise qui fait disparaître les instincts, aussi se conservent-ils d'autant plus dans les espèces qu'elles sont moins intelligentes ou qu'elles acquièrent des connaissances avec lenteur.

[4] *Influences maternelles*, p. 102.

[5] *Id.* p. 109.

d'une mère enchaînée pendant la gestation, sont moins doux que ceux qui sont venus au monde lorsqu'elle était libre.

3° D'après Van Helmont et Haller [1], la jument, après avoir engendré un mulet, si elle est ensuite saillie par un cheval, est capable alors de donner le jour à un produit qui tient de l'âne. Ce fait est connu des Arabes. Avant de se défaire d'une jument qui leur donnait de beaux poulains, s'ils craignent sa concurrence pour l'avenir, ils lui font perdre cette qualité précieuse en la faisant saillir par un âne.

4° Home rapporte [2] qu'une jument mit au monde un mulet venant d'un couagga ; le mulet fut tacheté comme son père. Aux trois générations suivantes, cette jument, fécondée par des étalons arabes, eut des poulains tachetés comme le couagga.

5° D'après Meckel [3], une truie, fécondée par un sanglier, mit bas plusieurs métis dont quelques-uns portaient le pelage brun du père. Le sanglier mourut. Longtemps après sa mort, la même truie s'accoupla différentes fois avec des verrats domestiques et, à chaque portée, on eut la surprise de voir reparaître sur une partie des petits, des lambeaux de la robe foncée du sanglier.

6° D'après Starck [4], il y a des retours analogues chez les chiens. On a vu des femelles de ces animaux couvertes par des mâles d'une race différente et étrangère, qui, toutes les fois qu'elles étaient ensuite couvertes par d'autres chiens, mettaient bas à chaque portée, parmi les petits de la race du dernier père qui les avait fécondées, un petit appartenant à la race du premier qui les avait approchées.

7° Les poulains [5] provenant de parents dressés au manège naissent, selon Burdach, avec de semblables aptitudes.

8° Selon le même physiologiste [6], plus les chiens couchants ont été dressés à aller à l'eau, plus leurs petits témoignent de penchant à s'y jeter.

9° Au rapport de Sigaud de Lafond [7], une chienne fut éreintée

[1] *Traité de l'hérédité naturelle*, p. 58, t. II, par M. Pr. Lucas.
[2] *Id.*, t. II, p. 59.
[3] *Id.*, t. II, p. 59.
[4] *Traité de l'hérédité naturelle*, t. II, p. 59
[5] *Id.*, t. II, p. 483.
[6] *Id.*, t. II, p. 485.
[7] *Id.*, t. II, p. 501.

pendant l'accouplement, à la suite d'un coup violent sur la colonne vertébrale. Elle en resta plusieurs jours paralysée du train de derrière. Des huit petits qu'elle mit au monde, tous, à l'exception d'un seul, étaient contrefaits; ils avaient la partie postérieure du corps ou défectueuse ou mal conformée

10° Une personne de ma connaissance a un fils dont la racine du nez est marquée d'une lentille brune. Elle attribue cette tache à une émotion quelle éprouva au commencement de sa grossesse, à l'aspect d'un homme qu'elle n'avait pas vu depuis quinze ans, et qu'elle reconnut soudain à un signe tout-à-fait semblable et siégeant à la même place où se trouve la lentille de son fils.

11° Je connais un vigneron dont la tête ressemble, à s'y méprendre, à celle du patron de son village, telle qu'elle est représentée dans l'église. Tout le temps de sa grossesse, sa mère avait eu dans l'idée que son enfant aurait une tête pareille à celle que l'image du saint présentait à ses yeux.

12° Malebranche et tout Paris avec lui, ont vu un enfant venant de naître qui avait très-peu de front et les marques d'une mitre sur ses épaules. Sa mère avait été frappée de la vue d'un tableau de Saint Pie, où cet évêque était représenté avec la face tournée vers le ciel et peinte en raccourci; c'est-à-dire avec un front court[1].

13° Le même auteur cite encore le fait d'un jeune homme, né fou, et dont le corps était rompu dans les mêmes endroits où l'on rompait les criminels. Pendant sa grossesse, la mère de ce malheureux avait été profondément émue des coups donnés à un misérable condamné[2].

14° Montaigne parle d'une fille[3] qui fut présentée au roi Charles, de Bohême, laquelle naquit toute velue, parce que sa mère avait au pied de son lit une image de saint Jean-Baptiste.

15° Jacques IV, d'Ecosse[4], ne pouvait voir une épée nue sans se trouver mal, parce que, pendant qu'elle en était enceinte, Marie Stuart aurait éprouvé une indélébile empreinte psychique en voyant percer le malheureux Rizzio jusque dans ses bras.

[1] *Œuvre de Malebranche*, t I. p. 125. Paris, Charpentier.
[2] *Id.*, t. I, p. 123.
[3] *Essais*, chap. xx, t. I.
[4] *Influences maternelles*, p. 21.

16° Une femme enceinte [1] tourmentée de manger des écrevisses,en dévora une si grande quantité qu'elle en eut la diarrhée. La petite fille dont elle devint mère naquit avec un goût si décidé pour ces crustacés qu'elle les mangeait tout crus.

17° Ampère raconta un jour au général Noizet [2], qu'un jeune homme, désirant vivement se marier avec une personne qu'il aimait et qui ne consentait au mariage qu'à la condition qu'il ne priserait plus, promit de renoncer à sa poudre favorite. Mais ce ne fut pas sans éprouver, dans les premiers moments de son mariage, un extrême désir de prendre du tabac. Sa femme devint alors enceinte et elle accoucha d'une fille qui, plus tard, vers trois à quatre ans, avait une tendance invincible pour cette poudre narcotique ; elle se jetait sur toutes les tabatières.

18° En 1831, Chardel a vu, à la foire de Saint-Cloud [3], sur une fille âgée de six à sept ans, un singulier effet de l'action de l'esprit de la mère ; cette fille portait écrit autour de la prunelle de ses beaux yeux bleus, les mots : Napoléon empereur.

19° De Frarière a vu, en Italie [4], une jeune fille qui était toujours obligée de porter constamment un fichu très épais sur ses épaules pour y cacher les formes en relief d'une chauve-souris ; rien n'y manquait : poils gris noirs, griffes et museau. Une chauve-souris attirée par la lumière dans une salle de bal, alla s'abattre sur les épaules de la mère de cette jeune fille, pendant qu'elle en était nouvellement enceinte; par suite l'impression de terreur que cette dame éprouva fut si forte qu'elle s'évanouit.

20° Le même auteur a rencontré, en Suisse [5], un très joli enfant qui n'avait pas de mains, par l'effet de l'impression que sa mère ressentit, lorsquelle en était enceinte, à la vue d'un vieux militaire qui avait eu les deux mains gelées en Russie. Cette impression avait été tellement forte qu'elle était tombée évanouie.

21° Un brave officier anglais [6], très audacieux à la chasse du

[1] *Éphémer. germ.*, déc. III, an IX et X, obs. 33.
[2] *Mémoire sur le somnambulisme*, p. 40.
[3] *Psychologie physiologique*, note, p. 350.
[4] *Influences maternelles*, p. 17.
[5] *Id.*, p. 19.
[6] *Id.*, p. 22.

tigre et de l'éléphant, avait extrêmement peur de tous les petits chiens ; sa mère avait été mordue lors de son intéressante position, par un de ces favoris des dames.

22° On a vu un jeune pâtre [1], d'une aptitude extraordinaire sur le calcul, qui ne devait le développement de sa faculté déductive, qu'à ce que sa mère, pendant une certaine époque de sa grossesse, s'occupa de compter les bénéfices présents et futurs de ses spéculations de ménage.

23° De Frarière a connu une dame [2] dont les enfants avaient hérité des prédispositions artistiques en harmonie avec ses goûts pendant qu'elle était enceinte.

24° V. Hugo attribue son génie poétique [3] aux impressions ressenties par sa mère, pendant un long voyage, dans des lieux extrêmement pittoresques, voyage qu'elle fit précisément lorsqu'elle le portait dans son sein.

25° On peut lire, dans *l'Abeille médicale* [4], l'article d'un médecin d'Amiens, sur une fille de 14 ans, dont la peau, marquée de petites taches brunes, recouverte de duvet, présente beaucoup d'analogie avec celle du tigre. Etant enceinte, la mère de cette jeune fille avait éprouvé, à la vue d'un tigre, un ébranlement nerveux profond [5].

Les faits que nous venons de relater ont été pris aux sources qui nous ont paru les plus certaines. Il n'est pas difficile de leur opposer des objections, même à ceux que nous rapportons nous-mêmes. N'y a-t-il pas eu des rapports de coïncidence entre les faits remarqués et les pensées auxquelles on les auraient attribués ? Les histoires que l'on a récitées aux écrivains sont-elles réellement vraies ? Ont-ils bien vu ce qu'ils ont avancé et n'ont-ils pas, légèrement, ajouté foi aux racontages de gens non initiés à la science, gens toujours crédules et abondant

[1] *Influences maternelles*, p. 24.
[2] *Id.*, p. 25.
[3] *Id.*, p. 47.
[4] Année 1863, n° 46, p. 368.
[5] Il y a une vingtaine d'années, j'ai eu l'occasion de voir de mes yeux cette fille, à la foire de Nancy : sa peau rappelait réellement celle du tigre.

dans le sens des préjugés ? Nous prions le lecteur de demeurer dans ces dispositions de doute si favorables à la découverte de la vérité, à la condition, qu'après nous avoir lu, il expérimentera, comme nous avons tenté d'expérimenter ; en attendant, qu'il retienne sa langue.

Les faits cités par nous, se rapportent à des mammifères et en particulier à l'homme. Dans leurs expériences, les physiologistes ont coutume de conclure, à l'égard de l'espèce humaine, par ce qui se passe dans les espèces les plus élevées dans l'échelle zoologique; et ils admettent que les déductions qu'ils tirent pour l'homme de ces expériences sont approximativement vraies. Lors donc que les observations prises parmi ces deux sortes d'êtres, déjà si différents, coïncident entre elles, ils les regardent comme l'expression de la vérité.

Les considérations suivantes découlent des faits qui ont rapport à des mammifères.

Les idées qui ont préoccupé les mères pendant leur gestation, qu'elles soient causes de sensations répercutées et en même temps accompagnées d'émotions hostiles ou ennuyeuses, ont la propriété d'être transportées en dispositions mentales de ces mères à leurs petits (voyez obs. 1, 2, 7, 8).

Un mâle, d'une variété ou d'une espèce toute différente de mammifères, ayant couvert d'abord une femelle d'une autre variété ou d'une autre espèce, il arrive que cette dernière, bien que fécondée plus tard par des animanx qui lui ressemblent complètement, imprime, par remémoration, dans ses futurs nouveaux-nés, des marques appartenant au mâle qui l'a saillie à l'époque la plus éloignée. Ces modifications rejaillissent parfois sur plusieurs parturitions subséquentes (voyez obs. 3, 4, 5, 6). Et remarquons-le, si les petits ressemblent à un père qui n'est pas le leur et qui, longtemps avant le véritable, s'était accouplé avec leur mère ; cet étrange phénomène ne peut être at-

tribué qu'au contre-coup d'une réaction morale, à une représentation imagée et émotive du précédent objet de l'amour de cette mère. Si un tel résultat était dû à une influence séminale antérieur, comme il arrive aux poules qui ont une seconde couvée, quoique dans l'intervalle elles aient été privées des approches d'un coq ; on aurait déjà vu les animaux dont il est question : chiennes, cavales, truies, avoir à une ou à plusieurs reprises, des petits, après la seule approche du mâle remontant au-delà de la première litée ; mais ce prodige est encore à trouver dans la classe des mammifères. Pour expliquer de pareilles fantaisies dans la reproduction, nous sommes obligé d'admettre une véritable action de la pensée de la mère sur ses produits.

Enfin, une idée émotive qui, pendant l'accouplement, est accompagnée d'une lésion temporaire chez la femelle, est traduite dans ses petits par une modification morbide du même genre : ce qu'elle a ressenti, elle l'a imprimé dans sa progéniture (voyez obs. 9).

Voici maintenant les considérations que nous tirons des autres faits, rapportés plus haut, et qui sont relatifs à l'homme. Beaucoup d'entre ces faits présentent, quant à leur mode de formation, de l'identité avec ceux que nous venons de signaler chez les animaux, et cet accord est déjà une preuve portant à induire, que la pensée des mères a réellement une répercussion véritable sur l'avenir physique et moral de leurs fœtus.

Une idée de désir sensuel, idée permanente dans l'esprit du père. lors de l'acte conjugal, se transporte de lui à l'enfant procréé (voyez obs. 17). Ce fait corrobore l'opinion de certains physiologistes qui pensent qu'au moment de la copulation ; non-seulement la mère ; mais le père, photographient dans leurs produits le reflet des pensées qui les préoccupent alors le plus.

Les linéaments écrits d'une pensée sont exactement reproduits sur l'iris d'une jeune fille, par action mentale de la mère sur son fœtus (voyez obs, 18). Pareil fait devrait être regardé comme un conte ridicule, si l'auteur qui le rapporte n'était honorablement connu, et au moins, par son instruction, d'une perspicacité à déjouer, en ce cas, la fraude d'un charlatan. Ce qui conduit à supposer que l'invraisemblable peut ici être vrai, c'est que chez les mystiques, le désir exprimé de souffrir en réalité, comme le Christ, recrée sur leur corps les cinq plaies qu'ils se représentent en souvenir.

Dans trois cas, une préoccupation idéale durable (preuve que la pensée moule le corps), a donné aux enfants une ressemblance calquée sur l'image de trois tableaux représentant des saints (voyez obs. 11, 12, 14) ; une autre fois, elle a transmis l'aptitude à combiner les nombres (voyez obs. 22) ; et enfin, dans deux derniers cas , elle a favorisé des dispositions artistiques et même le génie poétique (voy. obs. 23, 24).

Dans huit observations, l'on remarque d'abord qu'une femme, prise d'une idée avec violent désir d'un aliment, a donné le même désir permanent à son enfant (voyez obs. 16) ; que deux autres, par la pensée, ont fait revivre sur leurs fœtus la particularité imagée qui, avec surprise a frappé leurs yeux (voyez obs. 10, 13) ; que d'autres enfin, se représentant l'image d'un objet avec crainte ou frayeur, ont reproduit sur leurs enfants la forme de ce qui a frappé leurs sens (voyez obs. 19, 20, 25) ; ou ont transmis à leur progéniture une disposition à la frayeur de l'objet ou de l'être aperçu (voyez obs. 15, 21). C'est, à notre avis, quand l'émotion a accompagné l'affirmation mentale d'une idée, dans un état analogue au sommeil, que la pensée de la mère est transmise dans le système nerveux et traduite le plus sûrement dans l'organisation du fœtus, si surtout elle

éprouve cette émotion dans les temps les plus rapprochés de la conception.

Il est clair que : dès lors qu'une idée, pendant l'excitation du coït, se traduit par un contre-coup sur presque tous les petits d'une femelle (voyez obs. 9); dès lors que l'envie d'un père pour un objet, à l'instant de la fécondation, (voy. obs. 16, 17) rejaillit pour rester empreinte en idée fixe dans le nouvel être et éclore en lui dans la vie extra-utérine; il est clair qu'une pensée, même passagère; mais vivement éprouvée, que ce soit dans le sommeil ou non, par une mère lorsqu'elle est dans les jours les plus rapprochés de l'acte fécondant, peut bien être souvent cause d'un semblable effet sur les produits de la conception.

Une seule fois, il y a eu par la pensée (voyez obs. 20), modification à ce qui a rapport à la forme à peu près immuable de l'hérédité, et cet important résultat de la représentation mentale répercutée, a eu lieu dans un moment de vive émotion de la mère.

Des remarques précédentes, il découle des considérations importantes et d'un intérêt majeur. Les préoccupations d'esprit des parents ont rejailli sur les produits de leur conception en caractères tranchés, soit sur le moral par la transmission d'idées fixes, soit sur le physique par des idées-images répercutées, dans trois circonstances différentes : 1° lors de l'acte très court de la copulation ; et 2° et 3°, lors de la grossesse : ou à la suite d'un appel subit de l'attention accumulée sur une idée émotive ; ou par une incubation lente et continue de cette force sur une idée prédominante.

1° Huffeland, Girou, Spurzheim, Hoffacker, Burdach, Pr. Lucas, admettent formellement que la prépondérance héréditaire appartient à celui des deux sexes qui déploit le plus d'énergie dans le rapprochement vénérien. Comme dans cet acte, c'est la pensée qui gouverne ; cela équivaut

à dire que cette prépondérance découle du parent dont l'excitation d'esprit est la plus énergique. Le fait, observé par Sigaud de Lafond (voyez obs. 9), de cette chienne éreintée dans son accouplement, et qui mis bas sept petits ayant le train de derrière contrefait ; et celui dont Ampère fit part au général Noizet, concernant un jeune homme (voyez obs. 17) qui, obsédé d'une violente envie de priser, à l'époque de ses premières amours, transmit à sa fille l'idée fixe du même désir sensuel, vient confirmer l'opinion que nous émettons. Évidemment, dans ces deux cas, c'est de toutes les pensées des conjoints la plus prédominante, la plus fixe qui, plus tard, reparaît en saillie dans le nouvel être. Il y a là une indication pour faire admettre que le produit de la conception conserve, avant tous autres, les signes moraux et physiques du contre-coup de la pensée du plus ardent des deux parents au moment de l'union sexuelle ; à ce moment où toutes les forces, en donnant la vie au fœtus, par une représentation mentale vive, se concentrent sur cet embryon naissant, on ne sait trop comment, et impriment en lui la marque de ses idées prédominantes et de ses formes futures.

Logiquement, le mouvement de l'action cérébrale des deux parents sur la vésicule de Purkinje est tout à fait comparable à celui de la sensation centrifuge qui, dès qu'elle est exprimée au cerveau, se répercute presque instantanément en impression dans les organes sensibles. Ici, c'est la tache nerveuse germinative de l'œuf fécondé qui garde les empreintes idéales reçues, comme le cerveau les conserve à la suite d'une perception ; et ces empreintes indélébiles sont les types d'après lesquels se forment les éléments constitutifs du nouvel être, éléments entretenus aussi par les pensées de la mère tout le temps de sa grossesse. Dans ce rapprochement nécessaire à la propagation

des espèces, l'être qui s'y abandonne est entièrement à son objet, il ne songe à rien autre ; insensible, isolé du monde extérieur, il est comme dans une véritable espèce de contemplation extatique, et la preuve, nous l'empruntons aux physiologistes. La grenouille en chaleur demeure indifférente aux piqûres, aux brûlures, à l'arrachement des membres sans interrompre la fécondation (Spallanzini). Le crapaud accouplé se laisse enlever les chairs et couper les cuisses sans se détacher de la femelle qu'il embrasse (Spallanzini, Magendie). Le coq de bruyère perd l'ouïe et la vue de tout autre objet que celui de son amour : il est insensible au bruit du fusil du chasseur; il reste, après comme avant le coup qui l'a manqué, les deux ailes pendantes, la queue étalée, et tout le corps frémissant, sur la branche isolée où il se tient perché et répète son cri de joie (Valmont-Balmore). Dans le rut, les chiens ne se plaignent pas des coups les plus violents [1]. L'absorption psychique, qui assure la propagation des races animales, ainsi que nous venons de le voir dans ce petit aperçu, a aussi sa répétion parmi les amants de l'espèce humaine ; et cette courte folie, à ne considérer que l'insensibilité, l'isolement, la concentration de l'esprit, n'est-elle pas frappante de vérité avec ces mêmes caractères que nous a révélés le rêve somnambulique ?

2° Ce n'est pas tout la même analogie, dans l'état psychique, se rencontre aussi dans les deux autres circonstances qui ont favorisé la transmission aux enfants, des pensées qui ont vivement préoccupé les mères après l'acte de la fécondation. Lorsque, dans sa gestation, les sensations idéalisées par la mère ont été transmises et comme gravées dans le moral et le physique de l'enfant qui est né ensuite;

[1] Voy., pour ces détails, le *Traité de l'hérédité*, par Lucas, t. II, p. 267.

on a remarqué que la formation de ces empreintes fœtales coïncidait le plus souvent avec un état de surexcitation émotionnelle subite de l'esprit; espèce d'accès explosif ressemblant, à la fois, à l'orgasme vénérien et au somnambulisme, au moins pour les caractères que nous en avons fait ressortir un peu plus haut.

En effet, si l'on compare un mouvement violent d'émotion avec la surexcitation du coït et avec la préoccupation du rêveur profond, on y remarque les mêmes éléments principaux : l'insensibilité, l'isolement du monde extérieur et l'arrêt de l'attention accumulée sur une idée. N'y a-t-il pas chez les animaux et l'homme, de ces moments où, la peur et d'autres sentiments s'emparent d'eux, les isolent et les pétrifient à la vue d'un danger imminent ou d'un objet qui les surprend ou les attire? Celui qui est saisi d'épouvante, par exemple, ne songe plus à fuir ni à se défendre; il n'entend plus rien; ne voit plus que ce qui absorbe son esprit; son corps en catalepsie trahit l'arrêt de sa pensée. On a trouvé des animaux qui, en proie à une idée fixe, cause de leur frayeur, restaient dans la plus complète immobilité. On a pu saisir, à la main, des oiseaux paralysés à la vue d'un rapace; on a remarqué des souris demeurer comme anéanties en face d'un chat, et se laisser happer par lui sans être capables d'exécuter le moindre mouvement pour se sauver. Sous ce rapport, l'homme même ne le cède pas aux bêtes; le seul bruit de la queue d'un crotale, caché dans l'herbe, le glace d'effroi et l'immobilise.

Si, pendant l'acte de la génération où la pensée est en arrêt et les sens isolés, les parents impriment leurs pensées les plus vives sur les produits de leur conception; il n'est pas étonnant que dans des accès de concentration psychique et, par conséquent, d'isolement semblable à celui du rapprochement sexuel, accès de même nature

émotive que ceux que nous venons de signaler chez l'homme et les animaux; il n'est pas étonnant, disons-nous, que dans le moment de ces accès, arrivant dans la période des neuf mois de la grossesse, les mères n'aient alors la propriété de communiquer aussi, par la pensée, à leurs fœtus, le caractère de ce qui, en ces accès, a fixé le plus leur attention. Les faits à l'appui de l'action de la pensée des femmes sur le moral et le physique de leurs futurs produits, lors d'un accès court et subit de paroxysme mental, sont assez nombreux (voy. obs. 10, 12, 13, 15, 16, 19, 20); et il est probable que la plupart d'entre eux ont pris leur point de départ au commencement de la grossesse, dans la période où l'ambryon, informe, gélatineux, commence à apparaître dans ses membranes.

3° Dans d'autres cas, la préoccupation continue de l'esprit sur des idées irritantes ou agréables ou sur des objets qui ont frappé leur vue, a été cause, chez des femelles d'animaux, de modifications de caractère, d'aptitudes et de pelage dans leur progéniture. Chez les femmes, des occupations intellectuelles, artistiques, ont développé dans leurs enfants des aptitudes scientifiques, poétiques et musicales (voyez obs. 14, 22, 24); la vue souvent répétée d'un objet a transmis sa représentation dans les produits conçus (voyez obs. 11, 14); et même une pensée se serait écrite en linéaments indélébiles dans l'œil de l'un d'eux (voyez obs. 18). Il est probable que ces femmes tombaient dans une espèce de charme semi-extatique, état favorable pour imprimer dans le fœtus les idées qu'elles s'étaient affirmées, et que le sentiment du beau et le sentiment religieux ont accompagné ces idées.

Maintenant que, connaissant la puissance de la pensée des dormeurs sur leur organisme, nous avons établi des expériences pour confirmer l'induction qui nous a conduit à inférer la possibilité qu'a une mère mise en som-

nambulisme, d'avoir par suggestion, sur son fœtus, la même action que sur elle-même, nous avons eu grandement raison ; car voilà que des faits de réaction de la pensée de la mère sur son enfant, faits d'une certitude laissant d'abord en apparence à désirer, et que nous invoquons, présentent, à notre examen, un caractère saillant qui en démontre la réalité : c'est qu'ils se sont manifestés dans des conditions semblables à celles du sommeil où le dormeur imprime dans son organisme ce que son esprit a conçu. Une telle coïncidence, une telle similitude dans les résultats de deux opérations psychiques différentes d'aspect, mais analogues au fond, est déjà une démonstration de la vérité du principe que nous dégageons. Il ne nous reste plus qu'à attendre les résultats de nos expériences sur des dormeuses, pour rendre plus sûr ce qui est déjà presque certain à nos yeux [1]. Malheureusement, sur les trois cas où nous avons suggéré à des somnambules enceintes les qualités qu'elles désiraient pour leurs enfants, deux de ces derniers ont passé de vie à trépas. Nous en sommes d'autant plus affligé que pour chacun nous avions affirmé à leurs mères, à plusieurs reprises, des aptitudes tout à fait spéciales. Il nous reste une petite fille pleine de force, née le 26 mars 1862. Sa mère ne désira pour elle, à partir du second mois de sa grossesse, que la sagesse, l'intelligence et la beauté. C'était trop [2]. Nous aurions voulu moins et une qualité tranchée. Ce qu'il adviendra de nos affirmations, nul ne le sait encore.

Toujours est-il que c'est en employant la suggestion sur une femme enceinte et en état de sommeil, que l'on établira sûrement la réalité de la thèse que nous soutenons. Notre expérience des effets de la pensée sur l'orga-

[1] Voy. plus haut, même paragraphe.

[2] En effet, cette fille devenue grande, n'a présenté ni qualités ni défauts saillants.

nisme chez les somnambules, la loi de l'hérédité variable, loi due à des actions psychiques par affirmation, la ressemblance entre l'état de somnambulisme et l'état où se sont formés, par influences morales, ces singuliers faits que nous avons rapportés, nous entraînent déjà, sauf expériences confirmatives, à croire que l'éducation antérieure est une vérité dans ses effets et non un rêve généreux ; car un rêve ne repose pas sur des bases si fondées.

XI

DISPARITION DU SENTIMENT DE FATIGUE ET MÉCANISME DE LA RÉPARATION DES FORCES PENDANT LE SOMMEIL.

La force nerveuse se reproduit continuellement au moyen de l'apport des fonctions de nutrition, fonctions ayant lieu sous l'influence permanente du grand sympathique qui, lui-même, reçoit son excitation du cerveau par l'intermédiaire de la moelle. La nutrition, à l'aide de laquelle les forces se renouvellent, a pour moteur premier, nous l'avons déjà reconnu, des pensées inscientes partant de l'encéphale et se manifestant sur l'organisme à tous les instants de la vie ; c'est par l'influx de ces pensées sur la nutrition que les nouvelles forces se constituent ; c'est par le même influx, que ces forces se reportent au cerveau pour s'ajouter aux anciennes et se répandre sans cesse, sous l'action de cet organe, dans toutes les parties de l'économie où elles sont nécessaires. Etant admis que l'apport de la nutrition est toujours égal, la réparation des forces est plus grande pendant le sommeil que pen-

dant la veille ; parce que, dans le sommeil, par suite du détour révulsif de la pensée en arrêt, il ne se fait plus que peu de pertes nerveuses du coté des sens émoussés, des muscles et du centre cérébal a peu près inactifs ; il s'en fait aussi moins du côté de certaines opérations organiques, telles que : la respiration, la circulation, les sécrétions, etc., opérations qui sont de beaucoup ralenties.

Mais il est un autre effet réparateur du sommeil qui découle directement du sentiment de fatigue. Lorsqu'on s'endort, l'attention s'accumule sur l'idée de prendre du repos ; celle de ce besoin se présentant naturellement à l'esprit à l'exclusion de toute autre. La pensée fixe de reposer les parties fatiguées du corps se substitue, alors, à celle de la sensation pénible que l'on y éprouvait, et bientôt cette sensation, n'étant plus alimentée, disparaît de la conscience ; l'attention, accumulée vers les organes irrités, recevant une impulsion en sens contraire vers le cerveau, se remet en équilibre dans les tissus et tout sentiment de lassitude disparaît [1].

La théorie précédente de la disparition de la sensation de fatigue, pendant le sommeil, est confirmée par l'expérience directe. Il nous est arrivé d'affirmer, à des dormeurs somnambules exténués, le bien-être que l'on éprouve d'ordinaire après une bonne nuit, et, en quelques instants, l'effet désiré eut lieu ; il se passa, dans ces cas, la même modification que lorsque nous suggérions la disparition de leurs douleurs à des somnambules, chez lesquels l'attention détournée de l'organe lésé n'apportait plus alors de perceptions pénibles au foyer de la conscience ; faute d'affluence de cette force dans les tissus, les souffrances n'étant plus nourries par elle, cessaient. Nous avons aussi appris, par expérience, que plus ont est endormi, à part

[1] Voy. pour plus amples explications, 3e partie. chap. III.

quelques exceptions, plus l'action mentale par suggestion a un effet réparateur sur l'économie; parce qu'étant alors maître d'une plus grande quantité d'attention, plus il est possible de ramener vite cette force à l'équilibre et de l'y maintenir longtemps. Dans le sommeil ordinaire, l'influence mentale est moins rapide chez les dormeurs, vu que l'esprit est le plus souvent moins concentré ; mais la prolongation de la pensée fixe de reposer, qui dure parfois une nuit entière, compense et au-delà l'action du même genre instantanément si puissante dans le sommeil profond.

Il découle de ce qui précède que, si l'on rencontre des hommes qui n'ont besoin que d'un repos très court dans le sommeil naturel, c'est qu'il est à croire qu'ils dorment avec profondeur ; et qu'alors, par la concentration de leur pensée, ils obtiennent en peu de temps l'équilibre réparateur qui n'est amené chez d'autres qu'après un repos très prolongé. Et s'il y en a qui, en s'éveillant, sont tout harassés, plus mal à l'aise qu'avant de s'endormir ; c'est que, pendant le temps employé au sommeil, leur attention s'est arrêtée sur des idées débilitantes ou qu'ils ont été sous le poids de rêves pénibles. En ce dernier cas, la pensée, cause habituelle du rétablissement de l'harmonie de la force nerveuse pendant la vie passive, a rompu encore davantage l'équilibre de cette force. Nous avons maintes fois remarqué le contre-coup nuisible et peu ordinaire qu'elle a dans le sommeil artificiel, et, la cause mentale en étant découverte, nous avons été affermi, indirectement, dans l'explication que nous donnons de l'influence réparatrice du repos de la nuit par la nature bienfaisante de la pensée fixe qui domine en cet état.

Il est encore d'autres faits, qui, bien que n'appartenant pas à la période du sommeil, apportent de la valeur à la théorie émise par nous. Tout le monde sait que, même

dans la veille, le moral a de l'influence sur le physique, surtout lorsque la pensée est renforcée par l'émotion ou la passion. Quand l'esprit est bercé d'idées agréables, le corps se fortifie; dès qu'il est assailli d'idées tristes, le corps se débilite: la pensée, dans le premier cas, harmonise la distribution de la force nerveuse; dans le second, elle la dissocie.

Et pourquoi l'attention accumulée et immobilisée sur l'idée de reposer, n'aurait-elle pas sur les organes fatigués l'influence que nous lui avons reconnue; quand, dans l'état de sommeil provoqué, à l'aide de la suggestion; c'est-à-dire, d'une réaction de la pensée sur des idées spécialisées, elle calme ou surexcite tour à tour: l'énergie musculaire, les sens, la mémoire, l'intelligence et les fonctions soumises aux nerfs ganglionnaires? Si, par la pensée, cette force diminuée ou augmentée du côté des tissus a tant de puissance sur eux; non-seulement comme agent de sédation et d'excitation; mais encore comme agent pondérateur; c'est qu'entre elle et l'organisme qui en dépend, le rapport est aussi exact que l'est, dans une pendule, la marche du temps avec le timbre qui sonne les heures ou l'aiguille qui les marque; sous l'action magique de la pensée, le corps se modifie comme une cire molle; il est l'esclave, elle est la maîtresse.

D'après ce que nous venons de dire, on doit entrevoir la solidarité qui existe entre les fonctions de relation et les fonctions végétatives. Tandis que, dans le sommeil ordinaire, sous l'influence de la pensée insciente, la nutrition continue à réparer les forces perdues, la pensée consciente (dont les organes par lesquels elle se manifeste sont plus ou moins irrités), appelle l'attention au cerveau sur l'idée fixe de la disparition de la fatigue; et il résulte de là, d'une part, une dépense de force en moins vers les sens, les muscles, le cerveau et certaines fonctions orga-

niques; et de l'autre, un retour à l'équilibre de la force nerveuse désharmonisée dont le sentiment de fatigue est le signe. Ces deux sortes de pensées, conscientes et inconscientes, divergeant sur les deux divisions du système nerveux, convergent, chacune dans leurs attributions, à la conservation de l'existence. L'une, en se fixant au cerveau, épargne par cela même de nouvelles pertes de force, et, avec ce qu'elle reçoit, ramène à l'harmonie les forces dissociées; l'autre continue, à l'aide de la nutrition, à faire élaborer de nouvelles provisions de ces forces qui viennent se condenser dans l'organe cérébral. Si, par l'action de la pensée, dans l'état de repos, il y a moins de dépense de l'influx nerveux; s'il y a retour de cet influx à sa juste répartition dans l'économie; s'il y a, par l'effet de la nutrition, création continue de nouvelles provisions nerveuses; le sommeil, si simple dans ses moyens et si prodigue dans ses effets, est réellement l'état de l'organisme le plus réparateur, et il mérite à double titre d'être appelé le meilleur des remèdes.

XII

DU RÉVEIL

Bien connaître ce qu'est l'entrée dans le sommeil, c'est avoir les données principales de ce que doit être le réveil. Or, voici ce qui arrive lorsqu'on s'endort. L'attention, sans qu'on en saisisse facilement le mode fonctionnel, afflue peu à peu, avec le consentement du dormeur, sur l'idée fixe de reposer; elle exécute un mouvement centripète d'accumulation convergeant surtout des organes de rela-

tion au cerveau ; elle abandonne d'abord les sens fermés, le goût et la vue, puis l'odorat, l'ouïe et enfin le tact ; il arrive, en même temps, que le système musculaire ne reçoit plus d'ordre et tombe de toute nécessité en résolution ; des fonctions organiques même diminuent d'énergie. Pendant le sommeil, la concentration de la pensée a donc finalement pour expression caractéristique, outre le ralentissement des fonctions organiques innervées par le grand sympathique, l'isolement plus ou moins complet des sens et l'inertie des muscles.

Cette opération intellectuelle, qui conduit à dormir, est favorisée par la faiblesse et la fatigue dont les effets sont d'amortir les sens; elle l'est encore par des causes qui empêchent l'attention d'être continuellement active, tels sont : le bercement, un bruit monotone, etc.; voire même elle l'est, par l'habitude raisonnée qu'a le dormeur de mettre ses sens à l'abri de ce qui est susceptible de les exciter, habitude présupposant chez lui la connaissance que, pour se recueillir dans la pensée de reposer, il ne faut pas que l'attention soit distraite.

Eh bien ! si l'inertie progressive des sens et des muscles, par l'effet du retrait de l'attention qui va s'accumuler, loin de ces organes, sur l'idée fixe de reposer ; si cette inertie est le secret de l'entrée dans le sommeil, c'est aussi, mais d'une manière inverse, le secret du réveil. S'éveiller, c'est, en principe, faire retourner vers les parties sensibles du corps, l'attention mise en arrêt sur l'idée de reposer pour qu'elle recommence à être active vers ces parties ; c'est, par un mouvement centrifuge, ramener du cerveau où elle était captivée, c'est ramener cette force vers les organes des sens où, redevenue libre, elle est de nouveau cause de sensibilité et de mouvement : ce qu'il s'agit de démontrer.

Il est reconnu qu'à mesure que l'on avance dans le

sommeil, les rêves deviennent de mieux en mieux dessinés, plus suivis et au moins plus conscients. A l'activité plus grande de la pensée, correspond même parfois consécutivement quelques contractions musculaires. Il est aussi admis, qu'en même temps que l'esprit sort peu à peu de son inaction, les sens parviennent parallèlement à récupérer leurs fonctions. Les organes sensibles qui, lors de l'entrée en sommeil, deviennent obtus les premiers, sortent les derniers de leur isolement au réveil; tandis que les derniers émoussés reviennent les premiers à l'activité, étant de tous les plus excitables. On sait encore qu'il est un moment consécutif, qui n'est déjà plus le sommeil, où il est possible de continuer à saisir cette transition psychique s'exécutant au rebours de ce qu'elle s'est faite, au début de la période de repos. Certains dormeurs paraissant éveillés, ne le sont qu'à demi; ils voient trouble, entendent dur, ont la peau engourdie et, en même temps, leur pensée paresseuse coordonne mal les mouvements; ils chancellent s'ils marchent, et sont maladroits des mains s'ils veulent s'en servir. Pour peu qu'on les observe, on peut entrevoir facilement chez eux la filiation graduelle du retour progressif des sensations. Une personne fort âgée, de nos connaissances, restait ordinairement assise une demi-heure sur son lit avant d'être bien réveillée; elle sentait et entendait qu'elle ne voyait pas encore. Même dans certaines affections, celles que l'on doit appeler les maladies du sommeil, parce qu'elles sont l'expression exagérée de cet état, la solution vers la guérison se fait par la disparition des symptômes en sens inverse de leur développement. Rien donc de plus avéré: que le sommeil soit physiologique ou morbide, il s'en va comme il s'en vient; seulement la succession des phénomènes de sortie de cet état a lieu à l'opposé de la succession des phénomènes d'entrée.

Tel est le fait brut du réveil ainsi qu'il est entrevu dans la science. Or, puisque les signes en sont les mêmes que ceux de l'entrée en sommeil, sauf qu'ils sont renversés dans l'ordre de leur développement ; et puisque la pensés est la cause efficiente et directe de ces derniers ; il s'en suit que la pensée est aussi la cause directe de la cessation du repos des organes, seulement son action s'est intervertie. Si l'on s'endort par une opération croissante de concentration de l'esprit, on se réveille donc nécessairement par une opération décroissante de même nature ; ce ne sont pas moins les règles de la logique qui le démontrent que des faits positifs, observés au réveil, chez les dormeurs profonds.

L'action de la pensée qui préside au réveil n'a pas son point de départ dans une qualité propre au sommeil ; cet état où l'attention est en grande partie fixée sur une idée ne permet à peu près aucune initiative, aucun effort propre de volonté ; le dormeur, passif d'esprit de même qu'il l'est de corps, peut continuer le mouvement passif donné à sa pensée ; mais il ne peut le faire naître de lui-même. Il est dans la situation de recevoir l'impulsion de faire automatiquement acte d'intelligence ; mais il n'est plus dans celle de susciter activement des idées avec connaissance de cause.

Aussi, cette impuissance actuelle de faire effort de volonté, est le caractère irréductible de ce sommeil. C'est, pendant la veille et en s'endormant, que l'effort d'esprit fait par lui pour s'éveiller prend son origine. Ce qui, d'abord, démontre que le réveil est l'effet d'une action psychique, abstraction faite du moment utilisé pour le susciter, c'est le moyen employé pour ramener les dormeurs profonds à la vie active. Les magnétiseurs, sans exception, annoncent toujours d'avance à leurs somnambules, soit par le geste, soit par la parole, qu'ils vont les réveiller ; et

ceux-ci s'éveillent à l'idée qu'on leur en donne, de même qu'ils se sont endormis, par affirmation, lorsque leur consentement au sommeil a été secondé par l'injonction : dormez.

Ce phénomène est un des mieux établis et des plus incontestables. Par le réveil que l'on suggère au somnambule artificiel, on ne fait que déterminer, dans la période de repos, ce que ce sujet fait d'habitude spontanément dans le sommeil ordinaire. Et en effet, si, comme nous l'avons fait, on lui dit en l'endormant : vous reposerez cinq minutes, vingt minutes ou plus ; il sortira de son état à l'instant indiqué et d'après l'idée qui lui aura été imposée. Pourquoi le réveil suggéré à quelqu'un, avant qu'il ne dorme, et qui se manifeste ponctuellement à l'époque fixée, n'arriverait-il pas toujours par une suggestion propre que l'on se ferait à soi-même, lorsqu'on se prépare à se livrer au repos habituel ?

Nous avons établi, un peu différemment, d'autres expériences sur des somnambules, et ces expériences sont venues confirmer celles qui précèdent. Nous laissions nos dormeurs se livrer au sommeil d'eux-mêmes ; seulement ils désignaient d'avance l'heure où ils sortiraient de cet état : leur réveil arrivait encore au moment précisé. Nous ne craignons pas de l'affirmer, si l'on tente de répéter nos essais, le sujet, pour peu qu'il dorme profondément, ne manquera jamais d'obéir à sa pensée ; c'est que devenu passif dans son sommeil, il subit l'effet de la suggestion de la veille, comme pendant son somnambulisme il subit celle de son endormeur. Mais ce que l'on obtient sur des dormeurs artificiels a lieu journellement chez les dormeurs ordinaires. Il n'est presque personne qui ne sache, par expérience, que lorsqu'on est fortement préoccupé de se lever à une heure insolite de la nuit, le réveil a lieu au nombre de coups de la sonnerie d'une pendule correspon-

dant à la pensée prise, en s'endormant, de s'éveiller à ce nombre : on ne sort pas du sommeil quand le marteau frappe sur le timbre une, deux, trois fois ; mais quand il y frappe les coups de l'heure que l'on s'est fixée, par exemple : quatre fois. L'attention, tendue sur l'idée de sortir de l'état de repos à quatre heures, cesse seulement alors d'être inerte ; le réveil arrive parce que l'esprit du dormeur a compté le temps, et que son oreille en même temps excitée a perçu le bruit dont la réalisation est attendue. C'est encore ainsi, par suite d'une idée conçue dans la veille, que le meunier s'éveille quand cesse le tic-tac de son moulin, et que les personnes dormant dans une chambre éclairée, s'éveillent lorsque la lumiére s'éteint.

Si donc, dans le sommeil profond ordinaire et même aussi dans quelques cas de sommeil léger, la pensée de s'éveiller, prise en s'endormant, est cause de réveil ; pourquoi cette même pensée ne jouerait-elle pas toujours le même rôle chaque fois que l'on sort naturellement de la période habituelle de repos ? Lorsque de coutume l'on cesse de dormir (il est vrai que ce n'est plus à une heure fixe, mais à une heure indéterminée), n'est-ce pas aussi parce que l'on s'endort avec l'idée de s'éveiller ; mais sans préciser dans son esprit le moment du réveil, n'ayant aucun motif qui y porte ? Si, sans que nous nous en doutions, tant l'habitude rend les faits psychiques inconscients, nous nous endormons avec l'idée de mettre les organes en repos ; pourquoi en même temps ne nous endormirions-nous pas insciemment avec celle de nous éveiller, et ne nous réveillerions-nous pas d'après notre désir ? Ne savons-nous pas déjà que plusieurs idées fixes peuvent avoir à la fois leur cours et leur réalisation dans l'organisme ? Quand a lieu, insciemment, fatalement et à une époque déterminée, un acte que nous suggérons à un somnambule pour qu'il l'accomplisse après réveil ;

pourquoi un dormeur quel qu'il soit, n'aurait-il pas d'ordinaire, de la veille au sommeil, le pouvoir de s'éveiller par une suggestion qu'il s'est faite de lui-même à son insu ?

Puisque les phénomènes de l'entrée dans le sommeil, phénomènes dus à l'influence de la pensée, se retrouvent au réveil ; et qu'ils y impliquent la même action psychique en sens inverse ; puisque des faits viennent ensuite corroborer ce principe : que l'on se réveille par l'idée reçue ou prise pendant le sommeil ou avant de s'endormir ; il s'en suit que si notre théorie est positivement vraie, la pensée de ne pas s'éveiller doit avoir pour résultat un sommeil prolongé indéfiniment ; de même que celle de ne pas être capable de songer à dormir a pour effet, chez certains fous agités, par exemple, une absence complète de sommeil, pendant une longue durée.

Cette induction nous l'acceptons. Et en effet, il n'y a pas de motif pour que la pensée qui déjà amène, empêche, limite le sommeil, ne puisse aussi le prolonger, surtout s'il est profond. Si la pensée n'avait pas le pouvoir de conduire la période du sommeil, qui est sa création, au delà des limites habituelles, il y aurait une contradiction flagrante dans son mode d'agir, et la thèse que nous soutenons sur le sommeil, comme étant un effet de la pensée, s'écroulerait ; mais il n'en est pas ainsi. On sait qu'après l'opération si connue de J. Cloquet [1] sur la dame Plantain, le Dr Chapelain, par la suggestion qu'il fit à cette femme de ne pas s'éveiller avant deux jours, la conserva encore tout ce temps dans le sommeil profond. On sait aussi que le Dr Garcin a pu garder une extatique dans l'état passif, l'espace de 4 jours entiers [2]. On peut

[1] *Manuel du magnétiseur*, 3e éd., p. 73, par Teste.
[2] *Le magnétisme expliqué par lui-même*, p. 186. Paris : Germer-Baillière, 1855.

lire, dans l'ouvrage de Chardel [1] qu'après les avoir maintenues deux mois dans le somnambulisme, il réveilla dans le parc de Monceaux, sous des touffes de lilas et de cytises, deux jeunes filles qu'il avait endormies au mois de janvier lorsque la neige couvrait la terre. Le même auteur rapporte que le comte de B*** lui fit le récit qu'en 1793, forcé de fuir sa patrie, il fût obligé, pour que sa femme se confiât à la mer, de la mettre dans le sommeil pour tout le temps de la traversée, et il ne la réveilla qu'à son débarquement sur le continent américain.

Si la suggestion faite à des somnambules prolonge leur repos, pourquoi une semblable suggestion prise, par ces dormeurs ou par d'autres, avant de s'endormir, n'aurait-elle pas un pareil résultat ? Il faut le dire, dans les cas précédents, les expérimentateurs, en conservant leurs sujets en somnambulisme, les mettaient plus ou moins en rapport avec eux-mêmes et avec le monde extérieur, de telle sorte qu'ils pouvaient satisfaire tous leurs besoins : faim, soif, déjections, etc.; et qu'ils restaient ainsi à l'abri des causes de sollicitation au réveil. Mais il nous semble que l'on aurait pu faire durer le sommeil sans ces précautions, en suggérant à ces somnambules de dormir avec les idées de n'éprouver ni besoin de nourriture, ni travail d'esprit et de corps, ni rien enfin de ce qui porte peu à peu au réveil. N'est-ce pas parce que certains mammifères s'endorment dans des pensées du même genre, qu'ils restent des mois sans prendre d'aliments, sans satisfaire de besoins d'évacuation ; et qu'ils s'éveillent amaigris, il est vrai ; mais encore pleins de vigueur. Puisque, lorsqu'il le veut et autant qu'il le veut, l'homme à la possibilité de dormir du sommeil profond ; il est donc plus que probable qu'il a aussi la propriété de prolonger son repos

[1] *Psych.-phys.*, p. 243.

ordinaire, et que s'il ne le fait pas, c'est qu'il n'en éprouve pas la nécessité.

Telle est la première et véritable cause du réveil : c'est la pensée prise en s'endormant de s'éveiller, laquelle agit avec fixité d'une manière latente sur l'organisme, tout le temps de la période de repos, et aboutit à ramener le dormeur à l'état de veille. Mais elle n'est pas la seule. Il en est aussi une autre très importante, quoique secondaire; nous voulons parler de la restauration des forces nerveuses épuisées par la veille, restauration due à l'apport des fonctions nutritives pendant la durée du sommeil. La réparation de la force nerveuse se faisant peu à peu et progressivement ; il arrive qu'à mesure que cet effet a lieu, l'attention a plus de facilité de se porter vers les points d'excitation où elle se dirige habituellement et particulièrement vers les sens. Un moment se présente où les moindres sensations intérieures ou extérieures, les émotions du rêve, les besoins vivement ressentis, etc., apportent des impressions et des idées nouvelles à l'attention, la distraient de ce qui l'attache et appellent cette faculté à recouvrer son activité. Ces causes jouent, pour amener le réveil, le même rôle en sens inverse que la fatigue, l'ennui, etc., pour faire naître le sommeil. Si la rupture d'équilibre des forces prédispose indirectement, lorsqu'elle est légère, à s'endormir ; leur réparation porte de même à s'éveiller ; mais au-dessus du plus ou moins d'influx nerveux que l'on a perdu ou gagné, il y a toujours cette cause suggestive supérieure du sommeil et du réveil : la pensée.

En résumé, les phénomènes du réveil sont les mêmes, mais dans un ordre opposé, que les phénomènes de l'entrée dans le sommeil. Or, comme il est déjà établi précédemment que c'est l'accumulation de plus en plus grande de l'attention sur une idée, celle du repos, qui est la cause

de ces derniers ; c'est aussi la pensée qui, nécessairement, amène le réveil ; mais alors, par un mouvement opposé, elle se détend jusqu'à ce que le dormeur retourne à la vie active. Ce n'est pas seulement la logique du raisonnement qui démontre ce principe ; ce sont aussi les preuves qui ressortent des moyens employés pour réveiller les somnambules et, surtout, les faits plus péremptoires de dormeurs profonds et même ordinaires s'endormant avec l'idée de sortir du sommeil à l'heure qu'il désirent et s'y réveillant effectivement. On s'éveille donc par une suggestion que l'on s'est faite en entrant dans la période de repos. De plus, puisque l'on a la possibilité de lutter longtemps contre le besoin de reposer; puisque l'on s'endort par un consentement de l'esprit, il n'y a pas d'obstacle pour que, ce que la pensée empêche ou développe, elle ne puisse le prolonger davantage que de coutume par un acte de volonté. Des faits viennent confirmer cette vérité et affermir encore plus celle d'où elle découle comme corollaire. Ainsi, si la pensée suggérée ou que l'on se suggère empêche le sommeil, le crée, le prolonge, à plus forte raison le limite-t-elle.

De plus, la recomposition, pendant le sommeil, de la force nerveuse qui dérive du stimulus de la pensée sur les fonctions nutritives vient, d'un autre côté, fournir peu à peu plus de ressort à l'attention; elle lui permet insensiblement d'avoir une vive conscience des sensations, des émotions, des rêves, des besoins. Cet afflux de force vient, ainsi, par une autre voie, en aide à l'affirmation primitive que l'on s'est faite, en s'endormant, de sortir enfin du sommeil. Ces deux causes réunies : détermination suggestive de s'éveiller prise avant de dormir et réparation de la force nerveuse, s'aident mutuellement, se relient entre elles dans le même but final : le réveil. On le voit, dans tous les faits dont nous avons parlé, ici et plus haut,

l'on distingue toujours la simplicité, l'harmonie, l'économie des procédés de la nature dont le moteur premier est l'attention s'accumulant sur diverses idées. Nées de l'attention par l'intermédiaire obligé des sens et formulées au cerveau grâce à elle, les idées, au moyen de la même faculté, retombent suggestivement comme une pluie bienfaisante sur l'organisme qui d'abord a servi à leur éclosion.

XIII

DE L'OUBLI AU RÉVEIL

Lorsque les dormeurs profonds sont sortis de leur sommeil, il ne leur reste aucun souvenir de ce qu'ils ont pensé ou fait et de qui s'est passé autour d'eux, à leur escient, pendant qu'ils dormaient. On comprend qu'au réveil l'on ne conserve rien dans la mémoire, du moment qu'il n'y a pas eu de rêves, ce qui arrive dans certains sommeils profonds; car, par suite de l'accumulation et de l'arrêt consécutif de l'attention sur une ou plusieurs idées fixes, il y a obtusion des sens et inactivité complète de l'esprit. Dans ces cas, en s'éveillant, on ne peut se souvenir de ce que l'on n'a ni senti, ni pensé, ni même des idées dans lesquelles on s'est endormi et qui sont dans le cerveau ce qu'est sur les sens une impression toujours permanente et égale; ces idées, faute de variabilité, et, par conséquent, de terme de comparaison pour qu'on puisse les rendre conscientes, demeurent habituellement inconnues au dormeur Mais pourquoi, au réveil, la majorité des dormeurs profonds qui ont rêvé ne se rappellent-ils plus rien? Pour-

quoi quelques-uns se rappellent-ils quelque chose ? Bien connaître la différence essentielle entre le sommeil profond avec rêve et la veille ; puis saisir les caractères distincts des cas où il y a souvenance et des cas exceptionnels où il y a oubli au sortir du somnambulisme et d'autres états analogues ; c'est mettre le doigt sur la cause de ce problème, c'est en trouver la solution.

Le phénomène le plus saillant du sommeil profond avec rêve, celui qui domine tous les autres, car il en est le point de départ, c'est l'accumulation de l'attention sur des idées, et par suite l'impuissance qui en résulte à faire effort, pour transporter cette force, ou vers d'autres idées latentes dans le cerveau, ou vers les organes du corps. Après la mémoire, presque jamais ce ne sont, chez les somnambules, que les facultés déductives et rarement quelques sens, qui entrent en jeu d'une manière peu étendue pour servir au développement de la trame des conceptions de leur esprit. Les organes, sur lesquels l'attention se dirige encore dans le sommeil, ne deviennent plus parfaits dans leurs fonctions, que, parce que cette force a abandonné à leur profit les points du corps où elle était en plus grande abondance auparavant. Le plus souvent, les productions psychiques des dormeurs n'embrassent qu'un sujet étroit ; elles roulent autour d'une idée principale, et si un seul sens vient se mettre au service de ces productions, les impressions en sont même plus énergiques. Cela résulte d'observations faites, entre autres, par le général Noizet, à l'Hôtel-Dieu.

Nous avons encore constaté nous-même que si un rêveur reçoit la suggestion de lire, il fait fort bien sa lecture ; mais met-on un écran devant ses yeux, il s'arrête court, sans soupçonner qu'un corps opaque a été placé entre lui et son livre. Pour qu'il se doute de cet obstacle on est obligé de le lui faire connaître ; il a alors si peu

d'initiative, et c'est l'effet de l'accumulation de son attention, qu'il ne peut, de lui-même, détourner cette force de la direction automatique qui lui est imprimée, pour découvrir la cause de l'impossibilité où il est de continuer sa lecture.

C'est ce manque d'initiative, fruit de l'attention massée sur un seul point, qui emprisonne l'esprit des somnambules dans un cercle infranchissable, et empêche cette force de refluer dans la mémoire et vers les autres organes, où elle se portait avec liberté pendant la vie active; mais aussi, c'est le cumul de cette même force mise en mouvement qui fait que les facultés intellectuelles et les sens, sur lesquels elle se dirige étroitement, ont une puissance d'action supérieure à celle qu'ils avaient dans l'état de veille. Le sommeil profond a donc pour caractère culminant la concentration de l'attention affluant, de tous les points du corps pour s'arrêter sur un ou quelques organes; de là, la perte d'initiative des dormeurs, et la nullité des facultés et des sens que l'attention a abandonnés, d'un côté; et de l'autre, l'énergie des facultés et des sens mis en jeu par suggestion. Or, comme l'état ordinaire où rentre ensuite les somnambules est, dans son élément essentiel, absolument le contraire de ce qui existe pendant le sommeil profond ; en d'autres termes, comme l'attention ayant perdu alors sa concentration, s'est remise de nouveau en équilibre dans l'économie, a récupéré sa liberté de mouvement et son initiative, est revenue présente partout; cet état nous fournit, de son côté, les autres données utiles pour aider à la découverte de la cause de l'oubli au réveil.

Ce qui frappe au premier coup d'œil, c'est qu'il y a un relâchement inopiné de l'attention dès que l'on sort du sommeil : au moment où elle se détend, elle ne diminue pas en quantité dans l'organisme; mais se répandant sur une

plus grande surface, retournant du cerveau aux organes qu'elle avait quittés pendant l'état de repos, elle est devenue amoindrie dans chacun de ceux vers lesquels elle était auparavant accumulée. Il arrive qu'à égalité d'empreintes mémorielles, l'homme qui s'éveille ayant, par conséquent, moins d'attention au cerveau, quoique plus d'initiative, il n'y peut retrouver ce qu'il y saisissait antérieurement ; il est comparable à celui qui, bien que n'ayant pas perdu de ses forces et de sa volonté, ne peut remettre sur ses épaules le lourd fardeau qui s'en est échappé, parce que la puissance musculaire qu'il appelle pour y parvenir est moindre que celle qu'il employait pour le porter.

A. Bertrand seul [1] a été sur la voie de la cause, mais non de l'explication, du fait de l'oubli après le sommeil ; quand il attribue à la même cause, le rappel, pendant le somnambulisme, des souvenirs oubliés de la veille et l'oubli des souvenirs des rêves de cet état lorsqu'on est éveillé. « La même raison, dit-il, qui fait que des traces imperceptibles dans le cerveau, pendant la veille, sont aperçues par le somnambule endormi, peut bien être cause aussi que des impressions assez fortes, dans le sommeil, pour produire les effets les plus marqués, ne puissent plus être aperçues au moment du réveil. » Cette cause ou cette raison, il l'a même clairement désignée sous le nom d'activité ; ce n'est autre que ce que nous nommons : l'attention. Quand cette force est accumulée sur le cerveau et active, elle y retrouve des traces imperceptibles de souvenirs auparavant perdus, c'est ce qui arrive pendant le sommeil profond ; quand, sans être pour cela amoindrie dans sa quantité, elle est répandue de nouveau dans tout l'organisme comme il

[1] *Traité du somnambulisme*, p. 483.

arrive au réveil, elle est, par suite, relativement dirigée en moins sur le cerveau : aussi quoique active, n'y retrouve-t-elle plus les empreintes des actes du somnambulisme, lesquelles, quelque vives qu'elles aient été, n'ont pas encore assez laissé de traces dans le foyer de la mémoire, ou au moins, autant que les souvenirs habituellement gravés dans ce foyer pendant la veille. Cette explication anticipée ressort ; non-seulement d'inductions théoriques ; mais encore des faits qui font exception à la règle de l'oubli au réveil.

Pourquoi, si avant de réveiller un dormeur profond, on lui suggère le rappel de son rêve en action, en conserve-t-il le souvenir ? N'est-ce pas que l'attention qui aurait cessé d'être concentrée après le réveil, a continué alors de rester accumulée sur l'idée fixe du rêve, sous l'influence de l'impulsion transmise, pour éclairer encore de même ce point du foyer mémoriel ? Par la suggestion, l'on a empêché que l'attention portée en abondance dans le cerveau, n'y diminue trop ensuite de quantité, ainsi qu'il arrive dès qu'on s'éveille ; de là, au lieu d'être obscurcies, les traces du rêve somnambulique demeurant toujours aperçues.

Il en sera de même si, avant de remettre ce dormeur dans le somnambulisme, on lui donne alors l'idée de garder, au sortir de cet état, les images de ses rêves continuellement présentes à la mémoire ; il se réveillera avec ces impressions toujours bien nettement dessinées, et cela, par la raison que nous venons d'établir. La manière dont prend naissance le fait de cette dernière sorte nous donne l'explication comment il arrive que certains somnambules éveillés, au lieu de les avoir oubliés, se rappellent de leurs rêves en action : c'est qu'en s'endormant ils ont pris la résolution de s'en souvenir. On peut expliquer de même la cause de la conservation mémorielle de leurs

actes au sortir de l'accès, chez les extatiques, les sorciers, etc. Si les inspirés douteux sous le rapport de l'orthodoxie, écrit A. Bertrand [1], sont de tous les contemplatifs ceux qui ont présenté le plus d'exceptions sous le rapport de l'oubli au réveil ; c'est que « cet oubli ayant été donné autrefois comme une preuve de l'influence du diable, ils faisaient usage de leur volonté pour conserver un souvenir qu'ils pouvaient opposer à leurs adversaires. »

La théorie que nous développons est encore étayée par ce fait que, dans un sommeil consécutif, pour peu qu'il y soit excité, le dormeur se souvient des actes des sommeils antérieurs, et même retrouve les empreintes mémorielles alors reçues par lui, sans qu'il ait paru s'en douter, parce qu'il est retombé dans un même état de concentration d'esprit que dans ces sommeils, et qu'il possède ainsi assez d'attention accumulée pour retrouver ce qu'il avait oublié dans l'intervalle. Le principe soutenu par nous est tellement vrai, qu'en rendant par suggestion à des somnambules éveillés l'attention concentrée qu'ils n'ont plus, la mémoire des actes oubliés du sommeil leur revient. Nous sommes parvenu très vite, sur trois d'entre eux revenus à la vie active, à faire replier leur attention avec force sur les empreintes de leurs rêves. Par une contention d'esprit soutenue, ils arrivaient dans une concentration d'esprit prononcée et, alors, ce qui était déjà effacé pour eux, réapparaissait à leur mémoire comme les objets d'une chambre obscure, lorsque l'on y laisse entrer la lumière. Il est facile de le voir, si les somnambules éveillés ne se souviennent plus, ce n'est donc pas parce qu'il n'en peuvent faire l'effort ; ils en ont récupéré le pouvoir ; c'est qu'il ne leur est plus resté assez d'attention accumulée au cerveau pour retrouver dans

[1] *Traité du somnambulisme*, p. 31.

le champ de la mémoire, les images de leurs rêves. Et si les dormeurs légers se rappellent leurs songes, c'est que leur attention ne diminue guère dans le cerveau au sortir du sommeil. Ces dormeurs sont dans un état peu concentré de cette force, état se rapprochant davantage de celui de la veille. Aussi rien d'étonnant, qu'au réveil, ils aient souvenir de leurs rêveries : il leur reste toujours une dose presque aussi forte d'attention dans l'organe cérébral. Comprend-on mieux, maintenant, après cet examen des exceptions à la règle de l'oubli au réveil, la véritable cause de cette règle : l'accumulation de l'attention au cerveau pendant le sommeil?

Si les somnambules, lorsqu'ils se rappellent, doivent cela à ce que leur attention est restée ou redevenue accumulée au cerveau sur les linéaments de leur rêves; il faut conclure que lorsqu'ils oublient, c'est que leur attention a diminué dans le même organe et ne peut, pour cette raison, saisir de nouveau ce qui y est conservé, preuve que les empreintes mémorielles des actes du rêve sont plus faibles que celles de la veille, puisque l'attention, qui retrouve alors les empreintes de tous les jours, ne peut retrouver celles du sommeil qui sont pourtant les plus récentes ; c'est qu'en général elles sont aussi moins imagées.

Outre le sommeil profond, il est aussi des états analogues qui, de même, ne laissent pas de traces de souvenir, quand on en est sorti. Ce qui se passe dans ces états vient, par son importance, confirmer notre explication de l'oubli au réveil et lui donner le caractère d'une loi physiologique. On rencontre des hommes éveillés ayant de la facilité à concentrer leur pensée, chez lesquels, si des circonstances inopinées les font passer d'une grande excitation d'esprit à un calme relatif, l'on retrouve, après coup : nous ne dirons pas la coïncidence de l'oubli au réveil; mais sa

loi, chaque fois que le calme a succédé à l'excitation cérébrale. Nous nous rappellons toujours d'un homme violent et colère qui, un instant après, niait ce qu'il venait de dire dans son emportement. Si l'on insistait pour le persuader de la réalité des paroles prononcées par lui, il se fâchait de nouveau, tant il était de bonne foi. Il n'est pas le seul de ce genre que nous ayons vu. Il en est aussi qui, retombés en surexcitation et recouvrant ainsi une plus forte somme d'attention à leur service, retrouvent les souvenirs des états antérieurs semblables, et même des particularités de leur état de veille oubliées depuis longtemps. Cette exception, ce revers de médaille est encore ici la confirmation de cette règle que nous retrouvons ; non-seulement dans le sommeil; mais dans ses analogues.

C'est encore d'après la même loi générale, celle de la diminution de l'attention au siège de la mémoire : que beaucoup de buveurs ne se rappellent plus les faits et gestes de leur ivresse ; et que certains malades, même peu affaiblis, ne se doutent plus, étant en convalescence, de leur excentricité lors de leur délire [1]. Dans tous les états passagers de l'organisme où l'on retrouve l'oubli, des actions que l'on a faites pendant le temps de leur durée. l'on à la preuve positive qu'ils sont des analogues du sommeil.

Une remarque établie par nous, c'est que des dormeurs sortis de leurs rêves, se souviennent seulement de ce qui

[1] En 1869, le Dr Ratzen (de Luxembourg) et moi, nous avons soigné un tambour prussien, qui, à la suite d'une pneumonie du sommet, resta près de trois semaines convaincu d'avoir sauvé la vie du prince Frédéric-Charles, par sa bravoure. Tous les jours il racontait, pendant la visite, à qui voulait l'entendre, et toujours avec les mêmes détails, son mémorable exploit; et il était pleinement convaincu que ce prince allait dignement le récompenser. Tout d'un coup, les forces étant déjà quelque peu revenues ; il oublia son racontage quotidien, ainsi que le font pour la plupart les individus en charme, très étonné qu'il eut pu faire un tel récit.

les a vivement émus. J'ai vu deux somnambules, présentant d'habitude l'oubli complet au réveil, conserver une fois l'une et l'autre, le souvenir d'une hallucination suggérée et qui avait produit sur elles un violent sentiment de terreur. Nous avons aussi observé cette tenacité des souvenirs pour des douleurs d'accouchement. Les empreintes successivement vives de ces douleurs laissèrent encore assez de traces pour que, sans qu'on y aida, elles pussent être retrouvées après le réveil. Bien qu'en général le moi soit amoindri chez les dormeurs, les impressions ayant rapport à la personnalité sont perçues si énergiquement, que les empreintes qui en demeurent gravées dans la mémoire y restent toujours assez, pour qu'elle tombent encore à la connaissance de l'attention, quoique diminuée au cerveau au sortir de l'état de sommeil. On peut citer, à l'appui de cette remarque, l'observation faite depuis longtemps que des fous, revenus à la raison, se rappellent seulement des paroles blessantes qu'on leur a adressées et des mauvais traitements qu'ils ont reçus dans leurs accès. Ces quelques dernières exceptions à la règle n'infirment pas la loi reconnue de l'oubli au sortir du somnambulisme et d'autres états analogues ; elles démontrent que lorsqu'on se souvient de certains faits saillants, la cause en est due à ce que, mieux que d'ordinaire, les images des rêves sont alors restées imprimées au cerveau et, au moins, aussi bien que celles de la veille.

M, A. Maury [1] explique différemment l'oubli au réveil. « La concentration a été si vive, l'absorption de la pensée si profonde, que les parties du cerveau qui ont agi dans cette acte de contemplation et de pensée sont épuisées et, l'accès passé, au lieu de continuer leur action, elles demeurent comme frappées d'impuissance..... Le somnam-

[1] *Du sommeil*, p. 189.

bule oublie son acte, précisément parce que l'intensité de l'action mentale a été portée à ses dernières limites ; l'esprit s'est épuisé dans son commerce avec lui-même. » Cette manière de penser n'est pas acceptable, car les dormeurs se réveillent presque toujours plus dispos au moral et au physique ; au lieu d'avoir perdu de la force nerveuse, ils en ont gagné. Admettant par hypothèse la vérité de la théorie de M. A. Maury, il nous reste toujours à lui demander pourquoi, lorsque le somnambule éveillé est de nouveau remis dans le sommeil profond, presque aussitôt après sa sortie de cet état, lorsque, par conséquent, les forces mentales doivent être épuisées ; pourquoi, disons-nous, il ressaisit pourtant les linéaments de ses rêves, linéaments insaisissables un moment auparavant ? L'opinion de M. A. Maury n'a de valeur que pour l'explication de l'oubli après les maladies délirantes graves. Il y a alors un affaiblissement général de l'élément nerveux et, dans ces cas, cet affaiblissement peut être une cause de perte de faculté de se ressouvenir; l'attention est devenue comparable à une lampe qui, manquant d'huile et éclairant mal, laisse les objets dans l'ombre. Admettre un épuisement de l'action mentale après le réveil des somnambules est donc une erreur : il y a seulement un changement d'équilibre dans la distribution de la force nerveuse et, par suite, moins d'attention au cerveau pour y ramener le rappel des faits ; mais il n'en est pas moins vrai que l'explication de M. A. Maury est applicable à la faiblesse de remémoration succédant aux maladies longues et graves.

CHAPITRE V

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

Maintenant, que nous sommes arrivé au bout de notre première étape ; que nous avons donné l'analyse du sommeil en en exposant les caractères, et en en faisant connaître les propriétés; il est bon d'en établir la synthèse, d'en lier les manifestations principales sous un point de vue plus philosophique, d'en faire ressortir l'essence à grands traits. Pendant la veille, l'homme jouit de l'aptitude de faire effort, de porter volontairement son attention à connaître les objets extérieurs à l'aide des sens ; il jouit de la faculté de déposer les perceptions reçues dans le foyer de la mémoire sous forme d'idées-images ; il a encore celle de susciter ces idées, de les opposer les unes aux autres, d'en créer de plus abstraites ; enfin, avec ces matériaux de pure représentation mentale, il peut faire acte de jugement, d'intelligence, et apporter au secours de sa raison, et les sens d'où viennent déjà ses connaissances, et ses organes de locomotion dont il a besoin pour arriver à son but. Tout le temps de sa vie active il est dans un état perpétuel d'effort, soit pour sentir, soit pour fixer les perceptions, soit pour raisonner et agir ; et, dans

la manifestation de ces phénomènes où l'attention est mobile et présente partout, on aperçoit clairement la pensée au sommet, tenant le gouvernail. Tant qu'il veille, l'homme est donc, par l'attention, le créateur de ses sensations, de ses idées et de ses conceptions ; il est le promoteur et le maître libre de ses décisions et de ses actes ; mais, à la suite d'une agitation si continuelle de l'esprit et du corps, il arrive à perdre de la force nerveuse malgré les apports de la nutrition ; il éprouve de la fatigue et il survient un moment où il sent le besoin d'arrêter le mouvement de sa pensée et, conséquemment, le fonctionnement de ses sens et de ses muscles. Alors il cesse de penser activement et de se servir de ses organes de sensibilité et de locomotion ; il tombe dans un état opposé à celui d'activité mentale dans lequel il était auparavant ; il se met en état passif, il dort.

Pour cela faire, il replie son attention au cerveau sur une idée, et naturellement, c'est celle de réparer les forces épuisées. Cette faculté abandonne les sens où elle veillait aux sensations internes et externes ; elle délaisse même les parties du cerveau où elle fixait les perceptions ; elle ne s'exerce plus sur des idées pour exciter les contractions et mouvoir le corps dans le but de satisfaire les besoins de conservation ; elle ne fait plus, avec une conscience nette, acte de jugement et de raison ; elle cesse de se mouvoir de ce mouvement de va-et-vient de l'organe cérébral aux sens et aux muscles pour s'accumuler, se mettre en arrêt sur une idée, celle de reposer l'organisme, et retentir, par la pensée fixe qui en naît, dans toutes les parties de l'économie. Il résulte donc de la retraite sur une idée de cette force qui est la cause initiale des phénomènes de la vie animale, que les sens sont éteints, les muscles dans le relâchement ; bref, que le système de la vie de relation ne fonctionne plus.

Ce nouvel état, ou plutôt cet état consécutif, est absolument l'opposé de la veille. On a critiqué Bichat, et avec droit, pour avoir fait entendre de la mort qu'elle est le contraire de la vie ; et en effet, pour comprendre ainsi la mort, il faut savoir ce qu'est la vie ; il faut en dégager d'abord l'inconnue dont elle est la manifestation ; mais, dans ce que nous émettons, nous ne tombons pas sous un tel reproche ; la veille étant l'expression de la pensée consciente en mouvement, nous pouvons affirmer que le sommeil est tout le contraire si on le considère dans le sens le plus absolu. C'est, mathématiquement parlant, la manifestation de la pensée consciente en repos et devenant parfois insciente faute de se mouvoir. Dormir c'est, en principe, avoir toute l'attention accumulée et arrêtée au cerveau sur une ou plusieurs idées ; c'est n'avoir plus, pour un temps, qu'une pensée unique, comme celle de reposer, par exemple ; c'est, dans le terme le plus juste, être en idée fixe : ce que trahit l'immobilité du corps. De cette puissance en mouvement, la pensée, à cette même puissance complètement en repos, il y a donc comme un abîme ; mais ici, aussi bien qu'en toutes choses, la nature ne laisse pas sans transition deux manières d'être si différentes de la principale des deux archées da la vie.

Le sommeil avec inertie complète de la pensée est peut-être une conception pure de notre esprit ; mais s'il existe, il n'est pas à supposer qu'il soit de longue durée. A mesure que cet état se prolonge et que les forces se réparent, l'attention concentrée, sans qu'elle cesse d'être attachée à l'idée fixe et inconsciente de reposer prise en s'endormant, reprend peu à peu de l'expansion ; retourne vers les organes sensibles pour y veiller de nouveau, ou se met à la remorque d'autres idées.

La faible quantité de cette force devenue mobile suffit pour permettre déjà des sensations obscures, des mouve-

ments vacillants des idées aux idées : le rêve prend naissance. C'est que l'attention s'est dédoublée. Cette force, toujours immobile d'un côté sur une idée fixe et, d'un autre côté, redevenant libre vers les points où elle se dirigeait d'habitude, est donc portée vers deux pôles : l'un où elle s'est immobilisée et est restée encore en grande partie passive ; et le second où elle redevient en partie active et libre.

C'est parce que une portion de l'attention retrouve déjà imparfaitement le chemin de la veille ; c'est parce qu'elle flotte quelque peu vers les sens et sur les idées imprimées dans la mémoire, que ces fantômes, les songes, commencent à se développer. Des rêves, roulant sur des idées vagues et des sensations obscures, aux rêves où l'on acquiert le pouvoir de mettre les muscles au service des pensées, il y en a des variétés infinies ; quelque en soit le nombre, ils se rangent en deux classes. — Les uns, correspondant au sommeil léger, état où l'attention est dédoublée et dont le caractère distinctif est le souvenir que l'on a d'avoir rêvé, sont construits avec ce qu'il y a d'attention déjà libre au pôle actif. Tandis que la plus grande partie de cette force demeure toujours fixée : la faible partie d'elle-même devenue active retourne vers les sens à la perception d'impressions obscures et, dans le champ de la mémoire, au rappel d'idées souvent nombreuses et qu'elle associe d'une manière incohérente. — Les autres, correspondant au sommeil profond, état où l'attention consciente est parfois entièrement immobilisée au pôle passif, et dont le caractère distinctif est l'oubli au réveil, sont au contraire formés à l'aide de la plus grande partie de cette force concentrée ; mais mobilisée ensuite par une suggestion qui, chez les dormeurs naturels, est antérieure à l'entrée dans le sommeil. Aussi, ces rêves étant filés avec de l'attention accumulée, diffèrent-ils des précédents du tout au tout. A la

suite de l'impulsion donnée et autour de l'idée principale du rêve, se réveillent avec énergie, mais dans un sens étroit et logique, les fonctions des organes qui peuvent servir d'auxiliaires à la trame développée par l'esprit pendant que les autres fonctions de la vie de relation restent anéanties.

Si dormir, dans le sens le plus absolu du mot, c'est avoir toute son attention fixée sur l'idé de reposer prise en s'endormant ; rêver c'est, tant qu'il y a de l'attention accumulée sur cette idée, remuer des pensées, percevoir des sensations, soit avec une partie de cette force massée à son pôle passif et détournée de l'idée fixe, soit avec celle qui est encore libre à son pôle actif. Ce qui, en définitif, caractérise donc le sommeil avec rêve ou sans rêve ; c'est l'accumulation de tout ou partie de l'attention sur l'idée devenue fixe dans laquelle on s'est endormi ; et, comme tout cumul d'attention est cause de manque d'initiative, dormir : c'est encore, par suite de ce cumul, être non-seulement en idée fixe ; mais encore être incapable de faire des efforts libres de volonté.

En se portant, en grande partie, des sens et de l'appareil musculaire vers un point du champ de la mémoire où elle s'accumule, s'arrête sur une idée ; ce qui amène d'un autre côté, vers les autres points, le ralentissement de la pensée, et ailleurs l'affaiblissement des sens et la suspension des contractions musculaires, etc., l'attention, dans ce mouvement de concentration, allant surtout de la périphérie au centre, n'a pas encore offert tous les caractères essentiels du sommeil. A côté de ces signes d'inertie de la pensée et du corps et de ces signes d'insensibilité, contre-coup du mouvement dynamique de l'attention qui s'y est massée sur une idée, il s'y joint, pendant ce repos de l'organisme, un autre caractère, lequel en explique les qualités particulières, intimes, réparatrices en est la conséquence

de l'accumulation de cette force sur l'idée de reposer dont on s'est pénétré en entrant dans le sommeil. Outre que, dans cet état, il y a économie de dépenses et que, tout le temps de sa durée, la nutrition continue à apporter des provisions nerveuses; ce qui entraîne nécessairement une réparation des pertes faites pendant la veille; il est une action propre de la pensée fixe dans laquelle on s'est endormi et qui, lors de la période de repos, retentit sur l'organisme par une incubation lente, pondératrice; cette action de la pensée ramène à l'équilibre les tissus fatigués, surchargés de force nerveuse; et c'est là ce qui fait du sommeil une fonction réparatrice du cerveau réagissant sur l'économie, et lui donne ce caractère, qui est de tous le plus important.

Envisagé par ses phénomènes psychiques surtout, le sommeil n'est donc autre chose qu'une folie physiologique; dans cet état, le dormeur déraisonnable par les pensées qui surgissent librement dans son esprit, est raisonnable parce qu'il a reçu de la veille : l'idée fixe de reposer qu'il se suggère avant de fermer les yeux et qui se perpétue tant que n'arrive pas le réveil. Pendant que l'attention mobilisée ou libre, d'une part, est ralentie et erre à l'aventure et sans frein des sens à la mémoire et d'une idée à d'autres idées; ce qu'il y a d'attention accumulée et en arrêt sur la pensée de reposer, a la propriété, d'autre part, de réagir sur les organes auxquels cette pensée d'harmoniser les forces s'adresse.

Par l'idée négative que le dormeur a du sentiment de fatigue, il soustrait peu à peu de ses organes l'excès de force nerveuse qui s'y était portée, il la remet en équilibre, et ce retour à l'harmonie continue de durer, après le réveil, jusqu'à ce que celle-ci se rompe de nouveau. Cette vérité, quelque antipathique qu'elle doive être à qui l'entend pour la première fois, fera son chemin, nous en

sommes sûr. Il n'y a rien à lui opposer quand on a reconnu avec nous, quel est le pouvoir de la pensée, dès qu'elle se réfléchit pendant le sommeil, et sur le système de la vie animale, et sur le système de la vie végétative. Tel qu'il est alors sous l'influence de celui qui le dirige ou sous la sienne propre, le dormeur, grâce à l'attention accumulée, ne calme ou n'exalte pas seulement chacun des sens en particulier, ses facultés, ses forces; mais il modifie encore ses tissus avec une puissance magique : il transforme, il crée ; aussi, à plus forte raison, peut-il ramener les forces à l'harmonie là où le travail de la journée en avait rompu l'équilibre.

L'homme est donc soumis à un mouvement alternatif de la veille au sommeil; le moteur suprême en est sa pensée. Des sens où l'attention est disséminée; du foyer de la mémoire où elle fouille ; du cerveau où elle fait acte de raisonnement et réagit sur le système musculaire pour nous mieux mettre en rapport avec le monde extérieur; elle se replie, lorsque le besoin de repos se fait sentir sur une idée ordinairement cause, par sa nature, de changements utiles dans les organes fatigués; et si elle ne s'y arrête pas complètement, ce qu'il en reste de libre flotte encore quelque peu vers les idées dans la mémoire, et veille en sentinelle dans les sens.

Cette loi d'alternance de l'attention plus ou moins en repos sur une idée, et succédant ensuite à l'attention mobile sur de nombreuses idées, Burdach, sans en chercher la cause, l'a signalée le premier dans les profondeurs des tissus innervés par le grand sympathique. Pour nous, qui ne comprenons rien dans notre corps qui ne soit l'interprétation et le fruit d'une pensée, il ne nous répugne pas d'admettre que, du cerveau, la pensée inconsciente qui forme l'organisme et l'entretient ; qui veille continuellement sur les rouages si eomplexes servant à la conservation de l'exis-

tence; il ne nous répugne pas d'admettre que le système nerveux ganglionnaire soumis à l'influence cérébrale, ne transmette aux muscles à fibres lisses des successions de mouvements et de repos; que ces muscles ne reprennent des forces après chaque contraction, par une incubation intelligente semblable à celle qui a lieu à l'aide des nerfs de la vie de relation. Ainsi, pour les deux divisions du système nerveux, se complète l'entretien de la vie dans cet admirable flux et reflux de deux sortes de pensées, conscientes et inscientes, lesquelles, placées au sommet de l'être, peuvent, grâce à l'appui de cette alternative de mouvements et de repos; non seulement créer, développer ; mais conserver, harmoniser la merveilleuse organisation humaine.

DEUXIÈME PARTIE

Dans cette partie de notre travail, nous allons nous occuper des phénomènes psychiques et organiques ayant lieu dans des états analogues au sommeil, états se rapprochant, les uns du sommeil léger, et les autres du sommeil profond. Pour ne pas nous répéter, nous laisserons de côté le fond de ces états, dont le sommeil est le type, pour nous occuper exclusivement de leurs manifestations les plus importantes. A mesure que nous avancerons, on reconnaîtra toujours la présence de la pensée comme motrice première des phénomènes qui s'offriront à notre examen.

CHAPITRE PREMIER

DE L'IMITATION

Un des caractères du sommeil profond, c'est l'automatisme dans lequel se trouve le dormeur. Par suite de l'inertie de sa volonté, il subit, si on lui en suggère l'idée, toutes les impulsions qu'on lui donne ; un enfant peut le gouverner à sa guise. C'est sur un état semblable, mais à un degré bien plus faible, état prédisposant à recevoir l'affirmation sans aucune réaction de l'esprit, que se

greffent les faits d'imitation; seulement ces faits, au lieu d'être la conséquence d'une suggestion venant d'autrui, sont le produit d'une suggestion que l'on se fait involontairement à soi-même. Bien qu'il y ait des prédispositions d'âge à l'imitation, comme la jeunesse et l'enfance; de sexe, comme le sexe féminin; de tempérament, comme le tempérament nerveux, etc.; les faits par imitation prennent habituellement naissance chez tout le monde, parce qu'il est, dans chacun, des moments où l'attention reste inactive et, sans que l'on y fasse résistance, s'attache à la première impression venue.

Les faits par imitation: sensations, sentiments, pensées, actes, tout ce qui a pour base des idées, se développent dans la veille; soit lorsque l'attention est inactive, comme dans ces moments où l'on ne paraît penser à rien ou que l'on est oisif, soit lorsqu'elle est à la remorque d'idées vagues ou de rêveries, soit lorsqu'elle est détendue après des occupations sérieuses, etc. Etant déjà légèrement inerte, cette force transmet alors au cerveau, sans aucune réaction volontaire, les impressions qui lui viennent des organes, et, par une affirmation souvent inaperçue, l'esprit s'approprie, puis le corps reçoit ou exécute en automate ce qui a été observé; c'est l'image qui se reflète dans la glace. Dans ces cas, l'attention quitte ses occupations intellectuelles trop peu attachantes pour s'abandonner à un laisser-aller qui a ses attraits; car, au lieu de s'exercer avec effort sur des éléments choisis, elle se livre avec nonchalance aux impressions reçues, pour peu qu'elles soient vives, et l'esprit adopte ce que les sens lui révèlent et que la volonté ne repousse pas.

Les faits d'imitation impliquent que l'on a en soi-même ce qui est dans autrui: organisme, besoins, idées, passions, etc. Aussi a-t-on raison de dire que chacun porte en soi l'humanité; et c'est là, précisément, ce qui fait, qu'en

outre de la faiblesse et des intérêts qui, par nécessité, tendent à rapprocher les hommes, il existe au-dessus un véritable lien commun d'association dans cette tendance instinctive qu'ils ont tous à marcher du même pas, à vivre de la même vie, à avoir les mêmes sympathies réciproques, à s'imiter enfin. Si l'on considérait bien attentivement ce qui se passe dans les hommes depuis leur naissance jusqu'à la mort, on verrait qne cette prédisposition à imiter, est un besoin de leur nature éminemment sociable, un complément harmonique de leur existence. Il n'y a pas, dans le jeune âge surtout, où l'aptitude à faire effort est encore peu développée, où la réflexion, par conséquent, ne commence qu'à poindre; il n'y a pas une idée, un acte qui ne soit d'imitation. On pense, on croit, on juge, on s'exprime par imitation; il n'est pas jusqu'aux moindres actions que l'on fait qui ne soient la parodie de ce que font les autres, actions que l'on exécutera plus tard avec conscience, avec examen et connaissance de cause dans un âge plus avancé. En attendant que la raison gouverne, on reçoit des autres, par imitation, cette raison qu'on n'a pas.

C'est, avons-nous dit, une prédisposition innée à l'inactivité de l'attention, prédisposition très variable dans chacun, qui fait que l'on imite machinalement, involontairement, et souvent à son insu, une foule de choses remarquées chez les autres. On bâille quand quelqu'un baille; on siffle, on chante, quand il siffle ou chante; on fait ainsi mille autres choses vulgaires sans même se douter de leur point de départ. Il nous est arrivé de chantonner et de croire en même temps que c'était de notre propre initiative; mais il n'en était rien, nous répétions ce qu'un chanteur faisait entendre au loin, ce que l'on nous fit remarquer ensuite. On se crée des habitudes, depuis celle d'employer sa journée jusqu'à celle de priser et de fumer;

on dort même par imitation [1], et nous en avons eu souvent la preuve lorsque nous endormions des somnambules. Il n'était pas rare que nous ne rencontrassions des personnes présentes d'un tempérament lymphatico-nerveux, des femmes surtout, se laissant aller au sommeil, ou éprouvant des signes de cet état : comme le relâchement musculaire, l'insensibilité, etc. Cela ne doit pas étonner pour le sommeil et ses signes ; ils ne sont, évidemment, que l'expression d'un degré plus élevé de passiveté de l'attention. C'est par un même abandon instinctif que l'on prend les vêtements, les manières, les formes de langage, l'intonation, les habitudes, bonnes ou mauvaises, du milieu où l'on vit ; et c'est précisément à cause de cette tendance à imiter, qui naît du contact et que l'on reconnaît si puissante, que l'on tient tant à placer ses enfants dans des institutions ou dans une société où ils acquièrent à leur insu, avec l'instruction, ce que l'on appelle la distinction des manières, le bon ton, choses variables selon les civilisations ; mais toujours essentiellement l'effet d'une prédisposition à se modeler sur les autres.

On n'imite pas seulement ce qui frappe les sens, on imite aussi ce qui frappe l'esprit ; les idées des autres, on les adopte comme siennes. Ainsi, sans que l'on s'en rende compte, on acquiert des notions morales et politiques, des préjugés de famille, de race, etc. ; on s'imprègne des idées qui font atmosphère autour de soi. Il est des principes sociaux et religieux qui ne devraient pas résister devant le sens commun, pour ne pas dire devant la raison, auxquels on croit de bonne foi et que l'on défend comme son propre bien. Ces principes étaient ceux des ancêtres, ils sont même nationaux, ils se sont incarnés des pères aux fils ; les détruire par le raisonnement est impossible

[1] Preuve que le sommeil est le résultat de l'action de l'attention sur une idée.

et, par la force, c'est dangereux; on a beau en démontrer la fausseté; il y a dans les hommes des pensées par imitation qui, toutes absurdes qu'elles sont, font corps avec eux-mêmes et finissent par se transmettre de génération en génération à la façon des instincts.

L'imitation aussi joue un rôle important pour la destinée future d'un homme au milieu de la société. Il ne faut pas s'étonner si l'Église, si les dynasties tiennent tant à conserver entre leurs mains l'éducation des enfants; elles savent combien l'on peut modeler la jeunesse à son gré; combien, sauf quelques dissidents, on lui fait épouser pour toujours les idées qu'on lui inculque. Tel, né dans une famille dévote sera apologiste de sa foi, qui, né d'un père incrédule, sera radicalement irréligieux et prônera le libre examen. Au-dessus de lui, au-dessus de sa raison, quelque bien trempée qu'elle soit, il y a des principes, bons ou mauvais, qu'il a sucés par imitation, auxquels il s'est identifié, sans s'en douter, à la remorque desquels il ira et contre lesquels, plus tard, tout raisonnement sera inutile. Aussi, l'être dont il faut le plus se méfier, parce que c'est celui qui nous circonvient avec le plus d'adresse et le plus étroitement, comme dans des mailles de fer : c'est soi-même.

On est surtout porté à l'imitation par sentiment; de là les sympathies et les antipathies. Joie, pleurs, mépris, horreur, haine, vengeance, etc., on adopte toutes ces choses sans examen. Un des sentiments le plus commun est celui que l'on ressent involontairement pour les peines et les souffrances de ses semblables, la pitié. Par remémoration mentale, et instantanément, on se représente en idée les maux physiques et moraux qu'ils éprouvent. Un homme a faim, on se met à sa place, on a faim; il a soif, on s'affirme le même besoin ; il souffre, on souffre avec lui; il a des chagrins, on s'attriste et l'on pleure.

Les maux dont on se donne conscience sans le vouloir, on est porté ensuite à les soulager pour se soulager. Cette imitation par sympathie est très commune chez les somnambules ; et c'est une des causes pourquoi des magnétiseurs fluidistes ont cru que l'élément impondérable des nerfs passe d'un corps à un autre ; mais elle n'est pas rare non plus parmi les hommes à l'état de veille.

On en rencontre qui, aussi facilement que les dormeurs, se suggèrent lés souffrances d'autrui. Il n'est pas de médecin qui n'ait observé des cas de maladies par sympathie. Parmi les exemples connus, l'on peut citer le fait de cette servante dont parle Mallebranche [1], qui, en voyant saigner quelqu'un au pied, éprouva, dans le sien et à la même place, une douleur qui ne se dissipa qu'avec une extrême lenteur. Il en est d'autres plus rapprochés de nous et qui sont rapportés par des médecins. Virey raconte qu'une femme de chambre, voyant un chirurgien percer un abcès au bras de sa maîtresse, sentit à l'instant une douleur au même point. D'après le témoignage de Hocquet, un homme, à la vue d'un malheureux suspendu par le talon aux crochets d'une voiture, ressentit immédiatement une douleur si poignante à cette même partie du pied, qu'il en restât boîteux toute sa vie. Dans ces derniers temps, Bérigny a relaté, dans le Moniteur des Hôpitaux, qu'une femme entendant les cris d'une autre femme en mal d'enfant, éprouva, sans être enceinte, des maux aussi violents que si elle accouchait elle-même. Il n'est pas jusqu'à la mort qui ne soit recherchée par imitation ; tels ces misérables qui, venant de voir fonctionner la guillotine, n'ont rien de plus pressé que de verser le sang humain : le sang appelle la sang ; tels encore, ces soldats désireux de braver la mort, qui, sortant de fusil-

[1] *Œuvres de Mallebranche*, t 1, p. 120, Paris, Charpentier, 1842.

ler un de leurs camarades, se hâtent d'assassiner quelqu'un pour avoir la satisfaction d'affecter une belle pose, en mourant de même que celui qui est tombé devant leurs yeux avec une dignité toute martiale.

Les faits d'imitation ne sont pas toujours faciles à reconnaître. Si l'on se mettait à leur découverte, on pourrait lever le bandeau d'un grand nombre de phénomènes de psychologie, latents, inexpliqués. Nous avons été pris longtemps d'un besoin d'uriner, lorsqu'un liquide quelconque coulait devant nos yeux ; nous avons fini par reconnaître que ce besoin, commun dans les mêmes circonstances parmi les personnes nerveuses, a pour trait d'union avec sa cause une association inaperçue d'idées par laquelle on conclut à réaliser sur soi un phénomène semblable à celui que l'on voit. L'on arrive ainsi à s'affirmer, avec inconscience et sans le vouloir, l'idée d'un besoin, véritable imitation d'un mouvement physique que l'on observe. Il est une autre façon d'imiter, inverse de celle dont nous venons de citer un fait personnel; c'est celle où l'on agit contrairement à ce que l'on remarque et, toujours, par l'intermédiaire d'une association inconsciente d'idées. On relate dans les Annales médico-psychologiques [1], d'après Finkelnburg, le fait d'une femme qui, en voyant verser des larmes, ne pouvait s'empêcher d'éclater de rire [2].

[1] Année 1863, p. 103.

[2] Les associations inconscientes d'idées se rencontrent souvent dans les rêves et même pendant la veille. Les plus remarquables sont celles qui se font à l'inverse, comme le dernier acte d'imitation que nous venons de citer. A. Maury a connu une dame hystérique qui, « sous l'empire de la crainte qu'aucun mot inconvenant ne sortît de sa bouche, prononçait, malgré elle et sans bien savoir ce qu'elle disait, des mots obscènes... » Les aliénés, dit encore le même auteur, font souvent ce qu'ils ne croient pas faire, et attribuent à des causes surnaturelles des actions dont ils sont eux-mêmes, à leur insu, les auteurs. (Voy. *Du Sommeil*, p. 419.). Des actes par association d'idées inscientes et en

L'imitation ayant lieu isolément d'individu à individu, finit par les pénétrer tous idéalement de la même manière; mais là où elle est d'une puissance prodigieuse, c'est lorsquelle est collective. Elle explique bon nombre d'entraînements populaires, politiques et religieux; les hommes se suivent alors comme un troupeau. Et ces revirements irréfléchis des masses flottantes, hier à la poursuite d'un mirage mensonger, aujourd'hui fascinées par un autre mirage encore plus trompeur, comment les comprendre autrement? Ce n'est pas que l'imitation collective ne conduise à faire de grandes choses; c'est elle qui aide à précipiter un peuple à la défense de son territoire; c'est elle aussi qui l'entraîne à reprendre sa liberté, ce bien le plus précieux.

Lorsque l'imitation collective est le fruit d'une prédisposition maladive de l'esprit, on la dit épidémique. Ce n'est pas que l'on ne trouve des sympathies morbides d'homme à homme, nous en avons rappelé plus haut des exemples; mais lorsque des tendances semblables à se modeler sur les autres se rencontrent parmi un grand nombre des membres d'une société, il en résulte de véritables épidémies de maladies par imitation et dont on se rend aisément compte: les faits bizarres observés frappant plus l'esprit que des phénomènes vulgaires, on doit davantage être porté à les imiter. Depuis les filles de Millet, qui allaient se pendre l'une après l'autre, jusqu'aux filles de Lyon qui couraient se noyer ensemble dans le Rhône; depuis les possessions des couvents de

sens opposé, ont souvent été remarqués par nous. Nous avons vu surtout des malades, que nous invitions à se coucher sur le dos, quitter leur position de côté pour se placer à plat ventre; ils avaient bien entendu, mais les paroles prononcées par nous avaient réveillé en eux l'idée du contraire et, sans s'en douter, ils avaient subi la tyrannie d'une association d'idées.

femmes et la rage imaginaire des religieuses cloîtrées d'Allemagne, jusqu'aux possédés récents de Morzines et les accès hystériques, par fusée, si fréquents dans les salles des hôpitaux, que d'actes par imitation nuisibles à la pauvre espèce humaine! N'a-t-on pas vu des guérites fatales où ceux qui y montaient la garde se brûlaient la cervelle; une porte aux Invalides où les vétérans de cet asile venaient se pendre tour à tour? N'a-t-on pas vu en Algérie, un grand nombre de soldats du 1er régiment étranger et du 8e chasseurs se décharger leur fusil à l'envie dans le même poignet?

C'est encore parmi les adeptes du magnétisme que l'on trouve des exemples d'imitation collective. Un endormeur est un véritable grand-prêtre; les êtres impressionnables dont il est entouré se façonnent sur sa personne: habitudes, langage, théories morales, sensations douloureuses, maladies, etc., ils acceptent tout de lui, à leur insu; ils vivent de sa pensée et de sa chair; ils sont les os de ses os. Ces épidémies, outre une impression vive des sens et une représentation mentale exagérée dans chacun, ont pour accompagnement individuel une émotion, et, pour se propager, elles s'implantent sur cet état de l'inertie de l'attention, commun à beaucoup dans les mêmes circonstances. C'est ce qui fait qu'elles règnent principalement dans les villages retirés au milieu des montagnes; parmi les soldats passifs par profession et s'ennuyant au bivouac ou dans leurs casernes; dans les maisons religieuses, où l'esprit est discipliné à la contemplation, à l'obéissance, au renoncement à se guider soi-même; et, si elles se réveillent dans les hôpitaux, c'est que, généralement, l'on y est devenu oisif. Aussi, dans de telles conditions, une idée forte vient-elle s'emparer des pensées, elle agit comme une traînée de poudre.

On peut remarquer, par ce qui précède, que le pen-

chant à l'imitation a son bon et son mauvais côté. D'une part, utile au développement intellectuel et physique de l'enfance et de la jeunesse ; utile à la conservation d'habitudes convenables, d'idées d'association et de bons rapports ; utile comme lien commode et inaperçu servant à adoucir dans l'espèce humaine la nécessité de vivre en société ou de concourir au même but de bonheur ; il est, d'autre part, lorsqu'on est à la remorque de sensations douloureuses, d'idées fausses, de principes étroits ; non-seulement une cause de maux et de vices que l'on se crée ; mais encore une cause de calamités publiques, d'arrêt de la civilisation et d'épidémies morales invétérées et funestes.

L'imitation, si avantageuse à l'humanité lorsqu'elle est limitée dans de justes bornes, est opposée à l'esprit d'examen, elle en est un de ses inexorables adversaires. Si elle existait dans chacun à un haut degré, les hommes resteraient stationnaires. Qu'attendre d'individus qui se copieraient réciproquement et qui feraient toujours de même ? Le savant a continuellement à se défendre contre les envahissements de cet ennemi prêt à s'emparer de lui sans qu'il s'en aperçoive. Lorsque l'on est en son pouvoir, ce n'est pas chose facile de faire table rase, dans son esprit, d'une foule d'idées préconçues que l'on croit vraies et que l'on caresse comme siennes ; on ne sacrifie pas aisément ses enfants adoptifs. Ce n'est pas que la prédisposition à imiter ne serve à la science ; on doit faire arme de tout bois. On rapporte que Campanella, lorsqu'il voulait connaître ce qui se passait dans l'esprit de quelqu'un, contrefaisait de son mieux la physionomie et l'attitude de cet homme en concentrant en même temps sa pensée sur ses émotions propres. A son insu, les gestes et les traits qu'il affectait faisaient naître en lui des idées et des sentiments analogues à ceux de ce

personnage, tant les expressions externes que nous imitons ont la propriété de réveiller les idées qui leur sont relatives ; on peut dire qu'elles font corps ensemble, ce dont nous nous sommes convaincu dans nos expériences sur des dormeurs. Joint-on les mains à une somnambule, aussitôt elle se jette à genoux ; donne-t-on à son corps et à son bras une posture menaçante, elle s'irrite à l'instant et devient aggressive ; dans l'état passif surtout, la pensée suit l'attitude et en devient le complément inséparable.

En somme, il est, pendant la veille, un état de l'esprit où l'attention inactive s'abandonne aux impulsions venues du dehors. Les impressions qui frappent les sens réagissent sur la pensée et la mettent en mouvement, parfois insciemment et sans que la volonté y participe. Conséquence de l'inertie où l'on se trouve, les idées qui naissent et les actions que l'on accomplit alors ont lieu par une suggestion involontaire que l'on se fait à soi-même, et sont la copie de ce qui se passe autour de soi. Il est un âge, un sexe un tempérament où la prédisposition à imiter est remarquable. Cette prédisposition existe à un haut degré dans le sommeil, qui n'est lui-même qu'une amplification de l'état passif favorisant d'ordinaire l'imitation. L'imitation roule sur des sensations, des sentiments, des idées, des principes, etc ; elle est personnelle ou collective, physiologique ou morbide ; elle remplace la raison dans l'enfance et même dans tous les âges ; elle sert aussi de lien social. Quand on y est trop prédisposé, on est sous une baguette magique conduisant souvent vers le bien, mais aussi vers le mal ; vers des sentiments de pitié, de commisération ou vers des sentiments de haine et de vengeance ; vers des préjugés, des entraînements dangereux ou vers des aspirations généreuses et des mouvements héroïques. Comme

elle est l'antipode du raisonnement, effet d'efforts volontaires et réfléchis, elle est un ennemi né de l'esprit d'examen auquel elle peut pourtant quelquefois servir d'auxiliaire.

CHAPITRE II

DE LA FASCINATION ET D'AUTRES PHÉNOMÈNES DU MÊME GENRE

Dans le vulgaire, le mot fascination veut dire : être sous le charme, être ensorcelé. C'est que le peuple qui observe, mais ne réfléchit pas assez pour remonter à la source des choses, attribue à des causes hyperphysiques les faits qu'il ne peut expliquer par des causes sensibles. Les phénomènes de fascination se rattachent à ceux qui caractérisent le sommeil profond sans rêve ; ce sont, par suite de l'arrêt de l'attention sur une idée : l'immobilité du corps, l'insensibilité, la suspension de la voix et la profondeur du souffle. C'est un fait généralement connu que, si un homme ou un animal sont saisis de frayeur à la vue d'un ennemi, ils demeurent transis, pétrifiés, leur respiration est entrecoupée, ils ne songent, ni à fuir, ni à avancer. Au seul bruit de la queue d'un serpent à sonnettes, on a vu des individus rester immobiles, parce que leur attention s'était concentrée avec force sur l'idée du danger ; ainsi que le dormeur sans initiative, ils étaient incapables de la porter à l'idée de s'enfuir, et encore moins à celle de se défaire de cet ennemi. Des voyageurs racontent qu'ils se sont sentis entraînés vers des boas par

une attraction involontaire. Ces derniers étaient encore sous un même charme, mais captés par l'idée qu'ils avaient puisée dans le préjugé populaire, qu'à la vue de ce serpent on est obligé d'aller à lui. On peut aussi admettre que la pensée d'avancer naissait, dans leur esprit, par cette imitation à l'inverse qui est le résultat d'une association inconsciente d'idées opposées à celle plus naturelle de fuir.

Chacun peut étudier, sur les autres et sur soi-même ce que l'on devient dans un saisissement subit de frayeur, par exemple. L'attention est alors tellement accumulée sur l'idée de crainte, que l'on tombe comme en catalepsie ; il y a une absorption complète de l'attention sur cette idée à l'exclusion de toute autre, de là : l'insensibilité, l'impuissance de se mouvoir et parfois de crier ; il en est ici de même que dans ces rêves où, plein d'effroi et cherchant à appeler et à s'enfuir, on se sent muet et cloué à la même place. Cette inertie du corps, par l'effet de l'immobilisation de la pensée, je l'ai éprouvée une fois dans ma jeunesse, lorsque, pendant une récréation, on instruisait mes camarades et moi à marcher au pas gymnastique. Préoccupé d'une observation brutale sur ma manière d'avancer, et pris d'un violent battement de cœur, je restai en arrière sans bouger ; tandis que tous les autres continuaient leur chemin.

Je ne comprends pas pourquoi l'on n'admettrait pas la puissance de fascination que le serpent exercerait par le regard sur le crapaud et la souris ; ou que les rapaces auraient sur les petits oiseaux et les poissons ? J'ai entendu bien des récits de ce charme déterminé par un animal dangereux sur un être plus faible que lui ; ils concordent tous entre eux. Un de mes parents, homme digne de foi, m'a raconté qu'un jour, pendant qu'il travaillait aux champs, il fut distrait par les cris de détresse d'un oiseau

perché sur un arbre peu éloigné, et il vit en même temps un petit faucon au-dessus de cet arbre. Il accourut agitant son mouchoir, et arriva assez à temps pour sauver le volatile menacé qui, plus mort que vif, venait de tomber à terre. Il put le ramasser et lui donner la liberté. Montaigne parle d'un oiseau qui se laissa choir à moitié mort entre les griffes d'un chat. Son assertion est plus que vraisemblable pour qui sait que la souris se laisse souvent prendre sans bouger par le même quadrupède. On ne rencontre personne niant le fait que la perdrix reste immobile devant les yeux du chien. A Londres, il a été constaté que le lapin, mis en face d'un boa, reste paralysé de tous ses membres.

A l'appui de la thèse que je soutiens, je ne puis apporter que l'observation personnelle d'un fait connu depuis longtemps. En voyageant le long des bords de la Moselle, j'ai souvent vu un balbusard qui, après avoir plané quelques instants au dessus l'eau, s'y précipitait avec la rapidité d'une flèche et une impétuosité telle qu'il y disparaissait; mais pour s'en retirer presque aussitôt avec un poisson entre les serres. Certes, si cet oiseau, peu organisé pour pêcher, n'intimidait pas sa proie, il n'en deviendrait pas le maître : les poissons sont excessivement vifs et difficiles à saisir dans l'eau; ce dont on peut se convaincre en s'exerçant à en prendre avec la main. Les animaux, lorsque leur attention est fixée sur l'idée bien nette du danger qu'ils courent, sont en général, plus que l'homme, disposés à devenir immobiles de pensée et par suite cataleptiques; ils se sentent moins de défense. Aussi si ce dernier est assujéti à l'influence de la fascination, à plus forte raison les bêtes doivent-elles la subir ?

L'on a toute possibilité de contrôler, par soi-même, la réalité de la fascination d'un animal sur un autre. Le roi de la création, outre plusieurs ressemblances qu'il a avec

le serpent et les rapaces, partage surtout avec eux la puissance de fasciner. Sans remonter à la fable de ce fauconnier, dont parle Montaigne, qui, en arrêtant obstinément la vue sur un milan, pouvait le ramener à lui par la force de son regard; sans ajouter foi à M. Lafontaine, qui tue les grenouilles de la même façon, il est avéré que l'œil de l'homme maintient en respect les bêtes, même les plus féroces. C'est par un regard fixe et hardi, combiné avec d'autres moyens, que les dompteurs restent saufs vis-à-vis des animaux non apprivoisés de leurs ménageries; s'ils tournent le dos, malheur à eux! Il faut le remarquer, une bête fauve attaque rarement un homme en face. A.-S. Morin [1] a donné la relation de la manière dont s'y prit le maître de la ménagerie Martin, pour rendre docile un chien hargneux et méchant. J'ai répété deux fois une expérience du même genre à peu près; d'abord sur un chien courant qui me montrait les dents au moment où j'entrais dans la maison de son maître. Je fixai ses yeux et je m'avançai en lui présentant, en même temps, deux de mes doigts disposés en fourche. Il aboya longtemps, puis recula et alla se réfugier entre les jambes de quelqu'un. Alors je l'appelai, il vint à moi, reçut mes caresses et se coucha non loin. Je tentai encore pareille expérience sur un chien de même race réputé méchant. Ce fut dans la rue et il était libre; il aboya beaucoup, mais n'osa approcher.

Et cette puissance de fascination que les hommes ont sur les animaux, ils la possèdent même entre eux. Le soldat cimbre, par exemple, qui, dans les marais de Minturnes, fut chargé de tuer Marius, et n'osa lever le bras sur lui, ne fut-il pas, à sa vue, sous l'impression de la grandiose idée qu'il se faisait de cet homme illustre?

[1] *Du magnétisme*, p. 87.

Quand les membres d'une assemblée, captés par la parole d'un orateur, restent immobiles, bouches béantes, ils sont fascinés. Le respect n'est-il pas l'effet d'une influence morale ? N'y a-t-il pas des noms prononcés qui, à eux seuls, arrêtent une foule furieuse dans certains cas ; et, dans d'autres, imposent le silence ou la crainte ?

J.-J. Rousseau, dans ses Confessions, s'accuse d'être sans mémoire : lorsqu'il avait appris quelque chose, à grand renfort de labeur, il ne savait plus rien de ce qu'il fallait qu'il récitât, dès qu'il se trouvait en présence d'un auditoire. C'est qu'alors, comme fasciné une idée avec émotion s'emparait de lui ; toute son attention refluait sur cette idée, sans qu'il put en détourner de nouveau cette faculté pour retrouver dans sa mémoire ce qu'il y avait mis. C'est là le propre de bien des pauvres martyrs des écoles, qualifiés d'ineptes, comparativement à d'orgueilleux perroquets d'élèves ; lorsque pourtant, ils ont la qualité la plus précieuse, celle qui entretient le feu sacré du talent ; le pouvoir de se concentrer et de s'émouvoir.

Cette disposition qu'a l'homme d'être influencé par son semblable a été connue de tout temps. Les conducteurs de l'humanité ont été prodigues de moyens de fascination : revues, musique, tambours, spectacles, fêtes publiques, luxe des temples, chants sacrés, parfums, etc. ; ils ont employé tout ce qui rassasie les sens et prédispose à l'inertie de la pensée ; une fois que l'attention est immobilisée chez chacun dans les masses ; pareilles aux somnambules, elles suivent comme des moutons. Des chefs habiles de religion sont allés jusqu'à demander la foi à leurs futurs adeptes ; ce qui équivaut à dire, le consentement à tout accepter d'eux sans examen, ou le renoncement à penser par soi-même en matière religieuse. C'est que cette condition, qui rend l'esprit inoccupé, inerte et prédispose à l'imitation collective, est ce qu'il y a de plus

favorable pour permettre aux indécis rassemblés de se laisser fasciner par les doctrines et les récits merveilleux dont est entouré le berceau des sectes naissantes. Les réformateurs n'eussent jamais rien fondé, s'il eût fallu qu'ils gagnassent chacun tour à tour par une discussion raisonnée ou par la seule propagation de leurs écrits.

C'est encore la connaissance qu'ils avaient de la prédisposition des hommes a être fascinés, qui a porté les premiers d'entre eux à constituer le droit divin, ce vieux système d'autorité, fruit d'une science diabolique ayant pour expression pratique : d'un côté, l'ignorance ou l'idiotisme intellectuel ; et de l'autre, un déploiement répété de ce qui, frappant les sens avec force, empêche la réflexion de naître. Et ce système immoral, pour conduire les hommes, on serait porté à croire qu'il sort des entrailles du peuple : quand on voit tant d'endormeurs faisant la nuit d'un côté et le jour de l'autre : prêtres en chaire, avocats à la barre, médecins au lit du malade, marchands à leur comptoir, etc.

La fascination, dont il vient d'être question, est amenée par une cause étrangère ; mais, quelle que soit cette cause, c'est la pensée des sujets réagissant sur l'économie qui en est réellement l'élément formateur. Les phénomènes dont je vais parler ne diffèrent des précédents, que parce qu'ils n'ont pas quelque peu l'apparence trompeuse d'être déterminés par une puissance occulte extérieure ; et qu'ils sont plus personnels, plus volontaires. De plus, pendant leur accomplissement, l'attention, au lieu d'être concentrée et en arrêt sur une seule idée, ainsi qu'il arrive le plus souvent dans la fascination proprement dite, est concentrée et en mouvement sur des séries d'idées, comme dans les rêves du somnambulisme.

De ces phénomènes, les actes de réflexion et de méditation sont les plus simples. Lorsque, dans ces cas, l'atten-

tion repliée sur le centre cérébral, suscite des idées et procède à des raisonnements, elle le fait aux dépens des sens extérieurs auxquels elle ne prête plus assistance. Alors, pour peu que l'esprit soit devenu absorbé, on ne ressent ni les piqûres d'insectes, ni les odeurs, on ne perçoit plus les bruits, etc. ; on oublie même les autres affaires importantes de la vie, tant on est à son objet C'est dans un état analogue, et si ressemblant à l'isolement des rêveurs somnambules, qu'était Archimède, lorsqu'il fut tué par le soldat envoyé pour le chercher et qui s'impatienta de son silence. On a rencontré bon nombre d'hommes illustres auxquels, heureusement, une telle excentricité n'a pas causé le même malheur. On cite Campanella, Newton, Pascal, Lafontaine, Kant, etc., comme étant très abstraits. Sans remonter à des génies, chacun peut trouver en soi l'isolement où l'on arrive en concentrant sa pensée. Quand on est tout entier à une occupation prosaïque, telle que : la chasse, le jeu ; on devient de grands hommes sous ce rapport : hormis les yeux et les membres qui servent d'auxiliaires à la pensée, on fait abstraction du reste de son corps, de ses affaires urgentes ; et la révulsion de l'attention vers le cerveau est tellement forte, que parfois même la digestion se dérange.

C'est dans des cas de tension grande de la pensée que l'on a vu des philosophes, des poètes, des réformateurs être souvent pris d'hallucinations. Il leur arrivait, en se concentrant, ce qu'il advient au dormeur lorsqu'il a replié son attention pour se livrer au sommeil et qu'il rêve : aussitôt que cette force n'est plus aux sens et qu'elle s'accumule sur des idées-images remémorées, elle met ces idées en mouvement ; elle les vivifie au point de leur redonner, en apparence, la réalité objective.

Lorsqu'on est en proie à des pensées qui réveillent des émotions, des passions vives, telles que : la peur, la co-

lère, etc. ; l'on tombe dans un isolement remarquable très ressemblant encore à celui des somnambules. Surtout, il est, en fait de causes de surexcitation d'esprit, un sentiment dont nous avons déjà parlé et qui éclipse les autres : c'est celui de l'amour [1]. Les anciens l'ont personnifié ; Aristophane en a fait le fils de la nuit, et on le représente enfant avec un bandeau sur les yeux ; c'est qu'il va en étourdi et en aveugle, comme l'esprit dans un rêve, et c'est tout dire. De quelque manière que l'on soit agité, comme dans les états que j'indique, l'attention ne se porte, ni à voir, ni à entendre, ni à observer ce qui est en dehors des préoccupations par lesquelles on est obsédé. Même dans les moments de distraction que l'on se crée, pour peu que l'on soit excité, on redevient abstrait. Chacun a pu faire la remarque qu'à la fin d'un repas, lorsqu'on est animé par la conversation, l'on ne trouve plus autant de saveur aux mets et de bouquet aux vins.

Mais c'est sur le champ de bataille que l'on rencontre principalement des effets de surexcitation. Des soldats blessés combattent sans avoir conscience de leurs blessures ; d'autres, frappés grièvement, ne ressentent aucune douleur. Pourquoi cette stupeur, persistant jusque dans les ambulances ? Des chirurgiens l'ont regardée comme ayant son point de départ dans les plaies, d'où elle rayonne dans la totalité de l'organisme. C'est parler pour ne rien dire : elle a sa source dans le cerveau et elle est le résultat d'une forte révulsion de la pensée. J'ai eu, par devers moi, la preuve que l'on peut bien ne plus avoir conscience de ses maux sur le théâtre d'un combat, un jour que, dans une tournée médicale, je fus renversé de voiture et lancé sur le sol. Je me relevai, je dételai mon cheval et, à l'aide des passants, je remis la voiture sur ses roues, en me félici-

[1] Voy. 1re partie, chap. IV, § 10.

tant de me sentir si ingambe. Ce fut seulement trois heures après que je m'aperçus de souffrances à la malléole externe et au bras droit. J'étais affecté surtout d'une contusion du coude avec ecchymose, contusion qui m'empêcha, près d'un mois, de me servir librement du membre lésé. Je n'éprouvai donc de douleurs que dès que mon excitation d'esprit fort légitime fut disparue. Pourquoi, si je ne ressentis pas mes maux à la suite d'une émotion accompagnant une simple chute, des soldats animés au combat et concentrés, par conséquent, outre mesure, ne seraient-ils pas, à plus forte raison, insensibles? Voici ce qui arrive. Leur attention est révulsée et accumulée sur des idées émotives; ils sont par là dans l'isolement des sens dont ils ne se servent pas, ainsi qu'il advient dans le somnambulisme et, par suite, ils perdent conscience de blessures qui, reçues de sang-froid, auraient été très douloureuses[1].

[1] Les états analogues au sommeil, quels qu'ils soient, procédant comme lui d'une concentration de la pensée, ont chacun des caractères particuliers et distincts, parce que les pensées émotives ou non qui sont à leur base, ont des significations tout à fait différentes.

CHAPITRE III

PHÉNOMÈNES PHYSIQUES D'ORIGINE HYPNOTIQUE, DONT ON EST L'AUTEUR, ATTRIBUÉS A DES CAUSES SUPPOSÉES

PENDULE MAGNÉTIQUE, BAGUETTE DIVINATOIRE, TABLES TOURNANTES

L'homme n'est pas toujours le maître de diriger son attention consciente à son gré. Dans le sommeil surtout, cette force, en se repliant vers le cerveau, se dédouble pour agir de deux manières différentes [1]. Pendant que, d'un côté elle se fixe inconsciemment sur une idée; de l'autre, elle suscite des souvenirs, plus ou moins confusément, réveille des sensations et, dans le sommeil le plus profond même, elle préside parfois encore à la réception de quelques impressions des sens. Du reste, ce dédoublement de l'action de l'attention dans les opérations intellectuelles a déjà lieu pendant la veille; de même alors, ces opérations, sur deux plans opposés, ne se présentent pas toujours à la fois toutes les deux à la conscience ; il en est souvent une d'inconsciente. Si, par exemple, en même temps que l'on s'applique à un ouvrage manuel, on a : non-seulement connaissance nette de ce que l'on fait ;

[1] Voy. 1re partie, chap. III et IV, § 2.

mais encore de ce que l'on entend et de ce que l'on réplique; alors il arrive, au contraire, dans des cas où l'on applique fortement son esprit, qu'un des deux éléments du travail double de la pensée disparaît à la conscience comme pendant le sommeil.

Un des plus curieux phénomènes de ce dernier genre a lieu, lorsqu'on dirige les yeux avec fixité sur un objet que l'on tient suspendu à l'aide des doigts ou que l'on touche seulement, il survient, à force de regarder cet objet que l'on a idée de voir s'ébranler, que, s'il se meut (et c'est nécessairement sous l'influence de sa propre pensée et de l'impulsion musculaire): le mouvement en est attribué presque toujours à une cause differente de la véritable, parce qu'il est inconsciemment communiqué. Une personne impressionnable a-t-elle le désir de voir tourner un corps suspendu à un fil qu'elle tient entre le pouce et l'index? En attachant ses regards sur cet objet, cet objet subira, en effet, une rotation dans le sens du désir qu'elle aura exprimé, et sans qu'elle croie y avoir contribué. Cette personne ne s'étant pas sentie agissante en faisant son expérience, s'étonnera du mouvement produit et, pour peu qu'elle soit initiée à la science de Mesmer, elle l'attribuera à une émanation fluidique. Il n'en est rien. Ce phénomène si simple tient à ce que, à mesure que l'attention accumulée se dirige sur l'idée d'observer le corps que l'on maintient suspendu, cette force se dédouble. Tandis qu'à l'aide d'une partie de cette force, l'on observe si le pendule va remuer ; l'autre partie se met à la remorque de l'idée fixe que l'on a dans l'esprit : les doigts obéissent insciemment à cette idée et impriment une impulsion au fil suspenseur dans le sens désiré.

On peut expliquer de même le mouvement de la baguette devinatoire. C'est une petite fourche, ordinairement en bois de coudrier, et dont les deux branches sont

plus longues que la tige d'où elles sortent. Les bras étant mis en supination, on fait passer les rameaux de cette fourche sous la face palmaire des doigts de chaque main, à l'exception des auriculaires qui en reçoivent les extrémités sur leur surface dorsale. Pour achever de s'en servir, on écarte légèrement les mains l'une de l'autre et l'on se met en marche en regardant avec fixité le bout de la baguette d'où partent les deux rameaux, bout dont on a eu soin de diriger la pointe vers le ciel. Dans une telle disposition des choses, il faut déjà prendre des précautions pour que cet instrument si simple ne tourne pas; car si l'on s'avise d'écarter les poignets en serrant un peu les doigts, il réagit par son élasticité et s'ébranle du côté de l'expérimentateur. Dès qu'à force de regarder le point de repaire de son milieu, elles ont massé sur lui leur attention, il n'est pas étonnant que les personnes qui se servent de cet objet n'aient plus conscience de l'impulsion qu'elles lui donnent en même temps sans s'en douter. L'illusion, pour elles, devient plus qu'une certitude, si elles songent à vouloir arrêter le mouvement imprimé en serrant les mains : la magique baguette n'en va que plus vite.

Cet instrument, d'une primitive simplicité, a été remis en honneur par le comte Tristan et les magnétiseurs; il date de la plus haute antiquité et on l'a retrouvé de nos jours jusque parmi les peuplades nègres. Il sert à découvrir les sources, les objets perdus et les trésors. Lorsqu'il se met à tourner vite, ses partisans civilisés croient à une attraction de leur fluide émis de la baguette vers les liquides, les métaux, etc. ; et ses fidèles sauvages croient à l'intervention d'un esprit bienfaisant par son intermédiaire.

De l'explication du mouvement de la baguette divinatoire à celle de la rotation des tables, il n'y a pas de tran-

sition. Parmi les personnes qui ont les mains appliquées sur un guéridon dans l'intention de le faire tourner, il en est qui passent aussi dans des états analogues au sommeil. Une fois sous le charme, leur attention se dédouble : pendant qu'une partie de celle-ci est portée activement à voir si la table s'ébranle, une autre partie se met en arrêt sur l'idée principale qui occupe leur esprit ; et insciemment, par l'influence de la pensée de désir formulée primitivement, leurs mains obéissent à cette pensée comme à un ordre transmis et font mouvoir le meuble sur lequel elles s'appuient. Chacune de ces personnes, si elle a confiance à ses voisines, reste émerveillée de la rotation à laquelle elle est convaincue de ne pas participer activement. On en rencontre qui mettent en branle les tables les plus massives. Pour exécuter, à leur insu, des efforts si violents, ces derniers tombent dans un véritable somnambulisme [1], car, lorsqu'elles ont fini leur promenade circulaire, elles sortent de cet exercice sans en garder le plus faible souvenir, et cette absence de mémoire augmente leur certitude de n'avoir pas aidé au mouvement. Ces derniers personnages, rêveurs somnambules en actions ; on les a appelés : médiums, parce qu'ils sont regardés par les amis du merveilleux comme des intermédiaires des puissances surnaturelles.

Les phénomènes de la rotation des tables et autres objets; phénomènes connus des Grecs, des Romains, et même des Hébreux, ont donné lieu à toutes sortes d'explications erronées; et sous ce rapport, les modernes ne se montrent pas plus raisonnables que les anciens. A l'influence de volontés supérieures agissant sur les vo-

[1] C'est bien là une preuve que le sommeil naît à la suite d'un dédoublement de l'attention, puisqu'il succède, ici, à un état intermédiaire à la veille pendant lequel cette force se présentait déjà partagée vers deux courants opposés, l'un conscient, l'autre inconscient.

lontés humaines, ou d'esprits obéissant aux évocations qui leur sont faites, ils ont ajouté une autre cause hypothétique : l'action d'un fluide émergeant des doigts à l'instar de l'électricité qui se dégage des conducteurs d'une machine électrique. Ce serait perdre son temps que de combattre cette dernière erreur tant de fois réfutée.

CHAPITRE IV

FICTIONS D'ORIGINE HYPNOTIQUE, BASÉES SUR DES PHÉNOMÈNES PHYSIQUES DONT ON EST L'AUTEUR ET QUE L'ON ATTRIBUE A DES CAUSES SUPPOSÉES

SPIRITISME

Le spiritisme découle d'une interprétation fausse de phénomènes que l'on produit sans que l'on s'en croie la cause déterminante ; telle est : la rotation des tables et d'autres objets. Du moment qu'une table, un objet quelconque sur lesquels on applique les mains, se meuvent sans que l'on ait conscience de les faire mouvoir soi-même, on est porté à chercher, en dehors de soi, de quelle influence cette table ou cet objet reçoit une impulsion. Les plus raisonnables des partisans de l'occultisme y voient le résultat d'une action fluidique ; les plus fous y découvrent une intervention d'êtres surnaturels. De ne pas se croire la cause d'un mouvement, que l'on détermine à son insu, à attribuer à ce mouvement une cause surnaturelle, il n'y a qu'un pas.

Et ce pas est facile à franchir si, surtout, passant à un état plus concentré et analogue au somnambulisme, on adresse des questions sur des choses personnelles à l'être

que l'on suppose caché dans l'objet que l'on a sous la main. C'est ce que l'on a pris l'habitude de faire à l'égard des tables, après avoir convenu d'un langage par signes. L'esprit décèle ce que les interrogateurs ont dans leurs poches, dans leur bourse; ce qu'ils cachent sous leurs vêtements et dont ils n'ont dit mot à personne! Un homme qui, éveillé, méconnaît sa pensée, comme nous l'avons déjà vu, et s'objective les mouvements que par elle il imprime à des corps bruts, peut, à plus forte raison, dans un état plus analogue au sommeil, s'objectiver avec inscience des pensées à ses pensées, se répondre à soi-même. Aussi cet homme, après avoir fait tourner une table à lui seul et en avoir obtenu des reparties dont nul de ses pareils n'est capable, en conclue-t-il qu'il vient réellement des esprits dans cet objet. En imputant, de cette sorte, à des êtres fictifs des réponses qu'il se fait, ce médium spirite est dans les mêmes conditions psychiques que le rêveur qui s'entretient avec des personnages sans réalité et auxquels il croit tant qu'il n'est pas éveillé.

Maintenant étant admis, par hypothèse, qu'un esprit s'insinue dans un meuble; il saute au yeux qu'il peut aussi bien se loger et répondre partout ailleurs si on lui en fait la requête: dans une planchette ou une corbeille armée d'un crayon, ou dans une plume que l'on tient à la main; et enfin, pourquoi celui qui l'évoque n'entendrait-il pas sa voix ou, absorbé par lui, n'en deviendrait-il pas le sanctuaire? La logique et un exercice d'évocation souvent répété, ont en effet, conduit quelques spirites, lorsqu'ils tombent en crise, à se regarder alors comme les organes des esprits et à parler d'inspiration. On rencontre même de ces songes-creux qui en sont arrivés à croire ces êtres fictifs incarnés continuellement en eux; preuve que les fictions que les spirites s'objectivent au début leur sont personnelles, puisqu'ils aboutissent, fina-

lement, à ne plus se distinguer de leurs créations imaginaires.

L'épidémie des tables tournantes, qui de nos jours, a parcouru le monde, a eu pour conséquence de faire connaître qu'il y a un grand nombre d'hommes prédiposés à pouvoir devenir aptes à appeler les esprits dont on suppose l'univers peuplé. Ceux qui se livrent à ce rapport avec des intelligences ultra-mondaines, sont désignés à notre époque sous le nom de Spirites. Mais ils ne sont pas d'hier, on les rencontre parmi les fervents, surtout au berceau des religions naissantes. C'est seulement de notre temps, grâce à des circonstances favorables, qu'ils se sont séparés des anciens cultes pour faire bande à part. Déjà nombreux, il est à croire que ces sectaires le deviendront davantage; parce que, avec le peu d'art et d'exercice dont ils se servent pour se mettre dans un état passif convenable, il n'est personne qui, en suivant leur exemple, ne puisse être prédisposé à tomber dans ce charme demi-extatique, véritable base commune des rêveries d'où sont parties toutes les superstitions humaines.

Tel qu'il se présente, le spiritisme est une religion nouvelle où chaque membre, indépendamment de ce que croient les autres, se met en communication directe avec des révélateurs du monde surnaturel. Pour l'adepte de cette croyance, les révélations antérieures et même celles de ses correligionnaires n'ont de valeur qu'autant qu'elles coïncident avec celles qu'il reçoit. Du reste, il n'a que faire des révélations d'autrui ; c'est temps perdu de chercher à les connaître, puisqu'il possède par devers lui la source directe de toute vérité. Il peut évoquer les esprits qu'il veut ; car, pour lui, l'expérience, aussi bien en matière religieuse qu'en matière scientifique, est supérieure aux témoignages des hommes. Par cela même, pour le spirite, est donc supprimée du coup toute autorité reli-

gieuse autre que la sienne ; pour lui, il n'y a plus de traditions respectables, de dogmes vénérés et il n'est plus besoin de réunion de fidèles dans les temples pour écouter les dépositaires des révélations antérieures ; du moment qu'à l'aide des esprits qu'il a appelés et qui ont obéi à sa voix, il a conscience, dans son for intérieur, d'une parole divine autrement directe et autrement sûre. Quelle est la nécessité, pour lui, de ces intermédiaires humains de la révélation interposés entre les hommes et cet inconnu, appelé Dieu, que l'on poursuit sans cesse comme un mirage? Il n'en a pas besoin, il est à lui-même son révélateur et son prêtre.

La révélation spirite laisse donc derrière elle toutes les autres et les remplace : son dernier mot, c'est qu'elle est la parole divine descendant directement à la portée de chacun et se diversifiant, par le secours des esprits, en autant de choses révélées que de croyants. Après cette révélation, on ne voit plus rien venir. Aussi le spiritisme, dans les phases que suit le développement humanitaire, paraît-il la dernière et la plus radicale des révolutions religieuses. Il possède un élément de vitalité qu'aucune religion n'a jamais eu à son service, chacun ayant le secret de se mettre dans l'état propre à l'évocation des esprits révélateurs et d'être le sanctuaire de leur présence. Quel est le fidèle d'un autre culte qui arrive à une fermeté de croyance reposant sur des preuves aussi directes que les siennes?

Le spiritisme, étant individuel en principe, a l'inconvénient de se propager avec lenteur ; mais, sous les autres rapports, il a des conditions de succès. Ainsi, l'on ne peut le combattre dans un réformateur ou dans ses disciples, il n'en a véritablement pas ; on ne peut donc lui enlever la vie en lui séparant la tête du tronc : il n'a que des têtes et, pire que l'hydre de Lerne, il lui est possible

de les cacher à ses ennemis. Comment saisir ses fidèles dans des conciliabules? ils ne sont pas dans la nécessité de se réunir et peuvent, conséquemment, s'absenter de faire des actes de latrie. En face de leurs persécuteurs, ces mêmes fidèles ne craindront même pas d'invoquer leurs révélateurs favoris: rien ne les décèlera et, dans ce siècle où, plus que jamais, il est des accomodements avec les puissants ainsi qu'avec le ciel; rien ne les empêchera de garder les formes des religions officielles, en rendant à César, c'est-à-dire au plus fort, ce qu'il exige.

Il n'y a pas que quelques adeptes qui ont la propriété d'entrer en communication avec les esprits; on a vu des personnes très réfractaires parvenir, par une application longuement continuée, à se mettre dans ce bienheureux recueillement qui permet d'écrire sous la dictée d'un révélateur céleste. L'induction, du reste, vient confirmer l'expérience: du moment que l'on dort, chacun doit pouvoir glisser, de soi-même, dans cet état du rêve spirite analogue au moins à un sommeil semblable à celui où l'on tombe d'ordinaire, lequel n'en diffère que parce que l'on choisit d'avance le sujet de son rêve.

Les esprits ne se révèlent pas seulement dans les tables, les corbeilles et les plumes de ceux qui les appellent; ils ne s'incarnent pas seulement en leur corps pour les inspirer : ils les transportent encore d'un lieu à un autre, ils frappent, ils déplacent des objets, des meubles, etc.; et contre ces témoignages sensibles, fruits d'idées rémémorées prises pour des sensations réelles, il est difficile à un incrédule, et même à un raisonneur, de faire mettre le doigt à ces hallucinés sur la cause psychique de leurs visions. Il faut le dire, il n'y a que les médiums, tombant dans un état analogue au somnambulisme, qui reçoivent des preuves si évidentes de la présence des êtres surnaturels. Au désir de ces spirites, les âmes des morts re-

viennent même avec leurs enveloppes corporelles; ils les voient, les entendent, les touchent; ils mangent, ils boivent avec ces ressuscités, ainsi que du temps de leur séjour sur la terre, lorsqu'ils avaient encore leurs formes matérielles. Mais il n'est pas donné à tous d'arriver à une telle puissance sur les habitants du monde surnaturel; chacun n'a pas acquis une assez grande perfection de sainteté pour les faire obéir avec une telle ponctualité. C'est là la cause pourquoi, il y a des catégories de croyants dans le spiritisme, et qu'il se forme des cercles de fervents autour des hommes favorisés du ciel, au point d'être l'objet des manifestations les plus miraculeuses des esprits. Aussi l'on cherche la société de ces révélateurs, les premiers entre tous ; c'est dans leurs entretiens que l'on va se perfectionner dans la contemplation et dans les autres modes de la vie spirite. Et puis, près d'eux, lorsqu'on est un certain nombre, l'attention de chacun devient plus facilement inerte et l'on est plus fortement entraîné à l'imitation et, par suite, aux visions et à l'adoption des croyances dont on est assuré d'obtenir les preuves sensibles.

Le spirite parfait (médium) et le somnambule, comparés l'un à l'autre, ne présentent pas de différence dans leur état passif: concentration de la pensée pour entrer dans leurs rêves en action, isolement, automatisme, insensibilité, perte de souvenir au réveil, tous ces signes leur sont communs; seulement le médium, entrant dans son rêve avec l'idée qu'il se souviendra de la révélation des esprits et de leur apparition, garde plus souvent que le somnambule la mémoire des actes de son état passif.

Ce qui m'a confirmé dans l'analogie de l'état de ces véritables dormeurs partis de deux points si opposés et à l'aide d'idées si différentes, c'est l'expérience directe. Après avoir rappelé à un somnambule naïf, un sourd-

muet nommé Loué; que les hommes ont la faculté de mettre sous leur puissance les âmes de ceux qu'ils évoquent avec amour et respect; et qu'ainsi on les fait revenir en ce monde sous les véritables formes de leur existence terrestre: je donnai un jour l'idée à cet homme de se concentrer, en se représentant son père tel qu'il l'avait vu, deux ans auparavant, lorsqu'il était encore plein de vie. Je lui assurai que l'auteur de ses jours viendrait à lui; qu'il pourrait lui exprimer tous ses sentiments et conserver le souvenir de cette entrevue. Ce somnambule se mit aussitôt à baisser la tête; sa respiration devint bruyante, sa figure prit une expression sérieuse, et au bout de quelques minutes il se leva, l'œil fixe, et se dirigea vers la porte de l'appartement. Les témoins de son rêve et moi, nous le vîmes tendre la main, déposer un baiser dans le vide; puis, il offrit une chaise à l'objet présent de son évocation, se mit assis en face de ce siège vide, gesticula longtemps d'une manière expressive, se leva de nouveau et reconduisit l'ombre évoquée jusqu'à la porte, en lui donnant les mêmes témoignages d'affection qu'à son arrivée. Au sortir de cet état, Loué se rappela avec satisfaction l'entretien qu'il avait eu avec son père et il resta convaincu de sa vision. Une chose seulement le chagrina, c'est que son père avait refusé d'accepter une réfection et avait été trop pressé de rentrer dans le séjour des morts. Pendant cette scène étrange, où un homme paraissant éveillé conversait par geste avec un être imaginaire, il entra quelqu'un dans la chambre, ce dont ce somnambule ne s'aperçut pas; et sa vision éteinte, il fut étonné de voir au milieu de nous un personnage nouveau. Depuis lors, ce sourd-muet appela souvent les morts qui lui furent chers et ce devint pour lui une occupation attrayante; il s'y plut comme un buveur dans une légère ivresse et comme les mangeurs de haschisch et d'opium dans leur délire

plein de charmes. Cet homme n'est jamais parvenu à faire apparaître ce dont il n'avait pas une idée nette. Dieu qu'il évoqua, ainsi qu'un personnage qu'il n'avait jamais vu, ne se rendirent pas à son appel parce qu'il ne les concevait pas sous une forme déterminée.

Une preuve encore de l'analogie qu'il y a entre les spirites et les dormeurs profonds : c'est que l'on a remarqué dans la veille, chez ces derniers, des faits ressemblant à ceux des apparitions spirites. Maintes fois, des somnambules éveillés, en pensant à leurs endormeurs ou à d'autres personnes, les ont vu apparaître devant eux, en ont reçu des réponses, et l'on a eu même ensuite de la difficulté à les convaincre qu'ils sortaient d'un songe : autre démonstration encore de la ressemblance frappante qu'il y a entre les médiums en accès et les rêveurs somnambules[1].

Le spiritisme n'est donc, dans son origine, que le culte de certains hommes qui, par un exercice de contention de l'organe de la pensée renouvelé souvent, tombent dans un état analogue à la rêverie du sommeil ordinaire ou profond. Ce culte est basé sur des révélations faites par des esprits que l'on a supposé être la cause interne du mouvement circulaire des tables. On les a d'abord évoqués dans ces meubles après avoir convenu d'un langage par signes ; langage d'évolution auquel ces êtres aériens se soumettaient de bonne grâce. Puis, on s'est aperçu qu'une personne pouvait, seule, avoir le privilège de faire parler ces êtres invisibles par l'organe d'un objet quelconque sur lequel on appuie les doigts ; enfin, l'on a fait la découverte d'un large point de doctrine existant déjà en dogme étroit dans toutes les théogonies, à savoir : que les esprits et autres puissances surnaturelles bienveillantes, que l'on n'avait vu se mettre en rapport qu'avec les réformateurs

[1] Voy. : *Physiologie du magnétisme*, par Charpignon, p. 413.

et des hommes parfaits, tels que : les prophètes et les saints extatiques, peuvent descendre à la voix du premier venu, dans un objet et, à plus forte raison, dans le propre corps de celui qui leur en fait la prière ou l'injonction pour en être inspiré et en recevoir la science des choses célestes. Dans l'inconscience où il est d'être la cause de phénomènes physiques, résultats de pensées qui lui sont propres et qu'il s'objective, le spirite, pour expliquer ces phénomènes, admet donc l'existence d'esprits invisibles venant répondre à sa voix ; et finalement, comme nous allons le voir, il est conduit à se sentir absorbé par ces êtres hypothétiques.

Le spiritisme est réellement en principe la révélation mise à la portée de tout le monde ; c'est la révélation directe remplaçant les révélations du passé, basées sur l'autorité de quelques hommes et la tradition. De même que les autres religions, il s'appuie, mais plus généralement, sur des inspirations dont la véracité est attestée aussi pour ses adeptes par des preuves sensibles. Il est difficile de déraciner en ces hommes la croyance à ces preuves ; tant les idées remémorées qu'ils suscitent ressemblent à des choses réelles. C'est parce que les spirites tombent dans un rêve analogue à celui des dormeurs qu'ils peuvent ainsi s'objectiver, dans des êtres supposés, leurs inspirations et leurs créations fantastiques [1].

[1] Des savants distingués : Croockes, en Angleterre, et Paul Gibier, en France, ont attesté avoir remarqué, à ce sujet, chez quelques médiums, des phénomènes insolites et étranges qui ne seraient pas dus aux causes que nous signalons ; ce qui les a conduits à attribuer ces phénomènes à une cause psychique, à une cause pensante d'un autre ordre. N'ayant pas rencontré de pareils sujets, nous nous abstenons de former un jugement, et nous restons dans le doute philosophique.

CHAPITRE V

PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES, D'ORIGINE HYPNOTIQUE, ATTRIBUÉS A DES CAUSES SUPPOSÉES

POSSESSIONS

Nous avons expliqué, dans le chapitre précédent, de quelle manière un homme raisonnable est conduit à attribuer à une puissance surnaturelle et extérieure à lui, certains faits réels qui sont son ouvrage et dont il ne se croit pas l'auteur. Dans l'incapacité où il tombe de saisir avec conscience l'opération double de son esprit et les mouvements consécutifs à ses efforts musculaires, pendant des états analogues au sommeil, cet homme, insensiblement et avec une logique rigoureuse, est amené à imputer à un esprit des phénomènes dont il est le promoteur à son insu. C'est par des déductions semblables basées sur des faits mal interprétés, précisément parce qu'ils étaient dans un état de passiveté analogue à celui des spirites, que des fondateurs de religion, des philosophes, des magiciens et autres hommes passifs et impuissants à faire effort pour se saisir comme cause volontaire de leurs sensations, de leurs idées et de leurs actes, conclurent à des êtres surhumains : Dieux, Anges, Génies. Démons familiers, etc., agissant sur eux-mêmes,

leur parlant et se servant d'eux, pour révéler à leurs semblables des choses vraies et utiles à leur bonheur dans ce monde et dans l'autre. De là, des livres sacrés, des traités philosophiques, des grimoires, etc. ; conséquence de leurs pensées qu'ils s'objectivèrent comme étant la parole des esprits qui les dictaient par leur intermédiaire. Mais il est un autre mode de révélation : c'est celui qui se fait par des hommes se croyant au pouvoir d'êtres surnaturels. Nous allons dire quelques mots de ces possédés que nous croyons sains d'esprit. Ils se présentent sous deux types : les uns prétendent être sous la puissance de bons esprits ; les autres, sous l'influence de mauvais. Il est encore d'autres possédés ; mais ce sont des malades, nous ne nous en occuperons pour ainsi dire pas, nous ferons presque exclusivement des réflexions sur ceux qui tombent en somnambulisme ou dans des états analogues, lesquels, par conséquent, malgré des conceptions délirantes, jouissent pourtant de leur raison.

Les possédés des bons esprits sont plus rares que les possédés des esprits malins. La raison en est qu'avec le sentiment de justice, placé au fond de la conscience de chacun, on est conduit plus naturellement à attribuer à un être immoral l'esclavage de son corps et le vol de son âme. Ce sont principalement les extatiques religieux qui présentent cette espèce de possession. Ces possédés furent assez communs dans l'antiquité ; mais maintenant ils le sont beaucoup moins. A part quelques prophètes des Cévennes, se croyant au pouvoir du Saint-Esprit, nous n'en avons découvert qu'un seul de très remarquable dans l'époque moderne, c'est Michel Vintras, fondateur d'une Église : l'œuvre de la miséricorde. Par lui on peut juger des autres.

Ce n'est plus une puissance surnaturelle objectivée qui

fait des révélations ; c'est mieux : Vintras est le vase d'élection du prophète Elie ; il en est la seconde incarnation. Aussi, sa mission est-elle d'agir sur la nature et de prophétiser. Dans ses prédictions, dont nous avons eu un manuscrit entre les mains, l'on retrouve le genre sombre des prophètes bibliques. Ses adeptes, heureux d'appartenir au petit nombre qui ont eu la grâce de le connaître, ne l'approchent qu'avec un profond respect et ne le traitent, entre eux, que du nom de prophète. Cet homme, prototype du révélateur, est un véritable somnambule. Il est presque toujours pris de ses accès dans la première partie de la nuit ; tout le temps de leur durée, il reste isolé et, dès qu'il en est sorti, il ne se souvient plus de rien. Pour cette dernière raison, lorsqu'il est entendu par des disciples, dont quelques-uns veillent toujours sous le même toit afin de recueillir ce qu'il dira, on se hâte d'approcher et de transcrire ses discours. Il est à remarquer que cette tournure d'esprit, de se croire agissant par le souffle d'un être surnaturel bienveillant, que l'on a en soi, se rencontre, parfois, chez les somnambules très concentrés. C'est là, chez ces derniers, en outre des accès dans lequels ils tombent parfois, un autre point de rapport qui leur est commun avec des extatiques religieux ; et on les reconnait tout d'abord en ce qu'une fois endormis, ils parlent à la troisième personne.

Mais ce n'est pas rien qu'avec des êtres bienfaisants que les hommes, pendant la détente de leur attention, se sont crus sous l'influence d'esprits supérieurs. Les idées préconçues de puissances bonnes et mauvaises dont on a peuplé le monde les ont, selon leur prédominance, portés à se croire, tantôt, mais rarement, sous la direction des premières ; et tantôt, et le plus souvent, sous la direction des secondes ; de là donc aussi les possessions par les êtres nuisibles: génies mauvais, anges déchus, gnômes,

farfadets, esprits lutins, etc. Il nous reste de nombreux documents sur des possédés de ce dernier ordre, nommés sorciers, pauvres malheureux qui ont couvert les bûchers de la sainte inquisition et dont les types, les croyances populaires aidant, ne sont pas encore disparus parmi nous [1].

Les accès des sorciers arrivaient plus ou moins régulièrement dans le cours du sommeil. Pour être plus sûrs de les déterminer, ils se frottaient avec des pommades narcotiques avant de s'endormir. Il est probable que les accès produits étaient alors plutôt dus à la suggestion qu'ils s'en faisaient qu'aux onguents employés. On remarquait, avec effroi, que dans leurs rêves, ils étaient insensibles aux coups, aux piqûres, aux brûlures [2]; aussi fût-il admis, en procès de sorcellerie [3], que l'insensibilité est un signe de pacte avec le diable. Mais, ce qui confirmait alors les législateurs ignorants de cette époque dans les idées que ces rêveurs étaient de grands coupables, c'est que, revenus à eux, on en trouvait qui racontaient les séances du sabbat, les danses lascives, les orgies et les scènes dégoûtantes auxquelles les démons les avaient conviés et où ils s'étaient rendus à cheval sur un manche à balai. Il y en eut qui affirmèrent avoir vu au sabbat des personnes de leur connaissance, ce qui n'était guère rassurant pour les malheureux dénoncés aux juges de ces temps d'ignorance ; d'autres s'accusèrent, avec bonne foi, d'avoir assassiné des personnes encore vivantes [4].

[1] En 1810, dans les écoles de Rome, on argumentait encore sérieusement pour savoir si les sorciers sont fous ou possédés. (Voy. *Des sciences occultes*, par Salverte, p 293.)

[2] Voy. *Des sciences occultes*, par Salverte, p. 284.

[3] *Des sciences occultes*, par Salverte, p. 293.

[4] *Des sciences occultes*, par Salverte, p. 290.

Cette naïveté de conviction, ces descriptions de choses impossibles, ces affirmations ridicules, ces aveux insensés ne sauvèrent pas pourtant les sorciers. À peine s'il s'éleva quelques voix pour dire timidement que ces gens-là étaient des hallucinés et on les brûla sans aucune miséricorde. Pour nous, la morale à tirer des confessions des sorciers, c'est qu'il ne faut pas toujours croire à des témoins qui se font égorger. Un seul caractère distingue les accès de ces rêveurs des accès somnambuliques, c'est que le plus grand nombre se souvenait de leurs songes. La cause en est, en outre des impressions vives de leurs sensations remémorées, qu'ils se mettaient en état de partir au sabbat avec l'idée de se rappeler de leurs faits et gestes pour se défendre, dans le cas ou ils seraient traduits devant la justice sous le coup de laquelle ils n'étaient que trop [1].

Ce qui confirmait encore dans la croyance à la possession des sorciers, après leurs témoignages et les signes physiologiques que l'on observait en eux; c'est que, lorsqu'ils étaient soumis aux plus violentes tortures, il s'en trouvait qui, tombant dans une situation d'esprit analogue à celle qu'ils avaient dans leurs accès, demeuraient tranquilles jusqu'au milieu des flammes et défiaient en riant leurs bourreaux [2]. Cette insensibilité et ce calme en face des tourments et de la mort avaient aussi été le partage des chrétiens qui mouraient pour leur croyance. Eh bien! malgré ce rapprochement qui devait amener des doutes sur l'état des sorciers et éclairer la justice sur leur compte ; on peut lire dans le fameux réquisitoire des inquisiteurs, par N. Eymeric, que les mêmes juges, qui attribuaient à une intervention divine l'insensibilité des martyrs de leur foi, imputaient à des sortilèges dont

[1] Voy. *Traité du somnambulisme*, par A. Bertrand, p. 81.
[2] *Des sciences occultes*, par Salverte, p. 275.

usaient les sorciers accusés, l'insensibilité et l'impassibilité de ces derniers au milieu des tortures [1].

Il est encore un point commun sous lequel il est utile d'examiner les possédés des bons comme des malins esprits : les uns et les autres se croyaient les organes d'êtres surhumains et ils pensaient presque tous avoir la mission d'agir sur les autres hommes et sur la nature. Aussi, si d'un côté, au nom de celui qui était en eux, on a vu des extatiques religieux faisant des révélations, prophétisant et opérant des miracles pour confirmer la vérité de leurs paroles; si ces thaumaturges, pleins de foi, pratiquèrent l'affirmation avec une conviction profonde, conviction qu'ils transmirent à leur entourage et qui les rendit de véritables endormeurs sans le savoir; d'un autre côté, il en fut de même des sorciers. Ceux-ci, se croyant la mission de faire le mal par ordre de Satan, jetaient des maléfices, prononçaient des imprécations, des menaces sous des formules obscures et avec des pratiques bizarres : pratiques telles que l'envoûtement et le nœud de l'aiguillette, lesquelles avaient un sens aux yeux du vulgaire et aux leurs. Et l'on croyait à la puissance malfaisante de ces hommes; car ils opéraient des miracles en mal comme les extatiques religieux en opéraient en bien. Leurs chefs-d'œuvres furent nombreux et se sont prolongés jusqu'à nos jours.

Récemment encore, de Mirville a été l'historien des aventures du presbytère de Cideville où, par l'intermédiaire du berger Thorel, l'esprit diabolique de Voltaire a produit de si grands remue-ménages. C'est que, par la suggestion, les thaumaturges extatiques et les thaumaturges sorciers mettaient les personnes impressionnables dans un état de l'attention tel, qu'ils les amenaient à

[1] *Des sciences occultes*, par Salverte, p. 275.

percevoir et à accepter ce qu'ils leur affirmaient; de là, des croyances absurdes, des tourments moraux, des visions, des maladies imaginaires, des guérisons, etc., selon l'idée dont s'étaient frappés les individus mis en charme par eux. Ce principe de l'action du moral sur le physique, que nous trouvons employé empiriquement par les possédés, n'est plus aujourd'hui un secret pour personne. Il n'en était déjà plus un du temps de N. Venette[1], où les bûchers fumaient encore sous la cendre. Il raconte que, pour produire les effets du malin esprit, il lui suffit une fois de plaisanter. Il promit, en riant, à un futur marié qu'il lui nouerait l'aiguillette. Celui-ci le crut, fut obsédé de cette menace et resta impuissant près d'un mois. De l'observation de mésaventures aussi plaisantes, et il y en eut beaucoup, il a toujours été possible de conclure que les mille et une souffrances de ceux qui étaient sous puissance de sorciers étaient purement imaginaires; mais le fanatisme a des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne pas entendre.

Les possédés à accès analogues aux accès somnambuliques dont nous nous occupons particulièrement dans ce chapitre, sont-ils des fous, ainsi qu'on est généralement porté à le penser ? Par cela seul qu'ils ont des accès pendant le sommeil et que le sommeil est consenti, réparateur, limité, physiologique en un mot, ils n'ont rien de commun par ce côté avec les véritables aliénés. C'est exclusivement par leurs rêves qu'ils ressemblent à ces derniers, rêves dont ils ne peuvent se désillusionner lorsqu'ils sont éveillés. Ils croient alors avoir réellement assisté aux scènes invraisemblables du sabbat.

Ce caractère de la folie, ou plutôt cette particularité de ne pouvoir plus se détromper des erreurs de certains

[1] Voy. *Génération de l'homme*, 1766.

songes n'est pas, chez les possédés et même chez quelques autres rêveurs, le signe certain, infaillible de l'aliénation mentale. Nous avons la certitude que, si les rêves des dormeurs, par leur côté étrange, coïncident avec des scènes en harmonie avec les croyances et les préjugés de la société dont ils ont sucé les principes; ces dormeurs, pour peu que leurs sensations centrifuges soient vives, sont devenus incapables de séparer les scènes purement psychiques de leurs songes, des scènes qu'ils supposent devoir se passer quelque part et à l'existence desquelles ils croient profondément. C'est qu'il n'y a plus alors, dans leur esprit, de solution de continuité évidente entre leurs pensées de la période passive et celles de la période active de la vie : ces pensées s'enchevêtrent et n'ont plus qu'une même couture. Au contraire, leurs créations imaginaires sont, pour eux et pour leur entourage, une preuve confirmative des croyances établies. Il en est, dans ces cas, des hommes qui prennent ainsi leurs rêves pour des vérités, comme il en est des somnambules éveillés qui ajoutent créance à leurs dons merveilleux. A-t-on jamais regardé, comme atteints d'aliénation mentale, les somnambules artificiels convaincus, après réveil, d'avoir été saturés de fluide, ou inspirés d'un esprit, ou doués d'une lucidité extraordinaire? A-t-on rangé, au nombre des fous, les somnambules ne doutant pas qu'il leur est possible de savoir ce qui a lieu sur le globe terrestre et sur les autres planètes du système solaire? En ce que, de bonne foi, ils accordent leurs actes de la veille avec leurs rêveries transcendantes et attendent, avec certitude, le résultat de leurs ordonnances médicales et de leurs prédictions, ces rêveurs sont-ils fous? Non, parce que, sortis de leurs accès, ils partagent avec leur entourage une erreur commune dont ils ne peuvent, par conséquent, se défendre.

Notre opinion, à ce propos, ne repose pas seulement sur des déductions théoriques, elle s'appuie encore sur l'observation. Notre somnambule Loué [1], nourri dans la croyance religieuse aux esprits et à leurs manifestations possibles et confirmé, du reste, dans cette conviction par notre affirmation, ne put s'empêcher d'admettre la réalité d'une apparition qu'il s'était suggérée [2]. Cet homme qui, dans tout autre cas, s'était détrompé de ses visions, fut incapable de repousser cette dernière. Si ceux qu'il fréquentait et lui, avaient toujours cru à la possibilité des apparitions, comment, devenu acteur dans une scène de ce genre, ce rêveur ne l'aurait-il pas regardée comme vraie ; d'autant plus qu'il était du nombre de nos somnambules dont les songes présentaient, en souvenir, les caractères sensibles de la réalité objective ?

Si les somnambules et autres rêveurs semblables, prenant leurs songes pour des réalités, lorsqu'ils s'adaptent à leurs convictions et à celles des personnes qui les environnent, ne sont nullement fous; les possédés extatiques religieux ou sorciers, nous parlons de ceux qui étaient pris d'accès nocturnes avec isolement des sens et sensations remémorées très vives, ces possédés étaient-ils de véritables fous? Encore moins.

Les possédés, quels qu'ils soient : personnages pieux, d'un côté, sorciers, etc., de l'autre, étant des rêveurs à accès analogues au somnambulisme, malgré les erreurs où il tombent, sont aussi sains d'esprit après réveil que les somnambules. C'est notre entière conviction.

[1] Voy. plus haut 2e partie, chap. IV.

[2] Les possédés à accès nocturnes sont devenus rares. Les somnambules essentiels les ont remplacés. La nature des accès observés de nos jours est restée toujours la même, parce que le fond de l'homme ne change pas, mais la nature des rêves a changé avec les idées. La croyance à la possession étant moins vivace, on ne rencontre presque plus de possédés.

Et cependant, quant à ne parler que des sorciers : ces visionnaires avaient des conceptions délirantes dont ils demeuraient convaincus, des idées fixes qu'ils conservaient toujours et en vertu desquelles ils agissaient avec une impulsion irrésistible ; leurs convictions restaient même inébranlables ; car ils avouaient leur participation au sabbat, leurs rapports avec les démons, soient qu'ils fussent soumis à la torture, soient qu'ils fussent attachés sur le bûcher.

C'est que, pour juger si des individus, dont on examine les actions, sont fous, il faut, comme nous l'avons dit, tenir compte du milieu où ils vivent, des idées qui y sont reçues et forment atmosphère autour d'eux. Dans les temps anciens, et principalement au moyen âge, la croyance en la possession était générale. Aussi, les sorciers apparaissaient nombreux dans cette dernière époque où l'Église, omnipotente et héritière des superstitions du passé, tenait les peuples en tutelle et avait le monopole des pensées. Cette vaste organisation autocratique sur les esprits admettant comme une vérité; non-seulement ce qui était révélé pendant l'état extatique des prophètes et des saints; mais aussi que, dans le même état, des hommes tombaient au pouvoir de Satan et devenaient ses organes ; il arrivait que ces erreurs rejaillissaient nécessairement sur la masse des fidèles et en étaient acceptées. En ces temps de barbarie, la science, sous l'autorité de l'Église, connaissait les caractères organiques et moraux, indices certains de la présence des démons dans le corps des possédés ; la justice, soumise à son droit canonique et à ses doctrines, rendait, preuves en main, des arrêts en faveur de ce singulier droit public; et enfin, le bras séculier, pour sauver l'œuvre de Dieu compromise et la société menacée, exécutait sans pitié les sentences judiciaires prononcées.

Du moment que le clergé, incapable de réfléchir, imposait ses idées, fruits des superstitions des âges; du moment que la science, la justice, le pouvoir temporel, tout ce qui formait l'élite de la société, s'inspirant du pouvoir spirituel, croyait naïvement à la sorcellerie ; comment de misérables rêveurs, imbus des préjugés répandus dans les masses, auraient-ils pu se défendre de croire à leurs conceptions délirantes, quand une pareille erreur était une erreur commune? Lorsqu'il a fallu plusieurs siècles de libre examen, de travaux scientifiques et de discussion pour détruire l'idée absurbe de la possession dans quelques classes de la société seulement; voudrait-on, qu'au milieu des ténèbres du moyen âge, des hommes du peuple se fussent débarrassés eux-mêmes de la conviction qu'ils avaient de leur possession, de leurs visions, en apparence réelles, et de leur pouvoir diabolique, souvent confirmé par des faits; qu'ils fussent plus sages que les sages de ce temps-là.

Si les possédés à accès, qui se croient une mission en bien ou en mal, ne sont pas plus fous que les somnambules artificiels convaincus aussi eux-même d'avoir des pouvoirs surnaturels: les spirites qui, à l'exemple des sorciers et même de quelques somnambules, se procurent volontairement des accès analogues au somnambulisme, accès avec visions dans le sens de leurs convictions et des idées reçues autour d'eux, ne sont pas non plus atteints d'aliénation mentale. Il faudrait, pour que les uns et les autres pussent être déclarés aliénés, que leur état passif durât toujours, qu'ils fussent dans une détente habituelle de l'attention. On doit le dire, si les sorciers, si les spirites ne sont pas fous, ils sont en train de le devenir par l'effet trop souvent répété de l'état où ils se plongent avec avidité. A force de tendre le ressort de leur attention, ce ressort finit par se relâcher ; l'état passif devient

continu, et de la folie physiologique ils passent dans la folie morbide.

Ce que nous venons d'émettre concerne les possédés à accès, non aliénés. Il en est d'autres qui sont déjà de véritables malades et que nous ne pouvons passer sous silence. Nous les nommerons possédés passifs, par opposition aux précédents. L'impulsion d'agir, que les possédés actifs puisent dans un effort volontaire de la veille, ceux-ci l'ont perdue; ils ne s'attribuent ni pouvoir, ni mission. L'église avait déjà su faire une différence entre ces deux classes de possédés à accès; elle laissait brûler les sorciers et exorcisait les autres, comme étant non-seulement moins dangereux ; mais encore moins conscients de leurs actes.

Le type des possédés passifs a été retrouvé, dans ces derniers temps, à Morzines, en Savoie [1]. Une constitution lymphatico-nerveuse, la cachexie scrofuleuse, l'anémie avec complication d'hystérie et d'hypocondrie ; telles étaient les bases sur lesquelles s'étayaient ces possessions. L'épidémie se propagea par imitation, preuve de la passiveté habituelle des malades. Ils étaient sujets à deux sortes d'accès arrivant à toute heure, et surtout pendant le jour, sous l'influence de la plus minime excitation. Dans les uns, ils croyaient parler sous le souffle du diable ; dans les autres, véritables attaques convulsives épileptiformes, ils s'agitaient en prononçant des paroles inintelligibles. Ces dernières crises arrivaient tout d'un coup ou succédaient aux premières. Dans leurs accès, les malades restaient plus ou moins isolés de tous les sens, leur peau était insensible et presque tous ne gardaient aucun souvenir de ce qu'ils avaient fait ou dit. La nature épidémique

[1] Voy. *la relation* du Dr Constans, Adrien Delahaye, 1861, et les *Annales médico-psychologiques*, année 1865, p. 400 : article du Dr Kuhn.

des possessions, indice d'une grande passiveté d'esprit, l'absence de l'action de la volonté sur la venue des accès et leur invasion subite, l'heure inusitée où arrivaient ces accès, et qui n'était pas le temps du sommeil, prouvent que les possédés passifs sont des malades, même déjà sur la pente de l'aliénation mentale.

CHAPITRE VI

PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES, D'ORIGINE HYPNOTIQUE, ATTRIBUÉS A DES CAUSES SUPPOSÉES

APPARITIONS ET AUTRES HALLUCINATIONS

Après les rêveries que les inspirés se renvoient comme venant d'êtres supérieurs; après les phénomènes que les possédés développent sur des personnes mises en charme à l'aide d'une suggestion empirique de leur part; ce sont les hallucinations et, particulièrement, les apparitions chez des hommes sains d'esprit qui, parmi les choses de l'ordre des songes, ont le plus contribué à la croyance au surnaturel. Les visions ont marqué jusqu'à nos jours les étapes de l'humanité vers la civilisation; mais, à mesure que les siècles ont passé, ce n'est plus que dans les classes illettrées et superstitieuses ou les conciliabules des sectes mystiques que l'on y a ajouté foi. Elles se développent dans un des états analogues au sommeil et pendant le sommeil même, et elles sont le produit de l'afflux de l'attention sur des idées-images. Ordinairement, lorsque les idées remémorées sont prises par les visionnaires pour des sensations réelles, elles sont accompagnées d'émotions.

Les apparitions, etc., sont individuelles ou collectives ; ou bien encore elles naissent d'elles-mêmes ou à la suite d'une suggestion étrangère.

J'ai eu l'occasion de rencontrer un certain nombre d'hommes possédant toute leur intelligence qui, isolément et par une affirmation insciente dans le sens de leurs désirs, s'étaient donné le spectacle, même étant éveillés, de la vierge, des saints, des morts, etc., et qui en restaient convaincus. C'étaient des hommes à représentation mémorielle vive; c'étaient des Balzacs ou des Talmas; mais ignorants, mais bercés dans la croyance aux apparitions merveilleuses et ne pouvant se désillusionner par cela même. De tels phénomènes étaient pour eux la confirmation des idées dont ils étaient pénétrés, bien qu'ils ne fussent que les signes remémorés de leur pensée sur des personnages à l'existence et à la résurrection possibles desquels ils croyaient d'avance de toute leur âme.

C'est dans les livres sacrés, base des religions, que l'on trouve le plus d'exemples de visions individuelles se manifestant, surtout de nuit, dans le sens des idées dont se bercent ceux qui les éprouvent. Autrefois, on ajoutait une grande importance à ces hallucinations; elles étaient des preuves du monde surnaturel, des avertissements d'en haut. Même chez les Juifs, on comptait par centaines les bons et les mauvais prophètes, les voyants et les pythonisses, et ces hommes hallucinés avaient une grande influence sur les destinées de ce peuple. Non-seulement l'on en rencontrait parmi eux prophétisant, distinguant et interprétant des signes, ou comme nos somnambules, embrassant du regard les régions les plus éloignées, etc.; mais, pour chacun en particulier, il y avait une révélation par la signification des rêves dont on se faisait expliquer les signes plus ou moins imagés. On suivait plutôt les interprétations des chimères du sommeil que les conseils directs de la raison. On dirait même que l'histoire légendaire des peuples primitifs est la manifestation d'actes inspirés par des visionnaires.

Dans l'antiquité payenne, les hallucinations du sommeil et de la veille, chez les hommes sains d'esprit, eurent une grande importance et furent le point de départ de règles de conduite pour ceux qui les éprouvèrent. Plus avancés sous ce rapport que les peuples dans l'enfance, les idolâtres possédèrent même l'art de susciter des visions. Avec la tiédeur des croyances succéda à la foi naïve, chez les plus instruits, un charlatanisme religieux éhonté. Les prêtres, les philosophes, les magiciens, etc., gens réputés pour avoir de l'empire sur les puissances personnelles que l'on croyait employées au gouvernement du monde, pratiquèrent l'affirmation sur une grande échelle et souvent avec succès. Ils évoquèrent les dieux, les génies, les morts, etc. ; ils les firent voir tels qu'on les supposait et donnèrent ainsi aux croyants la preuve illusoires de leurs rapports avec les êtres surnaturels.

Les lieux les plus favorables aux visions furent les temples. Les cérémonies du culte, le son des instruments, l'odeur des aromates, la richesse éblouissante des décors et par dessus tout, les déclamations suggestives des prêtres contribuèrent au développement de cette surexcitation de l'esprit où l'attention, s'accumulant sur une idée-image, la fait percevoir comme réelle ; il n'y manque que l'objet de la perception. Lorsque les dieux évoqués paraissaient, c'était pour annoncer des guérisons ou donner des conseils judicieux, et il en résultait souvent un bien pour ceux auxquels ils s'étaient montrés. Pour être plus sûr de se mettre en rapport avec eux ; car les visions pendant la veille étaient rares dans les lieux consacrés à leurs cultes, on y allait dormir ; les dieux apparaissaient en songe, guérissaient les malades endormis ou répondaient aux demandes qu'on leur adressait. Mais les apparitions, pendant le sommeil, n'étant encore que le privilège d'un petit nombre, il y avait dans le sanctuaire des temples, des

prêtres faisant l'office de somnambules et chargés de s'endormir pour les fidèles incapables de voir et d'entendre les divinités de ces lieux ; et, ces habitants de l'Olympe descendaient à leur ordre et leur transmettaient les réponses demandées. Il ne faut pas se figurer que la foi dans les dieux bienfaisants était tiède ; les fervents étaient nombreux et les miracles fréquents ; la preuve en est que l'on conservait dans les édifices sacrés, des tables de marbre où étaient relatées les guérisons miraculeuses, ainsi que de nos jours, dans le même but, l'on garde avec soin des crosses et des ex-voto suspendus aux murailles des églises. Ces cures, réputées merveilleuses, n'étaient que des effets de l'attention s'accumulant sur une idée et modifiant l'organisme dans le sens de la pensée formulée ; mais alors on n'y regardait pas de plus près que de nos jours.

Non-seulement, on provoqua des apparitions dans les temples ; mais des hommes habiles eurent aussi l'art de les faire naître empiriquement en dehors de leur enceinte. Des psychagogues rendirent visible l'ombre de Cléonie à Pausanias. Lactance parle des magiciens qui au troisième siècle, faisaient apparaître les morts. Mercure, le plus adroit de tous, avait trouvé le secret de fasciner la vue des hommes, au point de rendre des personnes invisibles (hallucination négatives) ou de les faire apparaître sous des formes différentes. Simon, le magicien, produisait le phénomène qu'un autre homme lui ressemblât tellement, que tous les regards y fussent trompés. Cratisthène faisait voir des feux qui semblaient sortir de lui et jouir d'un mouvement propre. Il mettait en œuvre d'autres visions pour forcer les hommes à lui confesser leurs péchés. Appolonius fit apparaître l'ombre d'Achille et eut une entrevue avec elle [1].

[1] Voy. *Des sciences occultes*, par Salverte, p. 201 et suiv.

Les chrétiens héritèrent des mêmes prédispositions aux apparitions : c'est que le fond de la nature humaine est immuable. Quels que soient les courants des croyances, les hommes apportent au service de celles qui les remplacent, les mêmes organes et les mêmes facultés mentales. Les vies des saints sont remplies d'apparitions. Celles de saint Antoine donnent la main à celles de la Salette, etc., et s'y relient par une chaîne non interrompue. Les chrétiens pratiquèrent même l'art de faire revenir les morts. L'empereur Bazile, le Macédonien, par l'effet des prières du pontife Théodore Santabaren, célèbre par le don des miracles, revit l'image du fils chéri qu'il avait perdu, accourir à lui magnifiquement vêtu et monté sur un cheval superbe. A peine se fut-il jeté dans les bras de son père qu'il disparut[1].

Avec la renaissance, revint l'art empirique des anciens. Dans un verre d'eau, on fit voir à Marie de Médicis ce qu'elle désira. Au duc d'Orléans, on montra l'avenir dans une carafe. Le juif Léon et Cagliostro firent apparaître les morts, l'un dans son prétendu miroir constellé, et l'autre, grâce à l'art de fasciner qu'il possédait au suprême degré.

Les magnétiseurs modernes, Dupotêt en tête, se font fort de ressusciter la magie ; ils rendent des personnes invisibles et font apparaître celles qui sont absentes. Cette prétendue magie n'est pas difficile. J'ai fait moi-même revenir l'ombre des morts et la Vierge aux yeux de personnes éveillées très impressionnables, par une simple affirmation. Quelques instants après qu'elles avaient regardé le point où je leur faisais diriger les yeux et où j'annonçais que devait se manifester le phénomène ; leur attention, d'autre part, s'accumulait sur l'idée dont elles

[1] Voy. *Des sciences occultes*, par Salverte, p. 208.

se représentaient l'image à la mémoire, et elles éprouvaient une sensation centrifuge analogue à une impression perçue moins l'objet; le phénomène était le même que si elles avaient perçu une sensation véritable; seulement il se produisait en sens inverse. Dans ces cas, comme chez les somnambules, par suite du cumul et de l'arrêt de l'attention sur une idée, le corps tombait en catalepsie et les sens dans l'isolement; la respiration devenait haletante, la figure prenait un aspect sérieux et les yeux, fixes et immobiles, étaient comme suspendus à la vision. Toutes, d'après leurs aveux, eurent des hallucinations vraies, mais elles ne crurent pas à leur réalité objective, sachant que ni les témoins de la scène, ni moi n'y ajoutions foi.

Parmi les manifestations particulières d'êtres habituellement invisibles, il en est une qui était plus fréquente autrefois que de nos jours. C'est celle des démons qui, pendant le repos de la nuit, viennent inciter des personnes pieuses au péché de la chair et même abuser d'elles de la façon la plus indigne. Elles gardent une conscience nette des instigations du tentateur et des hallucinations tactiles qu'elles ont éprouvées. Ces personnes ne sont le plus souvent que des hystériques se souvenant de leurs accès, ou des somnambules se rappelant de leurs rêves, sans doute parce que les uns et les autres ont ressenti alors de trop vives impressions. Comme elles ne mettent pas de différence entre les sensations remémorées et les sensations réelles, elles restent convaincues de la vérité de leurs apparitions; non par ce qu'elles ne pourraient se persuader du contraire ; mais toujours par cette raison, qu'en matière de préjugés reçus, la croyance d'un seul ou de quelques-uns n'est que la compagne de la croyance commune; pour corriger ces rêveurs, il faudrait corriger le public, ou ceux qui entretiennent ses opinions erronées. On appelle incubes et

succubes les esprits malins qui profitent du sommeil pour surprendre les dormeurs et les soumettre à un commerce impur. Jadis les rêves où l'on recevait de pareilles visites étaient nombreux, parce que l'on attribuait aux démons plus de puissance qu'aujourd'hui. S'il y a plus d'incubes que de succubes, c'est qu'il y a plus de femmes croyantes que d'hommes et qu'elles sont peut-être plus prédisposées que ces derniers aux rêves somnambuliques ou à des accès analogues.

J'ai pu, par hasard, me rendre compte de la manière dont agissent les démons de la luxure. Mon somnambule Loué, profitant de la faculté qu'il avait acquise d'évoquer les ombres, s'avisait parfois de faire arriver dans son lit la femme qui lui plaisait le plus. Il la sentait à ses côtés, lui témoignait sa flamme et, au réveil, il lui restait le souvenir d'avoir passé des instants aussi délicieux que si son bonheur eût été partagé. Seulement, cet homme savait son plaisir fictif. Pour lui, il n'était possible qu'aux morts seuls, êtres jouissant du privilège de l'ubiquité, d'avoir réellement la propriété de revenir ainsi.

Mais c'est surtout, lorsque les hommes sont en grand nombre, que la force créatrice de la pensée est susceptible d'être surexcitée à un haut point. Si leur conviction est commune; si surtout un sentiment puissant s'empare d'eux, ils s'influencent réciproquement par une mutualité d'affirmation, et leur faculté de représentation mentale s'exalte au dernier degré; il suffit alors que l'un d'entre eux ait l'idée d'une apparition, pour que l'objet en devienne visible en apparence à tous. Jusqu'à présent, c'est le sentiment religieux qui a le plus souvent accompagné les hallucinations collectives. Ces phénomènes sensitifs ont marqué les religions en voie de formation, les persécutions, les guerres saintes.

Tout en tenant peu de compte de la vérité des récits

légendaires embellissant le berceau des sectes naissantes, on ne peut s'empêcher d'admettre que l'hallucination collective n'ait joué un rôle important au milieu des adeptes rassemblés d'un nouveau culte. Par exemple, ce n'est pas sans raison que l'on attribue à Mahomet d'avoir fendu la lune en deux et d'avoir fait rebrousser chemin au soleil. On dit de lui que, bien que de taille moyenne, il paraissait toujours dépasser les autres de la tête ; son visage était resplendissant de lumière ; on entendait les pierres, les plantes et les arbres parler au prophète et l'on voyait ces derniers s'incliner pour le saluer. Des animaux, tels que les gazelles, les lézards, les loups causaient à Mahomet et le chevreau, même rôti en entier, lui adressait la parole, etc. [1]. Des phénomènes de ce genre sont-ils autre chose, dans leur réalité, qu'un jeu des forces nerveuses, jeu semblable à celui qui amena les apparitions de Cagliostro dans les loges maçonniques, ou qui fait surgir encore l'ombre des trépassés dans les cercles spirites?

Et les guerres qui ont accompagné l'établissement de l'islamisme, et la guerre sainte des Croisades déjà plus rapprochées de nous, n'ont-elles pas été marquées d'hallucinations collectives en harmonie avec les idées, les désirs partagés de ceux qui combattaient pour leurs croyances? D'abord, les soldats croisés aperçoivent dans les airs des signes de toute espèce. Mais une fois en Asie, les prodiges redoublent. A Dorylée, les martyrs saint Georges et saint Démétrius se battent dans les rangs des chrétiens. Au milieu de la mêlée d'Antioche, une troupe céleste, couverte d'armures, descend du ciel sous les ordres des mêmes martyrs. A la prise de Jérusalem, le bruit se répand que saint Georges, le pontife Adhémar et d'autres chrétiens morts pendant le siège, sont vus ar-

[1] Voy. *Le Koran*, traduction Kasimirski, p. 30, note.

borant le drapeau sur les tours de la Ville Sainte. Puis le jour que Saladin reprit cette cité, les moines d'Argenteuil virent la lune descendre du ciel sur la terre et y remonter ensuite. Dans plusieurs églises, le crucifix et les images des saints versèrent des larmes en présence des fidèles rassemblés[1]. Il est des temps, écrit Littré[2], où « l'on n'entend plus parler que de merveilles; tantôt les morts se montrent à la lumière et des milliers de voix certifient les résurrections; tantôt les démons ou les esprits entrent en communication avec les hommes, et des milliers de témoins sont là pour garantir, par leur propre expérience, ces interventions; tantôt des apparitions se manifestent, des lumières resplendissent, des sons singuliers, terribles, harmonieux se font entendre, tout cela par des dispensations que rien n'explique, sinon le miracle pour ceux qui le reçoivent. »

Les hallucinations collectives n'ont pas toujours lieu sur une aussi grande échelle. Il m'a été possible d'en suivre la filiation sur des documents concernant une secte religieuse en voie de formation, documents qui me sont tombés dans les mains et, entre autres, sur une brochure intitulée : les Mystères des temps dévoilés, par un espagnol : La Paraz. L'auteur est un homme rallié à la petite église de Vintras. Il me paraît être un adepte plein de bonne foi. On lit dans ce travail, page 57 : « Des centaines de témoins attesteraient que le prophète a souvent lu à découvert le secret des cœurs. Les parfums du ciel ont presque toujours rempli le sanctuaire[3] et, souvent même, les pièces éloignées où les croyants s'entretenaient de leur œuvre divine ; ils ont cent fois vu le corps eucharistique de J.-C. s'arracher, à la prière du

[1] *Histoire des Croisades*, par Michaud.
[2] *Préface des sciences occultes*, par Salverte, p. 53.
[3] Chapelle du prophète à Londres.

prophète, des mains de ceux qui le touchaient et qui en étaient indignes ; ils l'ont vu venir de bien loin se poser sur l'autel de l'oratoire ; ils ont vu les bougies s'allumer d'elles-mêmes devant ces espèces sacramentelles ; ils ont vu mille fois le Seigneur attester sa présence réelle par l'écoulement d'un sang palpable ; ils ont vu ce sang divin prendre sous leurs yeux la forme de cœurs.... Ils ont goûté les prémices de ce vin nouveau que le Seigneur promet pour tout le temps de son règne [1] ; nombre de fois, la coupe ou le calice du sacrifice divin s'est rempli, sous leurs regards, du nectar des cieux, et leurs lèvres peuvent dire quelles délices le ciel garde à ceux qui règneront avec Jésus. Ils ont vu le chrême divin tiré du cœur de Jésus apparaître miraculeusement sur l'autel pour la consécration d'un nouvel apostolat. » Un apôtre des plus fervents du prophète Vintras, qui a longtemps habité près de cet extatique et s'est trouvé aux réunions fréquentes des affiliés à l'œuvre nouvelle, m'a assuré que les faits merveilleux rapportés par La Paraz sont de la plus exacte vérité ; il a vu, goûté, odoré, senti, tout ce qui a frappé les sens de ses correligionnaires ; sa conviction est entière.

Mieux que jamais, je comprends que l'on meurt pour sa foi. Eh bien ! de ces prodiges, que reste-t-il aux yeux de la science ? Des hallucinations de presque tous les sens, hallucinations affectant des hommes qui prennent les idées-images remémorées de leurs rêveries pour des réalités objectives, et en augurent que, si la puissance divine les favorise de spectacles miraculeux, inconnus au vulgaires, c'est pour les encourager ainsi dans la véritable voie du salut. Et voyez comme tout s'enchaîne ici. Dès que ces sectaires sont renfermés plusieurs ensemble, leur atten-

[1] Le vin de l'Eden.

tion s'accumule sur les mêmes idées ; ils se confirment réciproquement leur doctrine et s'exaltent dans les mêmes sentiments, d'où il suit pour tous un état analogue au rêve du sommeil profond. Alors, si le prophète fait une suggestion, celle que le corps eucharistique de Jésus va s'arracher de mains sacrilèges ; tous le voient voler dans l'air et se poser sur l'autel. Et quant aux autres hallucinations, j'en ai la certitude par des documents que je n'ai pas le droit de publier, il suffit même qu'un des fidèles assure voir, par exemple, s'allumer une bougie, ou assure ressentir une odeur de parfum et trouver au vin de table la saveur du vin de l'Eden, pour que tous aperçoivent, odorent, dégustent en éprouvant les mêmes sensations spéciales.

La vision caractérisée à la fois par des idées pures, sous le rapport moral, et par des idées-images, sous le rapport physique ; celle que l'on se fait des êtres surnaturels, est le résultat d'une opération de l'esprit de l'homme qui transporte hors de lui et au-dessus de lui, ses qualités et ses défauts matériels et psychiques. Il est bon de dire encore quelques mots sur cette sorte de vision pour en expliquer l'origine première. Si elle est aujourd'hui sans une représentation mentale vive de son objet, chez le plus grand nombre des croyants, on ne saurait contester qu'elle n'ait été plus fréquemment imagée dans les premiers âges de l'humanité. C'est qu'à mesure que la science se fait, l'esprit humain se désillusionne et que, si les facultés psychiques restent toujours les mêmes, elles se mettent moins au service des idées-images auxquelles on ne croit plus avec autant d'ardeur.

Les anciens (et je n'en excepte pas les hommes de nos jours, sur lesquels les lumières de la science n'ont nullement rejailli) ; d'un côté, à la vue des spectacles splendides de la nature, de ses grandioses harmonies, de

la vie exubérante que le soleil et les pluies entretiennent sur le sol et des présents que la terre leur offrait ; de l'autre, à l'aspect de terribles catastrophes troublant l'ordre des choses : avalanches, tempêtes, orages désastreux, inondations, etc., en ont induit sans examen que ces phénomènes ont des causes personnelles volontaires. Dans leur naïve simplicité, au lieu d'étudier ces faits, de les expliquer, de les comprendre dans leur ordre logique, d'en découvrir les lois ainsi que le font les savants ; au lieu de rester dans le domaine de la raison, les anciens, se connaissant cause à l'égard des objets sur lesquels ils agissaient, ont transporté passivement cette idée de causes personnelles à tous les phénomènes qu'ils observaient. Non-seulement, ils ont objectivé cette idée pure ; mais ils l'ont appliquée de prime-saut à des êtres au-dessus d'eux, êtres leur ressemblant et dirigeant le monde selon leur volonté capricieuse. Naturellement ils les ont divisés en bienveillants et en malveillants. Ils ont ensuite créé, sous la direction de ces êtres, un élysée ou un royaume des cieux où vont les bons et un royaume des enfers où vont les méchants, et ces lieux de fantaisie, ils les ont peuplés de créatures faites à peu près à leur image. Chefs, hiérarchie sociale, gouvernement, formes corporelles, vice, vertu, etc., on retrouve toujours l'homme dans ces fictions. Ces créations fabuleuses, de même que toutes les autres, ont pris naissance suggestivement et comme un acte d'imitation ; par un mouvement automatique de l'esprit, lequel, sans se saisir actif, transporte ce qui est de l'homme hors de soi et l'y objective.

Que l'on ne pense pas que le transport de cette apparition complexe de l'homme en dehors de lui-même à été, dès le principe, une production décolorée de sa pensée ; cette apparition, réduite à cet état, n'aurait pas fait son chemin à travers les siècles. Continuellement, il s'est

trouvé des hommes importants, justes et pleins de foi, qui sont venus revivifier la croyance prête à s'éteindre du vulgaire, en disant: j'ai vu, j'ai entendu ces êtres supérieurs, j'ai conversé avec eux. La thèse que nous effleurons, déjà développée sous toutes les faces par les penseurs allemands, n'avait pas échappé aux anciens. Ils s'étaient doutés, que les êtres hyperphysiques, que l'on croit présider au gouvernement du monde, sont créés à l'image des humains, ce dont, entre autres, un de leurs philosophes fit judicieusement la remarque. On peut lire dans Montaigne [1] que « Xénophanes disait playsamment que si les animaulx se forgent des dieux comme il est vraysemblable qu'ils facent, ils les forgent certainement de mêsme seux. »

En outre de la représentation mentale que l'homme se fait en s'objectivant hors de soi ses deux aspects: le moral et le physique; il est une représentation mentale où il n'objective son être que par son côté purement abstrait; sa conception surgit de son esprit, décolorée, sans corps et, pour bien dire sans vie; les sens n'y sont plus pour rien; là, il n'y a plus d'idées-images remémorées, plus de ces sentiments vifs accompagnant des réalités sensibles, plus de poésie; il n'y apparaît plus que des idées sèches, froides et cadavéreuses, celles qui ont rapport aux purs esprits. Quand les croyances religieuses revêtent ces formes rétrécies, on peut prédire que les puissances surnaturelles, ces fantômes imagés de l'esprit humain, sont en train de s'éclipser pour ne plus revenir. Dans la réalité, cette représentation mentale, naissant chez des hommes déjà assez instruits pour rejeter le merveilleux des preuves sensibles, n'est autre chose qu'une conception d'idées abstraites, telles que: celles de puissance, de perfection,

[1] Voy. *Essais*, t. II, ch. XII.

de bonté, de vengeance, etc., c'est une vision du côté moral de soi-même moins le corps, vision dépourvue de tout élément de sensibilité et où la pensée ne reproduit aucune sensation véritable. C'est donc non-seulement une apparition moins l'objet; mais aussi moins la sensatiou remémorée; cette apparition n'est plus pourvue que de deux facteurs principaux : elle est seulement intellectuelle et volontaire. Cette hallucination métaphysique est un débris des conceptions plus humaines que d'autres se font des êtres supérieurs.

On vient de le voir, dès que l'homme se met sur le terrain de l'hypothèse et de la rêverie, il ne peut imaginer que d'après lui et la portée de son intelligence. Quoi donc, par une observation lente et réfléchie, il est extrêmement difficile de connaître, au point de vue psychique, ce que sont les animaux que l'on a sans cesse sous les yeux et qui ont tant d'analogie de structure avec l'homme ; ce n'est que d'hier, malgré les opposants de l'école de Descartes, que l'on est arrivé à savoir que les bêtes sentent, pensent et veulent ; et depuis un temps immémorial, animalcules rampants qui vous appelez métaphysiciens, vous prétendez connaître ce qui est vivant autour de nous, au-delà de ce brillant panorama de la voûte étoilée dont l'harmonie et la grandeur nous écrasent !

Certes, il y a en nous, et au-dessus de nous, dans l'immensité, de l'intelligence à dépasser toutes les conceptions, j'en suis stupéfait, mais qu'est-elle ? Nous ne le savons pas. Est-elle pur esprit ? C'est plus que douteux, puisque l'on ne connaît pas de corps impondérables et pensants sans être unis aux corps pondérables. Est-elle intimement unie à ce qui tombe sous les sens ? C'est plus que probable, mais personne n'oserait l'affirmer. Au lieu de nous bercer de croyances imaginaires; au lieu de perdre notre temps à ergoter sur des sujets

stériles et de nous bouffir orgueilleusement d'une science vaine ; nous ferions mieux de nous humilier en plongeant un regard sur notre misère et, dans notre ignorance, de répéter avec Pascal : « Si Dieu existe, il est incompréhensible ; » mais n'habillons pas de notre défroque, mesquinement et sans respect, l'intelligence révélée par ce sublime univers que nous ne comprenons pas.

La thèse de la vision de l'homme en Dieu, etc., on la trouve largement développée et profondément comprise dans un ouvrage de Feuerbach [1], où cet auteur soutient, entre autres choses, que la psychologie transcendante des êtres supérieurs, auxquels les hommes ajoutent foi, n'est que la parodie plus ou moins purifiée de la psychologie de l'homme. Et en effet, ces êtres ne sont que le produit des rêves formés à l'état passif pendant, l'enfance de l'humanité et confirmés en elle par les mêmes rêves se succédant jusqu'à nos jours. La vision continue toujours, mais aussi elle va toujours en s'amoindrissant. Les temps sont arrivés où la science enfin dissipe, comme le soleil fond les brouillards, les erreurs fruits de la passiveté ignorante des peuples. Grâce à ses pionniers, non-seulement elle dévêt le monde, si mystérieux, et ses causes, des systèmes des théories personnelles ; mais encore elle soulève quelques coins des voiles qui couvrent ses abîmes insondables. Le révélateur c'est toujours l'homme ; non le rêveur qui a des apparitions ; mais l'homme qui veille et qui travaille. Et la véritable révélation, ce ne sont pas les rêveries mensongères que les âges passés nous ont léguées par héritage et qui s'imposent par l'autorité ; c'est la révélation par la science qui nous apprend à nous désillusionner, à nous connaître, à mieux comprendre nos devoirs et nos droits ;

[1] *Qu'est-ce que la Religion?* traduction Ewerbeck. Garnier, 1850.

c'est celle qui nous fait saisir les lois de la nature, qui nous en fait découvrir les harmonies et qui nous initie à des découvertes utiles, lesquelles, s'ajoutant à celles du même genre que les générations nous ont transmises, nous permettent de devenir de plus en plus les maîtres des éléments, au lieu d'en rester sans fruit les contemplateurs passifs et ébahis.

A

(NOTE DU CHAPITRE I)

PROCÉDÉ POUR ENDORMIR

CONSIDÉRATIONS SUR SON MÉCANISME ET SES RÉSULTATS

La chose la plus essentielle, la première entre toutes, dans l'étude de ce que l'on appelle encore le Magnétisme animal, est certainement celle qui concerne les moyens d'amener la formation des états hypnotiques. Si l'on pouvait toujours et à volonté influencer qui que ce soit, n'importe dans quel moment et dans quel lieu, et surtout s'il était possible de faire naître le somnambulisme ou un état approchant chez tout le monde, il est évident que ces états qui présentent des phénomènes psychiques et physiologiques très importants, et qui sont des conditions favorisant des modifications organiques auxquelles l'emploi des agents médicaux ne pourra jamais atteindre; il est évident que ces états s'imposeraient immédiatement dans la science officielle, malgré la répugnance que ses représentants manifestent encore pour leur examen.

C'est la description du procédé employé par moi, dans ces derniers temps, pour arriver à la solution du problème dont il s'agit ; c'est l'analyse des phases psychiques par lesquelles passe le sujet soumis à ce procédé, et enfin, c'est l'exposition des résultats définitifs, obtenus par son moyen, que je viens confier à la rédaction du *Journal du Magnétisme*, certain que ce qui concerne les progrès de la science dont ce journal est l'organe, sera toujours reçu par elle avec faveur.

Il est maintenant incontestable que si, pendant qu'il est assis ou bien couché, ce qui vaut mieux, l'on fait diriger les yeux de quelqu'un, avec fixité, sur un objet bien apparent, il se produit, chez le sujet de l'expérimentation, un mode d'être tout particulier de l'organisme, lequel se développe d'autant plus vite que l'objet à regarder attire plus activement l'attention : tels sont, entre autres, les yeux de l'endormeur, surtout s'ils sont vifs, expressifs et d'une imperturbable fixité.

Voici les phénomènes qui prennent naissance, à la suite d'une application prolongée du sens de la vue du sujet à influencer sur un objet unique. Les yeux fonctionnant avec d'autant plus d'activité que l'attention se porte avec force et exclusivement à la vision d'un point apparent quelconque, et, en même temps, l'idée de la sensation visuelle naissante occupant l'esprit d'une manière continue, il arrive que les autres sens, délaissés par l'attention, parviennent peu à peu dans une espèce de repos causé par la dérivation de cette force du côté de l'organe de la vue, et qu'ils cessent de rester à l'affût des impressions qui leur sont spéciales : ainsi, l'oreille se prête moins à prendre connaissance des bruits ou ne s'y porte plus; ainsi, la sensibilité tactile diminue ou s'éteint, et il en est pareillement des autres sens. Et, cette dérivation de l'action nerveuse sur un organe seul en fonction aux dépens des autres, se fait de même sur les fonctions de l'organisme soumises à l'innervation du grand sympathique.

En même temps ; dès lors que pendant cette contemplation, les sens, autres que la vue, n'apportent plus au cerveau de matériaux sensibles à élaborer, cet organe de la pensée cesse non-seulement de créer des idées nouvelles, de susciter celles qui sont en dépôt dans la mémoire ; mais encore elle cesse de les associer les unes aux autres, et d'en faire la base du raisonnement et des divers actes intellectuels. Par suite de l'afflux de l'attention sur une sensation unique, celle d'un objet de la vision, le cerveau devient inactif, et le corps tombe consécutivement dans l'inertie : il n'obéit plus à aucun ordre et reste immobile, comme pétrifié. Aussi, quand l'esprit de la personne soumise à l'hypnotisation est arrivé à ne plus ou presque plus varier ses états de conscience par un effort propre ; quand le corps ne recevant plus d'ordres, reste dans l'immobilité, l'état hypnotique commence. On le reconnaît surtout en ce que les mem-

bres subissent toutes les impulsions de l'endormeur, et restent dans toutes les positions qu'il leur donne.

Ceux qui se sont occupés de mettre quelqu'un dans le sommeil artificiel, ont dû constater aussi que si l'on présente, à l'esprit du sujet endormi, une idée ayant rapport, soit à la diminution, soit à l'exagération d'un acte organique, on calme ou on excite l'organe par lequel cet acte se manifeste : ainsi, si cette idée a rapport au sens du tact, on éteint la sensibilité exaltée par la douleur, ou on la fait reparaître quand elle est amortie ou disparue ; si elle a rapport à l'appareil musculaire, on suractive la puissance des muscles ou on la paralyse ; si elle concerne une glande, on en fait ralentir les fonctions de sécrétion ou on les fait devenir plus actives. Cette énonciation d'un phénomène physiologique devant s'accomplir dans l'organisme d'un dormeur, prononcée à ses oreilles, suffit pour que ce phénomène ait lieu dans la mesure de l'idée imposée à son esprit. Il subit l'affirmation sans résistance aucune, et la force nerveuse obéissant à la pensée, afflue, en quantité voulue et selon le sens exprimé, vers le point du corps dont on veut activer ou calmer les fonctions.

L'idée transmise par le geste ou l'énonciation que l'on fait à un dormeur, pour que l'accomplissement d'un phénomène physiologique et à plus forte raison psychique ait lieu dans son organisme, a été appelé : procédé suggestif, ou plus simplement : *suggestion*. Et ce moyen, pour modifier l'économie du dormeur en tout ou en partie, est devenu depuis déjà longtemps d'un emploi très étendu pour analyser les caractères du sommeil artificiel, pour étudier le fonctionnement associé ou séparé des organes, pour augmenter ou diminuer les propriétés physiologiques de ces derniers, et surtout dans les maladies, pour ramener à l'état normal les fonctions qui sont dérangées.

Eh bien ! de ces deux actes psychiques décrits plus haut : direction exclusive de l'esprit du dormeur sur un seul ordre de sensations, ou contemplation, d'un côté ; et simultanément de l'autre, acceptation fatale, par le même dormeur, de l'affirmation de phénomènes hypnotiques offerts à son esprit, ou suggestion, découle le procédé employé maintenant par nous pour développer la production du sommeil artificiel. Pendant que la personne qui se soumet à notre action, et c'est toujours un malade, immobilise ses yeux sur les nôtres et, par là même,

isole ses autres sens des impressions extérieures et même intérieures ; pendant que déjà son cerveau, devenant inerte, acquiert une plus grande faculté de recevoir notre suggestion, car on est déjà suggestible même éveillé, nous lui affirmons en même temps de ne songer qu'à dormir et guérir ; nous lui annonçons les phénomènes initiaux du sommeil : l'engourdissement du corps, le besoin de dormir, la lourdeur des paupières, l'insensibilité générale, etc.; et, lorsque nous nous apercevons que les paupières de cette personne clignotent, s'alourdissent, que l'œil prend un aspect étonné, que la pupille oscille ou se dilate, nous prononçons le mot sacramentel : *dormez*. Et si, après cette injonction, les voiles palpébraux ne se ferment pas encore, nous répétons plusieurs fois la même kyrielle d'affirmations, s'il le faut ; puis en définitive, nos pouces par prévision placés de chaque côté des yeux, nous les appliquons sur les paupières supérieures que nous tenons abaissées, en continuant les mêmes suggestions. Presque toujours, chez les ouvriers, les paysans, chez les enfants et les anciens militaires, habitués les uns et les autres à l'obéissance passive, les yeux se ferment d'eux-mêmes aussitôt que nous énonçons le mot : *dormez*. Mais si, au bout d'une minute à peu près, nous n'obtenons pas le résultat attendu, nous remettons l'hypnotisation au lendemain. Il arrive rarement qu'après plusieurs séances, par un exercice quotidien, nos malades ne tombent en quelques secondes dans un degré quelconque du sommeil, et que très vite ils ne parviennent dans un état de sommeil toujours plus profond.

On le voit, il n'y a rien ici de nouveau sous le soleil. Au procédé connu des magnétiseurs depuis longtemps, nous adjoignons la suggestion déjà éclose dans la manière d'endormir de l'abbé Faria. Mais ce n'est pas tout. Sachant combien on se laisse aller avec facilité aux actes par imitation, et surtout combien l'on est porté au sommeil, lorsque l'esprit est calme et sans préoccupation, nous hypnotisons nos sujets au milieu de quinze à vingt autres, et tandis que ceux-ci attendent leur tour, chacun au moins une heure ou deux, ils se familiarisent, et ils en ont le temps, avec notre manière d'agir, se mettent plus à l'aise, causent à leurs voisins, s'habituent à leur entourage, s'intéressent à nos résultats, et s'oubliant eux-mêmes, ils subissent tout doucement et à leur insu un entraînement

qui les conduit, par imitation, à se laisser aller dans l'état de sommeil qui naît sous leurs yeux d'une façon presque continue. Et cela arrive d'autant mieux, qu'ils comprennent, par ce qu'ils voyent, combien ils ont intérêt de dormir, puisque le sommeil est peut-être la condition du rétablissement de leur santé.

Par notre procédé, qui se base sur la contemplation passive à l'aide du regard, sur la suggestion verbale et l'instinct d'imitation, nous avons influencé plus des neuf dixièmes de nos malades. Et nous pouvons dire que nous avons obtenu des guérisons même chez les sujets qui n'ont été que peu ou pas du tout impressionnés. Mais les guérisons et les améliorations sont survenues d'autant plus vite que les malades ont pu arriver dans un état de sommeil plus profond, et surtout dans le somnambulisme. Cependant, en règle générale, du moment que des personnes ressentent déjà, par suggestion, soit au creux de l'estomac, soit au front, etc., une sensation de chaleur, la sensation la plus facile à se représenter, on peut exprimer l'espoir ou de les soulager, ou de leur redonner la santé, quoiqu'il y en ait quelques-unes par exception qui, ne ressentant nullement la chaleur à la suite de cette affirmation, n'en guérissent pas moins.

A propos des malades non influencés par nous cette année et les années précédentes, nous avons observé que le plus grand nombre d'entre eux devait cette résistance à ce qu'ils ne consentaient pas à dormir ou qu'ils étaient dans un état émotif au moment même de l'hypnotisation, tel que : une préoccupation forte de l'esprit, comme celle d'être regardé, la crainte de l'inconnu, une douleur trop vive, etc. Il est à croire que si ces personnes émotionnées eussent persisté à venir quelques jours de plus, elles eussent probablement dormi et même profondément. Nous avons remarqué souvent que les individus de cette catégorie, quand ils persévèrent, franchissent au moins et souvent les états hypnotiques inférieurs.

Si la fixité du regard, la concentration d'esprit, la suggestion de dormir, l'instinct d'imitation entraînent la formation de l'état hypnotique, à l'opposé, une distraction, la mobilité ou l'activité habituelle de la pensée, la variation des états de conscience en un mot, empêchent cet état de se manifester. Aussi, cette exception au sommeil, présentée par des per-

sonnes à la remorque d'idées autres que celles qu'on leur présente, est bien la preuve de la vérité de la théorie que nous venons d'exposer; car elle en est la contre partie psychique et par conséquent elle rentre dans la règle et la confirme.

Nous avons principalement remarqué, que les personnes qui ont un mouvement de clignotement des paupières pendant qu'elles nous regardent, sont parfois très difficilement influencées. L'abaissement répété des voiles palpébraux rompt sans doute la continuité du regard, distrait l'esprit et par là empêche l'attention de se concentrer. Des vieillards dont le cerveau est passif, des idiots, des maniaques, des hypocondriaques, des gens analysant leurs impressions ont aussi échappé à l'emploi de notre procédé. Il est certain que cette catégorie présentait des individus n'ayant plus le pouvoir de faire effort pour penser, ou ne se mettant pas dans les conditions du sommeil: soit parce qu'ils ne pouvaient pas abandonner pour un moment les idées fixes dont ils étaient obsédés, soit parce qu'ils avaient un caractère trop mobile ou trop indifférent.

Tel est, pour en revenir, le procédé qu'après bien des essais et des tâtonnements, je suis jusqu'alors arrivé à adopter en attendant mieux[1].

Dr A. A. Liébeault.

Extrait du Journal du Magnétisme, *Juin* 1881, *p.* 120.

[1] Déjà maintenant je fais à peine regarder quelques instants mes yeux par les sujets à endormir et j'arrive par des suggestions plus continues, plus pressantes, à abréger encore davantage la formation du sommeil. Le professeur Bernheim n'endort plus que par la suggestion verbale et il arrive aussi très vite au résultat qu'il se propose.

B

(NOTE DU CHAPITRE II)

CLASSIFICATION DES DEGRÉS DU SOMMEIL PROVOQUÉ.

Quels que soient les moyens employés par nous pour faire naître le sommeil provoqué, moyens qui se résolvent tous dans l'idée suggérée de dormir, ce sommeil, à son plus haut degré, est caractérisé par l'impuissance, chez les sujets endormis, de faire des efforts d'attention et de volonté, d'avoir enfin de l'initiative, soit pour éprouver des sensations et les fixer au cerveau, soit pour se remémorer, soit pour élaborer des pensées, des jugements, des raisonnements, soit pour transmettre des ordres aux organes du mouvement.

Alors les sujets sont pour ainsi dire isolés d'eux-mêmes et du monde extérieur, sauf pourtant que, dans un sens étroit et seulement à l'égard de leur hypnotiseur, ils ont gardé des rapports sensitifs et intellectuels. Cette particularité exceptionnelle, qui permet d'agir sur eux, provient de ce qu'ils se sont endormis dans l'idée conservée de la personne de ce dernier, continuant par une transition insensible de la veille au sommeil, à le sentir, à le voir, à l'entendre, etc. Aussi les sujets endormis et isolés ainsi de ce qui les entoure, étant restes en rapport avec leur hypnotiseur seul et en étant interpellés, lui répondent-ils et reçoivent-ils de lui en automates les suggestions, les ordres qui leur sont donnés par signe ou par la parole. De cette façon, ils ne sont plus que son instrument et lui appartiennent tout entiers.

C'est sur cette inaptitude qui s'est développée chez les

hypnotisés, et qui est caractérisée par l'impuissance où ils sont de reprendre leur pouvoir perdu d'attention et de volonté pour créer leurs mouvements, leurs sensations, leurs idées, leurs conceptions, etc., que nous avons fondé notre classification du sommeil, parce que nous avons constaté, depuis nos débuts dans l'hypnotisation, que les personnes que l'on veut mettre dans cette sorte d'état passif, sont bien loin d'atteindre tous les degrés d'incapacité que nous venons de signaler.

Comme dans le sommeil provoqué, l'esprit des dormeurs est plus ou moins engourdi par la cause que nous venons de signaler et que, par suite de cet engourdissement, les organes des mouvements, des sens, de l'intelligence, devenus plus dociles, sont disposés à recevoir, par suggestion, le contre-coup de la pensée, on constate, dans ce sommeil, depuis l'état le plus simple de l'inertie du cerveau pensant et des organes qui en dépendent jusqu'à leur état d'inertie le plus complet et le plus profond ; on constate des degrés qui se distinguent par des signes différents. Et ces signes marquent comparativement dans chacun de ces degrés la progression graduée de l'inertie de l'esprit. Nous allons les faire connaître. Ils sont nécessairement les effets de l'impuissance plus ou moins grande des dormeurs à faire effort d'attention et de volonté pour redevenir actifs comme ils l'étaient avant de dormir, ou pour résister aux suggestions de leur hypnotiseur. Nous avons reconnu ces signes dans les phénomènes qui sont relatifs aux mouvements, aux sens et à la mémoire. La sensibilité à la douleur, laquelle diminue progressivement à mesure que l'on dort avec plus de profondeur, ne nous a pas présenté de démarcation assez nette dans ses différentes manières d'être, pour que, dans notre classification, nous nous appuyions sur les phénomènes importants de cette sensibilité. Quelles que soient ses imperfections, la classification que nous publions reposant sur ce qu'il y a de plus irréductible dans *les états passifs hypnotiques*, l'impuissance à faire effort, elle est légitime et s'impose.

Nous y établissons deux sortes de sommeil : A, le sommeil léger ; B, le sommeil profond ou somnambulique.

A. Dans le sommeil léger, il y a quatre degrés.

1° SOMNOLENCE.

Ce degré se distingue par des signes variables et souvent peu précis. *Tantôt les hypnotisés présentent de l'assoupissement, de la torpeur, tantôt de la fatigue locale ou générale, de la pesanteur de tête, de la difficulté à soulever les paupières, etc. mais jamais de catalepsie*, etc. On remarque d'ordinaire, quand ces signes sont bien marqués, que les dormeurs mettent de la lenteur à revenir à l'état normal, même malgré la suggestion qui leur en est faite. En 1888, 6,06 0/0 de nos sujets ont présenté ces signes.

2° SOMMEIL LÉGER PROPREMENT DIT.

On retrouve toujours, dans ce degré de sommeil, quelques-uns des caractères du degré précédent. En plus, *la catalepsie commence à y apparaître.* Les membres ne restent dans la position qui leur est donnée que parce que l'inertie de l'esprit des dormeurs est déjà grande, et qu'ils ne songent déjà plus, pour cette raison, à les déplacer. Mais pourtant, il leur est encore possible de modifier l'attitude de ces membres. Car, si on leur dit, si c'est le bras qui est dans l'extension cataleptique : essayez de mouvoir le bras, vous ne le pouvez pas; ils y arrivent encore. *Il y a donc déjà, dans ce degré, production de catalepsie*, un commencement d'automatisme. 17,48 0/0 de nos dormeurs parviennent à ce sommeil.

3° SOMMEIL LÉGER PLUS PROFOND.

Outre l'engourdissement et l'attitude fixe et cataleptique du degré précédent, dans ce sommeil *les sujets présentent de l'aptitude à exécuter des mouvements automatiques* malgré leur volonté. Si, par exemple, on fait tourner leurs bras l'un autour de l'autre et qu'on leur dise : vos bras continuent à se mouvoir (quelquefois il suffit que cette suggestion, sans être exprimée verbalement, soit comprise des sujets par l'impulsion donnée aux membres), alors les bras ne peuvent cesser leurs mouvements, *les dormeurs n'ont plus assez de volonté pour arrêter l'automatisme rotatoire suggéré.* Dans l'année indiquée plus haut, 35,89 0/0 de nos hypnotisés se classent dans cette forme du sommeil provoqué.

4° Sommeil léger intermédiaire.

En plus des signes précédents qu'ils présentent, les individus mis dans ce degré, et cataleptisés, n'ont pas seulement perdu le pouvoir de résister aux mouvements des membres qui leur sont imposés; mais d'autres pouvoirs appartenant au sens de l'ouïe et à la mémoire leur font partiellement défaut. *Ils ont d'abord cessé d'être aptes à porter leur attention sur toute autre chose ou toute autre personne que leur hypnotiseur ;* s'étant endormis dans l'idée de sa personne, ils n'entendent que lui seul ; et ensuite, pour la même raison, *ils n'ont gardé que le souvenir de ce qui s'est passé entre eux et lui.* Dans la même année 7,22 0/0 de nos dormeurs ont présenté les caractères de ce degré de sommeil qui marque une transition très nette vers le degré suivant.

B. Dans le sommeil profond ou somnambulique, il y a deux degrés

1° Sommeil somnambulique ordinaire.

Cette forme de sommeil renferme les degrés antérieurs ; mais en plus que dans le degré précédent où les sujets ne se rappellent que ce qui s'est passé entre l'hypnotiseur et eux, dans celui-ci, *ils ne se souviennent au réveil absolument de rien. L'amnésie est complète.* Dans ce degré, les sujets sont déjà susceptibles d'éprouver pendant leur sommeil des hallucinations plus ou moins vives, si on leur en fait la suggestion, hallucinations qui s'effacent au réveil. N'ayant déjà plus de ressort pour se mettre d'eux-mêmes en rapport avec le monde extérieur, ils sont, à un haut point, devenus soumis à la volonté de l'être seul avec lequel ils sont, dans leur sommeil, restés en communication. 24,94 0/0 de nos hypnotisés sont arrivés à cet état de sommeil.

2° Sommeil somnambulique profond.

Enfin, il est des hypnotisés chez lesquels se présentent tous les caractères des degrés que nous venons de décrire. Et en plus de ce qui a lieu dans le somnambulisme odinaire leur tact est devenu, au moins pour quelque temps, éteint pour ce qui

regarde toutes autres personnes que l'hypnotiseur. Ils ne peuvent plus être mis en catalepsie par elles, ainsi qu'il arrive encore dans le précédent somnambulisme, ils ne peuvent plus l'être que par leur hypnotiseur avec lequel ils sont restés en rapport. *Et leur impuissance à réagir par l'attention et la volonté est devenue tellement grande qu'ils ne sont presque plus eux-mêmes :* ils sont livrés corps et âme à l'homme qui les a endormis. Cet homme est leur maître absolu, et ils sont comme en sa possession. Par la suggestion, il dispose presque sans limite de leurs facultés psychiques et organiques, de leurs sens, y compris le tact, le dernier qui s'éteigne, s'ils s'éteignent jamais. C'est cet empire illimité qui lui permet surtout d'être, non-seulement le maître de leur volonté, de leurs actes, de tout leur organisme, au point d'y faire développer des stigmates, contre-coup des idées imposées ; mais encore de les halluciner de tous leurs sens et *de faire persister en eux, après réveil, leurs hallucinations,* pour une période de temps illimitée. En 1888, il y eut seulement 4,66 0/0 de nos dormeurs qui tombèrent dans ce haut degré du somnambulisme.

Telle est la classification des degrés du sommeil provoqué établie par nous depuis quelques années. On le voit, en dehors de la sensibilité à la douleur qui disparaît quelquefois dans les premiers degrés de ce sommeil, et parfois seulement dans les derniers, le pouvoir de faire effort d'attention et de volonté se perd d'abord sur les muscles, puis sur l'ouïe et la mémoire, et enfin sur le tact.

Dans cette classification nous n'avons pas eu la prétention de fractionner un état qui est indivisible ; nous avons voulu seulement poser des points de repère, des jalons dans la série des phénomènes de cet état; nous avons voulu en marquer les étapes à travers les modifications de plus en plus complexes qui s'y surajoutent à mesure qu'il devient plus profond. Car, il n'y a pas d'hiatus dans le sommeil provoqué à partir du degré le plus bas jusqu'au plus élevé. Ce n'est pas qu'en tous ses degrés nous n'ayons trouvé des signes plus ou moins effacés, intervertis et exceptionnels ; mais ils rentrent dans la règle.

Ainsi, quant à ne parler que du somnambulisme en général, il s'y présente des anomalies qui tiennent à ce que les sens et

le cerveau des dormeurs ne s'éteignent jamais. Ces organes restés toujours ouverts à l'égard de l'hypnotiseur, ne le sont plus que d'une manière latente pour ce qui se passe autour d'eux. « Et si alors quelqu'un, dont ils paraissent isolés, les soumet à des manœuvres violentes : comme certains chloroformés, ils ne peuvent s'y opposer, soit en criant, soit en se défendant... Leurs perceptions ont encore lieu; mais comme à leur insu, au moment même, et sans qu'ils puissent en trahir l'existence par un signe quelconque. » (Voyez mon ouvrage: *Du Sommeil*, p. 68 et 69). M. Dumont, d'abord, et ensuite M. Bernheim ont fait sur ce point des expériences qui concordent avec les nôtres. Mais si d'autres que l'hypnotiseur excitent les dormeurs quelque temps du geste et de la voix, ils finissent, en attirant leur attention peu à peu, par s'en faire entendre et se mettre tout à fait en rapport avec eux. Eh bien ! ce que quelqu'un, isolé des somnambules, peut produire sur ces derniers, ceux-ci, par un effort propre, le peuvent parfois sur eux-mêmes. Nous en avons rencontré qui ne présentaient que le signe de l'oubli au réveil : à peine endormis, ils entraient en communication avec tout le monde, et même ils résistaient à quelques-unes de nos suggestions. Nous avons vu une dame qui, en somnambulisme, restait tout le temps comme si elle était éveillée, sauf qu'il lui était impossible d'ouvrir les yeux d'elle-même. Une jeune fille, dans le même état, ne restait pas plus isolée de sa mère que de nous; elle s'endormait toujours dans l idée de rester en relation avec elle, et nos suggestions opposées ne l'en empêchèrent pas. Nous avons trouvé aussi des somnambules qui se rappelaient quelques particularités de leur sommeil. Mais, dans ces cas exceptionnels, nous constatâmes toujours le signe essentiel du somnambulisme : l'oubli au réveil. Ces anomalies, qui enchevêtrent parfois ce que nous séparons, prouvent que, pas plus pour le sommeil provoqué que pour autre chose, la nature ne fait de saut : tout s'y enchaîne, tout s'y lie.

(*Extrait de la Revue de l'Hypnotisme*, janvier 1887, p. 199).

C

(NOTE DU CHAPITRE IV, § 6)

PROCÈS-VERBAL

RELATANT TROIS FAITS DE SUGGESTION MENTALE, OBTENUS PAR MM. DE GUAITA ET LIÉBEAULT, AU DOMICILE DE CE DERNIER (4, RUE BELLEVUE, NANCY, LE 9 JANVIER 1886).

Nous soussignés, Liébeault (Ambroise), docteur en médecine, et de Guaita (Stanislas), homme de lettres, tous deux demeurant actuellement à Nancy, attestons et certifions avoir obtenu les résultats suivants :

1° Mlle Louise L..., endormie du sommeil magnétique, fut informée qu'elle allait avoir à répondre à une question qui lui serait faite *mentalement*, sans l'intervention d'aucune parole, ni d'aucun signe. Le Dr Liébeault, la main appuyée au front du sujet, se recueillit un instant, concentrant sa propre attention sur la demande : « *Quand serez-vous guérie?* » qu'il avait la volonté de faire. Les lèvres de la somnambule remuèrent soudain : « *Bientôt,* » murmura-t-elle distinctement. On l'invita alors à répéter devant toutes les personnes présentes, la question qu'elle avait instinctivement perçue. Elle la redit dans les termes mêmes où elle avait été formulée dans l'esprit de l'expérimentateur.

2° M. de Guaita, s'étant mis en rapport avec la magnétisée, lui posa *mentalement* une autre question : « *Reviendrez-vous la semaine prochaine?* » — « *Peut-être,* » fut la réponse du sujet : mais invité à communiquer aux personnes présentes la question mentale, il répondit : « *Vous m'avez demandé si vous reviendriez la semaine prochaine?* » Cette

confusion portant sur un mot de la phrase est très significative. On dirait que la jeune fille a *bronché* en lisant dans le cerveau du magnétiseur.

3° Le Dr Liébeault, afin qu'aucune phrase indicative ne fut prononcée, même à voix basse, écrivit sur un billet: « *Mademoiselle, en se réveillant, verra son chapeau noir transformé en chapeau rouge.* » Le billet fut passé d'avance à tous les témoins; puis MM. Liébeault et de Guaita posèrent en silence leurs mains sur le front du sujet, en formulant *mentalement* la phrase convenue. Alors, la jeune fille, instruite qu'elle verrait dans la pièce quelque chose d'insolite fut réveillée. *Sans une hésitation*, elle fixa aussitôt son chapeau et avec un grand éclat de rire, se récria. Ce n'était pas son chapeau; elle n'en voulait pas. Il avait bien la même forme; mais cette plaisanterie avait assez duré; il fallait lui rendre son bien. — « Mais enfin, qu'y voyez-vous de changé ? » — « Vous le savez du reste, vous avez des yeux comme moi. » — « Mais encore ? » On dut insister très longtemps pour qu'elle consentit à dire en quoi son chapeau était changé; on voulait se moquer d'elle. Pressée de questions, elle dit enfin : « Vous voyez bien qu'il est tout rouge. »

Comme elle refusait de le reprendre, force fut de mettre fin à son hallucination, en lui affirmant qu'il allait revenir à sa couleur première. Le Dr Liébeault souffla sur le chapeau, et redevenu le sien à ses yeux, elle consentit à le reprendre.

Tels sont les résultats que nous certifions avoir obtenu de concert. En foi de quoi nous avons rédigé le présent procès-verbal.

Stanislas de Guaita.

A.-A. Liébeault.

Nancy, ce 9 janvier 1886.

P.-S. On trouvera aussi dans une feuille mensuelle anglaise : le *Journal of the society for psychical research* et dans le livre : *Phantasms of the living*, par MM. Edmund Gurney, Frédéric Myers et Frank Podmore, de nombreux faits qu'on ne peut expliquer par une trahison de pensée. Nous avons nous-mêmes transmis quelques-uns de ces faits à M. F. Myers.

D

(NOTE DU CHAPITRE IV, § 7)

EFFETS DE SUGGESTION

Depuis lors, par l'affirmation de l'idée imagée d'une rougeur à naître sur un point quelconque de la peau et dans des limites exactement tracées, Messieurs les professeurs Liégeois et Beaunis sont aussi arrivés assez vite chez des somnambules, à faire apparaître une congestion des capillaires de même nature que celle dont je parle. M. Liégeois a même pu, sur la main d'un sujet hors ligne, faire persister ce phénomène psycho-physiologique pendant 4 jours révolus, temps qu'il avait fixé pour sa durée, et cela au vu d'un grand nombre de témoins. Mais des somnambules aussi impressionnables se rencontrent rarement. Pour ma part, sachant depuis longtemps que l'émotion exagère les effets de la représentation mentale d'une idée-image suggérée, j'ai eu la pensée pendant le mois d'août de l'an dernier, de faire, dans mes affirmations, accompagner l'élément imagé de l'élément émotif, afin de provoquer une congestion plus rapide du tissu cutané. J'avais alors en traitement deux somnambules qui recevaient fort bien les suggestions pour après réveil, que les idées suggérées appartinssent soit à l'ordre des hallucinations, soit à celui des actes à accomplir. Mais je n'avais jamais pu parvenir à déterminer sur ces somnambules la moindre rougeur en en présentant l'idée simple à l'esprit. A l'une d'elle, je dis qu'à son réveil elle ressentirait un froid très intense, mais que s'apercevant en même temps que mon poêle était rouge elle irait s'y réchauffer et s'y brûlerait par maladresse. En effet, dès qu'elle fut réveillée, tout se passa comme je l'avais suggéré et, quoique le poêle fut froid, elle présenta aussitôt une vive rou-

geur à l'endroit qui avait frôlé le prétendu foyer de chaleur ; c'est-à-dire à la surface externe de la saillie des articulations du métacarpe et des premières phalanges de la main droite. Et les jours suivants je constatai une exfoliation de l'épiderme sur une de ces articulations.

J'ai depuis, par le même moyen suggestif, fait apparaître de la congestion sanguine sur la peau de mon autre somnambule, et j'en ai indiqué le siège et l'étendue, tantôt sur les mains, tantôt sur les bras, tantôt sur la figure, les oreilles, etc., et presque toujours le phénomène psycho-physiologique attendu s'est manifesté à l'instant dans les parties et les limites assignées. La bonne fortune m'a été donnée de rendre témoin de ces faits : MM. les D[rs] Deventer et A. Van Renterghem (d'Amsterdam) K. Snellen (d'Utrecht), Antoine de Yongh (de La Haye), C. Lloyd Tuckey (de Londres), Bardot (de Nancy), etc. Et chose à noter, ce ne fut pas toujours sur les tissus mis au contact du poêle que la congestion se produisit, ce fut aux endroits désignés, même inaccessibles à ce contact. La preuve en est que M. Liégeois ayant marqué le creux de la main comme siège de la brûlure imaginaire, les parties saillantes de la main qui seules touchèrent le poêle ne présentèrent aucune rougeur, preuve que le phénomène ainsi produit n'est, dans sa cause, nullement sensoriel, mais exclusivement psychique.

Il est arrivé que, dans quelques-unes des expériences du genre de celles qui précèdent, je n'ai obtenu que des effets douteux. Sans doute je n'avais pas assez insisté pour affirmer à mes sujets, d'une part, la sensation subjective de froid, et de l'autre, la chaleur brûlante du poêle. Il aurait fallu que je portasse à l'extrême la suggestion du contraste entre ces affirmations opposées.

Ces expériences, une fois connues, il est maintenant aisé d'admettre les suivantes qui remontent aux années 1884 et 1885 et que je communiquai peu après dans les termes suivants à M. Victor Meunier, le savant rédacteur scientifique du *Rappel*.

Cher Monsieur,

Je me fais aujourd'hui un devoir de vous entretenir d'expériences nouvelles établies dans toutes les conditions d'une méthode sévère, lesquelles sont venues confirmer les observations et les interprétations de quelques savants et les miennes, à propos de phenomènes qui s'étaient déjà manifestés de temps à autre isolément, soit sur des malades, soit sur des extatiques. Ces expériences sont dues à M. Focachon, pharmacien à Charmes-sur-Moselle (Vosges). Il a le grand mérite de les avoir fait naître, et c'est ensuite à de consciencieux professeurs de Facultés, à Nancy, qu'appartient celui de les avoir contrôlées et confirmées.

Venu à ma clinique, il y a plus de deux ans, M. Focachon s'est épris d'hypnotisme, et depuis lors, quand il en a eu le loisir, il a cultivé cette branche de la psychologie. Comme il a appris par lui-même, que, pendant le sommeil provoqué, même sans en appeler à l'élément émotif, ce revêtement passionnel de l'idée simple, — qu'on peut : par impression mentale et idéale suggérée de l'hypnotiseur à l'hypnotisé, éteindre ou halluciner les sens à son choix, ramener l'inervation dans les nerfs moteurs, quels qu'ils soient, ou les paralyser pour une période de temps voulu, faire cesser la douleur dans les nerfs du tact partout où elle existe ou leur rendre la sensibilité, quand ils ne sont plus susceptibles d'être influencés par leurs excitants, et que l'état morbide n'est pas trop grave; — comme il a les preuves qu'on peut agir de même, en plus ou en moins et à part, sur les glandes et sur les fonctions des nerfs moteurs du grand sympathique animant les vaisseaux sanguins, ainsi : provoquer une hémorrhagie locale quelconque sur les muqueuses ou l'arrêter, rétablir le cours des règles, le faire cesser, l'exagérer, le ralentir, congestionner la peau dans des limites tracées d'avance au point de la rendre rouge de sang, pendant plusieurs heures et jusqu'à plusieurs jours, à volonté, etc. ; et même, selon les expressions de M. Durand (de Gros), produire tous les effets dynamiques morbides ou curatifs dus à n'importe quel spécifique connu ou à connaître

(Voy. *Electro-dynamisme vital*, Paris, J.-B. Baillière 1855); comme il s'est assuré de la certitude de presque tous ces phénomènes, M. Focachon s'est proposé d'éclaircir la réalité de quelques-uns d'entre eux encore contestés et les plus étranges, quoiqu'ils aient déjà été reconnus ou supposés par nous, et surtout par de hardis penseurs : MM. le docteur Durand (de Gros), de la Société médico-psychologique, et A. Maury, de l'Institut.

Il s'est d'abord demandé si, par une suggestion transmise verbalement à une personne plongée en somnambulisme, il est possible, sans l'élément passionnel ou l'émotion, ce revêtement qui amplifie souvent l'idée simple ; s'il est possible au cerveau pensant, par une idée représentative de ce genre, de ralentir les battements du cœur ou de les accélérer ?

La vérification de cette hypothèse, encore mal affermie, il l'a menée à bien sur une hystérique très impressionnable, âgée de trente-neuf ans, qu'il avait préalablement mise en somnambulisme. Il y a déjà plus de dix-huit mois, il arriva en peu de séances, à la guérir d'attaques hystéro-épileptiformes, revenant trois à cinq fois par mois, depuis quinze ans. La reconnaissance pour un tel service porta cette névropathe à se mettre à la disposition de M. Focachon pour ses expérimentations. Aussi ce dernier, pendant le sommeil qu'il provoqua sur elle, eut-il la possibilité de l'endormir et de vérifier plusieurs fois à l'aide d'une montre à seconde, que les battements du cœur de sa somnambule endormie se ralentissaient ou s'accéléraient à l'ordre qu'il lui transmettait suggestivement. Il m'en fit part, et je ne doutai nullement de la réussite de ses suggestions verbales, d'autant plus que j'avais déjà, maintes et maintes fois, fait disparaître de fréquentes palpitations chez des malades qui en étaient affectés. Mais, comme il est facile de tomber dans l'erreur en tâtant l'artère radiale en même temps qu'on en compte les mouvements sur une montre, l'attention étant dédoublée. M. le professeur Beaunis, informé de ce fait, exprima le désir de le vérifier à l'aide de la méthode graphique, et M. Focachon se mettant gracieusement à la disposition de cet habile physiologiste, lui amena sa somnambule, Mlle Elisa F..., dans son laboratoire, à la Faculté de médecine de Nancy, où il dispose d'appareils enregistreurs qui ont pour propriétés, dans un temps donné, de mar-

quer sur un cylindre tournant les mouvements du cœur ou des artères avec une rigoureuse précision. M. Beaunis, eut la satisfaction de s'assurer, ainsi que les professeurs et docteurs présents : MM, Bernheim, Liégeois, René, chef des travaux physiologiques et moi, de la certitude du phénomène annoncé comme réel par l'intelligent pharmacien. Le résultat de ce contrôle fut que, par rapport au nombre normal des battements du pouls de la somnambule, mise en expérimentation pendant le sommeil, il y eut, selon la suggestion qui lui fut faite de leur ralentissement ou de leur accélération, six pulsations en moins par minute dans le premier cas, et vingt pulsations en plus dans le second. Le tracé de ces pulsations du cœur, qui en fait foi, a été présenté par M. Beaunis à la Société de biologie dans une de ses séances, en 1884. L'assertion probable reprise par M. Focachon était donc confirmée.

Mais l'expérimentateur de Charmes ne s'en est pas tenu là. Il s'est demandé encore, sachant comme nous que les somnambules, dans leur concentration d'esprit, se créent presque inconsciemment pour de longs jours et par remémoration, des symptômes morbides analogues à ceux qu'ils avaient ressentis déjà lorsqu'ils étaient souffrants ; il s'est demandé, s'il ne lui serait pas possible, par une expérimentation du même genre que la précédente, de vérifier si les stigmates des contemplateurs mystiques attribués déjà par M. A. Maury (Voy. *Magie et Astrologie*, p. 383 et suiv. Paris, Didier, 1860) et par d'autres, à l'extase ; c'est-à-dire à la concentration de la pensée sur les idées émotives du crucifiement du Christ ; si ces stigmates n'étaient pas l'effet d'une action psychique par conviction profonde et une sympathique pitié, plutôt que l'effet d'une indigne supercherie, ainsi que des observateurs superficiels l'ont répété tant de fois à propos des stigmatisés modernes. Cette question, M. Focachon l'a vidée dans le sens de l'honnêteté religieuse, et le résultat qu'il a obtenu dans ce sens, a été confirmé par le témoignage des savants professeurs de Nancy : MM. Beaunis, Bernheim, Liégeois, etc., et par le nôtre.

L'ingénieux pharmacien, de Charmes, avant de soumettre sa somnambule à notre contrôle, et pour arriver avec plus de sûreté à son but, profita de ce que M[lle] Elisa éprouvait une douleur au-dessus de l'aine gauche, pour lui suggérer, pendant

son état de sommeil provoqué et dans l'intention de la guérir, la formation d'une vésication au lieu douloureux. Il n'appliqua absolument rien à cette place, et ne revêtit pas l'idée suggérée d'un élément affectif. Le lendemain, il y eut au même point une bulle de sérosité. Peu après, il employa encore sur cette même hystérique, mais en en variant la formule expérimentale et par conséquent l'effet, un semblable procédé pour lui enlever une douleur névralgique située à la région claviculaire droite. Nouveau succès. M. Focachon nous informa du résultat de ce second fait de thérapeutique suggestive, en nous écrivant que dans cette dernière expérience, par l'affirmation verbale dans l'état de sommeil, « il avait produit des brûlures en tout semblables à des pointes de feu bien formées et laissant des escharres réelles. »

Aussi, après être parvenu à obtenir de si singulières manifestations de l'action du moral sur le physique, M. Focachon, qui ne tient pas à être considéré comme un trompeur ou un dupé, prit jour avec nous le 2 décembre 1884, et nous amena une seconde fois sa somnambule.

Il fut convenu qu'on ferait développer sur elle, pendant son sommeil, une ampoule à la peau, par une suggestion dépourvue de l'élément émotif, et sans autre application sur la partie désignée, que les vêtements qu'elle portait. Malheureusement, par suite d'un retard de deux heures, du à l'attente de M. Bernheim, retenu à son service de clinique, on ne put endormir la somnambule qu'à onze heures du matin ; nous n'eûmes pas le temps, par cela même, de suivre assez loin le développement des signes pathologiques qui lui furent affirmés pendant son sommeil, par M. Focachon, et que nous avions accepté de contrôler. Mais pourtant nous en vîmes assez, pour regarder déjà, comme hors de doute, les apparences réelles d'une congestion sanguine cutanée, préludes d'une vésication. Ce fut la région du dos, entre les deux épaules, où l'on ne peut porter les doigts, que M. Bernheim désigna pour siège de la vésication à produire, et il en marqua les dimensions sur les vêtements à l'aide d'un objet. Puis ensuite, M. Focachon et moi, surveillâmes notre dormeuse jusqu'à cinq heures et demie du soir, sans la quitter.

Pendant cet espace de temps, on lui fit des suggestions répétées, et on ne la laissa éveillée que pendant une heure et

demie à peu près. A la vérification des effets attendus, en présence de MM. Bernheim et Liégeois, de M. Dumont, chef des travaux physiques de la Faculté de médecine, en notre présence, etc., il fut constaté une rougeur circonscrite dans les limites tracées auparavant, rougeur présentant, dans quelques endroits, un piqûeté en saillie plus foncé en couleur que le reste du tissu cutané environnant. En outre, la somnambule, qui depuis le commencement de son sommeil, avait accusé de la chaleur entre les épaules, se plaignit d'une sensation de brûlure avec démangeaison qui l'avait déjà portée, à plusieurs reprises, à essayer de se frotter le dos contre un meuble : ce que nous l'empêchâmes de faire.

Cette seconde expérimentation faite sous notre surveillance, mais dans un intervalle de temps trop court, n'était pas assez concluante. Cependant des renseignements nous arrivèrent de Charmes, les jours suivants. En voici la teneur :

3 décembre 1884, 8 h. 1/2 du matin (dépêche télégraphique). « Vésication complète imitant brûlure. — Montré Chevreuse. — Envoi avec attestation. »

FOCACHON. »

« Charmes, 3 décembre. (Attestation de M. le docteur Chevreuse) J'ai vu ce matin Elisa... dans l'état hypnotique, sur l'ordre de M. Focachon, son magnétiseur. Elle s'est déshabillée et j'ai pu constater l'existence d'un érythème vésiculeux entre les épaules. La pression était douloureuse en cet endroit, et la partie de la chemise en contact avec la lésion était maculée d'un liquide purulent. On aurait pu croire à une petite brûlure. »

Signé : Aug. CHEVREUSE. »

« Charmes, 4 décembre. (Lettre de M. Focachon.) J'ai revu hier Elisa, à trois heures. En lui faisant de nouveau enlever ses vêtements, j'ai pu constater que la vésication s'était encore plus accentuée qu'elle ne l'était le matin, et que la plaie du centre (sans doute le point où M. le docteur Chevreuse avait remarqué la présence d'un liquide purulent ayant maculé la chemise) qui continuait à suppurer, mesurait, à ce moment, 0,05 centim. de long sur 0,025 millim. de large. »

Signé : FOCACHON. »

P.-S. — M. le docteur Weil assistait ce matin à la constatation.

Ces renseignements nous consolèrent un peu : mais ils n'étaient pas suffisants pour entraîner une conviction entière, même dans l'esprit des hommes de science familiers avec les phénomènes renversants de l'hypnotisme. Et la raison en est qu'il y eut une interruption de surveillance sur M[lle] Elisa, pendant toute la nuit qui suivit le retour de M. Focachon à Charmes. Aussi, décidâmes-nous, d'accord avec lui, de soumettre cette somnambule à une nouvelle épreuve.

L'occasion s'en offrit à la suite d'une attaque d'hystéro-épilepsie qui se renouvela par émotion, à la fin du mois d'avril 1885.

Depuis dix-huit mois elle n'avait plus éprouvé d'accès.

Sous prétexte de me l'amener en consultation, M. Focachon se rendit avec elle, à Nancy, le 12 mai. Elle ne se doutait nullement de ce qu'on lui ferait chez moi et pensait être de retour à Charmes pour quatre heures de l'après-midi. Elle fut endormie devant MM. Beaunis, Bernheim, etc., etc., vers onze heures du matin. Cette fois, en un endroit choisi derrière l'épaule gauche où il était encore impossible à la dormeuse d'atteindre avec la main, on fixa du papier de timbres-poste gommé, dont des carrés de même sorte avaient été placés déjà sur le bras de quelqu'un, pendant dix-huit heures, sans qu'il apparut au dessous, la moindre rougeur. On mit par-dessus ce papier un léger appareil de pansement, composé de bandelettes de diachylon et d'une compresse. Ce simulacre de pansement, proposé par M. Liégeois, fut constitué dans le but de rendre l'esprit de la somnambule plus tendu sur l'idée permanente de la vésication à développer, et cette dormeuse, à laquelle on ne fit, toute la durée de son sommeil, que trois fois, et quelques minutes chaque fois, une suggestion *ad hoc*, passa la nuit entière à dormir enfermée seule dans une chambre.

Le lendemain, 13 mai, le pansement fut levé devant tous ceux qui s'intéressaient au résultat de l'expérience, et après l'examen qui suivit, le procès-verbal suivant fut rédigé par M. Beaunis, et signé par eux. Le voici :

« Le 12 mai 1885, à onze heures du matin, M. Focachon endort M[lle] Élisa en présence de MM. Beaunis, Bernheim, Liébeault et de quelques autres personnes. Pendant son sommeil, on lui applique sur l'épaule gauche huit carrés de papier gommé de

timbres-poste, en lui suggérant qu'on lui applique un vésicatoire. Les carrés sont maintenus par quelques bandes de diachylon et par une compresse.

Puis le sujet est laissé dans cet état toute la journée, après avoir été réveillé deux fois, pour le repas de midi et celui du soir; mais on ne le perd pas de vue. Pour la nuit, M. Focachon endort Elisa, en lui suggérant qu'elle ne se réveillera que le lendemain matin, à sept heures (ce qui eut lieu). Ce jour même, à huit heures un quart, M. Focachon enlève le pansement en présence de MM. Beaunis, Bernheim, Liégeois, Liébeault, etc., etc. Nous constatons d'abord que les timbres-poste n'ont pas été dérangés. Ceux-ci enlevés, le lieu de leur application présente l'aspect suivant : dans l'étendue de 0 05 centimètres, on voit l'épiderme épaissi et mortifié, d'une couleur blanc-jaunâtre ; seulement l'épiderme n'est pas soulevé et ne forme pas de cloches : il est épaissi, un peu plissé, et présente en un mot l'aspect et les caractères de la période qui précède immédiatement la vésication proprement dite, avec production de liquide. Cette région de la peau est entourée d'une zone de rougeur intense avec gonflement. Cette zone a environ un demi-centimètre de largeur. Ces faits constatés, on replace une compresse sèche par-dessus, pour examiner la peau un peu plus tard. Le même jour à onze heures et demie la peau désignée présente le même aspect que le matin. »

Signèrent : MM. Beaunis, Bernheim, Liégeois; Liébeault, Simon, chef de clinique, le docteur Brullard et Laurent, architecte-statuaire.

Cette dernière épreuve parut cette fois satisfaisante à tous ceux qui y assistèrent, en ce sens que l'esprit concentré et immobilisé par suggestion sur une seule idée, dans l'état de somnambulisme porté à son plus haut degré, a la propriété de produire en un endroit quelconque du corps désigné au hasard, des effets pathologiques autrement puissants que ceux dont nous avons fait l'énumération plus haut, et qui sont déjà reconnus dans la science par quelques adeptes de l'hypnotisme ; lesquels effets résultent de la sédation ou de la surexcitation physiologique du cerveau pensant sur les organes pendant le même état de sommeil. Ces effets morbides si importants, Cabanis, un des illustres maîtres de la médecine les avait entrevus, quand il écrivait (Voy. *Rapport du moral et du physique*, t. II, p. 336, Paris, V. Masson, 1885) que le cerveau en activité « est capable d'exciter les autres organes, de suspendre leurs fonctions, et même de les *dénaturer*. »

Mais le résultat que nous venons de signaler ne fut pas tout. Quelques jours après, M. Focachon nous annonça que lors de son retour à Charmes, vers quatre heures du soir, il avait constaté, puis photographié ensuite trois à quatre phlyctènes à la place même où nous avions aperçu la vésication en voie de se former. En outre, le lendemain, toute la surface du tissu enflammé laissait échapper une sérosité épaisse et laiteuse. Nous possédons des photographies qui nous présentent les degrés de ces vésications du jour et du lendemain. Ainsi, dans cet ordre de nouveaux phénomènes, voilà le soleil qui se met de la partie et y vient assister en témoin.

Accepter ce dernier fait de suggestion hypnotique, c'est, cher Monsieur, regarder comme acquis à la science tous les faits d'un ordre inférieur produits par le même moyen et signalés au commencement de cette lettre. Le plus ici renferme le moins. Sans doute, les savants qui, par une tradition plus que séculaire, sont disposés à rejeter ce qui dérive des sciences occultes, vont, comme toujours, nous traiter de dupes ou d'hallucinés : nous les attendons.

Et cependant, en y réfléchissant bien, ils doivent apercevoir que ce fait pathologique de vésication dû à l'action de la pensée sur l'économie animale pendant le sommeil provoqué, tout inconcevable qu'il paraît, rentre dans la catégorie des phénomènes réflexes. Il est une expression morbide de la loi de réflexibilité nerveuse qui embrasse toutes les manifestations de la vie, quelles qu'elles soient : seulement ce phénomène réflexe, au lieu de se produire avec plus ou moins d'instantanéité et de durée, par l'intermédiaire d'un centre quelconque, en allant des nerfs sensibles aux nerfs moteurs; ce phénomène s'accomplit et s'achève du cerveau où des sensations perçues s'étaient auparavant fixées et transformées en idées, il s'achève pour aboutir, de ce centre de réflexion et de pensée, à déterminer rememoriellement, selon la suggestion faite, des mouvements spéciaux et lents vers les nerfs moteurs, etc., du système de la vie organique, situés dans les points du corps que l'on a désignés d'avance pour être le siège d'une vésication.

Agréez, etc.

D[r] A.-A. LIÉBEAULT.

Nancy, le 6 juin 1885.

(Extrait du *Journal du Magnétisme*, n° d'août 1885, p. 49.)

D'après l'article qui précède, où il ressort que par l'idée mise dans l'esprit d'une personne, on peut produire sur elle des lésions de tissu : une vésication, par exemple, il vint naturellement à M. Focachon, la pensée d'expérimenter si, par suggestion, on ne pourrait pas empêcher la formation de phlyctènes à un endroit de la peau où l'on aurait placé un emplâtre vésicant. Le raisonnement scientifique fait prévoir ce résultat négatif et l'expérimentation le confirme, ainsi qu'il résulte du procès-verbal suivant envoyé par moi en juillet 1886, à M. Victor Meunier du *Rappel* [1].

« Le 9 juillet 1886, à dix heures vingt-cinq minutes du matin, dans le but de démontrer que, par suggestion hypnotique, il est possible de neutraliser l'action de l'emplâtre vésicatoire sur quelqu'un et dans le but de soumettre sa démonstration au contrôle de témoins compétents, il a été fait devant nous (dans le cabinet du Dr Liébeault), par M. Focachon, l'expérimentation suivante :

Mlle Élisa F. ., sa somnambule, étant endormie, un morceau de toile vésicante d'Albespeyres a été divisé en trois parts. L'une d'elleformant un carré de 0,05 centimètres de côté a été placée, sur la face palmaire de son avant-bras gauche, à la réunion du tiers supérieur au tiers moyen. Une autre, de 0,02 centimètres de côté seulement, a été mise au même point correspondant de son avant-bras droit. Puis, pour constater d'une manière tout à fait certaine la qualité de l'agent révulsif employé, la dernière portion a été appliquée par M. le Dr Brullard, sur la partie antérieure et supérieure de la poitrine d'un phtisique de l'hôpital civil. Ceci fait, M. Focachon a affirmé énergiquement à Mlle Elisa plongée déjà en somnambulisme, que le tissu épispastique appliqué sur son avant-bras gauche, n'y produirait aucun effet vésicant. Puis, de ce moment, neuf heures vingt-cinq minutes du matin à huit heures du soir, la somnambule, réveillée seulement vers midi, n'est jamais restée seule. Or, voici ce qui a eu lieu. Nous étant réunis de nouveau à huit heures du soir, le pansement, qui n'était nullement dérangé, fut enlevé. Nous constatâmes qu'à l'avant-bras gauche, au siège du vésicatoire, la peau était restée intacte, ainsi qu'il en avait été fait la suggestion. Seulement, il y avait de la rougeur autour d'une piqûre d'épingle inaperçue au moment du pansement, et siégeant près d'un point de la peau qui était occupé par le bord externe du vésicatoire. A l'avant-bras droit, où était fixé le second révulsif, il existait au-dessous, un piqueté de l'épi-

[1] Voyez : *Rappel*, n° du 23 juillet

derme bien marqué, et la patiente y accusait une sensation douloureuse. Comme en ce point la vésication paraissait imminente, nous résolûmes d'attendre encore, et nous priâmes M. Focachon de réendormir son sujet et de remettre les deux vésicatoires à leur ancienne place. Quarante cinq minutes après, nous procédâmes à un nouvel examen : il y avait alors à droite, deux phlyctènes bien marquées, dont l'une, la plus petite, percée par un de nous, laissa écouler de la sérosité.

Ainsi, de ce qui précède, il résulte, pour nous soussignés, que par suggestion, dans l'état somnambulique, on peut neutraliser les effets d'un vésicatoire cantharidien, et ce qui confirme cela encore plus, c'est que le vésicatoire, de même sorte que ceux dont nous venons de relater les effets, et qui a été posé par M. Brullard sur son malade de l'hôpital civil, a amené sur ce sujet la production d'une ampoule magnifique au bout de huit heures d'application [1]. »

Ont signé : MM. Liégeois, Fêvre, Brullard et A. Liébeault.

Nancy, le 13 juillet 1886.

[1] Le lendemain matin, nous reçûmes de M. Focachon, retourné à Charmes avec son sujet, une carte postale nous donnant avis que le petit vésicatoire produisait un écoulement abondant accompagné d'une sorte inflammation.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

NOTES

Tours, imp. Deslis Frères.



